Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

54e ANNEE—No 301 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 20 DECEMBRE 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

LE DANGER DE GUERRE DE PLUS EN PLUS IMMINENT EN EUROPE

La Grande-Bretagne s'efforce de rallier à sa cause les états de la S. D. N. qui pourraient l'aider à repousser une attaque italienne — Mussolini ira jusqu'au bout.

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press et de l'Agence Havas).

Londres, 20. — On apprend en haut lieu que le gouvernement britannique, reconnaissant l'imminence du danger de guerre créé par l'échec des propositions anglo-françaises, s'efforce hardiment de rallier à sa cause d'autres états-membres de la S. D. N. qui puissent l'aider à repousser une attaque italienne prévue. Des négociations se poursuivent avec certaines puissances méditerranéennes à cette fin.

Le débat d'hier, à la Chambre des Communes, a révélé que le fait d'avoir été la seule puissance sanctionniste à prendre des précautions militaires dans la Méditerranée inquiète l'Angleterre, qui se cherche des alliés "actifs" sur les rivages de cette mer historique.

Rome, 20. (CP-Havas). —L'Italie a prévu aujourd'hui un milliard de lires ($80 millions) pour les "situations extraordinaires" pouvant surgir de la guerre africaine. Ce pays est convaincu que les propositions Laval-Hoare, suivies de leur abandon, ne furent qu'une manoeuvre anglaise pour amener Rome à réduire ses prétentions sur l'Est-Africain. Et Mussolini, qui s'est arrangé pour ne pas mordre à l'hameçon, est salué dans toute l'Italie comme "l'homme qui ne se trompe pas."

D'après cette version de l'affaire, l'Angleterre, par les propositions ci-dessus, obtenait un désistement italien au moins partiel puis torpillait le "plan" à Genève, laissant les Italiens dupés et embêtés.

A l'heure actuelle l'Italie est résolue à mener la guerre dans l'Est-Africain jusqu'au bout. Si Londres et Paris ont quelque chose à proposer, elle les écoutera.

Genève, 20 (AP) — Sur le tard, hier, le Conseil de la S.D.N. a formellement mis au tiroir le projet de paix anglo-français. On l'a expédié aux archives en vertu d'une résolution votée en séance publique et se lisant comme suit:

"Le Conseil remercie les délégués de France et d'Angleterre de la communication qu'ils lui ont faite des suggestions offertes aux deux parties (l'Ethiopie et l'Italie) dans un but de conciliation.

"Vu le caractère préliminaire de ces suggestions, le Conseil ne se croit pas tenu d'exprimer une opinion à leur sujet à présent. Il donne instructions au Comité des Treize (chargé de la discussion italo-éthiopienne) de tenir compte des dispositions du Covenant et d'examiner la situation dans son ensemble, à la lumière des informations qu'il pourra recueillir."

Moscou, 20. (A.P.) — La feuille soviétique "Izvestia" publie aujourd'hui un article de Karl Radek dans lequel celui-ci promet à l'Angleterre le ferme appui de l'URSS, si la politique anglaise tend fermement à la protection de la paix.

Ce leader moscoutaire voit dans le

(Suite à la page 19. 5e col.)

Pierre Laval décide de résister aux critiques de la gauche

L'HON. JUGE J.-C. POULIOT EST DECEDE

Le distingué magistrat est mort à 11 heures et 20 ce matin à l'âge de 70 ans — Il était juge depuis 1910 — Lui survivent madame Pouliot, huit enfants et un gendre, M. Georges Bouchard, M.P.

La magistrature vient d'être plongée dans le deuil par la mort de l'honorable juge Camille Pouliot, décédé à 11 heures et 20, cette avant-midi, à l'hôpital de Rivière-du-Loup, après une courte maladie qui s'aggrava subitement. Hier soir, madame Pouliot quitta Québec pour Fraserville, mandée en toute hâte, pour se rendre à son chevet où le Dr Pouliot, de Gaspé, son fils, et madame Georges Bouchard, sa fille, étaient déjà.

Trois générations de Pouliot ont eu l'honneur de représenter le comté de Témiscouata à la Chambre des Communes. L'honorable juge Camille Pouliot est né à Rivière-du-Loup le 1er août 1865 du mariage de Jean-Baptiste Pouliot, notaire, ancien député de Témiscouata, et de Sophronie Blais. Après avoir fait son cours classique au Séminaire de Québec, il étudia le droit à l'Université Laval où il obtint la médaille du gouverneur général. Admis au barreau en juillet 1888, il exerça sa profession dans sa ville natale, d'abord avec son frère, M. C.-E. Pouliot, député, décédé en 1897, puis avec MM. Emile Gagnon, Ernest Lapointe, aujourd'hui ministre de la Justice dans le cabinet King et Adolphe Stein, juge de la Cour Supérieure.

En 1909, M. Pouliot fut candidat libéral dans le comté de Charlevoix, mais il fut défait par sir Rodolphe Forget. M. Pouliot fut plusieurs années durant conseiller juridique de la municipalité de Rivière-du-Loup. Il s'est beaucoup intéressé au progrès et à l'avancement de sa ville natale. C'est lui qui organisa et fit incorporer

(Suite à la page 19 5e col.)

DANS TERREBONNE

M. L.-P. Geoffrion, greffier en chancellerie de la Couronne, vient de recevoir de l'hon. juge Duclos, de Montréal, une ordonnance lui enjoignant de communiquer à ce juge tous les documents qui ont rapport à l'élection de Terrebonne.

PROMOTION

M. ARSENE MORIN, secrétaire de l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, vient d'être nommé secrétaire de la Commission de l'Electricité.

NOMINATION DE M. MORIN

M. Arsène Morin, avocat, secrétaire du ministre des Terres et Forêts depuis 1924, a été nommé ce matin secrétaire de la nouvelle commission de l'électricité. M. Morin est un ancien élève du Mont-Saint-Louis et des Hautes Etudes Commerciales. Dans ces deux institutions, il a remporté tous les honneurs que peut obtenir un élève. Né le 29 octobre 1902, il est le fils de M. Joseph Morin. Il a été président de plusieurs sociétés littéraires et licencié avec distinction en sciences commerciales. Depuis 1931, il était secrétaire et chef de la division administrative du ministère des Terres et Forêts.

VIVE SATISFACTION

Interrogé ce matin en marge de la nouvelle disant que Québec recevra $875,000 par mois pour le chômage, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, a déclaré au représentant du "Soleil": "Je suis très heureux de voir la manière rapide suivant laquelle on a procédé dans ce domaine depuis la dernière conférence interprovinciale. Cette augmentation dans les octrois mensuels soulagera le gouvernement et les municipalités. C'est une mesure temporaire que nous espérons voir devenir permanente. Comme notre représentant lui demandait s'il était satisfait de cette augmentation, le premier ministre a ajouté: "Toute augmentation dans les circonstances doit être considérée comme satisfaisante".

DECEDE

L'hon. juge CAMILLE POULIOT, de la Cour Supérieure, a succombé ce matin aux suites d'une brève maladie à l'âge de 70 ans, à l'hôpital de la Rivière-du-Loup.

LA VICTOIRE FAIT DANSER LES ASKARIS

A la suite de la plus grosse bataille de la guerre italo-éthiopienne, 2,000 Askaris dansent en rond contents de la victoire qu'ils proclament.

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press et de l'Agence Havas).

Asmara, Erythrée, 20. — La vallée de Mai Tinchet, à l'ombre des crêtes où Italiens et Abyssins se rencontrèrent ces jours derniers dans le plus sanglant combat de la guerre, résonne aujourd'hui des réjouissances de 2,000 Askaris dansant après la victoire. Au dessus de la région montagneuse qui entoure cette vallée, située immédiatement au nord de la rivière Takkaze, des avions italiens passent en grondant et jettent leurs bombes sur les dernières bandes de fuyards éthiopiens.

Les officiers italiens estiment que le nombre des morts, de part et d'autre, s'élève à plus de mille et assurent que ce sont là les pertes les plus lourdes qu'on ait encore vues depuis le commencement de la campagne. Les Ethiopiens ont eu plus de 600 hommes tués dans les corps à corps à coups de couteau, de cimeterre et de baïonnette, qu'ils durent soutenir après avoir essuyé le feu meurtrier des mitrailleuses. Les pertes italiennes sont de 272 hommes tués, dont 7 officiers et 21 soldats blancs. Les autres sont des askaris, natifs de l'Erythrée.

Dolo, sur le front sud, 20. — Les troupes de Graziani se sont portées au devant des trois colonnes éthiopiennes en marche vers le sud et se sont établies sur un front de 50 milles après avoir pénétré de 25 milles en Ethiopie.

Addis Abéba, 20. (C.P.-Havas) —Si l'on en croit des nouvelles officielles, les forces éthiopiennes auraient pénétré dans la banlieue de Makallé. Mais les étrangers d'ici sont sceptiques.

OFFICIERS EN FONCTIONS

Ottawa, 20 (D.N.C.) — Trois hauts fonctionaires municipaux MM. Lett, greffier de la ville, Veale, évaluateur en chef, et Robertson, collecteur en chef, dont le terme d'office devait prendre fin le 31 décembre resteront en fonction jusqu'à l'arrivée du prochain conseil d'Ottawa. Cette décision a été prise par le bureau des commissaires, hier.

Le président du conseil est rentré à Paris aujourd'hui pour essuyer le feu de la gauche — Son cabinet dans une situation précaire — Paix lointaine.

(Droits réservés par l'Ass'd Press)

Paris, 20 — M. Laval est rentré à Paris aujourd'hui pour essuyer le feu de la gauche, furieuse de la part qu'il a prise dans l'élaboration du projet de paix anglo-français. Des personnalités françaises disent que le discours prononcé hier aux Communes par sir Samuel Hoare a rendu M. Laval encore plus vulnérable qu'il ne l'était aux attaques renouvelées de la gauche. Le secrétaire d'Etat britannique démissionnaire a, en effet, déclaré que les propositions faites à Rome et Addis-Abéba étaient le minimum que Laval voulût discuter.

L'impression règne, dans les couloirs de la Chambre, que la tentative avortée des deux gouvernements anglais et français recule davantage encore les perspectives déjà lointaines de la paix en Afrique.

M. Laval a visité le président Lebrun dès son retour de Genève. Dans des milieux bien informés on dit que sa démission n'est rien moins que probable et qu'il jouera l'existence de son cabinet sur un vote de confiance de la Chambre après le débat sur la politique étrangère du 27. Les amis de M. Herriot assurent que l'ancien premier ministre va continuer à faire partie du cabinet.

Paris, 20 (Copyright, PA) — Le président du Conseil, M. Pierre Laval, a décidé aujourd'hui de ne pas démissionner. Cette décision a été annoncée peu après une entrevue que M. Laval et ceux des membres de son cabinet qui appartiennent à la droite ont eu avec le président de la République, M. Lebrun. L'entrevue dura une demi-heure. M. Laval aurait été jusqu'à dire:: "S'il y a une épidémie de résignations, je ne me sens pas encore atteint de contagion." La presse française prétend que la France est la dernière grande puissance faisant partie de la Ligue des Nations qui tient ferme contre le péril d'une guerre européenne générale.

LE GOUVERNEUR AU CLUB CANADIEN

Ottawa, 20, (D. N. C.). — Son Excellence le gouverneur général, lord Tweedsmuir, a adressé la parole pour la première fois, hier, au Canadian Club. Il avait comme voisins, à la table d'honneur, le Très Hon. Mackenzie King et le T. H. R.-B. Bennett. Littérateur distingué lui-même, Son Excellence a parlé du style dans les discours et les écrits contemporains, et il a relevé la tendance moderne de répandre un déluge de mots sur un désert d'idées.

Les subsides aux municipalités seront augmentés de 75 p. cent

SUPREMATIE INDENIABLE DU JOURNAL

Winston Churchill déclare que la radio, le cinéma, et la télévision ne peuvent compromettre la suprématie du journal pour la diffusion des nouvelles et la formation de l'opinion.

New-York, 20.— (A. P.)—Winston Churchill dit, dans "Collier's Magazine, que la radio, le cinéma et la télévion, ne compromettent pas la suprématie du journal comme "seul médium véritable et digne de confiance pour la diffusion des nouvelles et la formation de l'opinion publique."

"Je crois, dit l'homme d'Etat anglais bien connu, que l'Angleterre et l'Amérique peuvent être fières de leur presse et qu'elles peuvent lui accorder leur confiance.

"Dans d'autres pays, où le peuple est moins intelligent et où l'éducation se soucie moins de l'esprit individuel, il se peut que l'avenir de la publicité soit à la radio et au cinéma.

"Sous les dictatures la presse est condamnée à languir; le haut parleur et le film peuvent la dépasser en importance. Mais là où les libres institutions sont natives du pays même, là où les hommes ont l'habitude de la liberté, la presse va rester le quatrième état, la gardienne vigilante des droits du citoyen ordinaire."

FATAL ACCIDENT

Port-Alfred, 20.— (D.N.C.)— Pendant qu'il courait dans la maison en compagnie de sa petite sœur, un bambin de trois ans, Jean Bouchard, fils de M. et madame Noel Bouchard, a mis le pied sur une chaudière d'eau bouillante, et il a glissé ensuite sur le plancher où l'eau chaude lui a horriblement brulé les jambes et le corps

Le malheureux bambin a succombé aux blessu es reçues environ 24 heures plus tard, après avoir enduré d'indicibles souffrances. Sa petite sœur a également été brûlée en la même circonstance mais sa condition s'est sensiblement améliorée depuis quelques jours, et on est maintenant assuré de la réchapper.

DERNIERE SEANCE

Ottawa, 20.— (D. N. C.)— Le cabinet se réunit aujourd'hui pour la dernière fois avant les vacances de Noël, alors que la plupart des ministres quitteront la capitale pour quelques jours. Cette absence ne se prolongera pas très longtemps, cependant, parce que toute la législation qui doit être soumise au parlement doit être étudiée par le ministère avant la session, et comme cette dernière serait fixée à la fin de janvier, il resterait un peu plus d'un mois pour parfaire ce travail.

LE COMMERCE

Ottawa, 20, (P. C.). — Le commerce de détail dans la province de Québec en 1934 a atteint $446,954,000, soit une augmentation de six pour cent sur le total des ventes de 1933, qui avait été de $421,139,000, suivant des chiffres compilés par le Bureau

Le gouvernement fédéral accroîtra de 75 pour cent le subside mensuel qu'il verse aux provinces au titre des allocations de chômage — Satisfaction générale — $875,000 pour Québec — La session à la fin de janvier.

Ottawa, 20 (PC) — Le gouvernement fédéral accroitra de 75 p. 100 le subside mensuel qu'il verse aux gouvernements provinciaux au titre des allocations de chômage. Cette mesure soulagera largement les municipalités qui jusqu'ici ont défrayé une partie des secours. Depuis le mois d'août 1934, les provinces ont reçu mensuellement $1,751,250. Cette somme sera portée à $3,065,687 pour les mois de décembre, janvier février et mars. L'Etat fédéral, ou plutôt la Commission nationale de Chômage qui surveillera l'administration des secours, demandera aux provinces d'entreprendre des travaux publics, afin de soulager les municipalités. Les indemnités seront distribuées sans distinction de race, de relgion ou d'allégeance politique.

Cette augmentation répond surtout au voeu exprimé à la conférence interprovinciale par le comité des maires. En annonçant cette agréable nouvelle, M. King a ajouté que les procédures seraient hâtées pour que les municipalités soient entièrement rassurées avant les fêtes. On sat que le gouvernement fédéral instituera au début de janver une Commission nationale du Chômage. Cet organisme surveillera l'administration des secours et permettra au gouvernement de trouver une solution permanente au problème du chômage. Le premier devoir de la Commission sera de coordonner la distribution des allocations de chômage et de prévenir les abus de la part des administrateurs ou des assujettis. Le gouvernement fédéral a augmenté ses subsides aux provinces parce que celles-ci ont consenti à confier la surveillance générale de leurs dépenses de chômage à la future Commission fédérale.

Voici le montant des subsides que recevront à l'avenir les provinces (l'ancien montant est indiqué entre parenthèses) :

Ile du Prince-Edouard : $2,187 ($1,250);

Nouvelle-Ecosse : $70,000 ($40,000);

Nouveau-Brunswick : $43,750 ($25,000) ;

Québec : $875,000 ($500,000& ;

Ontario : $1,050,000 ($500,000) ;

Manitoba : $236,250 ($135,000);

Saskatchewan: $350,000 ($200,000);

Alberta : $175,000 ($100,000) ;

Colombie-Anglaise : $262,500 ($150,000.

Total : $3,064,687 ($1,751,250).

M. King a accompagné cette nouvelle de la déclaration suivante :

(Suite à la page 6 5e col.)

L'ENQUETE DE ROB. LABERGE EST OUVERTE

Le prévenu, accusé d'avoir blessé M. Charles Parent, au soir de la bagarre de l'Ange-Gardien, comparaît devant le juge Roy.

Le juge Laetare Roy préside aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix le début de l'enquête préliminaire de Robert Laberge, accusé d'avoir blessé Charles Parent, âgé de 62 ans, à l'Ange-Gardien, le soir du 8 décembre. Occupent pour la poursuite Mtres Maurice Boisvert, Jacques Casgrain et Gérald Coote, et pour la défense Mtres Noël Dorion et Mark Drouin. Le premier témoin a été le détective Alfred Roussin, de la Sûreté provinciale. Il a été chargé par le département du procureur général de faire enquête à l'Ange-Gardien, et une clef anglaise lui a été remise par Roméo Parent, au Manège Militaire de Beauport, le soir du 8 décembre. Cette clef, il l'a fait identifier par plusieurs personnes, dont Arthur Latouche. C'est la même clef qui a été déposée dans l'enquête du Dr Félix Roy vs Roméo Parent et al. Le témoin connait l'accusé qu'il a rencontré à la Sûreté provinciale et qu'il a emmené au Palais de Justice.

—Vous a-t-il fait des déclarations? demande Me Boisvert.

Les avocats de la défense opinent qu'avant de répondre à cette question, le témoin doit prouver que les déclarations ont été libres et volontaires, et spontanées. Après discussion Me Boisvert retire la question, "à ce stage de la procédure," fait-il remar-

(Suite à la page 19, 6e col.)

OUVRIER CHANCEUX

M. Charles-Eugène Legaré, de Charlesbourg, a failli être victime d'un sérieux accident hier après-midi. M. Legaré, qui est un entrepreneur-menuisier, était à tailler du bois avec une scie circulaire quand cette scie se brisa au contact d'une pièce de bois. Une plaque de fer lancée avec violence, et provenant de la scie brisée, passa à un cheveu de M. Legaré pour pénétrer ensuite profondément dant un amoncellement de bois voisin. Fort heureusement, M. Legaré n'a pas été atteint et il a été plus chanceux d'une part que ceux qui ont été victimes d'accidents de ce genre pendant la saison de la coupe du bois.

LE CONSEIL FASCISTE

Rome, 20. (A. P.) — Le Grand Conseil fasciste se réunit ce soir sous la présidence de Mussolini pour préparer sa réponse aux propositions de paix anglo-françaises. Des personnalités bien informées disent que l'Italie va laisser à l'Angleterre la responsabilité de la mort du projet, sans repousser formellement celui-ci.

REUNION DE PRINCIPAUX

Une réunion importante des Principaux des Ecoles Normales aura lieu le 8 janvier prochain, au Parlement, sous la présidence de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

L'Hydro approuve deux contrats de fourniture

L'un avec la Gatineau, l'autre avec la MacLaren Power, à raison de $12.50 le cheval-vapeur — Les négociations se poursuivent avec la Beauharnois et l'Ottawa Valley.

Toronto, 20.— (P. C.)— Le gouvernement ontarien a approuvé hier soir deux nouveaux contrats de fourniture, l'un avec la Gatineau, l'autre avec la MacLaren Power. La régie hydro-électrique dont fait partie le procureur général, M. Roebuck, s'est montrée satisfaite de ces nouveaux engagements. Il ne reste plus qu'à sanctionner les contrats par décret ministériel, et le premier ministre, M. Hepburn, a confié ce soin à ses collègues. Les deux autres compagnies, la Beauharnois et l'Ottawa Valley, n'ont pas encore soumis à l'Hydro des contrats acceptables ; mais les négociations se poursuivent et il semble que les choses soient près de s'arranger.

Il y a un an environ, M. Roebuck déclancha l'attaque en disant à la Chambre ontarienne que le gouvernement de Hepburn n'était pas satisfait des contrats qui le liaient à quatre compagnies québécoises d'énergie électrique. Ces contrats avaient été signés par les précédesseurs de M. Hepburn au pouvoir. Alors commença une bataille parlementaire où le gouvernement dut soutenir l'assaut continu de l'opposition. Il en sortit une loi qui donnait au gouvernement le pouvoir d'abroger les contrats. Après de multiples démarches pour réduire le gouvernement ontarien, les compagnies québécoises virent leurs contrats annulés par décret ministériel.

Le président de l'Hydro, M. Stewart Lyon, estime que les contrats approuvés hier soir signifient pour la province d'Ontario une économie annuelle de $7,080,000. Les contrats abrogés se montaient à $9,285,000. Son nouveau contrat avec la Gatineau Power engage le gouvernement ontarien à employer au minimum 100,000 chevaux-vapeur par année à raison de $12.50 le c. v. L'ancien contrat stipulait 200,000 chevaux à $15 le c. v. La MacLaren Power fournira 40,000 che-

(Suite à la page 13 1ère col.)

FOLIE ETRANGE

Un détective du Massachusetts raconte que le veuf d'une ancienne patiente de Marie Sévigny lui a fait part des agissements étranges de cette dernière. Elle l'aurait, dit-il, demandé en mariage alors que sa femme, qu'elle soignait, était très gravement malade. Et il ajouta, d'après le détective, que cette "demande" n'était que l'un des propos étranges qu'elle tenait et qu'il impute à une sorte de folie religieuse.

Le veuf qui a fait ces révélations au détective ajoute que la garde-malade finit par se faire congédier le 20 novembre. Elle soignait Mme Prince, sa femme, depuis le commencement de septembre. On la garde à la prison des femmes, à Granston, sous l'accusation du meurtre de Mme J.-Valmore Normandin, l'une de ses patientes.

LES SECOURS A OTTAWA

Ottawa, 20, (D. N. C.). — Depuis 1928, surtout depuis que la municipalité distribue des secours directs, plus de 2,000 familles nouvelles se sont ajoutées aux listes d'assistance publique, d'après une déclaration du major C.-S. Ford, commissaire de ce département. La plupart viennent des campagnes environnantes et elles ont déménagé dans la capitale parce que l'échelle d'aide reçue est plus élevée que dans les villages voisins.

TEMPERATURE

Toronto, 20. (P. C.)— La température a été décidément froide au Manitoba et au nord de l'Ontario et plus froide dans la région des grands lacs où l'on a neigé. Il a fait doux et doux en Alberta. La pression est élevée dans l'ouest et au nord du Lac Supérieur mais relativement basse à l'est, sur le golfe St-Laurent et dans la vallée du Mackenzie.

Bas St-Laurent vents du nord ou du nord-ouest; beau et plus froid cette nuit et samedi.

Deux témoins démasquent le groupe qui troubla une assemblée de Taschereau

A l'enquête d'Armand Laflamme, un des organisateurs de l'élection de M. H.-L. Auger dans St-Jacques, deux témoins disent qu'ils ont été payés pour empêcher les orateurs de parler à une assemblée libérale — On brisa des vitres avec des roches et des patates.

Montréal, 20. (D.N.C.)—Armand Laflamme, l'un des organisateurs de l'élection de M. Henry-L. Auger, candidat National, dans Saint-Jacques, arrêté le jour de l'élection pour avoir soudoyé, induit, conseillé et payé plusieurs personnes pour préparer une émeute en troublant la paix le soir du 20 novembre dernier au marché Saint-Jacques, pendant que l'honorable L.-A. Taschereau premier ministre de la province, parlait à l'assemblée de M. Irénée Vautrin, a subi son enquête judiciaire hier devant le juge Desmarais.

Deux témoins seulement furent entendus par la Couronne, mais leurs déclarations furent de la plus grande importance.

Les deux témoins entendus par le tribunal, Alphonse Boullane, 1172, rue Robin et Pierre Blouin, 1908-A, rue Beaudry, ont été catégoriques dans leurs déclarations, après avoir prêté le serment d'usage. Le témoin Boullane a dit: "C'est Laflamme qui nous a engagés pour troubler l'assemblée de M. Vautrin et pour crier. Nous avions ordre d'empêcher les orateurs de parler et des vitres ont été brisées avec des roches et des patates gelées". Le témoin Blouin a aussi fait la déclaration suivante: "M Brissette, l'un des employés au comité de M. Auger, nous a dit à 7 heures 30 : "dépêchez-vous pour vous rendre à l'assemblée et tâchez de crier pour empêcher les orateurs de parler".

A l'ouverture de l'audience Me Robert Bourassa fait sortir tous les témoins de la Couronne mais garde Alphonse Boullane, qui est aussitôt assermenté par Me Georges Monarque, le greffier de la deuxième Chambre de la Correctionnelle. Me Bourassa demande au témoin :

—Vous connaissez le prévenu La-

(Suite à la page 19 1ère col.)

DECLARATION DE M. FORTIN

Beauceville, 21 (DNC) — M. Edouard Fortin, régistrateur et ancien député de Beauce nous adresse la mise au point suivante au sujet de la déclaration faite, hier après-midi, par l'honorable premier ministre Taschereau, dans la cause des manufacturiers de chaussures de la campagne et le comité-conjoint du contrat des ouvriers en chaussures.

"Il y a eu, de la part des journalistes qui ont rapporté le témoignage que j'ai rendu à Sherbrooke, mercredi, une fausse interprétation des déclarations que j'ai faites en cette circonstance. Je n'ai jamais déclaré, au cours de mon témoignage, que l'honorable M. Taschereau avait modifié, altéré ou changé le décret ministériel qu'il avait devers lui lors de mon entrevue du 23 août. Pas plus que j'ai juré que le décret ministériel comportait le taux de 34 cents de l'heure et que ce décret avait été approuvé comme tel.

"J'ai déclaré qu'après la discussion avec l'honorable premier ministre ce cents de l'heure et qu'il avait fait appeler le greffier du conseil exécutif, le docteur Alfred Morisset, lui remettant l'arrêté en conseil pour le faire signer par le lieutenant-gouverneur, avec le taux de 32 cents accepté par

M. Taschereau témoin au procès de la Diva Shoe

Dans la boîte aux témoins, à Sherbrooke hier, le premier ministre explique que M. Ed. Fortin a fait erreur en déclarant qu'il avait modifié un arrêté ministériel déjà adopté.

Le premier ministre L.-A. Taschereau a témoigné hier, à Sherbrooke, dans une cause du comité conjoint de l'industrie de la chaussure contre "La Diva Shoe Company".

Après avoir entendu le témoignage de M. Taschereau, le juge Hector Verret, qui préside au procès, a déclaré : "Le public, j'en suis persuadé, réalise qu'il y a eu erreur et je considère comme satisfaisantes les explications données par le premier ministre".

La veille, M. Edouard Fortin, ancien député et maintenant régistraire du comté de Beauce, avait déclaré qu'un arrêté ministériel fixant le salaire minimum des employés de la chassure avait été retouché en sa présence par le premier ministre.

De retour à Québec, hier soir, le premier ministre a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient au téléphone : "Je me suis rendu à Sherbrooke pour rétablir les faits à la suite d'un témoignage. J'ai été entendu comme témoin. Le juge président au procès et les avocats de la poursuite eux-mêmes ont reconnu que l'arrêté ministériel n'avait pas été altéré et ils se sont rendus compte de l'erreur commise par le témoin en question. Mon témoignage et la reconnaissance de l'erreur commise, de la part des principaux intéressés, ont clos cet incident."

La poursuite contre "La Diva Shoe" a été prise par le comité conjoint de l'industrie de la chaussure qui réclamait de la firme une somme de $1,668, différence entre les salaires payés par la compagnie à ses employés et ceux qu'elle aurait dû payer en vertu de la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail.

En entrant dans la boite aux témoins, hier, M. Taschereau déclara que M. J.-Edouard Fortin, qui agissait comme avocat de la compagnie, s'était mépris en déclarant au tribunal que lui, M. Taschereau, avait mo-

(Suite à la page 4, 6e col.)

DEPUTES GAZETTES

La "Gazette Officielle" de cette semaine donne la liste officielle supplémentaire des candidats qui ont été déclarés élus à la suite de l'élection du 25 novembre :

M. Hector Choquette, cultivateur au canton de Granby, pour représenter Shefford ;

M. Joseph-Olivier Dufour, industriel à Saint-Moïse, pour représenter Matapédia ;

M. J.-Alphonse Beaulieu, commerçant et marchand à Rivière-Bleue, pour représenter Témiscouata ;

M. J.-Alexandre Chouinard, avocat à Québec, pour représenter Gaspé-Sud ;

M. William Tremblay, boucher à Montréal, pour représenter Maisonneuve ;

M. Alexis Bouthillier, médecin à Saint-Jean, pour représenter Saint-Jean ;

L'honorable M. Louis-Joseph-Athanase David, avocat à Montréal, pour représenter Terrebonne ;

M. Amédée Caron, avocat à Rimouski, pour représenter les Iles-de-la-Madeleine ;

M. Antonio Elie, cultivateur à Baieville, pour représenter Yamaska.

HEPBURN A MIAMI

Toronto, 2.—(P. C.)—Apparemment satisfait des derniers développements signalés dans la question des contrats avec les compagnies de la province de Québec, le premier ministre Mitchell Hepburn est parti pour Miami, Floride, afin de compléter la tournée qu'il entreprenait récemment dans le sud pour refaire sa santé compromise.

RAPPORTS D'ELECTIONS

Le greffier de la Couronne en chancellerie, M. Louis-Philippe Geoffrion, a reçu le 85e rapport d'élections. C'est celui du comté de Drummond où le Dr Arthur Rajotte, vétérinaire, l'emporte par 20 voix sur M. Jos. Marier, avocat. Le candidat libéral a obtenu 3,245 voix et son adversaire 3,225 voix.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlles Alice, Pauline et Juliette L'Heureux, ainsi que leur frère Robert, du Lac-à-la-Tortue, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Lévis.

M. et Mme P. Lagueux, de St-Isidore-de-Dorchester, ont assisté récemment aux funérailles de Mme A. A. Couet, à St-Henri-de-Lévis.

Ce soir et demain matin est le marché de Noël

Les cultivateurs ont fait "boucherie" cette semaine en vue du marché de Noël. On sait qu'à la campagne ont attend chaque année la semaine précédant la fête de Noël pour tuer les animaux et les volailles et dindons afin de les apporter sur le marché public de la ville pour en faire la vente. Ce soir, au marché public de Lévis et demain matin sur les marchés publics de Québec il y aura de la viande en quantité. Comme les chemins sont beaux et ouverts à la circulation les cultivateurs vont venir nombreux et le choix sera grand pour ceux qui désirent s'approvisionner de viande et de volailles pour la période des fêtes.

Il sera promu aux derniers ordres mineurs demain matin

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, élèvera aux ordres mineurs et majeurs, demain matin, à 8 heures, en la Basilique de Québec, plusieurs élèves du Grand Séminaire de Québec. Sur ce nombre, il y aura M. l'abbé Thomas-Eugène Boissinot, fils de Mme Vve J.-Thomas Boissinot, de Bienville, qui sera promu aux deux derniers ordres mineurs.

Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, a eu lieu l'exercice du jeudi soir en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Comme les semaines précédentes, l'église était remplie de paroissiens de Lévis et des environs, M. le curé J.-E. Carrier fit les prières habituelles, parla de la vie de sainte Thérèse et donna lecture de plusieurs lettres venant de personnes qui ont obtenu des faveurs et désirent remercier publiquement la petite sainte de Lisieux pour sa puissante intercession. La cérémonie se termina par la vénération de sa relique.

Nouvelles de St-David de l'Auberivière

M. Arthur Lizotte était dernièrement en visite au presbytère de St-David.

Dimanche, le 8 décembre, les paroissiens de St-David eurent le plaisir de recevoir la visite du Révd. Père Girard, O.M.I., missionnaire au vicariat apostolique de la Baie d'Hudson. Il chanta la grand'messe et dans l'après-midi, à 2 heures, donna une intéressante conférence sur les missions de l'Extrême-Nord.

Le 23 décembre aura lieu pour les enfants des différentes classes de la paroisse, qui suivent les cours de la 4e, 5e et 6e année, un concours de catéchisme (examen écrit) donné par M. le curé.

La soirée de charité organisée par les Demoiselles Enfants de Marie, le 4 décembre, au profit des oeuvres paroissiales, a rapporté la somme de $161.36. Les organisatrices désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce beau succès.

Répondant à une invitation des Demoiselles Enfants de Marie de la paroisse, le Père Noël est venu jeudi après-midi, le 5 décembre, rendre visite aux enfants de St-David. Dès 2 heures, la salle paroissiale était remplie d'enfants attendant avec impatience leur bon vieil ami. Son arrivée fut saluée avec enthousiasme par la nombreuse assistance. Après leur avoir adressé la parole et donné de sages conseils, le Père Noël fit une généreuse distribution de bonbons. Tous les enfants de cette paroisse garderont un inoubliable souvenir de son agréable visite.

Demain est la fête de saint Thomas, apôtre

Demain sera la fête de saint Thomas, apôtre. Ce saint, en apprenant des autres apôtres la résurrection de son Divin Maître, dit qu'il ne le croirait qu'en voyant et touchant les cicatrices de ses plaies. Peu de temps après, alors que les apôtres étaient de nouveau réunis, Jésus leur apparut et invita son apôtre incrédule à venir mettre ses doigts dans ses plaies et ce dernier se jeta à ses genoux en disant: "Mon Seigneur et mon Dieu".

Il a donné une causerie au congrès des Ingénieurs Forestiers

Le congrès annuel de l'Association des Ingénieurs Forestiers s'est ouvert mercredi matin dernier au Parlement de Québec et on a présidé à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Immédiatement après eut lieu le première séance du matin, suivie de celle de l'après-midi qui fut consacrée à l'étude du mesurage du bois. Des causeries furent faites par quatre ingénieurs forestiers dont l'un était M. Edgar Porter, de Lauzon. Le congrès s'est continué hier et la séance de l'avant-midi fut consacrée à la protection des forêts contre l'incendie.

Lévis arrive en tête dans le tirage du concours d'épargne de la Caisse d'Economie

Hier après-midi a été fait le tirage des numéros gagnants du concours annuel d'épargne de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec qui a deux succursales dans la cité de Lévis. On est heureux d'apprendre que sur les différentes succursales de cette institution bancaire c'est celle siuée avenue Bégin, à Lévis qui arriva première pour le tirage des déposants de 25 centins dans le concours de Noël et gagna le prix de $25, offert à cette occasion. Ceci fait honneur à Lévis et démontre que l'épargne est en honneur sur la rive sud.

Grand bingo ce soir à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis

Un grand bingo aura lieu ce soir, à 7 heures 30, dans les salles des Chevaliers de Colomb de Lévis rue St-Louis. On offrira de superbes dindes pour le temps des Fêtes et le prix de la carte sera de dix centins seulement. Les recettes serviront à aider des pauvres de la paroisse. Nul doute qu'il y aura salle comble pour tenter sa chance de gagner une ou plusieurs dindes pour un prix modique.

Les activités du club de raquettes "Le Voltigeur" en fin de semaine

Demain soir, à 9 heures, en leur chalet, les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" auront une grande soirés qui sera sous le patronage de M. Hervey Gosselin, trésorier du club et de Mme Gosselin. Il y aura un beau programme musical par l'orchestre du club. Tous les officiers et membres ainsi que les amis du club avec leurs dames ou compagnes sont invités.

Dimanche après-midi, à une heure, assemblée importante du club au magasin de M. Jules Dumont, secrétaire du club, avenue Bégin, à Lévis. Tous les membres voudront bien être présents.

Lundi soir prochain au chalet du club, salle Thivierge, grand carlobingo à la dinde, au poulet et au jambon.

Mort de Mme Vve J.-Henri Pelletier, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de dame Marie Guy, épouse de feu M. J.-Henri Pelletier, arrivée hier soir, à la résidence de son frère, M. Paul Guy, côte du Passage, à Lévis. La défunte, âgée de 59 ans et 11 mois, laisse dans le deuil, sa mère, Mme Paul Guy; son frère, M. Paul Guy; ses soeurs, Mlle Justine Guy, Mlle Wilhelmine Guy, G.M. de New-York, madame Roméo Gosselin (Lucille), de Garham, N.H.; son beau-père, M. Jos. Pelletier, de Rivière-Ouelle; ses beaux-frères, MM. Arthur, Auguste et Louis Pelletier, de Rivière-du-Loup, Xavier Pelletier, de St-David, Emile Pelletier, de Sorel; ses belles-soeurs, madame Jos. Guy, madame (Dr) St-Pierre, Rigaud, madame Alfred Choulnard, de St-Jean Port-Joli, madame Frs Deschênes, de Rivière-Ouelle.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 7 heures 30, à Notre-Dame de Lévis. Après le service, la dépouille mortelle sera déposée à bord du train du C. N. R. pour la Rivière-du-Loup, où aura lieu l'inhumation.

Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

La quête de la Guignolée demain à Lévis, Lauzon et Villemay et dimanche à Bienville.

Les Voyageurs de Commerce de Lévis feront leur traditionnelle quête annuelle dite de la Guignolée dans les différentes rues de Lévis, demain matin, en faveur des pauvres de la paroisse. Nul doute que comme les années dernières on donnera généreusement pour les pauvres.

Le départ se fera à 8 heures précises de la sacristie, de Lévis pour aller d'abord saluer M. le maire et MM. les échevins, à l'hôtel de ville, puis on ira saluer les députés du comté, ainsi que l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L. et M. le sénateur Dr Emile Fortin. Les groupes se diviseront ensuite comme suit:

Groupe A. Capitaines Arthur Lemelin et Azarias Roy: rue Shaw, côte Davidson, côte Labadie, (partir de chez le Dr Lacerte à la Coopérative), avenue Laurier, rue Commerciale jusqu'à la résidence de M. C.-E. Belzile, rues Fraser, Victoria, St-Félix, rue du Silence, St-Jean, Déziel et du couvent.

Groupe B: Capitaines L.-J. Roy et L.-P. Roy : avenue Bégin, rues St-Etienne, St-Georges, St-Thomas, Carrier, Guénette, avenue Mont-Marie, Chabot, Samson, Sauvageau, St-Rémi et toutes les rues transversales au sud de l'église.

Groupe C. : Capitaines Irénée Laflamme et Gérard Cloutier : Côte des Marchands, à partir de chez M. Alphonse Lecours, rues St-Georges, à partir de la rue St-Etienne, Shaw et toutes les rues transversales jusqu'à Villemay en revenant sur la rue St-Louis y compris.

Groupe D : Capitaines Napoléon Maranda et Edouard Carbonneau : Côte des Marchands, y compris J.-B. Michaud & Fils jusqu'à chez le Dr Lacerte, canton Labadie, rues Wolfe, Henry, Notre-Dame, Lefrançois, St-Joseph, St-Julien, Gauvreau, Ste-Catherine et toutes les rues transversales du côté nord de l'église.

Les Voyageurs de Commerce de la paroisse du Christ-Roi, feront dans la paroisse, demain après-midi, la quête annuelle de la Guignolée en faveur des familles pauvres de la paroisse.

Les Voyageurs de Commerce de Lauzon feront dans la paroisse, demain après-midi, la quête annuelle de la Guignolée en faveur des familles pauvres de la paroisse.

Les Voyageurs de Commerce de Bienville ainsi qu'un groupe de membres de la Société St-Vincent de Paul de la paroisse feront la quête annuelle de la Guignolée en faveur des familles pauvres de la paroisse, dimanche après-midi.

Ces différents groupes parcoureront aux dates mentionnées plus haut les familles de ces paroisses et feront appel à la générosité de tous les paroissiens en faveur des pauvres aidés durant l'hiver par les Sociétés St-Vincent de Paul. Dans toutes les paroisses de la rive sud, le travail fait défaut et les besoins sont grands. S'il est une occasion où chacun est tenu d'exercer la charité envers ses frères dans le malheur, c'est bien, croyons-nous, en donnant le plus généreusement possible aux quêteurs de la Guignolée.

Chemin de Croix ce soir à Lévis.

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame, il y aura exercice du chemin de la Croix. Les paroissiens voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice en faveur des âmes du Purgatoire et se rendre aussi prier pour le repos de l'âme de leurs parents et amis défunts.

Demain est un jour de jeûne et d'abstinence.

A l'occasion de la semaine des Quatre-Temps, demain sera un jour de jeûne et d'abstinence. Les mères de familles voudront bien ne pas l'oublier.

Funérailles de M. Onésime Guay.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Onésime Guay, époux de feu dame Marie Talbot, décédé mardi dernier, à sa résidence, rue St-Onésime, à l'âge de 79 ans et 2 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme Joseph Lemelin, de Villemay

Lundi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église du Christ-Roi, les funérailles de dame Alma Dionne, épouse de M. Joseph Lemelin, décédée le 12 décembre, à l'âge de 56 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Rodrigue, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Alexandre, curé de St-Zacharie, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le curé Charles Rodrigue et de M. l'abbé Alexandre Gagnon, du collège de Lévis. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Emile Bourassa et L.-P. Lecours, du collège de Lévis.

On remarquait dans le choeur, M. l'abbé A. Rochette, curé de Ste-Jeanne d'Arc. Le chant fut fait par la chorale paroissiale. Des soli furent rendus par MM. Philippe Carrier, Edgar Poulx, Philippe Lemelin, Laval Dumont et Alphonse Noël.

Le porteur de la croix était M. J.-Alfred Desrochers, accompagné de Mme Desrochers. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Georges Cogger, Arthur Bégin, Georges Lambert et Nérée Bégin, accompagnés de Mmes Alfred Delisle, R. Dorval, Philippe Couture et Emile Desrochers qui portaient les coins du drap.

Conduisaient le deuil : M. Joseph Lemelin, époux de la défunte ; M. Charles Lemelin, son fils ; MM. G. Dionne et A. Dionne, ses frères ; M. Ovila Bernier, son gendre ; MM. A. Bouchard, Alfred Lemelin et Michel Guénard, ses beaux-frères ; MM. Emile Dionne, Lucien Dionne, Wilfrid Guénard, Benoit Guénard, André Lemelin, Charles Lemelin, Georges Lemelin, Mike Irish, P.-G. Guénard Wilfrid Dionne, Fernand Lapointe et T. Dubé de la Rivière-du-Loup, ses neveux.

On remarquait dans la nombreuse assistance, M. le député J.-Théophile Larochelle, M. le sénateur Dr Emile Fortin, ainsi qu'un groupe d'employés de chemins de fer. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

FEU M. A. SAVOIE

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—Les funérailles de A. A. Savoie, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après quelques semaines de maladie, ont eu lieu ici en l'église cathédrale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire, qui chanta le service. Il était assisté des abbés Albéric DeGrandpré et L.-P. Breton, vicaires.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Cormier, John Poitras, Joseph Pinsonnault, Adolphe Champagne, Wilfrid Chapdelaine et Ferdinand Daoust.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Doria Savoie, de Farnham; son gendre, M. Jean-Paul Campbell; son frère, M. Omer Savoie, de Montréal; son beau-frère, M. Adélard Chamberland, de St-David; ses neveux: MM. Rosario Savoie et Ulric Gunneville, de Montréal; Dorius et Lorenzo Chamberland, de St-David; Hervé et Maurice Chamberland, de St-Marcel et plusieurs autres.

Le défunt était âgé de 73 ans. Outre ceux nommés ci-dessus, il laisse dans le deuil son épouse, née Emilie Chamberland; une fille, Mme Jean-Paul Campbell, de cette ville; trois frères: le Dr Uptun Savoie, de Pawtucket, R.-I.; Omer, de Montréal et Hormisdas, de Montebello; deux sœurs: Mmes Victor Melançon, née Anna, de St-Guillaume et Adélard Chamberland, née Laura, de St-David.

Nos sympathies à la famille.

POUR LES FÊTES
YARDLEY
de LONDRES
Propose les....

Ensembles-Cadeaux ... de 85¢ à $18.50

VOYEZ-EN LA SÉRIE COMPLÈTE À TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET AUX MAGASINS À RAYONS

C71/17 $5.00
Parfum à la Lavande, Poudre Anglaise pour la Figure, Crème de Base, Cristaux de Sels pour le Bain et Poudre de Talc.

C71/15 $2.75
Lavendomeal, la nouvelle préparation de Luxe pour le Bain, et Poudre d'Après-bain.

C20/79 $5.00
Bol à Barbe, Tonique pour la Chevelure, Talc Invisible, Lotion d'Après-barbe, Brillantine et Savon de Toilette.

C71/94 $1.50
Parfum à la Lavande, Savon (format pour chambre d'invité), et Poudre de Talc.

Fournisseurs attitrés de S.M.R. le Prince de Galles

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté la Reine

1801

Produits de Beauté à la LAVANDE de YARDLEY
LONDRES • TORONTO • NEW-YORK • PARIS

PASTILLES VICKS
médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
CONTRE LA TOUX

Les Quintuplettes Dionne

Photographie, Copyright Star Newspaper Service B1336F

BON POUR JEUNES ET VIEUX
SIROP DE BLÉ D'INDE DORÉ
BEE HIVE
employé dans le régime habituel des Quintuplettes

AMER PICON

Buvez AMER PICON et mangez bien !

Ne résistez pas au charme des repas des fêtes! Prenez un apéritif sain et agréable pour exciter l'intérêt de l'estomac ! Prenez Amer Picon . . . il triplera le plaisir que vous vous promettrez en face d'une bonne table !

26 oz. $3.75

LES ETROITS

Incendie

Le 7 courant, dans l'après-midi, le feu a détruit la grange et l'étable de M. Philias Dugas. Tous les instruments aratoires, foin et grains furent détuits. Plusieurs citoyens ont prêté main forte et ont réussi à sauver les autres bâtisses et ont réparé un hangar pour loger les animaux et mettre à l'abri le foin que les gens ont bien voulu donner. On attribue l'incendie à un poêle surchauffé. M. Dugas n'a pas d'assurance.

Naissance

M. et Mme Jean-Paul Rousseau annoncent la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme François Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

ST-DAMIEN

Décès

Mardi, le 10 décembre, est décédé à l'âge de 42 ans, M. Joseph Poliquin, époux de Léda Audet.

Outre son épouse il laisse six enfants: M.-Marthe, M.-Jeanne, Rolland, Georgette, Fernand et Lilianne.

Son service et sa sépulture eurent lieu à 9 heures, en l'église de St-Damien, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. l'sbbé Raymond.

Portait la croix: M. J.-A. Aubin. Les porteurs étaient: ses beaux-frères: MM. Arsène Bilodeau, de Port-aux-Quilles; Joseph Dutil, de St-Nérée; Emile Lessard, de St-Anselme et Adélard Rouleau, de St-Damien. M. Sylvio Bilodeau conduisait le corbillard.

Outre ses parents et amis de St-Damien qui ont assisté aux funérailles, on remarquait: M. Plante, notaire, d'Armagh; M. Joseph Mignault, du Rosaire; M. et Mme Donat Morin, Mlle Léodina Rouleau, de St-Anselme; Mmes Arsène Bilodeau, Joseph Dutil, Emile Lessard et autres dont les noms nous échappent.

Nous prions Mme Poliquin et sa famille d'accepter nos plus sincères sympathies.

Baptêmes

—M. et Mme J.-A. Gosselin, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Alyre Laflamme.

—M. et Mme Poléon Bissonnette, une fille, Marie-Berthe-Lilianne. Parrain et marraine, M. et Mme Nérée Bissonnette.

W·E·BEGIN

JAMBON FESSE
la lb ..... .19

PIC-NIC
sans gigot,
la lb ..... .16
Epaule fumée de 3 à 9 lbs.

Inutile de payer plus cher car la qualité que nous vendons est insurpassable et nous vous prions d'en considérer la preuve par la nombreuse clientèle que nous avons, se faisant un régal de notre jambon.

JEUNE PORC FRAIS
POUR ROTI
la lb .12½

PORC HACHE PUR
la lb ..... .16
Pas trop gras.

LIEVRES
le couple .45

Préparés sans surcharge sur demande.

142 RICHARDSON : (Vis-à-vis l'Eglise St-Roch), 3ième rue plus bas . .8196
995 ST-VALLIER 8519
475 ST-JEAN 2-1551

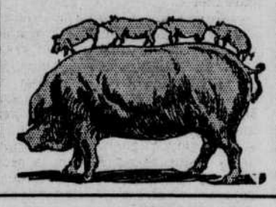

FEU M. B. COURNOYER

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— M. Benjamin Cournoyer est décédé à l'hôpital St-Charles de cette ville, après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans. Le défunt, veuf en premières noces de Valérie Brodeur, laisse son épouse, née Donalda Beauregard et dix enfants: Benjamin, de St-Théodore d'Acton; Albert, de St-Ours; Emile, de Hamilton, Ont.; la R. S. Saint-Benjamin, née Rose-Alba, des Sœurs de la Charité de St-Hyacinthe, de Lewiston, Maine; Mme Joseph Loiselle, née Blanche, de Woonsocket, R.-I.; Mme Hector Gauthier, née Marie-Annette, de St-Théodore-d'Acton; Mme Paul Chagnon, née Lucile, d'Acton-Vale; Mlles Robertine et Dolorès, aussi d'Acton Vale. Le défunt laisse aussi un frère, Olivier, de St-Simon; sa bru, Mme Raoul Cournoyer.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale d'Acton-Vale, au milieu d'une assistance considérable.

Nos sympathies à la famille.

LE Cadeau QUI LE REJOUIRA CHAQUE MATIN PENDANT DES MOIS

VOUS pouvez magasiner pendant des heures, mais vous ne trouverez pas cadeau plus apprécié, de prix équivalent, que ce très attrayant paquet de 50 "Lames Bleues" Gillette. Partout les hommes déclarent que c'est le cadeau le plus logique et le plus pratique que vous puissiez leur offrir. N'oubliez pas d'inclure sur votre liste d'emplettes "Lames Bleues" Gillette. Demandez à votre fournisseur le carton spécial de Noël.

LAMES BLEUES GILLETTE

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE MESSAGER DU MALHEUR

par

Claude MONTORGE

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 51

Tel était l'homme qu'on appelait "le sorcier", à cause des miracles que sa science opérait ; que l'on croyait capable de prédire l'avenir parce qu'il avait le don d'observation et qu'il connaissait les conséquences fatales des passions, des funestes habitudes et des vices des hommes.

C'est parce qu'il avait remarqué les fréquentations nocturnes d'Etienne et de Mlle Isabelle Eparvier, l'attraction de Sylvain vers Denise, qu'il avait prédit un mariage riche au premier des fils Gerbaut, le bonheur au second, il n'y avait eu, dans ces prédictions, rien de diabolique ni de surnaturel ; elles avaient été la conséquence d'un clairvoyant bon sens.

La vieille Noémie Gerbaut avait pris Chanteloup par la main et l'obligeait, à présent, à pénétrer dans la maison où la joie exubérante s'était changée en angoisse à son arrivée. Elle interrogea de nouveau :

— Il s'agit de mon fils Etienne, n'est-ce pas ?

— Oui, Madame Gerbaut ; il s'agit de votre fils.

— Ah ! vous pouvez tout me dire, je m'attends à tout de sa part ; il s'est suicidé, n'est-ce pas ?

Chanteloup, à cette idée qui, depuis longtemps, hantait l'esprit de la mère, eut un geste de protestation si éloquent que Mme Gerbaut comprit qu'elle s'égarait.

Elle avait toujours redouté une fin tragique, volontairement tragique, pour son fils aîné.

L'assurance qu'on venait de lui donner que cette éventualité ne s'était pas produite la délivrait d'une oppression, d'un poids énorme qui l'écrasait.

Sylvain se tenait tout contre elle, comme un appui, comme une force sur laquelle elle pouvait se reposer.

A l'apparition de Chanteloup, il avait compris, lui aussi, qu'un nouveau malheur allait les frapper.

D'instinct, il avait songé au suicide de son frère, car, depuis longtemps, il avait lu d'obscures et redoutables résolutions dans les yeux d'Etienne.

Il attendait les révélations de l'homme noir avec des tressaillements d'inquiétude, mais il songeait surtout au coup qui allait frapper sa pauvre maman, à la souffrance qui allait retomber sur elle. Il l'entourait de ses bras ; de sa main, il lui caressait les cheveux, comme on fait quelquefois avec de tout petits enfants dont le coeur est brisé par un trop grand chagrin, il lui répétait :

— Maman, je suis là... je suis là... n'ayez pas peur ; et ses paroles avaient l'air de grelotter dans le grand silence impressionnant de la pièce.

Denise demeurait toujours auprès du groupe de ses enfants. Elle les enveloppait de ses gestes comme pour les protéger contre quelque chose qu'ils ne devraient pas voir, contre quelque chose qu'ils ne devraient pas entendre, et dans cette salle si bruyante et si joyeuse tout à l'heure, un silence terrible et mystérieux palpitait.

FEUILLETON Pichette

— Monsieur Chanteloup, reprit la vieille Mme Gerbaut, avec une voix brisée par l'émotion, émue comme une victime qui implorait de son bourreau le coup de grâce, parlez ; vous voyez bien que je suis prête à vous entendre, que je suis forte... On ne peut retarder éternellement les coups du destin.

Alors, avec des hésitations, des précautions oratoires, des prudences de langage timides, le vieillard parla, avec la douceur d'un chirurgien qui enfonce un bistouri dans la poitrine d'un malade débile et frêle, quand il a jugé que son intervention est inévitable, et avec le regret de ne pas pouvoir, comme dans l'opération physique, anesthésier la sensibilité avec des stupéfiants.

— Madame, votre fils avait pris la fâcheuse habitude de se livrer au braconnage pendant la nuit...

Je l'ai vu bien des fois venir se poster dans l'un des fourrés du périmètre de la forêt et y attendre le passage d'un gibier... Il est imprudent de rôder ainsi dans les ténèbres, à l'heure où d'autres braconniers... qui n'ont pas toujours leur sang-froid... ni la plénitude de leurs facultés, peuvent être abusés par des apparences trompeuses... prendre un chasseur pour... pour un chevreuil ou un sanglier...

— Mon fils a été tué ? ... Quelle horreur !

Chanteloup attendit que l'effet de ses révélations se fut un peu atténué chez cette malheureuse mère qui avait pâli effroyablement et qui tremblait comme le feuillage d'un peuplier sous un ouragan, puis il reprit :

— Il a été blessé très grièvement... Je l'ai pansé et l'ai laissé étendu, sur une couche de feuillage... près du gros chêne...

— Auquel il vous avait attaché?... car c'était lui, n'est-ce pas ? lui et Pintèche !... Je l'avais deviné aux réticences et aux allusions de l'ivrogne... Et c'est là qu'il a été frappé ?... Ah ! je me souviens d'une prédiction terrible...

— Hélas, oui, c'est là qu'il a été frappé parce que le souvenir d'une mauvaise action qu'il avait commise ne s'était pas effacé de son esprit et le ramenait là, invinciblement, aux heures mauvaises.

Cette action, je la lui avais pardonnée depuis longtemps.

Je savais qu'Etienne était un malheureux, un irresponsable, poussé par son mauvais destin et qui a beaucoup souffert de toutes les douleurs qu'il a créées... Mais il s'était engagé trop avant dans l'erreur, il ne pouvait plus rebrousser chemin ; ce n'était pas de sa faute.

— Monsieur Chanteloup, intervint Sylvain, si nous allions le chercher ?

— Je ne sais s'il aura assez de forces pour revenir jusqu'ici les chevrotines ont perforé l'intestin, il a perdu beaucoup de sang...

— Etienne est perdu ! Courons, allons vite auprès de lui, s'écria Mme Gerbaut. Je veux revoir mon enfant.

— Sylvain, Mme Noémie et Chanteloup, suivis de loin par les invités, atterrés et muets, partirent sans plus tarder, laissant, dans leur coin d'ombre où ils s'étaient serrés les uns contre les autres, quatre enfants terrorisés, dans l'angoisse, qui n'osaient plus se retourner, bien qu'ils sentissent la présence de leur mère derrière eux, et qui laissaient échapper de tout petits sanglots ou ces paroles aussi frémissantes qu'un bêlement de petit agneau perdu dans le noir : "J'ai peur... j'ai peur..."

Sur la table, derrière eux, des friandises et des fruits restaient intacts.

Le vin joyeux pétillait dans les verres et dans les bouteilles, les serviettes avaient été jetées en désordre, sur le dossier des chaises ou sur la nappe et rien n'était triste comme le spectacle de cette douleur tragique dans ce décor de fête familiale.

Etienne était en syncope quand sa mère et son frère arrivèrent près de lui. Son pâle visage amaigri avait la transparence de la cire.

Aux commissures de ses lèvres bleuies, on voyait un peu d'écume sanguinolente.

Près de lui, Pintèche sanglotait en s'arrachant les cheveux par grosses poignées, en poussant des hurlements de bête fauve, en prononçant toute sorte de propos incohérents :

— C'est moi qui l'ai tué... C'est moi qui l'ai tué... Je n'avais plus qu'un ami et je l'ai tué... Je croyais avoir affaire à un sanglier qui s'avançait, noir, dans les ténèbres de la nuit... Il ne devait pas bouger de son poste avant le jour ; pourquoi s'est-il déplacé ? Ah, pourquoi la fatalité a-t-elle voulu cela ? Il faut vraiment que je sois un être maudit. J'ai fait le malheur de ma mère, de ma femme, de mes enfants, de tous ceux qui m'ont aimé et j'ai tué mon ami... j'ai tué mon seul ami... Il n'y a plus que du vide autour de moi.

Pintèche, accroupi comme une bête fauve qui se tasse sur elle-même, dans un mouvement de frayeur, appliqua ses deux poings devant sa bouche comme pour arrêter le flot de ses paroles et de ses rugissements de douleur.

La vieille Noémie ne le regarda même pas, elle se pencha sur son fils, posa ses lèvres sur son front, sur sa main, et pleura longuement, à genoux près du blessé, pendant que Chanteloup et Sylvain confectionnaient un brancard de feuillage.

Elle répétait, en sanglottant, des paroles désordonnées, qui témoignaient de l'immensité de sa douleur :

— Mon enfant... Mon pauvre enfant, reviens à toi ; nous te guérirons... Il n'est pas juste, vois-tu, que les enfants partent avant leur mère... Reviens à toi... Rouvre tes yeux...

Elle frissonna à la pensée qu'elle pourrait retrouver, dans ses yeux, la lueur méchante et haineuse qu'elle y avait vue la veille et elle pleura silencieusement.

Etienne fut rapporté à la ferme, puis étendu sur un lit.

Quand il reprit ses sens, il aperçut Chanteloup qui lui prodiguait des soins, entouré de sa mère, de son frère, de Denise, d'amis apitoyés. Il promena autour de lui un regard triste, et il dit :

— Ne vous donnez pas tant de peine, allez, Chanteloup, j'ai mon compte...

Il eut un rire strident, sarcastique, puis il reprit :

— Vous me rendez le bien pour le mal juste à l'endroit où je vous avais malmené, frappé, attaché à un arbre... à l'heure précise où je commettais cette mauvaise action dix ans exactement auparavant...

(à suivre)

DORMEZ ET LEVEZ-VOUS REPOSE

Si vous ne dormez pas bien—si vous souffrez d'insomnie—attention au rein. S'il est mal en ordre, ne purge pas le sang des poisons et déchets—votresommeil peut aussi en souffrir. Au tout premier signe de mal de rein prenez en toute confiance les Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle le remède par excellence pour le rein. Elles sont faciles à prendre. Inoffensives. 114-F

Pilules Dodd pour le Rein

Le château Rushen, dans l'Ile de Man, a été construit en 1267. Il a souvent servi de prison.

Il n'est pas de tâche ardue dont avec courage on ne puisse venir à bout.

"BEMA"

LA VERITABLE MELASSE EXTRA FANCY DES BARBADES

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 301 QUEBEC, VENDREDI 20 DECEMBRE 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le gouvernement de M. Baldwin reste ferme sur ses positions

Malgré la tempête qu'il a essuyée à la Chambre le gouvernement anglais entend reprendre une politique étrangère fondée sur la Société des Nations et la sécurité collective—Sympathies à Hoare.

Londres, 20.— (Câble de la C. P.)— Raffermi par un vote de confiance du Parlement, le cabinet Baldwin entend reprendre une politique étrangère fondée sur la Société des Nations et la sécurité collective. Malgré la grosse majorité qu'il a obtenue à la Chambre il reste en butte à la mauvaise humeur d'une opinion politique soulevée et qui ne se retournera pas en un jour.

La question qui se pose dès maintenant est celle du remplacement de sir Samuel Hoare. On désigne, entre autres successeurs probables, M. Baldwin lui-même, sir Austen Chamberlain, ancien secrétaire d'Etat, et son demi-frère Neville, chancelier de l'Echiquier.

Les commentaires de la presse sont loin d'être généralement favorables au gouvernement, une opinion très répandue voulant que sir Samuel Hoare se soit mieux tiré du départ d'hier que le premier ministre. Le journal conservateur "Morning Post" s'exprime comme suit :

"Le gouvernement avait approuvé la politique de sir Samuel la semaine dernière et il aurait fait preuve de plus de virilité en soutenant son secrétaire d'Etat".

"Chacun reconnait que la démission d'hier est une interruption, mais non la fin, de la carrière de sir Samuel Hoare, dit le "Times". Le gouvernement a désarmé l'hostilité en revenant sur une décision prise à la hâte et en reconnaissant avec une franchise peu ordinaire la part prise par l'opinion publique dans le remembrement de la politique anglaise."

Neville Chamberlain, en terminant le débat hier pour le gouvernement, a exprimé l'espoir que sir Samuel pourrait avant longtemps reprendre le cours de sa carrière politique. Les ministériels ont applaudi. Il a ajouté que le gouvernement était prêt à assumer sa part d'action collective, s'il était assuré que tous les membres de la Ligue feraient la leur en aidant à sou-

(Suite à la page 10, 4e col.)

LES JAPONAIS PEU FAVORABLES A CE PROJET ANGLAIS

Les délégués du Japon à la conférence navale prétendent que ce plan disproportionne le tonnage japonais par rapport à celui des autres nations.

Londres, 20 (Câble de la CP) — La délégation japonaise à la conférence navale a dirigé hier un feu de questions contre l'Angleterre.

Ils ont fait comprendre bien clairement qu'ils n'aimaient guère le projet anglais, mais sans le repousser toutefois.

En vertu de ce projet chaque puissance ferait connaitre son programme de construction navale pour une période de six ans environ. Or les Japonais, a déclaré l'amiral Nagano, voient là un moyen de continuer le système qui disproportionne le tonnage japonais par rapport au tonnage anglais ou américain.

Les questions qu'il a posées se réduisaient toutes à celle-ci :

Comment les puissances pourraient-elles estimer les exigences minima de leur sécurité navale pour asseoir là-dessus un programme de constructions.

Questions et objections japonaises furent interprétées comme une réaffirmation des prétentions nippones à la parité navale.

Quant aux délégations française et italienne, une prévision de six années à l'avance leur parait beaucoup trop longue. Deux années suffiraient à leur gré.

NOEL ET LE CARDINAL

La messe de minuit, à la basilique Notre-Dame, sera célébrée cette année par Son Eminence le Cardinal Villeneuve qui chantera aussi la messe de l'Aurore et les vêpres de Noël. Les élèves du grand séminaire seront présents au choeur et, après les deux messes, Son Eminence ira prendre un réveillon au réfectoire du grand séminaire avec les prêtres et les séminaristes. De son côté, Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire du Cardinal, ira célébrer la messe de minuit et la messe du Jour à l'Ange-Gardien.

L.-Ph. Lefrançois est acquitté à l'enquête

Le plaignant, Dr Félix Roy retire la plainte qu'il a portée contre le prévenu et le juge L. Roy déclare que l'accusé n'a pas à subir son procès — Fin de l'enquête.

C'est par un acquittement que s'est close hier, la preuve de la poursuite à l'enquête préliminaire commune de Napoléon Boucher, Louis-Philippe Lefrançois, Eudore Parent, Wilbrod Lachance et Arthur Latouche, accusés d'assaut à la suite de la bagarre de l'Ange Gardien, le 8 décembre dernier.

Dès l'ouverture de la séance, hier après-midi, Me Mark Drouin a déclaré au juge Laetare Roy, en Cour des Sessions de la Paix, qu'au nom du Dr Félix Roy et à la suite des témoignages que l'on sait, il désirait retirer la plainte contre Lefrançois. Il exprima l'avis que cet accusé méritait d'être élargi sans retard.

Pour la défense, Me Pierre de Varennes déclara : "Il y a des procédures criminelles et des procédures civiles. Pour cette raison, nous demandons un jugement malgré la déclaration de mon confrère".

Le juge répondit : "Je n'ai pas à rendre jugement à l'enquête, mais à déclarer si l'accusé doit subir un procès aux Assises. Je suis bien d'opinion qu'il ne le doit pas. Il s'agit d'une bagarre dont on connait quelques chapitres. Si on me demandait mon impression, je dirais, et j'ouvre ici une parenthèse, car je sors de mon rôle, je dirais que le plaignant, le Dr Félix Roy, que je connais comme un honnête homme, a dû faire enquête et a sans doute agi de bonne foi. Mais il est clair qu'il n'y a rien contre Lefrançois. En conséquence, je déclare qu'il est élargi, libre, et que ses "cautions" sont également libérés".

Et ces déclarations ont brusquement mis fin à l'enquête.

La défense doit présenter sa preuve lundi pour compléter l'enquête de Roméo Parent. On procèdera ensuite à la preuve en faveur des autres accusés : Eudore Parent, Boucher, Lachance et Latouche.

Après l'abbé Valmore Lavergne, on a entendu hier, pour la poursuite, M. Emile Rochefort, de l'Ange Gardien. Il est allé à l'assemblée avec son beau-

(Suite à la page 10, 3e col.)

ANNIVERSAIRE

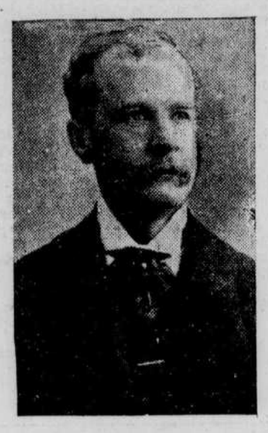

Sir CHARLES FITZPATRICK, ancien lieutenant-gouverneur de la province, fêtait hier, le 82e anniversaire de sa naissance.

EXPLICATIONS DU COLONEL C.-A. CHAUVEAU

Le vice-président de la Commission de la Radio relève une dépêche du "Devoir" touchant la censure imposée par Radio-Etat — Les règlements.

Montréal, 20 — Dans une dépêche publiée mardi, le **Devoir** avait accusé Radio-Etat d'avoir obéi à une influence politique en imposant la censure des discours électoraux. Le vice-président de la régie, le colonel Chauveau, a donc adressé à ce journal une mise au point où l'on relève les lignes suivantes:

"Il est vrai, comme il est dit dans la dépêche que le gouvernement fédéral, n'est pas intervenu dans les décisions de la Commission. C'est un corps indépendant soumis seulement aux statuts qui l'ont créé. Je ne voudrais pas commettre d'indiscrétion; mais je pourrais ajouter qu'une des têtes dirigeantes de l'Union Nationale m'a dit qu'il était heureux de la censure telle qu'elle était appliquée par la Commission. Cela, m'a-t-il dit, prévient des excès de langage de nos partisans trop enthousiasmés et qui seraient de nature à nous aliéner la sympathie que nous avons de la part de tous les éléments sérieux de la province de Québec qui désident la réforme dans l'ordre et savent distinguer entre la licence et la liberté de parole".

Voici d'ailleurs, pour compléter les déclarations de M. Charlesworth, parues hier dans nos pages, le texte de

(Suite à la page 8, 1ère col.)

ACCUSE DE TENTATIVE DE MEURTRE

Trois-Rivières, 20 (D.N.C.) — Nick de Valta, un Italien de Shawinigan-Falls, devra subir son procès aux Assises d'octobre 1936, sur une accusation de tentative de meurtre.

Selon la plainte, on prétend qu'il aurait voulu expédier de vie à trépas Rodias Collins, d'Almaville.

D'après les témoignages, ce dernier aurait découvert De Valta dans sa propre maison, dans la soirée du 10 décembre dernier. Collins revenait de Trois-Rivières conduire Mme de Valta. Il tenta en vain de se faire ouvrir la porte de son domicile. Il revint plus tard avec deux compagnons et tous trois parvinrent à entrer par en arrière.

Alors Collins somma de Valta de quitter les lieux, mais pour toute réponse aurait reçu un coup de poignard qui lui coupa l'aile du nez. Dans la lutte qui suivit, il reçut deux autres coups. Le capitaine Loranger, de Shawinigan-Falls, expliqua qu'il avait, plus tard, opéré l'arrestation de de Valta dans la maison de Collins.

M. Napoléon Martineau, beau-père de l'accusé, raconta qu'au souper son gendre arriva chez lui en disant: "Je vais tuer Collins, il va mourir ce soir." Puis, selon le témoin De Valta se mit en frais d'aiguiser un couteau.

Un autre témoin, Armand Carignan, de Shawinigan-Falls, jura qu'il y a environ un mois, De Valta lui montra un poignard en disant que s'il venait à rencontrer Collins et sa femme, il les tuerait tous deux.

Après l'enquête, l'accusé déclara n'avoir rien à dire, et le magistrat Lacourcière le condamna à subir son procès aux Assises.

SECOUSSES SISMIQUES

Temiscamingue, 20 (PC) — Des sismologues d'Ottawa ont constaté que de légères secousses sismiques se faisaient encore sentir dans le district du Témiscamingue là où le choc du premier novembre dernier a été le plus fortement ressenti. Dimanche dernier, deux secousses bien distinctes ont été ressenties. La première secousse a été enregistrée à 5 h. 15 a.m. et la seconde, plus forte que la précédente, exactement une demi-heure plus tard. On a dit que la deuxième secousse laissait l'inpression d'un coup de foudre au milieu d'un orage.

Ces secousses n'ont cependant causé aucun dommage.

A L'HOPITAL DU S. SACREMENT

Pour la première fois dans l'histoire de l'Hôpital St-Sacrement, les gardes-malades de cette institution ont reçu, hier soir, la visite du Primat de l'Eglise canadienne. Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve a donné à toutes de précieux conseils concernant leur profession et a raconté aux infirmières son voyage en Europe, s'attachant particulièrement à décrire le pays de ses ancêtres, l'Ile du Ré, et l'audience accordée par le Saint-Père.

Son Eminence a accordé aux gardes-malades un congé qui a été accueilli avec une joie d'autant plus grande que c'est la première fois que pareille faveur est accordée à tout le personnel. Profitant de sa visite aux infirmières, Son Eminence a rendu visite à quelques prêtres qui se trouvent présentement à l'Hôpital ainsi qu'aux Religieuses qui dirigent l'institution.

La politique et le clergé catholique

La Semaine Religieuse, organe officiel de l'Archevêché de Québec, publie cette semaine le communiqué suivant de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve :

Décrets du Premier Concile Plénier de Québec, Titre V, Chapitre III

(Traduction)

La Semaine Religieuse de Québec publie aujourd'hui le communiqué suivant de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

229.—**Obéissance due aux pontifes romains et aux évêques.** — Autant il est nécessaire de protéger la foi et de faire servir au bien tous les moyens légitimes que peut fournir la condition présente des sociétés, autant faut-il aussi éviter que la religion ne subisse d'inconvénients graves, en traitant d'une façon inconsidérée des choses politiques. Conséquemment, tous les clercs obéiront en cette matière aux prescriptions des Pontifes Romains, soit dans leurs encycliques à tout l'univers soit dans leurs lettres aux diverses nations, et aussi aux avertissements de leurs propres Evêques.

230.—**Ne point confondre la religion avec les factions politiques.** — Il serait très mal de confondre la religion avec les factions politiques. "Il n'est pas douteux que dans la sphère de la politique, il puisse y avoir matière à des luttes légitimes et que toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on puisse combattre pour introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général, mais vouloir engager l'Eglise dans ces querelles de partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher aisément de ses adversaires c'est abuser indiscrètement de la religion (1)."

231.—**Ne point séparer cependant le bien politique de la religion.** — La juridiction du pouvoir sacré et celle du pouvoir civil s'exercent sur les mêmes sujets : d'où il arrive qu'une même chose relève, en certains cas particuliers, du jugement et de l'autorité de l'un et de l'autre pouvoir, quoique d'une façon différente. Ce qui peut faire que des lois portées par le pouvoir civil créent de grandes difficultés à l'Eglise et aux bonnes moeurs. L'Eglise ne peut donc pas se désintéresser de l'ordre politique, "Quiconque veut juger équitablement voit bien que le Souverain Pontife, investi par Dieu du magistère suprême, n'a pas le droit d'arracher les affaires politiques du domaine de la foi et des moeurs." (2)

Certes, "l'Eglise ne saurait être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les Etats, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empiéteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Eglise a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuieraient à la religion et de faire de continuels efforts pour pénétrer de la vertu de l'Evangile les lois et les institutions des peuples. Et comme le sort des Etats dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement..., on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes mal disposés envers la religion." (3)

232.—**Intervention du clergé dans les choses politico - religieuses.** — a) Si donc des questions surgissent qui, bien qu'elles soient appelées politiques, touchent cependant à la foi ou aux moeurs ou encore aux droits de l'Eglise, il n'y a aucun doute que les prêtres ont la liberté et aussi en certains cas l'obligation stricte de s'en occuper même publiquement. Et ils peuvent en traiter non seulement avec les magistrats déjà élus, mais il faut qu'ils avertissent le peuple même dans les élections en cours, de crainte que par un suffrage non averti le peuple n'élève au pouvoir des hommes d'une doctrine ou d'un caractère non approuvables et qu'il ne leur fournisse ainsi des armes dangereuses pour la société. Et les électeurs sont absolument obligés de suivre alors les avertissements de leurs pasteurs.

b) Mais il n'appartient pas aux prêtres eux-mêmes de juger quelles sont les circonstances particulières qui puissent parfois persuader le clergé d'intervenir de la façon susdite ; cela appartient au Saint-Siège ou à son Délégué ainsi qu'aux Evêques du lieu, car c'est à eux que revient le droit et qu'incombe le devoir de promouvoir le bien de la religion, par les moyens les plus aptes, et de condamner, s'il y a lieu, toute faction adverse à ce bien.

c) Les prêtres doivent se conformer aux instructions de leurs Ordinaires leurs paroles et leur conduite, "obéissant volontiers à la discipline imposée par ceux que l'**Esprit Saint a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu**, et respectant leur autorité ; qu'ils n'entreprennent rien contre la volonté des Evêques, qu'il faut suivre comme des chefs quand on combat pour la religion. (4).

d) Il est à souhaiter qu'une direction uniforme, en toute matière, mais surtout dans les choses politico-religieuses, soit donnée par les Evêques : autrement des dissensions ou des semblants de dissensions pourraient affaiblir les prescriptions ecclésiastiques : c'est d'ailleurs un exemple très désirable et très utile de concorde à donner aux laïques.

233.—**Que les Clercs s'abstiennent des choses purement politiques.**—Un clerc s'abstiendra prudemment des questions qui concernent les choses purement politiques ou séculières, et au sujet desquelles dans les cadres de la doctrine et de la loi chrétiennes, variables sont les jugements des hommes. Qu'il ne se mêle pas non plus aux factions civiles, afin de ne point rendre son ministère suspect, et que la Religion qui doit se tenir bien au-dessus des choses humaines, et unir les esprits de tous les citoyens par le lien d'une charité et d'une bienveillance mutuelle, n'ait point l'air de manquer à son devoir. Voilà pourquoi les prêtres auront grand soin de s'abstenir de traiter ou d'agiter publiquement ces questions, soit hors de l'église, soit surtout dans l'église elle-même, (5).

Que si les prêtres ont droit de voter en des élections politiques ou administratives, ils pourront en user mais en toute prudence et sans ostentation. Ainsi, qu'ils le fassent du moment où les électeurs se présentent le moins nombreux, afin surtout de ne pas exciter les esprits. Au reste, même en ceci tous les clercs suivront les conseils de l'Evêque.

234.—**Qu'on instruise le peuple de ses devoirs.** — Ce qui précède néanmoins ne doit pas être interprété comme s'il fallait garder un silence absolu au sujet de la très grave obligation qu'ont les citoyens, même dans les choses publiques, de suivre les dictées de leur conscience, et de consacrer leurs forces dans un commun effort à procurer le bien de la religion et de la patrie.

Mais une fois faite cette déclaration, que le prêtre ne favorise pas plus un parti que l'autre, à moins que l'un d'eux s'opposant à la religion, il soit opportun pour le clergé, comme on l'a dit, d'intervenir.

Les curés et les confesseurs, en temps propice et selon la pensée de l'Ordinaire, instruiront avec diligence le peuple de leurs devoirs d'électeurs et des fautes à éviter dans les élections.

(1) Léon XIII, Encycl. **Sapientioe Christianoe**, 10 janv. 1890. Traduction de l'édition de la **Bonne Presse**.

(2) Pie X, Allocution consistoriale, 9 nov. 1903, Traduction de la **Bonne Presse**.

(3) Encyclique **Sapientiae chistianoe**. Traduction de la **Bonne Presse**.

(4) Léon XIII, Encycl. **Nobilissima Gallorum gens**, 8 février 1884.

(5) Voir Concile de l'Amérique Latine, n. 655.

Une nouvelle délégation demande la construction de l'incinérateur

M. LAPOINTE AUX BERMUDES

Ottawa, 20. (D. N. C.) — Laissant les travaux absorbants qui ont été son lot depuis l'élection fédérale et la formation du cabinet, l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a quitté Ottawa hier après-midi pour se rendre à Montréal et dans la métropole américaine. Après avoir passé quelque temps à New-York, l'honorable M. Lapointe s'embarquera pour les Bermudes où il se reposera jusqu'au 2 janvier alors qu'il reviendra dans la capitale canadienne pour continuer son travail et préparer la session qui s'ouvrira un peu plus tard.

Des représentants de la population du bas de la ville réclament des autorités la construction immédiate de l'incinérateur sur le terrain du C. P. R.

Des délégués des syndicats catholiques, des présidents et des secrétaires de ligues de citoyens et des contribuables importants de toutes les parties de Limoilou sont allés au comité administratif hier après-midi pour demander au maire et aux échevins de construire tout de suite l'incinérateur et tous se sont prononcés en faveur du terrain du Pacifique Canadien, en tenant compte de l'opinion de l'ingénieur de la ville, M. Edouard Hamel, et des intérêts de la ville de Québec dans l'avenir.

On remarquait parmi les délégués M. P.-C. Falardeau, M. Gérard Picard et M. Maurice Turgeon, représentants des syndicats catholiques de Québec, M. Delphis Verdon, président de la Ligue des citoyens de St-François d'Assise, M. Turgeon, président de la ligue des citoyens de Stadacona, M. J.-A. Dufresne, secrétaire de la ligue des citoyens de Stadacona, qui a présenté une résolution de sa ligue approuvant le terrain du Pacifique Canadien comme site de l'incinérateur, M. J.-A. Roy, M. Georges Paquet, et un grand nombre d'autres.

Les délégués du quartier de Limoilou ont été emphatiques au sujet de l'urgence de construire l'incinérateur tout de suite pour qu'il soit en opération à l'été et ils ont même menacé les échevins de bloquer le passage des voitures si l'on veut encore imposer au quartier représenté par MM. Ferland et Moreau la procession des voitures remplies de vidanges venant de toutes les parties de la ville. Les délégués des syndicats catholiques, comprenant 10,000 membres veulent que les travaux commencent tout de suite pour donner de l'ouvrage aux ouvriers qui en ont plus besoin en hiver qu'en été et si les syndicats sont en faveur du terrain du Pacifique c'est parce que l'ingénieur de la ville le recommande, à cause de sa situation géographique au centre de la ville.

Les délégués furent présentes au maire et aux échevins par M. Albéric Noreau et le premier orateur à pré-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

St-Raymond fête ses jeunes cultivateurs

L'hon. A. Godbout, l'hon. L. Cannon et M. B. Dussault, assistent à la remise des prix et médailles aux cultivateurs de St-Raymond qui ont été primés à l'exposition de Toronto.

Saint-Raymond, 20.—(Spéciale au "Soleil")—Les cultivateurs de cette paroisse se sont réunis hier soir sous la présidence de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, pour fêter la remise des prix gagnés par les jeunes cultivateurs de la paroisse à l'exposition de Toronto. La fête eut lieu en la salle du collège de St-Raymond; elle avait été préparée par la section agricole du cercle St-Emilien de l'A.C.J.C., dont l'abbé Léonidas Lachance est le directeur. Trois membres du Cercle ont obtenu des prix à l'exposition de Toronto, pour des pommes de terre variété "Montagne verte" Les lauréats sont MM. Emilien Drolet, fils de M. Mendoza Drolet, Joseph Drolet, fils de M. Michel Drolet et Lucien Paradis, fils de M. Joseph Paradis, Ils s'étaient classés respectivement premier, deuxième et quatrième. M. Alfred Cantin, qui gagna le premier prix du Dominion pour son exhibit de pommes de terre, section des adultes, MM. Emilien Duplain et Marcel Duplain, qui étaient juges au concours d'expertise sur la culture des pommes de terre, étaient aussi présents.

L'abbé Emilien Fichette, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à l'honorable M. Godbout et aux autres invités d'honneur et il présenta l'abbé Lachance, directeur du Cercle . Celuici fit part du travail accompli par les jeunes du Cercle St-Emilien, qui attachent une grande importance à leurs études agricoles. Et il remercia les autorités de leur avoir donné un aussi beau témoignage.

En plus de l'honorable M. Godbout on voyait l'honorable Lucien Cannon et M. Bona Dussault, les deux députés du comté; M. Johnny Linteau, maire de Saint-Raymond; M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture; M. Jean-Charles Magnan, directeur des cercles de jeunes agriculteurs; M. Adrien Desautels, inspecteur des cercles; M. A.-E.

(Suite à la page 4, 6e col.)

EMOUVANTE CEREMONIE A L'ELYSEE

Paris, 20. (C. P.-Havas) — Une consécration solennelle : telle fut la cérémonie de jeudi au cours de laquelle M. Albert Lebrun, président de la République remit à Mgr Maglione, nonce apostolique à Paris, la barrette cardinalice.

Consécration épiscopale d'abord, car comme M. Lebrun devait le dire quelques instants plus tard au nouveau prélat, jamais premier magistrat de l'état français n'eut une plus grande joie à user de la prérogative traditionnelle des souverains qui — par une heureuse survivance — demeure comme l'unique témoignage du régime concordataire; mais aussi consécration d'une oeuvre politique, comme nous le répétait un collaborateur immédiat de Mgr Maglione à l'issue de la cérémonie. Les rapports entre le Vatican étaient bons lorsque le Nonce prit son poste; un mois après, ils étaient excellents, cinq ans après il étaient intimes. C'est de cette intimité que le cérémonial qui se déroula jeudi au Palais de l'Elysée apporta en quelque sorte un témoignage symbolique. Malgré une neige drue et fine, la foule, dès onze heures du matin, se rassemblait devant la demeure présidentielle. On remarquait un bataillon de la garde républicaine en grande tenue, et plumet rouge, rangé dans la cour d'honneur et présentant les armes. Coup sur coup, quatre voitures ministérielles arrivèrent. On pouvait reconnaitre Léon Bérard, garde des Sceaux, membre de l'Académie Française, Vice-Président du Conseil des Ministres, qui remplaçait Pierre Laval, président du conseil, comte du Pape, retenu à Genève par les travaux du conseil de la Société des Nations. A midi juste une fanfare retentit. La première auto pénétra lentement dans la cour du Palais

(Suite à la page 13, 3e col.)

DENOUEMENT FATAL

Une enquête a lieu aujourd'hui pour établir clairement la cause de la mort de Joseph Perron, fils de M. Joseph Perron, 45 rue du Roi, décédé après quelques jours de maladie à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il y a deux mois, le jeune homme avait été blessé dans un chantier de l'International Paper à Amos et il avait été transporté à Québec. Il prit du mieux mais il retomba subitement malade il y a huit jours et mourut hier à l'âge de 25 ans. Une autopsie sera pratiquée avant l'enquête.

UN TIRAGE

Le R. P. QUELO, curé de St-Coeur de Marie, a présidé hier le tirage des numéros gagnants du concours de la Caisse d'Economie de Québec.

VISITE DES LOGEMENTS QUEBECOIS

La nouvelle loi qui fixe au 1er avril la visite des logements ne s'applique que dans l'île de Montréal — L'ancienne loi en vigueur à Québec.

A cette époque de l'année, propriétaires et locataires s'intéressent à la question des logements et depuis quelques jours plusieurs nous ont demandé s'il y avait des changements dans la loi au sujet de la visite des logements.

On sait que la Législature a déjà adopté un amendement au code civil à ce sujet. Des personnes croient que cet amendement stipule que la visite ne peut se faire seulement qu'au mois d'avril, d'autres prétendent que la coutume établie fait encore force de loi et que les gens désireux de changer de logis peuvent visiter les maisons à partir du mois de janvier.

Un représentant du "Soleil" a interrogé à ce sujet un avocat, membre de la Législature, et il est heureux de donner à ses lecteurs les renseignements désirés.

A la session de 1934, la Législature adoptait un amendement au code civil par lequel elle déclarait que, dans toute la province, la visite des logements devait se faire seulement à partir du mois d'avril à moins que des clauses dans les baux existants en stipulent autrement.

En 1935, à la suite de représentations qui lui furent faites, la Législature décida d'amender la loi adoptée à la session précédente. Elle décida alors que seulement dans l'île de Montréal s'appliquera la clause de la visite au mois d'avril. Dans toutes les autres parties de la province la loi demeure telle qu'elle était en 1934, c'est-à-dire que la visite des logements peut être faite à partir du mois de janvier et que les logis peuvent être loués dès cette date.

FIN DRAMATIQUE DE LA CARRIERE DU VIEUX GOMEZ

Le vieux président du Vénézuéla avait vu bien des effusions de sang au cours de sa carrière et sur son lit de mort, il voit un assassin blesser son fils.

Port d'Espagne-Trinidad, 20. (P. C. cable) — La carrière dramatique du vieux président Juan Vincente Gomez, du Vénézuéla, si souvent marquée par des effusions de sang, s'est terminée par un attentat et un meurtre à la suite du refus du vieux président d'épouser la mère des six derniers de ses 80 enfants.

Un voyageur arrivé ici hier, deux jours après la mort de Gomez, qui fut pendant vingt sept ans président, a raconté comment un homme a été tué parce que le dictateur n'a pas voulu légitimer les derniers de ses nombreux enfants. Trois jours avant sa mort, le président du Vénézuéla accepta d'épouser la dernière des femmes qui vivait sous son toit et qui avait donné le jour à six fils demeurant encore avec elle au palais présidentiel. Ce mariage aurait légitimé les six fils et leur aurait donné

(Suite à la page 6, 3e col.)

Compilation du vote enregistré le 25 nov.

CARRERI A MONTREAL

Montréal, 20.— (D.N.C.)— Joseph Carreri, le dernier de ceux qui participèrent au hold-up de la Banque d'Hochelaga que la police locale recherchait depuis le 1er avril 1924, arrivera enfin à Montréal aujourd'hui.

Après avoir été retardé pendant trois jours par suite de la mauvaise température, Carreri et les deux détectives provinciaux qui sont chargés de la ramener ici, sont finalement arrivés à San-Francisco, hier soir, pour repartir ce matin à destination de Montréal.

Dès son arrivée ici Carreri sera remis entre les mains des détectives municipaux qui détiennent un mandat contre lui pour le meurtre d'Henri Cleroux, messager de la banque d'Hochelaga tué au cours du hold-up du tunnel de la rue Ontario en 1924.

HEUREUX RESULTATS

M. Art. Lemieux, chef des officiers de la circulation au ministère de la Voirie, nous communique, à la suite de M. Bolduc, sous-chef, que la campagne entreprise récemment pour obtenir une meilleure observance des règlements de la circulation à Québec, produit d'heureux résultats. M. Lagueux affirme que les automobilistes se rendent mieux compte de la nécessité d'observer les règlements afin d'éviter des accidents.

La "Presse Canadienne" communique à ses journaux affiliés des chiffres intéressants touchant le vote donné dans la province aux dernières élections.

La "Presse Canadienne" communique ce matin à ses journaux abonnés une compilation du vote enregistré lors de l'élection du 25 novembre à la suite de laquelle le gouvernement libéral, qui dirige la province depuis 1897, a été conservé au pouvoir par une majorité de six voix. On se rend compte, en analysant cette compilation, que les électeurs ont donné le plus gros vote jamais enregistré dans Québec.

L'agence dit que le vote total a été de 536,325 voix, soit plus de 11 p. cent de plus que le total de 489,695 votes, donné en 1931, qui était lui-même un record sans précédent. Il reste toutefois un poll à venir du comté de Gatineau, mais cela n'aura pas une grosse influence sur le résultat final. On sait que seuls les hommes ont voté dans l'élection du 25 novembre puisque le suffrage féminin n'existe pas dans Québec.

A la suite du vote, les ministériels, qui détenaient 78 des 90 sièges, à la veille du scrutin, en détiennent maintenant 48, ce chiffre comprenant un

(Suite à la page 10, 1ère col.)

BORAH CANDIDAT

Washington, 20.— (A.P.)— Le sénateur Borah, de l'Idaho, est plus prêt qu'il ne l'a encore été de prêtendre ouvertement à la candidature républicaine lors de la prochaine élection présidentielle. Deux républicains du Wisconsin, l'un sénateur et l'autre ancien sénateur dans cet Etat, sont sortis hier soir d'une conférence avec lui, disant qu'il approuvait l'idée de faire élire, dans le Wisconsin une délégation qui proposerait sa candidature à la convention républicaine nationale de l'an prochain. Questionné par des reporters à ce sujet, le sénateur a confirmé le rapport des deux républicains.

AU BAGNE

Montréal, 20 (P.C.) — Des sentences variant de 7 à 25 ans ont été imposées hier par le juge Desmarais à quatre bandits qui avaient admis avoir participé à une série de vols à main armée dans des pharmacies à Montréal.

Ernest Saumure a été condamné à vingt-cinq années de détention au pénitencier. Paul Sicotte et Jean Charpentier ont été condamnés à quinze ans chacun, et Lucien Bilodeau à sept années de détention.

En rendant la sentence, le juge Desmarais a déclaré qu'il ne fallait pas tolérer les bandits en cette province.

LA COLONISATION

Une assemblée des représentants de district du ministère de la Colonisation, qui ont charge des inspecteurs chargés de distribuer les fonds de secours aux colons nécessiteux, s'est ouverte aujourd'hui au Parlement, sous la présidence de M. L.-A. Richard, sous-ministre du département, et durera une couple de jours. La réunion a pour but de faire une revue du travail accompli pendant l'année et d'arrêter un plan de travail pour les mois à venir.

Parmi les surintendants de district qui prendront part à cette conférence, il y a M. Joseph Beaudry, d'Amos, officier du ministère dans l'est de l'Abitibi, M. Louis Simard, de la Sarre, officier pour l'ouest de ce comté ; M. G.-E. Bouchard, de Rouyn, officier pour le Témiscamingue ; M. Nérée Lévesque, de Chicoutimi, officier pour le lac Saint-Jean, M. G.-H. Ryland, officier pour la Gaspésie ; M. Roméo Chabot, officier pour la Beauce, les officiers de ministère dans les régions de Rimouski et de Montréal et les officiers du ministère dans les bureaux de Québec.

L'Opposition se calme enfin dans Terrebonne

Un journal de Montréal fait remarquer que les oppositionnistes changent peu à peu d'attitude à l'égard du comté de Terrebonne — Ils semblent admettre la victoire de M. David.

Terrebonne, 20. — La Gazette publie aujourd'hui qu'on a constaté hier une diminution soudaine de l'intérêt des oppositionnistes dans la bataille électorale qui dure depuis l'élection provinciale dans le comté de Terrebonne. De l'avis des gens au courant du sentiment populaire dans le comté de l'honorable Athanase David, il y a un changement considérable d'attitude de la part de plusieurs électeurs et les oppositionnistes commencent à se rendre compte que les tactiques employées pour tenir le secrétaire provincial loin du Parlement ne rencontrent plus l'approbation unanime de leurs partisans.

Un grand nombre d'électeurs font observer que le seul résultat que peut obtenir Mtre Edouard Masson, représentant de l'Union Nationale dans la contestation de Terrebonne, sera la défranchisation des électeurs du comté et que cela pourrait indisposer un grand nombre de partisans de l'Union Nationale qui tiennent à être

(Suite à la page 4, 7e col.)

LES JEUNE-CANADA

Montréal, 20, (P. C.). — Les Jeune-Canada, réunis au Monument National hier soir, ont prêché le réveil national et l'abandon une fois pour toute de cette idée que les Anglo-Saxons nous sont supérieurs. Bernard Hogue donna comme but à ses auditeurs de faire de Montréal une métropole véritablement canadienne-française qui règnerait sur l'industrie et le commerce. M. Thuribe Belzile, président de l'Association, qualifia les résultats obtenus aux dernières élections par l'ALN de victoire des principes de restauration sociale.

L'IMMIGRATION

Ottawa, 20, (P. C.). — On est porté à croire que la création d'un Bureau impérial d'immigration annoncée au parlement anglais mercredi dernier n'augmentera pas l'immigration au Canada. Tout indique que la situation qui n'a pas changé depuis quatre ou cinq ans restera la même tant que le chômage ne sera pas complètement disparu. On est d'avis dans la Capitale qu'il serait inutile d'attirer au pays des milliers de personnes lorsque l'ouvrage manque même à celles demeurant ici.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 20 DECEMBRE 1935

La logique du pacifisme

M. Frank Kellogg, dont le nom reste attaché au pacte par lequel plus de soixante nations renoncent à toute agression militaire pour le redressement de leurs griefs internationaux, exprime son avis sur la guerre italo-éthiopienne et sur les sanctions économiques annoncées par la Ligue des Nations. Premièrement, il dénonce la violation du territoire éthiopien par l'armée italienne *"que le monde entier doit condamner"*. Deuxièmement, il ne croit pas à la valeur pratique des restrictions que l'on veut imposer à l'Italie et il recommande aux Etats-Unis de ne pas participer à cette forme de représailles. Et il conclut, troisièmement, que seules des sanctions morales peuvent être appliquées avec succès aux peuples qui se laissent emporter par leur tempérament belliqueux. Un prix Nobel a naguère été décerné à M. Frank Kellogg pour les services qu'il a rendus à la cause de la paix. A son scepticisme défaitiste nous préférons le pacifisme agissant de M. Henry Ford, qui refuse de vendre ses tracteurs au gouvernement responsable du conflit africain.

La leçon d'une expérience

M. Hepburn a rouvert des négociations avec deux des quatre compagnies dont les anciens contrats avaient été répudiés par le gouvernement ontarien. Cela ne veut pas dire qu'il soit prêt à traiter avec les autres, mais il est probable qu'elles aient bientôt la même compensation partielle. On notera que le prix offert par force reste le même. Ce n'était donc pas à cause d'un profit excessif, comme on l'a prétendu, que les anciens contrats ont été rompus. Et si le prix n'était pas trop cher, il s'ensuit logiquement que l'unique grief pouvait être que les provisions de l'Hydro dépassaient de beaucoup ses besoins prochains. Cependant, à l'époque où ces transactions s'opéraient, les directeurs de la commission ontarienne pouvaient croire que la demande industrielle justifierait leurs prévisions. Cette expérience aura été coûteuse pour la province de Québec. La leçon principale qui s'en dégage c'est que le harnachement futur des chutes doive être réglé sur les perspectives industrielles du Canada français. Des forces électriques générées chez nous, il n'y en a pas plus des deux tiers qui soient actuellement utilisées par le marché provincial. A cause de l'accident imprévu qui s'est produit, il faudra probablement chercher à revendre ailleurs, au moins pour un laps de temps indéterminé, l'excédent de la production hydro-électrique. Il appartient à nos gouvernants et à nos législateurs d'en juger. Plutôt que d'imposer une perte sensible à des épargnistes qui ont mis leur argent dans ces entreprises, il est probablement sage de faire une exemption à la règle établie de ne permettre pas l'exportation de la force motrice aux Etats-Unis. En pareil cas, on tiendra compte aussi de ce qui peut servir le crédit du Québec à l'étranger.

Complications anglaises

Pour sir Samuel Hoare, le désaveu discret de M. Baldwin était une mise en demeure de quitter le cabinet. Pour M. Baldwin, la démission de sir Samuel est le seul moyen d'apaiser l'opinion anglaise, évidemment montée par la politique de concessions du *Foreign Office*. Dès 1906, l'Italie désirait le contrôle du territoire éthiopien qui s'étend entre les Somalis et la Somalie britannique. Londres a-t-il jugé que Mussolini, adouci par une expédition africaine moins que brillante et quelques défaites assez lourdes aux mains des troupes indigènes, jetterait son vieux rêve d'expansion aux orties et accepterait un corridor entre l'Erythrée et la Somalie ? Nous l'avouons : les offres de sir Samuel, tout en constituant une volte-face diplomatique, nous ont paru bel et bien dictées par le gouvernement anglais lui-même. Comment imaginer qu'un diplomate de l'expérience de sir Samuel eût pris sur lui d'offrir les trois-quarts de l'Ethiopie aux Italiens sans consulter au préalable ses collègues du cabinet ? L'Angleterre a torpillé la Société des Nations par opportunisme. Son plan ayant échoué, elle s'est reprise en désavouant son porte-parole. Son histoire politique abonde en revirement de cette nature. Nous avons donc aujourd'hui le spectacle de deux pays soi-disant liés par une amitié solide et un commun désir de paix dont l'un, la France, est tout simplement désapprouvé par l'autre, l'Angleterre. Car M. Baldwin ne saurait renier la politique de son ministre sans renier du même coup la politique de M. Laval. Il est assez facile de prévoir que l'attitude du gouvernement anglais, en plaçant la France dans une posture ridicule, envenimera l'affaire italo-éthiopienne. Nous voudrions bien voir la Société des Nations se tirer toute seule de ce mauvais pas. Si comme M. Baldwin l'admet aujourd'hui, le péril d'une guerre anglo-italienne est plus grave que jamais, la tragédie de Genève a déjà trop durée.

Contre la pendaison

Une polémique se poursuit actuellement dans la presse anglo-canadienne sur le thème connu de la peine capitale. Une femme est condamnée à *être pendue par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive*, formule ancienne dont le sens paraît plus horrible à une génération dont les nerfs sont moins fermes. Il fallait s'attendre à ce que cette pénible occurrence donnât lieu à la reprise d'un débat intermittent mais séculaire. Parmi les adversaires déclarés de la peine de mort, nous constatons qu'il y en a qui objectent surtout à la pendaison. Ils estiment qu'on devrait recourir à un mode d'exécution moins barbare. C'est donc qu'ils réalisent que la peine capitale remplit son objet exemplaire, et qu'ils redoutent qu'une sévérité moins grande à l'égard des meurtriers aggraverait les audâces du banditisme moderne. Certes ces coeurs sensibles doivent être pris d'indignation lorsqu'ils entendent parler de guillotine, de garrot, ou même de bûcher. Par contre, ils estiment que la chaise électrique dispose efficacement des condamnés à mort, et d'une manière moins cruelle. A notre humble avis, ce qu'il y a de plus angoissant pour l'homicide qui attend son châtiment, c'est cette pensée qu'il n'en a plus que pour quelques jours à vivre. En Angleterre, où la pendaison reste le mode d'exécution des meurtriers de droit commun, on limite ce supplice de la suspension avant la pendaison. Souvent le condamné est pendu moins de trois semaines après sa sentence. Il ne semble pas que la justice souffre de cette célérité dans le châtiment. S'il y a lieu d'en appeler d'un procès ou de préparer un recours en grâce, les amis du prisonnier ont le temps voulu pour exercer ces suprêmes ressorts. Que la société réclame cet acte de merci à l'égard de ses plus dangereux ennemis, il n'y a pas de mal à cela. Mais cette réduction de la peine morale et physique supprimant tout délai inutile avant l'exécution, c'est bien tout ce que la prudence conseille en pareil cas. La peine de mort est plus nécessaire que jamais à la sécurité des citoyens, même dans un pays relativement paisible comme le Canada.

En 1903, l'Académie suédoise grande dispensatrice des Prix Nobel, donnait un prix de physique à M. et Mme Curie ; trente-deux ans plus tard leur fille et son mari, M. Joliot-Curie, obtiennent le prix de chimie.

C'est la première fois que la grande fondation Nobel après avoir récompensé les membres d'une famille en couronne les descendants.

Quand M. et Mme Joliot-Curie se rendront à Stockholm pour recevoir leur prix, beaucoup des membres de l'Académie suédoise pourront évoquer la réception de jadis.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Plus c'est cher, moins on vend.

Les pas de clercs marquent un recul.

Les chiffres corrigent les commentaires.

Un texte serré empêche de lire entre les lignes.

L'indiscipline conduit à la ruine et au naufrage.

L'exécution commence quand on perd la tête.

Eloignez-vous le plus possible des gens malhonnêtes.

La plus dangereuse campagne se poursuit tout bas.

Si le peuple était moins bon, il suivrait le mauvais exemple.

Enfermez les incendiaires avant que la conflagration ne s'allume.

On attend de bons chemins de neige pour dompter les poulains.

L'Italie se moque d'un ultimatum qui n'a pas de conséquences.

Avant de demander un congé songez bien qu'on envie votre situation.

L'humanité perd beaucoup de sang dans l'opération des entrailles de la terre.

Un premier ministre ne peut pas tout dire . . . surtout devant des politiciens.

Bude et Pest

Il est actuellement question en Hongrie de modifier le nom de la capitale ; Budapest reprendrait désormais tout court son vieux nom de Bude, rejetant la terminaison Pest qui n'est pas, paraît-il, purement hongroise.

Ce n'est pas la première fois qu'une capitale change de nom. Ankara se nomma longtemps Angora ; Saint-Pétersbourg devint Léningrad — il est vrai qu'en même temps elle perdit son titre — et, en 1925, Christiana fut remplacée par Oslo.

Mais la scission de Bude et de Pest n'aura évidemment lieu qu'au figuré et l'immense pont de fer défiant le Danube continuera comme par le passé à unir les deux villes que veulent séparer les philologues.

Le barde aveugle

On célèbre actuellement, en Yougoslavie, le centenaire de la mort de Filip Visnjic, le fameux "guslar" serbe.

Né dans la vallée de la Drina, Visnjic devint aveugle de bonne heure. Les Turcs massacrèrent sa famille et il se trouva seul au monde, privé de la vue.

C'est alors qu'il parcourut la Serbie, chantant les antiques gloires de son pays, s'accompagnant de cet étrange instrument à cordes, au son nostalgique. Les poèmes qu'il composait ont tous trait à l'oppression turque et ils ne contribuèrent pas peu à maintenir, chez les Slaves jamais soumis, le sentiment de la patrie éternelle.

Les Chartreux

Voici une anecdote contée par un ami intime de Dom Valéry, procureur général des Chartreux, et se rapportant à l'installation de ces religieux à Tarragone :

Sur l'ordre du Père Prieur, le Révérend Dom Valéry entreprit en 1900 le voyage d'Espagne et obtint une audience de la reine Christine.

—Majesté, lui dit-il, nous craignons fort d'être expulsés de France et pensons que la très catholique Espagne ne refusera pas de donner asile à notre congrégation.

—Mon Père, répondit la reine, je compatis à vos angoisses, mais ne peux prendre aucune décision à cet égard : voyez mon premier ministre.

Celui-ci écouta la requête de Dom Valéry, fit la grimace et leva les bras au ciel.

—Ah ! mon Révérend Père, si cette question ne dépendait que de Sa Majesté et de moi-même, Dieu m'est témoin que les portes de l'Espagne vous seraient grandes ouvertes... Mais nous sommes un peuple ardent, agité ; les esprits sont surchauffés. Songez quels troubles, quels drames risqueraient de soulever dans notre paps la fondation d'un couvent de Chartreux ! Croyez néanmoins, que nous sommes profondément sympathisants.

Dom Valéry se recueillit un instant, puis demanda à brûle-pourpoint, d'un ton détaché :

—Pensez-vous, Monsieur le Premier ministre, que nous pourrions trouvez un local pour fabriquer notre liqueur?

Son interlocuteur cligna de l'oeil et répondit avec un fin sourire :

—Ceci, mon Révérend Père, est une toute autre histoire : j'en fais mon affaire !

Il tint parole, et, en 1903, les Chartreux s'installèrent à Tarragone. — G. D.

Feuilles volantes

Tout est surprise à l'inexpérience.

Les dindons aiment à faire circuler les canards.

En voulant "descendre" un confrère, souvent on le remonte.

Si le mouton se faisait quelquefois loup, il ne serait pas si souvent dévoré.

L'inspiration s'intensifie dans la passion et décroit dans l'indifférence.

Bien souvent, c'est celui qui met le feu aux poudres qui le premier se brûle.

Celui-là ne donne pas le meilleur de lui-même qui n'en donne que le trop-plein.

Reste à savoir si le "zipper" qu'un chirurgien canadien vient d'inventer pourra servir à fermer le bec des bavards.

Pasteur a beaucoup fait pour l'humanité, mais son merveilleux génie ne pouvait prévoir tous les genres de rage.

Les adversaires du gouvernement ne sont pas exigeants: ils veulent seulement être crieurs, plaideurs et juges en leur propre cause . . .

TRISTAN

(La Tribune)

POLITIQUE PROVINCIALE

Si l'on en juge par les discours que MM. Paul Gouin et Maurice Duplessis ont prononcés à Québec, il y a deux jours, c'est l'intention des deux groupes oppositionnistes de réaliser leur projet avoué: le renversement du gouvernement de M. Taschereau, par des moyens que M. Gouin juge lui-même légaux et constitutionnels. Une telle attitude est tout à fait compréhensible chez les politiciens qui ont passé, le 25 novembre, à deux doigts de la victoire et qui sont encore assez près du triomphe. Naturellement, le résultat du scrutin les a encouragés. Ils voient dans la position de M. Taschereau une certaine analogie avec celle de Pyrrhus qui, après le rude combat d'Asculum, exprima l'opinion suivante: "Une autre victoire comme celle-là sur les Romains, et nous sommes perdus". MM. Duplessis et Gouin estiment qu'une nouvelle élection leur donnerait le triomphe qui leur a glissé entre les mains le mois dernier. Peut-être ont-ils raison, peut-être ont-ils tort. Ce n'est pas un passe-temps profitable que de vendre la peau des ours qui sont encore en vie. Certaines contingences particulières à la dernière campagne pourraient être facilement éliminées d'une nouvelle élection. Néanmoins, on ne saurait critiquer les ambitions oppositionnistes si la poursuite de ces ambitions ne relègue pas au second plan l'intérêt général de la province.

Les électeurs de la province se sont prononcés. Il est vrai que leurs suffrages n'ont pas été unanimes et qu'il existe (du moins il existait en novembre) une rupture marquée de l'opinion. Il n'en reste pas moins que le gouvernement a été maintenu au pouvoir et que la province est demeurée libérale, en dépit des circonstances qui ont provoqué la division des suffrages libéraux. Le parti conservateur, comme tel, n'est guère plus avancé qu'avant l'élection. Le gouvernement peut encore raffermir ses positions en désarmant le groupe libéral qui a suivi M. Paul Gouin. Sous ce rapport, il est probable qu'aucune possibilité n'échappera au gouvernement. Entre temps, l'intérêt de la province ne sera pas servi par la poursuite d'une campagne politique qui pourra produire et produira certainement du malaise. La majorité du gouvernement n'est pas considérable ; mais jusqu'ici les procédures en contestation ne l'ont pas affaiblie. A la prochaine session parlementaire, le gouvernement se trouvera en présence d'une opposition nombreuse, agressive et optimiste: il devra se défendre à chaque pas. C'est le premier devoir du Parlement de [illegible] à l'administration de la chose [illegible]que et, sous ce rapport, l'opposition sera chargée d'une responsabilité qu'elle n'a pas connue depuis de nombreuses années. Il appartient à MM. Gouin et Duplessis de décider si une politique d'obstruction et de révolte, à supposer qu'ils y songeaient, pourra se concilier avec cette responsabilité. Des problèmes extrêmement vastes, des questions de grande importance pour le bien-être général de la province devront être résolus par le gouvernement. Il devra y apporter une attention sérieuse et beaucoup de prudence. Il est douteux que cela soit possible dans une atmosphère de confusion politique.

(Traduit de la **"Gazette"** de Montréal)

LA LEÇON QUI CONTINUE

Rabat (Maroc).

Les Africains comme moi qui ont connu les débuts du protectorat français du Maroc sont certainement plus frappés que quiconque du bond formidable qu'a fait ce pays sous l'impulsion du maréchal Lyautey. Car nous savons mieux que nos contemporains de la métropole les difficultés que l'on rencontre à superposer sans heurts une civilisation à un rythme de vie presque totalement différent.

Qu'y avait-il au Maroc? Des cultivateurs et des guerriers qui vivaient en pleine anarchie, non point dans la liberté, la sécurité du sommeil et de la nourriture, mais jugulés par les caprices et les appétits de leurs maitres et des maitres de leurs maitres, l'impôt à trois échelons, c'est-à-dire triplé ne retournait pas au peuple, sous forme de bienfaits à la collectivité. Le détour remplaçait la ligne droite, et une espèce de magnificence barbare et religieuse ne voilait que pour les sots ou les distraits amateurs de pittoresque la misère morale et physiologique de tribus à l'âme rude et au corps patient.

Lyautey est venu. Il a tout de suite fait la discrimination des éléments avec lesquels il devait refaire l'empire chérifien sous l'égide de la France. Il a perçu la noblesse, le courage et la courtoisie des uns, l'endurance et la bonté égarée des autres. Il n'a pas confondu la fantaisie avec l'incertitude, la liberté avec l'insécurité et la licence. Les grands chefs et lui se sont reconnus entre gens qui ont de la classe.

Le secret de Lyautey tient en deux choses: le travail acharné et méthodique, d'une part, et, d'autre part (la plus grande), un sens de la grandeur qui n'a pas été égalé depuis plus d'un siècle.

Il aurait pu tout briser devant lui. Ces méthodes brutales n'étaient pas les siennes. Il n'usait de la force qu'à toute extrémité, lorsque la parole loyale et la persuation ne pouvaient plus servir la cause de la France et celle de l'humanité. Il préférait construire.

Mais dans la construction, il n'admettait pas davantage les procédés mesquins. "Je construis, je construis" écrivait-il déjà en mai 1901, parlant de ces belles installations qu'il édifiait à Fanarantsoa, au coeur des montagnes malgaches, et que j'ai retrouvées intactes, en 1925, à mon dernier voyage dans la grande île. "Je construis, mais moins facilement et moins vite qu'à Ankazohe; parce que, maintenant, de par la volonté du Parlement, tous les règlements de France nous sont appliqués, je n'ai pas le droit de remuer une brique sans en avoir envoyé six mois d'avance à Tananarive le projet, devis, coupe et élévation; sans que la dépense de cette brique soit estampillée, examinée, discutée par cinq ou six contrôles, sous peine d'être traité de voleur par..."

Au Maroc, Lyautey trouva, pour son enthousiasme, son besoin d'organiser et sa foi ardente une terre d'élection, hors des chinoiseries (et encore faisons-nous ainsi tort aux Chinois) du Parlement, hors de l'ignorance de beaucoup de ses membres, hors de la vision étroite des bureaux, hors des règlements surannés et jamais revivifiés.

Il avait devant lui le peuple marocain et la terre marocaine. Et, pardessus tout, la France. Au peuple, il appliqua les principes qu'il mettait déjà en pratique à Madagascar et qui sont bons partout en Afrique. "Se donner à la peuplade qui leur est confiée", écrivait-il en parlant du rôle de ses officiers, "s'y attacher, l'apprivoiser, la rassurer, l'initier à une vie plus haute et plus complète". Et encore: "Faire de chaque poste un pôle **d'attraction** et non un pôle de **répulsion.**

Au pays, il a donné l'ordre, il a ouvert les voies de la prospérité, il a jeté les bases d'un édifice qui ne sera parfaitement solide que lorsque les décades l'auront affermi par les réserves dont les peuples neufs sont encore privés et que nous avons mis des siècles à entasser. Il lui a donné, outre la sécurité et une circulation vitale d'une intensité peu croyable, **l'harmonie.**

L'harmonie, au Maroc, Lyautey l'a obtenue en redonnant son âme ancienne à ce pays fatigué par les siècles, en lui redonnant le goût de ses arts, tout en lui adjoignant les nôtres. Je déteste les produits, pris en masse, de l'exposition des Arts décoratifs de 1925; Lyautey a réussi à imposer ici, aux colons et aux services publics, une architecture extrêmement moderne, mais qui se mariait splendidement avec les demeures et les palais anciens, avec la lumière et les horizons du Maroc, avec les mouvements de la terre et les lignes des vêtements de ses habitants.

Grandeur, audace contrôlée, fantaisie dirigée, aversion pour tout ce qui était anarchique (ainsi qu'apparait la banlieue parisienne, la plus laide du monde après celle de Londres), tant dans l'urbanisme que dans l'administration des biens et des âmes: voilà de quoi faire un homme difficile à oublier. Ce n'est pas tout. Cet homme, "heureux en affaires", comme eût dit Napoléon, nous a surtout prouvé les merveilles de l'alliance entre la pensée et l'action. Il a poétisé cette union, il l'a magnifiée.

Plus encore que par son corps qui repose aujourd'hui même dans le sein de la terre marocaine, sous cette koubba si simple, dans l'harmonieuse ordonnance de la ville et des jardins qui l'entourent, il demeure dans ce pays par sa pensée, toujours vivante, et par la marque de haut goût dont il lui a donné l'empreinte.

André DEMAISON.

(Journal de Rouen)

Ami des animaux

Léon Bernard, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française qui vient de mourir, adorait les animaux et ne pouvait supporter de les voir souffrir. Récemment encore, il racontait comment il avait, jadis, manifesté son amitié... aux ours blancs du Jardin des Plantes.

— Je me trouvais au Jardin des Plantes, disait-il, devant la fosse aux ours polaires. On était en hiver. Je vis que cette fosse était remplie de boue et que ses locataires cherchaient vainement un coin qui fût sec. La foule s'amusait de la déconvenue de ces pauvres animaux. Pris de pitié, je voulus m'adresser au directeur : il n'était pas là. Alors, je téléphonai à la Société Protectrice des Animaux, dont je suis membre depuis toujours, et grâce à cette intervention, la fosse aux ours fut enfin nettoyée.

Léon Bernard passait de longues heures à jouer avec ses chats siamois. Maintenant que leur maitre n'est plus, que vont devenir Lili, Pétain et Boulot ?

Renan prophète

Les discours académiques ont donné lieu, par deux fois, à des prophéties.

Renan, en effet, recevant Pasteur, lui dit :

— Vous cherchez maintenant le microbe de la rage, vous le trouverez.

Ayant eu l'honneur de recevoir de Lesseps, il avait déclaré : "Si Christophe Colomb existait chez nous, de nos jours, nous le ferions membre de l'Académie. Quelqu'un qui est bien sûr d'en être, c'est le général qui nous ramènera un jour la victoire."

Qui donc prétend que les discours académiques sont faits de vaines paroles ?

CHRONIQUE OUVRIERE

L'HON. J.-N. FRANCOEUR

L'honorable J.-N. Francoeur qui vient d'accepter de devenir ministre intérimaire du Travail par suite de la démission de l'honorable C.-J. Arcand est bien au courant des questions ouvrières. C'est lui qui dirigeait ce ministère en même temps que celui des Travaux Publics avant que le gouvernement décide de créer un ministère du Travail séparé et en confie la direction à M. Arcand en 1932. Plusieurs législations ouvrières ont été passées pendant qu'il dirigeait ce ministère au bénéfice des travailleurs. Comme autrefois, il ne manquera certainement pas de se rendre aux suggestions et justes revendications des ouvriers, qu'il s'agisse d'anciennes ou de nouvelles lois, de leur rendre encore des services et de leur donner satisfaction.

De par ses fonctions de ministre des Travaux Publics, M. Francoeur a toujours été en relation avec les ouvriers. Il s'est tout particulièrement intéressé à repartir le mieux possible le travail en ces temps de crise en organisant un système d'équipes dans l'exécution des travaux destinés à atténuer le chômage. Par ce moyen des milliers de familles de notre ville comme de notre province ont pu échapper au "dole". En tant que directeur de l'administration de l'aide aux chômeurs il connait les besoins des sans-travail. A maintes reprises il a demandé au gouvernement fédéral de se montrer plus généreux pour les chômeurs de la province de Québec. Il n'a pu gagner ce point avec l'ancien gouvernement fédéral mais avec le gouvernement King il a eu plus de succès puisque l'on vient d'annoncer que les contributions du fédéral aux provinces seront augmentées. Dans tous les cas, M. Francoeur saura faire valoir les droits des ouvriers.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. L'Union des ouvriers en confection.

DEMAIN: L'Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: L'Association Internationale des machinistes, local 604. La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives, local 879

St-Raymond fête ses jeunes cultivateurs

(Suite de la page 3)

MacLaren, secrétaire du conseil canadien des cercles de jeunes agriculteurs; le Dr. Jules Desrochers et le Dr. Pierre Gauthier, anciens députés du comté; M. Emile Gauthier, agronome régional; M. Henri Lauzière, agronome et MM. André Auger, A. Touzin, N. Morin et Emile Roy.

M. Magnan présida la distribution des prix et des médailles, après quoi M. Godbout fut invité à prendre la parole. Il conseilla à ses auditeurs d'être des hommes d'étude et d'action. Les cultivateurs, dit-il, doivent eux-mêmes travailler au salut de l'agriculture. Les lois, les octrois, la collaboration des techniciens ne favorisent le cultivateur que dans le mesure où lui-même consent les sacrifices nécessaires et les efforts indispensables. M. Godbout félicita ensuite les lauréats et leur aumônier, l'abbé Lachance, en rappelant que les jeunes de St-Raymond se sont souvent classés les premiers à l'exposition de Toronto.

Le ministre fit ensuite un plaidoyer en faveur de la collaboration entre cultivateurs. Seul se découragent les cultivateurs qui ne sont pas préparés à jouer leur rôle. La science agricole est infinie et variable, mais elle est à la portée de tous ceux qui veulent se donner la peine d'étudier et de travailler. Le ministre conseilla aussi à ses auditeurs de se former en associations.

L'honorable Lucien Cannon félicita à son tour les lauréats et leur dit qu'il sera heureux de les citer en exemple à Ottawa. Le député de Portneuf rappela que c'est à la collaboration du clergé et du gouvernement que la province doit, pour une bonne part, d'être au premier rang au point de vue agricole. M. Bona Dussault fit l'éloge du corps agronomique et promit son dévouement aux jeunes cultivateurs pour leur obtenir ce dont ils auront besoin.

A la fin de la séance, M. E.-A. Chartier, présenta une médaille à M. Alfred Cantin au nom des Prévoyants du Canada.

M. Taschereau témoin au procès de la Diva Shoe

(Suite de la 1ère page)

difié le texte d'un arrêté ministériel après qu'il eut été adopté. M. Fortin avait déclaré la veille que le premier ministre avait modifié l'arrêté ministériel au lendemain de son adoption, le 22 août dernier, pour assurer un salaire minimum de 32 cents l'heure aux ouvriers travaillant dans l'industrie rurale de la chaussure, au lieu de 34 cents, tarif qui, d'après M. Fortin, avait été approuvé par le conseil des ministres.

Le Dr Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif de la province, comparut aussi comme témoin. Il déclara que le document en question avait été en sa possession depuis la minute où il fut adopté. Il fut signé par le lieutenant-gouverneur le jour même et rapporté ensuite au bureau du greffier où il était encore au moment où M. Fortin prétend qu'il était entre les mains du premier ministre.

M. Taschereau ajouta : "M. Fortin se méprend évidemment sur la date de sa visite à mon bureau. Il me vit environ une semaine avant l'adoption de l'arrêté ministériel en question Nous avons alors discuté la question d'un barème de salaires pouvant donner satisfaction aux patrons et aux employés. Il est probable qu'alors je pris note des suggestions qu'il pouvait me faire et, aujourd'hui, sa mémoire lui fait défaut." M. Taschereau dit ensuite comment l'arrêté ministériel fut préparé et répéta qu'il eut été impossible de modifier ce document parce qu'il avait été adressé le même jour au lieutenant-gouverneur. Il déplora la publicité donnée à "l'erreur" de M. Fortin.

C'est à la suite de ce témoignage que le président du tribunal, l'hon. juge Hector Verret, déclara : "Le public, j'en suis persuadé, réalise qu'il y a eu erreur et je considère comme satisfaisantes les explications données par le premier ministre."

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, a témoigné aussi et a déclaré qu'il aurait été impossible pour le Premier Ministre de changer cet arrêté-en-conseil. "Cet arrêté", dit M. Tremblay, "a été adopté le 22 août et a été envoyé le même jour au Lieutenant - Gouverneur pour ratification officielle" Le sous-ministre du Travail ajouta que la copie originale de cet arrêté ministériel fixait les salaires à 32 cents et non à 34, tel que prétend M. Fortin qui a affirmé que le salaire a été réduit à 32 centins après que le cabinet eut approuvé un salaire de 34 centins.

M. Tremblay déclara qu'il avait entendu l'affirmation de M. Fortin et, en réponse aux questions de M. René Chaloult, procureur de la compagnie, il dit que M. Fortin a dû faire erreur.

Une copie certifiée de l'arrêté ministériel fut produite par le témoin qui souligna que la clause originale spécifie un salaire de 32 centins. De l'arrêté ministériel, il y a un original et deux copies.

M. Tremblay refusa d'accepter la suggestion que l'une des copies ait pu mentionner un salaire plus élevé que celui de l'original. Il ajouta que, avant l'adoption de l'arrêté ministériel, on avait préparé un autre projet "fixant les salaires à un taux plus élevé que 32 centins mais cet arrêté ne fut jamais adopté".

"Ce n'était qu'un projet ? " demande le juge Hector Verret.

"Oui", un simple projet", réplique M. Tremblay. "Il n'a jamais été ratifié".

Riopolis, 20.— (D.N.C.)— Un accident est survenu à M. Réné Roy, en abattant un arbre, il se donna un coup de hache sur le premier doigt le séparant presque de la main. Il est en bonne voie de guérison.

L'Opposition se calme enfin dans Terrebonne

(Suite de la page 3)

représentés sur le parquet de la Chambre Provinciale.

Cela aurait aussi pour effet d'indisposer les électeurs contre le prochain candidat de ce groupe politique dans Terrebonne, si l'on réussit à faire annuler l'élection de l'honorable Athanase David, qui a été renvoyé au Parlement par la majorité des électeurs.

Les dirigeants de l'Union Nationale voudraient garder la sympathie des partisans qu'ils avaient lors de l'élection et c'est ce qui les aurait amenés à mettre de l'eau dans leur vin. Dans les cercles libéraux on se prépare à la bataille et ce ne sera pas long maintenant avant que des procédures soient prises pour amorcer des contestations, notamment dans St-Jacques où l'échevin Henri-L. Auger a été élu contre l'honorable Irénée Vautrin.

LA NOUVELLE
Underwood
PORTATIVE

Cadeau de Noël Idéal

A la portée du budget le plus modeste, son achat devient encore plus facile, grâce aux généreuses conditions de paiement différé.

Un paiement initial de CINQ PIASTRES vous assurerait la livraison d'un de ces clavigraphes pour Noël ou le Jour de l'An

Clément & Clément
104, Côte de la Montagne

La SEULE Compagnie AUTORISEE à vendre l'UNDERWOOD à Québec et par conséquent, le seul endroit où vous puissiez acheter un Underwood neuf, ou reconstruit par les MANUFACTURIERS de ce Clavigraphe.

Tél. : 2-1422

DONNEZ
La Plume du Jour
la Waterman
à Démarrage Automatique

Une Waterman écrit avec souplesse dès l'instant où la pointe en or solide 14 carats touche le papier, à cause du mécanisme scientifiquement parfait d'alimentation d'encre.

Le destinataire de votre cadeau peut arrêter chez le plus proche marchand Waterman, faire l'essai des 7 pointes et échanger la pointe qu'il possède contre une autre qui s'adaptera exactement à son style d'écriture et à la pression de sa main.

B3511F

Lady Patricia — la meilleure plume dessinée expressément pour dames... délicate pièce de bijouterie personnelle. En Onyx, Persan, Jais et Agate Mousse. Plume $6. Crayon $3

AUTRES MODÈLES DE $2.75 À $10.

Assortiment complet de PLUMES et CRAYONS Waterman

Cadeau idéal pour Noël

Venez les voir! Librairie Moore 122 côte de la Montagne

Pour les ÉTRENNES

Inscrivez
VOTRE FILS
ou votre protégé
aux

Cours par correspondance
de
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
(Affiliée à l'Université de Montréal)

Le cadeau le plus pratique et le plus appréciable que vous puissiez lui offrir, c'est bien un cours par correspondance qui lui permettra d'"*apprendre pour réussir*". Marquez lui votre affection en l'inscrivant dès maintenant.

ENVOYEZ CE COUPON

École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Coin Viger et St-Hubert, Montréal
Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, votre brochure "L'Ecole au foyer"
NOM .....
No..... RUE.....
A-60 VILLE.....

Ceux de nos clients qui voudront bien emporter leurs petits paquets nous rendront un grand service.

Ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'au 31 Décembre.

ELLES PRIMENT du tout au tout les OFFRES des PLUS GRANDS MAGASINS de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

OCCASIONS UNIQUES
Mi-Décembre
--- en ---
MANTEAUX DE FOURRURE

KID CARACUL (peaux de caracul). **—30 seulement—** en brun ou noir **$39**

SEAL FRANÇAIS **—12 seulement—** **$48**

PATTES DE CARACUL — couleur sable. **—15 seulement—** **$42**

PATTES DE CARACUL— noir ou brun. **—14 seulement—** **$30**

Une multitude d'autres spéciaux très intéressants vous attend à notre **Salon des Fourrures.**

--GRAND SPECIAL ! 732 FORMES DE MANCHONS — style sacoche **$1.19 et $1.69**

DESSOUS POUR DAMES
Des cadeaux intimes qui deviennent de plus en plus populaires

PYJAMAS
Tricot de soie — **Stanfield — Harvey — May Belle** tous les styles ..... **$1.00 à $4.50**

Crêpe de Chine, satin, soie taffetas, velours—Choix magnifique de styles et teintes ..... **$1.95 à $10.95**

CHEMISES DE NUIT
Crêpe et satin de soie — styles ravissants — élégamment garnies de dentelles, appliques, etc. — Jolies teintes : **rose-thé, chair, bleu, blanc** ..... **$1.75 à $4.95**

JUPONS COMBINAISONS
Soie, crêpe et satin de soie, avec ou sans garnitures de dentelle. — Toutes les teintes ..... **$1.00 à $3.95**

CHEMISES ENVELOPPES (Teddy)
Crêpe et satin de soie, garnies de dentelle, appliques, styles nouveaux. Teintes : **rose-thé, chair, blanc, bleu** **$1.49, $1.95, $2.95**

"SETS" DE DANSE
Crêpe et satin de soie, élégamment garnis de dentelle et appliques **$1.49, $1.95, $2.95**

Soie italienne — marque KAYSER — garnis de dentelle de soie, en rose et noir. Valeurs jusqu'à $3.75 pour **$1.98**

CHALES DE LIT
Laine et soie, avec large frange — faits à la main en **blanc, bleu, rose, mauve** **$4.50**

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

JERSEY de laine noir, 2 boutons. Prix **$1.59, $2.35, $2.50**

JERSEY de laine noir, avec fourrure. — 2½ à 8 ..... **$1.99, $2.95, $3.25**

VELOURS noir ou brun — talons recouverts de caoutchouc. — 2 à 9 ..... **$2.95 et $3.50**

VELOURS noir ou brun, garnis de fourrure, **talons recouverts en velours.** — 2½ à 8. **$4.00 et $4.50**

GRAND SPECIAL

BOTTES D'AUTO, 200 paires—en velours noir ou brun — doublure de satin blanc — à lacets ou avec fermoir éclair (zip) —2½ à 8. Rég. $4.00 et $4.50, pour **$2.99**

Pour ce spécial, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

UN CADEAU pour LUI

Superbes robes de chambre en soie moirée ou flanelle toute laine. — Jolies garnitures contrastantes. — Tons : **Rouge, vert, bleu, brun, vin, noir, quadrillé.** — Toutes les tailles **$4.95**

Robes de chambre en édredon soyeux et confortable. — Magnifiques combinaisons de couleurs. — Cordon de soie. — Toutes les tailles **$2.50**

—Livrées dans une jolie boite appropriée pour cadeau —

VESTONS de FUMEURS
— Flanelle anglaise toute laine —
$4.75

Jolis tons : **Rouge-vin, brun, bleu,** garnis avec cordon **deux tons.**
Tailles : 34 à 46.
— Livrés dans une jolie boite de fantaisie —

Un prix sensationnel pour

PALETOTS D'HIVER

Nous vous faisons en Décembre notre prix de Janvier

Valeurs jusqu'à $22.50

EN VENTE SAMEDI...

Retouches sans charge

Point n'est besoin d'insister sur l'importance de cette vente. — **Nous vous donnons la qualité qui a fait notre réputation.**

Venez de bonne heure samedi matin afin de profiter des meilleures valeurs.

Modèles : **Balmacan — Ulster — Raglan— Sénateur.** — Tailles : 34 à 44.

CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES
-- Des styles nouveaux que vous aimerez --

Ils nous arrivent justement. — En véritable duvet de fourrure fini poil de chameau — dans les jolies teintes mélangées : **Brun** et **blanc—marine et blanc — noir et blanc.** Nouveau rebord baissé en avant, roulé en arrière. Jolie doublure **deux tons.**

Pointures : 6½ à 7⅜.

$2.49 $2.95 $3.50

CADEAUX DE MERCERIE
Quelque chose qu'il pourra porter

- **CHEMISES** — coton, broadcloth, soie.
- **PYJAMAS** en coton ou flanellette.
- **CHANDAILS** de tous genres.
- **SOUS - VETEMENTS** de tous genres.
- **CHAUSSETTES** en laine unie ou de fantaisie.
- **GANTS** de toutes sortes.
- **FOULARDS** en laine ou soie.
- **PIPES**—SACS à TABAC, BRIQUETS, ETUIS à CIGARETTES.
- **MOUCHOIRS** en soie ou toile.
- **CRAVATES** en une variété infinie.

Le tout déployé de manière à faciliter le choix. —

Des prix pour toutes les bourses et, défiant toute concurrence.

CHAUSSURES POUR MESSIEURS
Un choix comme le nôtre ne se voit nulle part

SOULIERS dans les formes les plus nouvelles — du confort absolu et de la qualité. 5½ à 11. Prix ..... **$1.49, $1.99, $2.49** jusqu'à **$9.00**

SOULIERS bruns — ce qu'il y a de plus nouveau en styles — formes pour assurer le confort à tous les pieds. 5 à 11 ..... **$2.99, $3.99, $5.00** jusqu'à **$7.50**

COUVRE-CHAUSSURES
1 boucle — Prix ..... **$1.49** et **$1.95**
2 boucles — Prix ..... **$1.99** et **$2.45**

PANTOUFLES
-- Le confort à la maison --
Tous les styles désirables. 6 à 12 ..... **69c, $1.00, $1.50, $1.75** jusqu'à **$4.50**

Echos mondains

Le lieutenant-gouverneur et madame E.-L. Patenaude, accompagnés du lieut-colonel D.-B. Papineau, A.D.C., sont de retour de Montréal.

— o —

Le Très Honorable sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province, a reçu, hier, des félicitations chaleureuses et des souhaits à l'occasion du 82e anniversaire de sa naissance.

— o —

L'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est retourné à Châteauguay après avoir passé un couple de jour à Québec.

— o —

L'honorable R.-F. Stockwell, de Cowansville, est de passage à Québec.

— o —

M. et madame A.-D. Poitras sont retournés à Montréal, après avoir fait un séjour d'un an à Québec.

— o —

Le major et madame W.-H. Petry, accompagnés de mademoiselle Diana Petry, partent samedi pour le club de pêche Triton où ils passeront le jour de Noël.

— o —

Mademoiselle Françoise DeBilly, fille de M. et de madame Valmore DeBilly, de Lévis, est au nombre des débutantes de la saison.

— o —

M. H. Dansereau est retourné à Montréal, hier, après avoir fait un court séjour en ville.

— o —

Madame Robert Fiset, de Sainte-Anne de Beaupré, est revenue de Boston où elle fut, pendant quinze jours, l'invitée de mademoiselle C. Cannon.

— o —

Madame Hector Cimon, qui a passé quelques mois en Europe, s'est embarquée pour revenir au Canada, dernièrement.

— o —

Mademoiselle Marcelle Renaud a reçu à l'heure du thé, au cours de la fin de semaine, en l'honneur de mademoiselle Louise Paquet qui partira sous peu pour la Floride.

— o —

Le lieutenant-colonel Oscar Gilbert et sa fille, Lise, sont revenus à Québec, après un court séjour à Montréal.

— o —

Madame Avila Bédard est de retour d'un voyage à Montréal.

— o —

M. A. Janin, de Montréal, était au Château Frontenac, hier.

RECENT MARIAGE

M. et Mme MOISE L'HEUREUX, dont le mariage a été célébré le 16 courant en l'église paroissiale de St-Sauveur.

Mademoiselle Margaret Marnell qui poursuit ses études au collège MacDonald, de Ste-Anne de Bellevue, retourne à Québec aujourd'hui où elle passera les fêtes avec ses parents, M. et madame J.-J. Marnell.

— o —

Mademoiselle Louise Gagné réunissait quelques invités, mercredi soir, pour mademoiselle Louise Paquet qui partira prochainement pour la Floride.

— o —

M. Jean Miquelon, de Val d'Or, Abitibi, passera le temps des Fêtes à Québec, avec sa mère, madame A.-C. Miquelon.

— o —

M. Jean-Paul Martin, étudiant à l'université McGill, de Montréal, arrivera aujourd'hui à Québec pour passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

A MONTREAL

L'honorable P.-B. Mignault, C.R., et madame Mignault, sont arrivés d'Europe, mercredi, à bord du "Champlain".

— o —

Lady Pope et madame Geoffrey Birkett, d'Ottawa, sont en ville, à l'occasion du mariage Pope-Chisholm.

— o —

Mademoiselle Claire Siegfried, de Paris, qui, avec ses parents, M. et madames André Siegfried, a visité Washington Boston et New-York est actuellement l'hôte de M. et de madame Arthur Matheuson. M. et madame Siegfried ainsi que leur fille, s'embarqueront le 26 décembre, sur l'"Ile de France" pour retourner en France.

— o —

Madame Jean Bernier et mademoiselle Simone Bernier ont quitté Montréal pour New-York d'où elles se rendront à Mexico où elles habitent.

— o —

Madame C.-H. Cahan passe quelques jours à Ottawa.

A OTTAWA

Leurs Excellences lord et lady Tweedsmuir ont reçu les enfants de la "Saint Bartholomew's Sunday School" mercredi, à Rideau Hall.

— o —

L'honorable sénateur et madame Tanner sont de retour de Halifax. Ils ont pris leur appartement au Roxborough.

— o —

Le consul-général des Pays-Bas et madame Schuurman ont reçu dernièrement à leur résidence.

ANNIVERAIRE

Dimanche, le 15 décembre, à la résidence de M. et Mme C.-A. Vézina, se réunissait un groupe d'amis à l'occasion du vingt-unième anniversaire de naissance de leur fille, Jacqueline. Il y eût lecture d'une adresse par Mlle Marthe Vézina, soeur de la jubilaire et présentation d'une gerbe de fleurs par sa petite nièce, Mlle Clairette Vézina, à la suite de quoi un superbe cadeau lui fût offert.

L'orchestre était sous la direction de M. Roland Fournier.

Un cadeau de
HELENA RUBINSTEIN
vous attend. . .

A l'occasion des fêtes Helena Rubinstein vous favorise pour une dernière fois.

Spécial !

Poudre d'Helena Rubinstein, valeur régulière 1.10
Rouge d'Helena Rubinstein, valeur régulière 1.10

TOTAL 2.20

Le tout pour **1.**

Acceptez ce cadeau de $1.20 en achetant une boîte de cette fameuse poudre et le rouge d'Helena Rubinstein, une opportunité qui ne se présente qu'une fois l'an.
Lorsque vous utiliserez ces merveilleux produits vous réaliserez toute l'importance qu'ils ont dans la préparation de la toilette féminine . . . . et dans la beauté de l'épiderme.
Achetez-les pour vous et pour en faire des cadeaux appréciables. Quantité limitée.

Rez-de-chaussée

M. POLLACK LTEE

Pour
NOEL
et le
JOUR
de l'AN

-Pâtisserie
-Charcuterie
-Confiserie
-Glaces
-Sorbets

GRANDE SALLE pour banquets et fêtes.

Kerhulu LTEE

S. v. p. nous téléphoner dès samedi afin de vous assurer le premier choix.

22 rue de la Fabrique. Téléphone : 2-6401

RECENT MARIAGE

Photographie prise au mariage de M. JOSAPHAT AUCLAIR à Mlle JACQUELINE POTVIN, à Saint-Roch. (Photo Turcotte)

leurs coutumière, des citoyens de Sillery pour faire de cette quête un succès complet.

Immédiatement après, c'est-à-dire à 4 hrs p.m., aura lieu à la Salle des Chevaliers de Sillery, (Avenue Maguire), distribution de bonbons et d'autres friandises aux enfants de la paroisse, âgés de moins de huit ans.

Toute modeste que sera cette fête, due à la générosité des majors-honoraires de la Garde et de quelques citoyens, jeunes et moins jeunes trouveront là sujet à s'égayer.

Le bon père Noel, qui n'a pas trop gâté les enfants de cette municipalité par ses visites, aura l'occasion, cette année, de se faire voir et toucher par les quelques incrédules qui restent encore parmi eux..... et de leur serrer la main.

Les subsides aux municipalités seront augmentés de 75 p. cent

(Suite de la 1ère page)

"A la fin de la récente conférence interprovinciale, il a été annoncé que le gouvernement fédéral augmenterait ses subsides aux provinces au titre des secours de chômage, de façon que les provinces puissent à leur tous alléger le fardeau portée en grande partie par les municipalités.

"Cette décision d'augmenter substantiellement et immédiatement les octrois de secours aux provinces a été prise parce que les grandes villes du pays, depuis cinq ans, ont dû supporter un grand nombre de chômeurs et que plusieurs d'entre elles se trouvent aujourd'hui dans une situation financière précaire.

"Ceci n'est qu'une mesure temporaire, à expliqué ensuite le premier ministre, en attendant la prochaine session. Le gouvernement créera une Commission nationale du Chômage et il procédera à une enquête complète sur la distribution des secours afin que tout abus soit évité dans l'avenir."

UNE INTERVIEW

Dans une entrevue accordée, hier, au représentant du "Soleil", M. Mackenzie King, a déclaré que les provinces ont gagné leur point sur toute la ligne. Quant à l'urgence d'aider aux municipalités, il a été clairement établi, au cours de la conférence interprovinciale, que le fardeau des secours directs était devenu insupportable pour de nombreuses municipalités dont les ressources sont épuisées. Les provinces ont donc besoin de plus d'aide si l'on ne veut pas que plusieurs villes deviennent banqueroutières.

"Nous ne serions pas allés aussi loin, nous a déclaré le premier ministre, si nous n'avions pas reçu l'adhésion des provinces à notre projet de soumettre tout ce problème, si complexe et si multiple, à la Commission Nationale que nous avons l'intention de créer".

—"Quand ferez-vous ces nominations?

—En janvier?

—"Vous êtes vous fondé, pour établir ces chiffres, sur le nombre de personnes assistées dans chaque province ou sur la solvabilité des municipalités ?

—"Nous n'avions de statistiques ni sur les unes ni sur les autres. C'est un travail que la Commission devra entreprendre que ce relevé essentiel à la compréhension du problème.

Ils nous sera ensuite aussi plus facile de chercher à créer du travail. Ces statistiques pourtant indispensables, nous les avons demandées en vain au statisticien en chef du Canada."

Le premier ministre a ajouté que ces octrois seraient en vigueur pour les quatre prochains mois, soit décembre, janvier, février et mars. L'arrangement se termbinera avec l'expiration de l'année financière, le 31 mars 1936.

—"Quand vous proposez-vous de fixer l'ouverture du prochain Parlement?

—"A la fin de janvier. Et quand nous annoncerons la date de la session nous serons également en mesure de fournir des précisions sur le nom des Orateurs des deux chambres."

Comme il faut 28 jours d'avis pour convoquer les députés à se réunir pour la session, il est fort probable que le premier ministre annoncera cette date au cours de la semaine prochaine.

L'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice ayant quitté Ottawa, hier, il est certain que cette date est d'ores et déjà fixée.

Tous les arrangements relatifs aux octrois de chomage sont formulés dans un arrêté ministériel adopté mercredi dernier et dont l'essentiel a été rendu public hier soir.

La bonne politique n'est pas distinguée de la bonne morale.—Mably.

Fin dramatique de la carrière du vieux Gomez

(Suite de la page 3)

droit de partage dans l'immense fortune accumulée par Gomez au cours de ses 27 années de dictature.

Un prêtre fut mandé au palais pour célébrer la cérémonie mais avant son arrivée, un des fils aînés du président, Gonzalo Gomez, se rendit au palais et persuada son père de ne pas donner suite à son projet et la cérémonie fut contremandée. Le même jour, Gonzalo Gomez était tiré à bout portant à sa maison de Maracay où il se trouvait avec des amis. Un homme qui n'a pas été identifié sortit brusquement un revolver et tira plusieurs balles dans la direction de Gonzalo qui fut blessé à une jambe, mais ses amis abattirent l'agresseur qui tomba mort aux pieds de celui qu'il voulait tuer .

LE THEATRE LE DIMANCHE

Jonquière, 20. (D.N.C.)— La direction du théâtre de Jonquière vien de faire connaitre à notre population qu'elle réouvrira les portes de son théâtre le dimanche, dès dimanche prochain.

M. le curé Lapointe, de Jonquière et M. le curé Fortier, de Kénogami ont protesté énergiquement contre cette réouverture. Ils ont demandé aux fidèles de ne pas assister aux représentations de vues animées le dimanche.

LES TARIFS

Ottawa, 20.—(P.C.)—Les manufacturiers canadiens d'automobiles, témoignant devant la commission du tarif, ont déclaré que l'abolition de certains impôts sur les appareils servant dans leurs fabriques et de certains droits sur certaines parties d'automobiles non fabriquées au Canada, permettrait de diminuer d'autant le prix général des automobiles. Le représentant de la Colombie affirma à son tour que les droits qui frappent les instruments nécessaires à l'industrie du bois augmentent souvent le coût des produits. Ou voudrait en somme que ces objets de première nécessité pour les fabriques ne soient pas taxés.

GUIGNOLEE ET P. NOEL A SILLERY, DIMANCHE LE 22

Cette année, par une entente spéciale avec le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, la quête de la Guignolée sera faite dans les limites de la Municipalité de Sillery, par les membres de la Conférence St-Jean de Brébeuf, (Société St-Vincent de Paul), aidés d'un groupe de jeunes gens dévoués de la Garde des Chevaliers de Sillery.

Le chef d'équipe de cette quête attitré depuis plusieurs années, par le Cercle des Voyageurs ,pour Sillery et Bergerville, qui occupe en même temps la charge de président de la Conférence St-Jean de Brébeuf, nous apprend que les différents groupes de guignoleux, porteurs d'insignes et de bas spéciaux, recueilleront les aumônes de porte en porte le dimanche 22 décembre 1935 à partir de 1 hr. de l'après-midi.

Tous ces dévoués guignoleux comptent beaucoup sur la générosité, d'ailleurs coutumière, des citoyens de Sillery pour faire de cette quête un succès complet.

UN
PIANO
LINDSAY
POUR
NOËL

Depuis cinquante-sept ans, nous avons vu des milliers de foyers rendus heureux, à cette époque de l'année, par l'acquisition d'un piano Lindsay. De toute façon, il n'y a pas de meilleur temps pour l'achat d'un tel instrument, car il symbolise le centre de concentration des relations familiales.

Les pianos Lindsay sont vendus à des prix à la portée de la plupart des gens. Par exemple, il y a le style "S", un piano droit pour petit appartement, avec charpente toute en fer, 7 1-3 octaves, trois pédales, gamme à trois cordes croisées et possédant un son magnifique, pour

$295

Comme tous les instruments Lindsay, il est vendu à termes très faciles de paiement.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET :-: Gérant
201-203
rue Saint-Jean
Québec.

CADEAUX NOUVEAUTE
pour toutes les femmes

Clip de toilette inserti d'aigue-marine synthétique 7.50

* UN PEU PLUS DISTINCTIFS *

Boucles d'oreilles "clip-on" pour aller avec le clip de toilette 8.50

* UN PEU PLUS JOLIS *

Briquet émaillé, porte-cigarettes à l'avenant 6.00

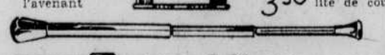

Fume-cigarettes télescopique, en chrome et bout en bakélite de couleur. 3.50

Porte - cigarettes et étui-vanité émaillé 6.50

Bracelet en pierres du Rhin scintillantes 5.00

CADEAUX POUR LES PERSONNES DE GOUT

Nécessaire à toilette trois morceaux, mais, vert et chrome, ou noir et chrome 10.00

CADEAUX UTILES ET DECORATIFS A LA FOIS

HENRY BIRKS & SONS Ltd
(G. SEIFERT & SONS)
BIJOUTIERS, 16, de la FABRIQUE

RECENT MARIAGE

Photographie prise au mariage de M. C.-A. BAKER à Mlle LUCIENNE GRENIER, à la Basilique de Québec, le 18 décembre.
(Photo Turcotte)

chez D'ALLAIRD

Le
Cadeau de Noel
idéal

c'est de la lingerie exquise

Nos magasins de lingerie sont fameux d'un bout du pays à l'autre pour leurs réalisations de modes qui font accourir à nos portes tout un monde d'enthousiastes. Un grand choix de nos propres chefs-d'oeuvre de la mode est offert à des prix si étonnamment bas, eu égard à leur qualité et à leur caractère, que les chercheuses de cadeaux sont sûres d'en être enchantées.

ET QUANT A VOUS, **LES HOMMES,** QUI AVEZ DES FEMMES A QUI VOUS VOULEZ PLAIRE, VOUS NE SAURIEZ FAIRE MONTRE DE MEILLEUR GOUT DISCRET QU'EN **CHOISISSANT TOUS VOS CADEAUX DANS CETTE VENTE.**

Nos MAGASINS de LINGERIE de réputation nationale lancent leur

VENTE de NOEL la plus spectaculaire en LINGERIE de SOIE ROYALE

ROBES DE NUIT EN SATIN LUXUEUSEMENT GARNIES DE DENTELLES

Robes de nuit en satin .... rég. 6.00 **4.98**
Robes de nuit en satin .... rég. 5.00 **3.98**
Robes de nuit en crêpe .... rég. 4.00 **2.98**
Robes de nuit peau-de-bébé rég. 3.00 **1.74**

Bas de crêpe D'Allaird
Les bas qui ne "pochent" jamais, qui ont l'air plus légers, durent plus longtemps et occupent une place à part en fait de beauté exquise.
3 paires pour $2.74
Rég. $3.00

JUPONS EXQUISEMENT GARNIS DE DENTELLE

Jupons de satin ..... rég. 5.00 **3.98**
Jupons de satin ..... rég. 4.00 **2.98**
Jupons de soie ..... rég. 2.50 **1.98**

AUTRE MAGNIFIQUE LINGERIE

Pyjamas de satin ..... rég. 6.50 **4.98**
Pyjamas de crêpe ..... rég. 4.00 **2.98**
Négligés ..... rég. 6.50 **4.98**

LA ROBE DE NUIT ILLUSTREE EST EN CREPE CLAIR DE LUNE"
Rég. 5.00 3.98

1,000 Ensembles de danse en satin Rég. 2.50 1.98

1,000 Pantalettes en crêpe Rég. 1.45 .98

Quartiers généraux des jupons indécousables — négligés — pyjamas de farniente

J.-G. LESPINAY
Gérant

D'Allaird

222 rue St-Jean

Egayez votre foyer
avec des FLEURS !
de chez McKenna, elles durent plus longtemps. Notre assortiment de plantes pour Noël n'a jamais été plus beau, et nos prix vous plairont.

Quelques suggestions :
Azalées . . . $2.25
Cerisiers . . . $1.00
Fougères . . . $1.50
Poinsettias . . . $1.50

11 St-Jean
McKenna
FLEURISTE
Téléphone : 2-6868

Bientôt Noël! Achetez vos CADEAUX au Syndicat

Vous ne pouvez trouver meilleur endroit pour les prix, la qualité, l'assortiment et un service rapide et courtois--Un cadeau provenant du Syndicat est toujours apprécié...car on sait qu'il est de qualité.

Un nouveau

CHAPEAU

pour compléter votre toilette de Noël

2.50

Feutre très souple au duvet argenté, avec ruban de soie, cordelière de soie ou ruban de feutre de même teinte que le chapeau. Toutes les nuances au complet. Achetez-vous cette forme, elle vous ira à merveille.

Le Chapeau

melon est ce qu'il y a de plus élégant

4.00

Forme nouvelle et très jeune, en bon duvet de fourrure, doublé d'un satin épais. Un beau noir que nous garantissons. Si vous n'avez jamais porté le chapeau melon, essayez-le, vous n'en voudrez plus d'autre.

2e Etage—Annexe de la Couronne

C'est une vieille coutume que d'étrenner à Noël,

mais chacun la respecte

Choisissez votre COMPLET *au Syndicat à*

24.50

avec 2 pantalons

Worsteds de qualité, soit rayés ou quadrillés, dans le gris, brun et bleu, ainsi qu'une serge bleu marine de premier choix. Une confection qui fait à merveille, quelle que soit votre corpulence. Devants ordinaires ou croisés au veston.

Tailles: 34 à 48

2e Etage — Syndicat

Pour une vente rapide... un prix excessivement bas

26.50

pour un chic

PALETOT

valant 32.50

Le véritable drap "Taylors Elysien", gris, brun et bleu. Un tissu reconnu pour sa souplesse et le confort qu'il procure. Styles raglan, balmaccan, grenadier, ample et ajusté. Profitez de ce bas prix, car il est assez rare de voir de semblables occasions au temps des fêtes.

Tailles: 34 à 46

2e Etage — Syndicat

Couvre-Chaussures

pour hommes

Bonne qualité de jersey de laine, marques "Kaufman", "Columbus" et "Miners".

Pointures : 4 à 12.

1 boucle	1.95
2 boucles	2.45
3 boucles	2.75
Avec zipper	3.75

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne

ROBES

d'une attitude grâcieuse

pour porter aux heures élégantes de l'hiver--

Les frais coloris sont tout ce qu'il y de plus flatteur

5.98

9.95 11.95

Les plus belles répliques parisiennes cueillies en pleine collection de nos couturiers modernes. — D'emblée, nous avons jeté notre dévolu sur ces modèles qui n'ont d'autres rivaux que les styles beaucoup plus dispendieux. Vous les trouverez tout-à-fait adorables. Jolis modèles perlés à la ceinture, bouquet de fleurs au corsage, manches bouillonnées ou plissées. Coupe longue et décolletée dans le dos, pour les grandes réceptions, le bal et les soirées mondaines. Aussi le style "strict" tailleur. Vous remarquerez la qualité du satin et du crêpe et vous conviendrez que ce sont des valeurs épatantes.

Nuances:

Rouge vin, rouille, bleu poudre et bleu foncé, brun, noir et vert.

Tailles:

14 à 20
16½ à 24½
38 à 46

3e Etage
Annexe St-Joseph

COUVRE-CHAUSSURES

d'aspect riche, pour

2.99

Jersey de laine noir ou brun, garni de riche fourrure pour dames. Tous les talons.

Pointures : 2½ à 9

Genre Opéra ou Botte d'Auto--

Couvre-chaussures pour dames, en velours noir ou brun, garni de belle fourrure Tous les talons.

Pointures : 2½ à 9

2.99 3.50 4.00

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne

Ce qui se donne...

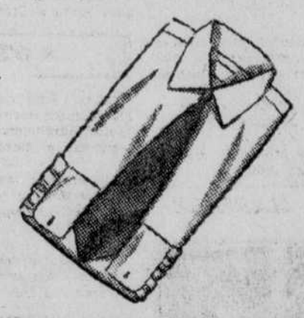

Une CHEMISE

"Arrow" ou "Forsyth"

de broadcloth blanc ou de couleurs rayées et de fantaisie. Avec 2 faux-cols ou col rabattu, ce dernier garanti indéformable sous l'effet de la transpiration. Longueurs de manches : 32 à 35.

Encolures : 13½ à 17.

2.00

Cravates—Un grand choix de couleurs et dessins très nouveaux. Bien présentées dans de jolies boites de fantaisie

50c à 2.50

Mouchoir et cravate de crêpe uni ou de fantaisie. Les deux articles assortis, à

1.00 et 1.95

Foulards

de cachemire de laine, dessins écossais et couleurs très vives.

1.00 à 4.95

Bas

de cachemire de laine, à dessins écossais. Le plus grand choix imaginable

50c à 2.25

Gants

de kid doublé, pour hommes. Valeurs exceptionnelles

1.19 à 4.50

Maroquinerie

Grand choix d'articles de maroquinerie, à prix défiant toute concurrence. Trousse pour homme, porte-clefs, porte-feuilles, étui pour brosses, pour cols et boutons de col, étui pour cravates, mouchoirs et cols négligés, etc., etc.

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Explications du colonel C.-A. Chauveau

(Suite de la page 3)

la lettre de M. Chauveau:

"J'ai lu avec beaucoup de regret la dépêche parue dans le **Devoir** dans son numéro de mardi. Je crois qu'un peu de censure ou plutôt une recherche aux renseignements, car le mot censuré est évidemment malsonnant, aurait empêché la publication de cette dépêche, du moins dans les termes dans laquelle elle est rédigée.

"Voici les faits: le 10 courant, le premier ministre, procureur général de la province de Québec, écrivait au président de la Commission de la radio lui disant:

"Je regrette de vous dire que des "discours d'un caractère diffamatoi-"re ou calomnieux à l'égard de cer-"tains membres du gouvernement de "Québec ont été irradiés au cours de "la campagne électorale. Je dois "même ajouter que de telles affirma-"tions pourraient être un danger "pour la paix publique et que les con-"séquences pourraient être des plus "sérieuses.

"Dans les circonstances, je vous "demanderais de bien vouloir mettre "en vigueur l'article des règlements "de la Commission canadienne de la "radiodiffusion prohibant de tels dis-"cours".

"Sur réception de cette lettre, la Commission de la radio a transmis par dépêche, le 10 courant, aux gérants des différents postes de Québec, — j'étais moi-même à Québec ce jour-là — un mémoire rappelant à leur attention l'article 90 des Règles et Règlements, article qui a été adopté par le parlement du Canada, ainsi que l'article 91, qui se rapportent tous deux aux émissions qui peuvent contenir des propos libelleux ou séditieux, sans distinction d'origine.

"Il est assez évident qu'il est impossible d'obtenir le texte au préalable des discours prononcés aux assemblées publiques, car la plupart du temps les orateurs n'ont pas de texte. Afin de donner satisfaction à tout le monde tout en cherchant à faire observer la loi, j'ai communiqué avec les organisateurs de l'Union Nationale à Québec, après leur avoir obtenu la permission de faire irradier leurs discours à l'assemblée de dimanche, nous nous sommes entendus sur le choix d'un avocat d'expérience qui leur était persona grata et qui devait écouter les discours au poste et exercer la censure, s'il le jugeait à propos.

"Tout s'est bien passé et à la fin de l'assemblée M. Oscar Drouin, député de Québec-est, organisateur de l'Union Nationale Libérale, a tenu publiquement à remercier la Commission de la Radiodiffusion de la collaboration qu'elle leur avait donnée. Au téléphone lundi, M. Drouin m'a réitéré personnellement ses remerciements."

Pour l'information de nos lecteurs, rappelons que l'article 90 des règlements qui régissent Radio-Etat défend aux postes émetteurs de diffuser des discours propres à troubler l'ordre public ou tout simplement à amoindrir la réputation de quelqu'un.

PAS DE COMMENTAIRES

Sherbrooke, 20 (P.C.) —"Je ne veux pas m'engager dans une querelle verbale avec M. Gouin", a déclaré l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, en refusant de commenter les allégations de M. Paul Gouin, qui a accusé le premier ministre d'avoir exercé une influence indue sur la Commission de la radio.

FEU M. WILFRID CHAREST

Thetford-Mines, (D. N. C.)— C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Wilfrid Charest, époux de dame Anna Bergeron, survenue ces jours derniers à St-Maurice de Thetford, après une courte maladie. Il était âgé de 44 ans et 4 mois. Son père, M. Thomas Charest, sr l'a précédé dans la tombe il y a à peine quelques semaines.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, quatre fils : MM. Laurent, Berthus, Denis et Sylvio Charest; une fille, Mlle Huguette Charest ; sa mère, Mme Thomas Charest sr, de St-Maurice ; ses frères : MM. Thomas Charest jr, de St-Adrien d'Irlande, et William Charest, de notre ville; une soeur, Mme Hervé Labbé, de St-Maurice ; ses beaux-parents, M. et Mme Eugène Breton, de Thetford-Mines; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Hervé Labbé, M. et Mme Edgar Bergeron, de Disraëli ; M. et Mme Joseph Bergeron, d'Endicott, N.-Y. ; Mme Thomas Charest, Mme William Charest, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Maurice de Thetford samedi matin à neuf heures au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. le curé J. Falardeau a fait la levée du corps et chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Alfred Leblond, vicaire à St-Maurice et J. Matte, chapelain de l'Hôpital St-Joseph.

MM. Elzéar Marcoux et Edgar Roberge firent la quête durant le service.

La dépouille mortelle fut portée par MM. Joseph Clavette, Elzéar Marcoux, Eugène Lambert, Edgar Roberge, Ernest Cliche et Hormisdas Lamontagne.

Conduisaient le deuil : ses enfants, Laurent, Berthus, Denis, Sylvio et Huguette Charest ; sa mère, Madame Thomas Charest ; ses frères : MM. Thomas Charest jr, et William Charest ; sa soeur, Mme Hervé Labbé ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Edgar Bergeron, de Disraëli; Hervé Labbé, Mme Joseph Bergeron, d'Endicott, N.-Y. ; Mme Thomas Charest jr, Mme William Charest ; ses neveux et nièces, MM. Ovila, Rolland, Lorenzo Bertrand, Gilles et Daniel Charest, Madeleine, Suzanne, Jeannine, Marguerite, Monique, Françoise et Gaëtane Charest ; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Barormée Charest, Jos. Charest, de Thetford-Mines, Albert Lamonde, de Sherbrooke; Omer Ferland, Miles Yvonne et Lucienne Charest, Mme Cyrias Lord, Mme John Kenyon et quelques autres dont les noms nous échappent.

Dans cette nouvelle épreuve nous présentons à Mme Charest et aux autres membres de la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Puisqu'il Ne Vous Reste Plus Seulement Que 3 Jours

Pour Faire Vos Achats De Noël

Ne Les Perdez Pas à Magasiner à la Recherche De Ce

CADEAUX !

Table de bout, fini noyer, dessus de 12 x 24 pouces	$1.15
Cendrier sur pied, fini noyer, hauteur 25 pouces	$1.20
Coffret de fantaisie avec intérieur rembourré	$1.50
Guéridon pour fumeurs, modèle en métal, hauteur 20"	$1.60
Tapis "AXMINSTER" 22 x 36 pouces, 3 dessins au choix	$2.15
Panier à ouvrage, dans un beau choix de couleurs	$2.25
Tapis "AXMINSTER" 27 x 54 pouces, dessin original	$2.60
Service de console ou de buffet, 3 morceaux, pour.	$2.60
Patère au fini noyer, 4 crochets, poteau haut	$2.70

Qu'il Vous Faut

Venez Directement Chez Legaré

Pour Le Choix Le Plus Complet

C'est toujours chez Legaré que vous trouverez le plus vaste assortiment de meubles, tapis, radios, laveuses, glacières électriques, jouets, etc. Les prix sont toujours les plus bas et les conditions, les plus avantageuses. La plus cordiale bienvenue vous est assurée même si vous n'achetez pas. Venez nous faire une visite.

GRATIS

Jusqu'à 10 heures, demain, samedi soir nous donnerons une jolie toupie "Rotop" avec tout achat de jouets pour un montant d'au moins. $2.00 Ne l'oubliez pas !

Magasin Ouvert Le Soir Jusqu'à 10 Heures

CADEAUX !

Lampe - Potiche avec abat-jour de couleurs variées.	$3.00
Coussins de soie, plusieurs modèles à votre choix	$3.00
Horloges de cuisine, nouveaux modèles très variés.	$3.15
Balayeuse à roulettes, nouveau modèle en couleurs	$3.95
Miroir rond, diamètre 20 pouces, style moderne	$4.25
Lampe - Torchère, réflecteurs 3 couleurs. Spécial à	$4.95
Horloge électrique. Un joli cadeau de Noël pour.	$5.20
Service de téléphone : Table et chaise, fini noyer	$5.30
Beau choix de lampes bridge, dans toutes les couleurs	$6.55

Quelques Suggestions Pour Toutes Les Bourses

Bibliothèque, fini noyer, 4 tablettes, 40 x 48"	$7.45
Lampe sur pied avec tabagie pour fumeur. Complète	$7.75
Table à café, fini noyer, dessus de 23½ x 17 pouces	$7.80
Table de chesterfield, fini noyer, dessus de 26 x 26"	$8.50
Miroir de buffet, 3 sections. Dimensions 10 x 46 pouces	$9.50
Fauteuil, fini noyer, couverture en reps de soie.	$9.50
Parure de chambre, 7 morceaux en soie de couleurs	$9.95
Service de 3 lampes pour chambre à coucher. Spécial	$9.95
Horloge de foyer, modèle console, fini noyer, pour	$11.00
Fauteuil de chambre, grand choix de couleurs à	$11.40
Nid de tables en noyer, 14 x 15 pouces. Hauteur 26"	$12.25
Table à cartes et 4 chaises en acier, vert ou rouge.	$12.85
Secrétaire de dame en noyer, dessus de 18 x 31 pouces	$16.25
Service de vaisselle 'Regent Derby", 67 morceaux	$16.75

Termes Faciles Sur Demande

Tapis "AXMINSTER" 6'9" x 9'0", patrons variés	$16.95
Wagonnet à thé, en noyer, 2 tablettes, 16 x 34"	$18.20
Coffre en cèdre, 19 x 40 pouces, extérieur en noyer.	$18.50
Cellerette en noyer, dimensions : 22½ x 25 pouces.	$18.80
Jouet, camion de livraison, différents modèles	49c
Toyland : — 4 vadrouilles, et un porte-poussière	55c
Sleigh d'enfant, longueur 32", fini naturel	59c
Bassinette de poupée, avec matelas, 14 x 24 pouces	80c
Carrosse de poupée en acier, capote en fibre	$1.39
Panier à ouvrage pour fillettes. Spécial à	$1.50
Raquettes pour garçons, longueur 29 pouces	$1.75
Table et 2 chaises, fini rouge ou vert, pour	$1.90
Kiddie-Kar, avec dossier et pédales caoutchouc	$1.99
Jeu "PINKO" 20 x 20", avec quilles et toupie	$2.50

Livraison Sur Demande

Faites-Vous Partie de Notre Club de Noël?

Commandez Un de ces Nouveaux WESTINGHOUSE aves les Avantages du Club

Il vous reste seulement quelques jours pour prendre avantage de notre "Club de Noël". Ne manquez pas de venir voir les 80 modèles différents que nous pouvons vous livrer. Nos conditions sont les plus avantageuses.

WESTINGHOUSE

Modèle à 6 Lampes

Deux champs de réception, régulateur de volume automatique. Régulateur de tonalité à haute fréquence. Haut-parleur dynamique de 10". Complet avec les avantages du "Club de Noël" chez Legaré

$117

WESTINGHOUSE

Tone-Flow à 9 Lampes

Deux champs de réception, haut-parleur dynamique à portée complète de 12 pouces, ce qu'il y a de plus nouveau en fait de radios et de meubles. Complet avec les avantages du "Club de Noël

$169

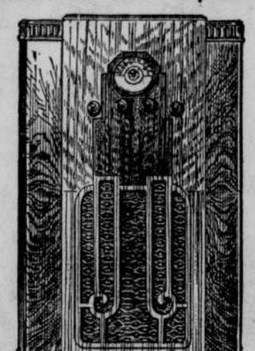

WESTINGHOUSE

5 Lampes

Syntonisateur "Pilote de l'Air" à double jeu. Volume soutenu automatiquement. Régulateur de tonalité. Haut-parleur dynamique de concert de 12 pouces

$85

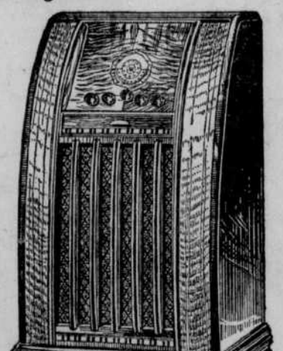

WESTINGHOUSE

Tone-Flow à 7 Lampes

Appareil tel qu'illustré, toutes-ondes, 7 lampes, avec nouveau cabinet à lignes courbes, grand haut-parleur dynamique concert de 12 pouces, et les avantages du "Club de Noël"

$125

WESTINGHOUSE

Modèle à 6 Lampes

Tel qu'illustré, modèle cabinet avec 6 lampes, cadran du type aéronautique, syntonisateur à double jeu et tous les avantages du "Club de Noël" chez Legaré

$119

WESTINGHOUSE

Toutes-ondes 7 Lampes

Deux champs de réception, grand châssis. Gros transformateur de courant et haut-parleur dynamique. Livré complet chez Legaré avec les avantages du "Club de Noël"

$96

WESTINGHOUSE

Toutes-ondes 6 Lampes

Modèle portatif avec toutes les améliorations modernes, 6 lampes, commutateur indiquant les échelles d'ondes. Régulateur de volume automatique. Avec les avantages du "Club de Noël" chez Legaré

$85

Le Plus Gros Vendeur De Radios Au Canada

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE

EN FAILLITE

142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142

C'est le Temps des Fêtes chez POLLACK

SUGGESTIONS pour cadeaux

Chemises "Arrow"

Broadcloth imprimé, tissé ou avec rayures de soie. Col à même ou 2 faux cols. Longueurs de manches 32-33-34-35. Encolures: 13½ à 17.

Série "Trump". Prix **$2.00**
Série "Paddock". Prix **$2.50**
Série "Claridge". Prix **$3.50**

CHEMISES pour hommes corpulents, blanc ou couleurs avec col à même ou 2 faux cols — 17 à 19 **$2.50**

Pyjamas "Arrow"

Une grande variété de modèles, col ouvert ou fermé. Broadcloth ordinaire ou mercerisé, soie unie ou Luviska. Grandeurs : A-B-C-D

2.00 2.50 3.00 3.50 5.00 7.50

Chaussettes

Cachemire uni ou fantaisie, tricots à côtes, unis, fantaisie ou plaid écossais, fabrication "Mercury", Harvey-Woods, aussi marques anglaise, Marguerite, Stewart, etc

50c 75c 1.00 2.00

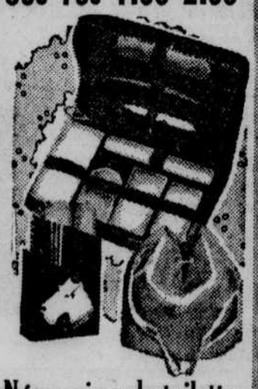

Nécessaires de toilette en cuir

Trousse de voyage, cuir grenu, maroquin ou cuir uni, tan ou noir. Accessoires en métal chromé, brosses à dos d'ébène ou caoutchouc brûlé. — Trois, quatre, sept et neuf articles

4.00 5.00 6.50 7.50 9.00 12.50 15.00

Porte billets en cuir véritable, nouveau format...

50c 75c 1.00

SEULEMENT 3 JOURS D'ACHAT AVANT NOEL

Achetez maintenant, n'attendez pas à la dernière minute

FEUTRE ANTILOPE Formés d'exquise façon

Quel que soit votre genre préféré, vous les trouverez tout à fait charmants. Plusieurs modèles à rebords et plis dans la calotte, jolis turbans, dont plusieurs avec fourrures, d'aucuns sont garnis de plumes etc. Teintes, chartreuse, olive, rouille, rouge, "American beauty", bleu français, brun, noir. Toutes les entrées de têtes.

$2.95

Chez Pollack — 3e Plancher

ACHETEZ DES CADEAUX UTILES pour garçons et fillettes

Costumes de "Hockey" 3 pièces

Chandails de laine avec bas et bonnet pour appareiller. Teintes du Quebec Beaver, Canadien ou Montréal Maroons. Tailles : 26 à 34. — **2.95**

Casques de cuir : 1.00 et 1.35

Complets de jeu (Snow Suits)

Modèle combinaison, une pièce, drap couverte pesant, doublés ou sans doublure Avec boutons ou fermoir éclair. Genoux avec empiècement de cuir ou de même tissu. Casque aviateur pour appareiller. Rouge, brun, vert, marine. — 2 à 6 ans

2.95 3.95 4.95 5.95

ROBES DE CREPE DE SOIE

Fillettes : 8 à 14 ans.

Manches longues, collet de fantaisie, jupe par plis. Nuances : rouge, vert, bleu, brun. — Un choix de jolis modèles. **1.95**

ROBES DE CREPE PURE SOIE

2 à 6 ans — 7 à 10 ans — 12 à 16 ans

Robes pour toutes les occasions, manches courtes ou longues avec jolies garnitures. Jupe par plis. — Rose, bleu, vert, marine, bleu royal, etc. **2.95**

ROBES SPORT ET DE TOILETTE

pour jeunes filles : 11-13-15 ans

Crêpe de soie, crêpe matelassé, crêpe fini satin. Un grand choix de modèles. Manches courtes ou longues et garnitures attrayantes. Toutes les plus nouvelles nuances. **3.95 et 5.95**

Coupe-vent ou pantalons de ski pour hommes et garçons

Paletots courts

pour garçons: 8 à 18 ans

7.95

Freize tout laine bleu marine, col de fourrure détachable, 4 poches et ceinture circulaire. Aussi en cuir avec doublure de freize. Tailles: 26 à 36.

Pantalons de ski

(Slacks), pour garçons : 10 à 16 ans

2.95

Molleton bleu marine, 2 poches et bandes élastiques au bas. Tailles: 28 à 34. Donnera un long usage.

Culottes breeches

pour garçons : 6 à 16 ans

1.95

Freize tout laine bleu marine, bien doublées, siège et genoux doubles. Tailles: 24 à 34.

Pantalons de Ski

(Slacks) pour hommes

4.50

Molleton tout laine, bien confectionnés. Tailles 29 à 36. Un coupe vent et un pantalon de cette qualité feront un cadeau très apprécié.

Coupe-Vent

pour hommes

5.00

Molleton tout laine, fermoir éclair et bande-ceinture de tissu avec courroies ajustables. Poches sur le biais bordées de cuir.—38 à 44.

UN CADEAU de Noël

Pour les garçons et fillettes, à partir de samedi

Donnez gratuitement avec chaque achat de $5.00 un superbe crayon combiné avec plume réservoir. Avec chaque achat de $10.00 ou plus un crayon automatique et une plume réservoir dans une jolie boîte, à notre département de garçons et fillettes.

Messieurs, achetez votre nouveau CHAPEAU pour les fêtes chez Pollack

CHAPEAU HUNTINGTON

Feutre de laine uni dans les nouvelles teintes ou fini argenté dans le bleu, noir, brun. Entrées de têtes : 6⅝ à 7⅜. **1.95**

CHAPEAUX de FEUTRE Bobby Allen ou Barcley

Chapeaux Melon, Master Craft ou Blake

Duvet de fourrure, modèles récents. Uni, poils de chameau, ou feutre velours. Toutes les nouvelles teintes 6⅝ à 7⅞. Aussi chapeaux melon Master Craft ou Blake d'importation anglaise. Formes petites, moyennes et grandes. 6½ à 7½. **3.50**

Des valeurs que l'on ne discute pas

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Pollack est là... avec un immense assortiment... et des prix à votre convenance. Des valeurs de $20, $30 et $35, pour

$15.00 et $25.00

Nous n'attendons pas au mois de janvier pour vous offrir des prix spéciaux... En voici. Venez et jugez vous-mêmes des superbes valeurs que nous offrons présentement.

Tissus "Alpine" et "Elysian" de Taylor, Molleton, Velours, Ratine et autres excellents tissus importés des filatures européennes. 12 modèles différents à choisir pour hommes et jeunes gens.

Teintes en vogue : gris, brun, gris-bleu, marine et gris oxford.

Tailles : 34 à 48.

Pour Hommes et Jeunes Gens

COMPLETS FINIS A LA MAIN

Vous aurez le choix des meilleures serges Worsteds et Tweeds importés. Ils sont confectionnés d'après nos propres indications, et nous pouvons en garantir la qualité et l'ajustement parfait. Toutes les teintes ainsi que brun, gris-oxford, bleu-marine et noir. Grandeurs régulières, grands, courts ou pour hommes corpulents.—34 à 48.

$19.75

Ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs.

M. POLLACK LTEE *Rez-de-Chaussée*

Spécial pour Noël
Bonbons satinés assortis, lb. 13
3 lbs pour. . . .35

Costumes de ski et de Patinage

$9.95

Nouveaux modèles confectionnés de drap couverture, velours à côtes ou Molleton. Manteau court ou mi-longueur avec ceinture, poches et capuchon. Pantalons très amples. Teintes rouge, bleu-royal, vert, blanc, vin, marine, brun ou noir. Les costumes de patinage sont en velours. Tailles : 14 à 20.

Spécial ! COSTUMES DE SKI

Genre coupe-vent avec pantalons (slacks) de coupe règlementaire avec élastiques au bas, ainsi qu'aux manches. Teintes rouge, vert, brun, bleu-royal, vin. Tailles : 14 à 20. **5.50**

Mitaines de ski de cuir avec poignets de laine **1.00**

Bérêts et Echarpes en tricot de laine, teintes variées. Les 2 pièces **95c**

Skis pour toute la famille

Skis en bois dur pour enfants

4'	4½'	5'	5½'	6'	6½'	7'
.99	1.10	1.49	1.69	1.99	2.49	2.99

Skis en merisier 6 à 7½ pieds . . **$4**

Skis en frêne 6 à 7½ pieds **$6.00**

Skis en Hickory 6 à 8 pieds . . . **$8.**

Skis de sauts 7 à 8 pieds . . . **$10.**

Attelages:	.59	.99	1.45	1.95	2.50
Perches:	.99	1.50	2.00	2.50	

NECESSAIRES DE SKI

pour dames et messieurs

1 paire de Skis	$4.00	Le Tout POUR
1 paire de harnais	$1.95	
1 paire de bottes	$3.49	
1 paire de perches	$1.50	
	$10.94	**9.50**

Bottines et patins

Enfants 11-12-13	$2.79
Garçons 1 à 5	2.89
Dames 3 à 8	2.99
Hommes 6 à 11	2.99

Autres Modèles pour dames 2.99 3.49 3.99 4.99

pour hommes 2.99 3.99 4.99 5.50 6.00 6.50

pour garçons et fillettes 2.89 2.99 3.49 3.99 4.50 4.99

ACCESSOIRES POUR LE GOURET

GANTS	1.95, 2.95, 3.50, 4.50, 5.00
JAMBIERES	.59, .69, .89, 1.79, 1.99, 2.49
JAMBIERES de gardien de but	3.50, 6.00
PROTECTEURS de genoux et coudes	1.25
BATONS pour ailiers et défenses	.15, .30, .40 à 1.25

NOCES D'OR DE M. ET MADAME GEORGES DESCARREAU

Photographie prise récemment à la salle de l'Association Sportive, à l'occasion de la manifestation qui a marqué la célébration des noces d'or de M. et madame Georges Descarreau. (Photo Turcotte).

Compilation du vote enregistré le 25 nov.

(Suite de la page 3)

libéral-indépendant qui s'est engagé à soutenir le gouvernement libéral. Les oppositionnistes actionnistes-conservateurs en ont 42. En 1931, les libéraux avaient obtenu 260,938 votes; en 1935, ils en ont obtenu 249,573.

Comme c'est le cas à la suite de chaque élection, le total des votes donnés ne correspond pas exactement au nombre de sièges obtenus par les partis. Les actionnistes et les conservateurs, qui s'étaient unis dans leur lutte contre le gouvernement, ont remporté 42 sièges, soit six de moins que les libéraux. Toutefois, 260,159 votes ont été enregistrés en leur faveur.

Il ne faut pas perdre de vue que 20 libéraux indépendants se sont présentés contre les candidats libéraux officiels et contre l'Union Nationale et que cela complique beaucoup la compilation des chiffres. Toutefois, la "Presse Canadienne" en arrive au résultat suivant: le gouvernement compte 53.3 pour cent des députés avec 46 pour cent du vote, et l'opposition a 46.7 pour cent des membres avec 49 pour cent du vote. Il a fallu 5,310 votes pour élire un libéral, 6,130 pour élire un candidat de l'A. L.N., 6,297 pour élire un conservateur, et 22,744 pour élire un libéral indépendant.

La "Presse Canadienne" déclare qu'elle ne saurait dire où les votes donnés aux libéraux indépendants seraient allés s'il n'y avait eu que deux candidats en présence dans chaque comté, "parce que les actionnistes forment un groupe de libéraux insurgés." Si on ajoute les 22,741 votes donnés aux libéraux indépendants, dit l'agence de presse, au total du vote donné aux libéraux, le pourcentage du vote populaire donné aux libéraux serait augmenté à 50 pour cent.

Le vote du 25 novembre a été donné comme suit: libéraux, 249,573; A.L.N., 159,402; conservateurs, 100,858; libéral-indépendant, 22,741; conservateur-indépendant, 37; ouvrier, 2,241; indépendant, 576; libéral-ouvrier, 998.

En 1931, le détail du vote était le suivant: libéraux, 260,938; conservateurs 213,255; ouvriers, 2,099; indépendants, 1,146; libéraux-indépendants, 7,056; conservateurs-indépendants, 55,136, ouvrier-indépendant, 65. On n'a pas encore compilé le nombre total des personnes ayant le droit de voter, mais on l'estime à 700,000, la proportion des électeurs qui se sont présentés aux polls a été à peu près celle de 1931, quand 70 pour cent des 639,005 contribuables allèrent déposer leur bulletin dans les urnes.

C'est M. François-J. Leduc, conservateur, qui a remporté le plus grand nombre de votes. Il a été élu dans [illegible], par 10,125 votes.

Dans 20 comtés, il y a eu des luttes à trois, et, dans trois autres, il y avait quatre candidats. Les partis en présence avaient des candidats comme suit: libéraux (qui obtinrent trois acclamations), 90; A.L.N., 53; conservateurs, 33; libéraux indépendants, 20; conservateur indépendant, 1; ouvriers, 2, indépendants, 3 et libéral-ouvrier, 1.

Une nouvelle délégation demande la construction de l'incinérateur

(Suite de la page 3)

senter le point de vue de son association fut M. Gérard Picard, secrétaire général des syndicats catholiques de Québec.

"Le conseil général des syndicats catholiques, a dit M. Picard, s'est prononcé en faveur de la construction immédiate de l'incinérateur pour donner de l'ouvrage aux ouvriers, à un prix raisonnable, comme le dit le contrat intervenu entre la ville et les entrepreneurs. Cet appareil est devenu nécessaire, puisque le conseil l'a décidé, et les syndicats catholiques sont également en faveur du site offert par la compagnie du Pacifique canadien parce que l'ingénieur de la ville, dont l'opinion doit être suivie par les échevins, puisqu'il est leur conseiller technique, l'a recommandé à plusieurs reprises comme étant le site le plus économique, à cause de sa situation géographique, au centre de la cité."

M. Picard est d'avis, comme ses collègues du conseil général, que la Cie du Pacifique veut se débarrasser du terrain et qu'elle le vendra à l'enchère si la ville ne l'achète pas au prix nominal de $1.00. Le terrain est vaste et la ville pourra y transporter notamment ses écuries situées près du Parlement et revendre le terrain qui a une grande valeur à cet endroit près du carré d'Youville.

M. Delphis Verdon, président de la ligue des citoyens de St-François d'Assise, trouve ridicule de voir certains contribuables des autres parties de la ville s'opposer à la construction immédiate de l'incinérateur. Il est évident qu'ils ne connaissent rien des inconvénients que les dépotoirs causent au quartier Limoilou et M. Verdon est d'avis que le site du Pacifique est le meilleur. On cessera de voir dans Limoilou cette longue file de voitures chargées de déchets s'envolant au vent et dont la poussière embarrasse les citoyens de cette partie de la ville. Depuis des années, on voit passer les vidanges et les citoyens sont "tannés". M. Verdon, au nom de sa ligue, déclare qu'il veut la construction immédiate de l'incinérateur pour que l'appareil soit prêt au printemps, quand les chaleurs arriveront.

M. Turgeon, président de la ligue des citoyens de Stadacona, a appuyé les remarques de M. Verdon et il a supplié les échevins de se rendre aux désirs des délégués qui représentent un très grand nombre de contribuables. M. Turgeon est en faveur du site du Pacifique canadien et M. P.-C. Falardeau, qui fut l'orateur suivant, est du même avis. Ce dernier a déclaré que le terrain du C.P.R. convient très bien aux besoins de la ville et qu'il a l'avantage de ne pas nécessiter de frais de terrassement.

L'échevin François Jobin prit part à la discussion à ce moment et demanda à M. Falardeau s'il était au courant que le terrain du C.P.R. coûtait environ $8,000. par année à la ville.

"C'est relatif, cela "dit M. Falardeau.

L'échevin Ferland rétorqua à son collègue de Belvédère que le terrain Lockwell exigera des déboursés de $16,000. pour la réparation des quais mais M. Jobin répondit que la bâtisse de l'incinérateur n'est pas considérable et qu'on la pourra loger facilement sur le terrain Lockwell.

M. Albéric Noreau est d'avis que certains citoyens prennent les moyens d'empêcher la construction de l'incinérateur. On y va par des moyens détournés mais les échevins de Limoilou ne sont pas de cet avis et la construction immédiate s'impose si on veut que les déchets soient incinérés au printemps, quand arriveront les beaux temps. D'ailleurs, une délégation représentative comme celle qui est devant le comité doit être écoutée.

Un père de famille de St-François d'Assise, M. Philippe Michaud, veut que ses enfants puissent enfin respirer le bon air et il veut, comme les autres délégués qu'on ne retarde pas davantage à décider de la question du terrain afin que les travaux commencent tout de suite.

M. J.-A. Dufresne, secrétaire de la ligue des citoyens de Stadacona fut plus emphatique et il promit que les citoyens de cette partie de la ville vont empêcher les voitures de vidanges de passer cet été si les échevins persistent à imposer à Limoilou le désavantage de cette procession désagréable pour tout le monde. M. Dufresne appuie MM. Noreau et Ferland qui veulent l'incinérateur le plus tôt possible.

M. J.-A. Roy, citoyen de Limoilou, s'est élevé contre ceux qui ont affirmé, lors d'une précédente délégation, que les senteurs dont on se plaint à Limoilou n'existent pas et que c'est plutôt la rivière Lairet qui est cause de tout le trouble. M. Roy a déclaré qu'il avait téléphoné dans le cours de la journée à l'ingénieur Hamel qui lui a dit que le site le mieux approprié à l'incinérateur était le terrain du Pacifique Canadien. M. Roy, comme M. Picard, est d'avis que le Pacifique va vendre son terrain à d'autres pour s'en débarrasser et que la ville devra le reprendre ensuite pour les taxes dues.

M. Georges Paquet a repassé en revue toute la question et il a démontré les avantages de l'achat du terrain du C.P.R. évalué à $270,000. et que la compagnie cède à la ville pour $1. On parle de pertes de revenus mais c'est plus facile à dire qu'à prouver. Personne ne sait combien de temps la ville pourra percevoir des taxes sur cet immense terrain situé au centre de la ville et qu'on trouvera bien situé quand la cité reprendra son incinérateur. Il y a deux milles de plus par voyage à se rendre à Stadacona et c'est près d'un million de milles de plus par année pour les entrepreneurs qui devront payer la dépréciation des voitures et le temps des hommes. La circulation sera meilleure à cet endroit et la ville devrait avoir intérêt à s'associer à une puissante compagnie comme le C.P.R. pour la vente des terrains qui resteront. C'est un sûr moyen d'amener des industries à Québec.

L'échevin Jobin fit à ce moment un long plaidoyer en faveur du terrain Lockwell et il déclara que ce site ne coûtait que $9.000. à la cité mais l'échevin Ferland reprit ses chiffres et fit voir que le dit terrain reviendrait finalement à $25,000. sans tenir compte des taxes que la ville perdra en achetant le terrain. Il faudra réparer les quais et les entretenir. M. Ferland insista pour qu'on suive l'avis de l'ingénieur. Depuis deux ans, les citoyens ont toujours demandé aux échevins de se fier aux experts et quand ce conseil est suivi on critique encore. L'échevin de Limoilou est en faveur de terminer l'affaire discutée depuis dix neuf mois.

L'échevin Gosselin rappelle à M. Jobin que l'ingénieur a déclaré dans un rapport au comité que la reconstruction et l'entretien des quais du terrain Lockwell coûtera cher à la ville. M. L.-F. Martel a déclaré ensuite que si on ne peut pas trouver un terrain convenable à l'incinérateur il se ralliera au terrain du C. P.R. et M. Trépanier l'a suivi pour dire que si la ville trouve un terrain gratuit il changera d'idée.

M. Maurice Turgeon fut le dernier orateur et répéta les arguments de son collègue, M. Gérard Picard, des syndicats catholiques. M. Turgeon est d'avis que l'on cherche à retarder la construction de l'incinérateur quand les ouvriers attendent ces travaux pour donner du pain à leur famille.

L.-Ph. Lefrançois est acquitté à l'enquête

(Suite de la page 3)

père, M. Joseph Fortier, âgé de 80 ans, qui a été blessé à la joue droite, et qui a perdu beaucoup de sang. Le témoin identifie Roméo et Charles Parent, et déclare qu'il est à sa connaissance qu'un groupe de personnes, qui étaient aux premiers rangs à l'Ange Gardien, habitent Beauport. M. Rochefort a déjà vu ces gens aux assemblées libérales.

—Avez-vous coutume de les voir aux assemblées ?" demande Me Mark Drouin.

—Aux assemblées libérales", répond le témoin.

—Cette fois-là, ils voulaient se convertir, commente le juge Laetare Roy, en souriant.

M. Rochefort déclare ensuite qu'il connait Napoléon Boucher pour l'avoir vu sur la première rangée à l'Ange Gardien. Me Alphonse Auger lui demande :

— Etiez-vous ici pendant les témoignages précédents ?"

— Vendredi dernier seulement".

M. Albert Mathieu, cultivateur de l'Ange Gardien, âgé de 56 ans, est ensuite appelé et ne peut que reconnaitre Roméo Parent.

Me Coote.

"Le cas de Roméo Parent est réglé en ce qui concerne la poursuite."

Me Mark Drouin :

—Que voulez-vous, on ne peut parler de l'Ange Gardien et de la bagarre sans parler de Roméo Parent".

Le Dr Félix Roy complète ses témoignages précédents en affirmant qu'il peut maintenant affirmer qu'il a vu Napoléon Boucher monter sur l'estrade, et qu'il a vu entrer Lefrançois dans la salle.

Donat Lefrançois, premier et seul témoin de la défense jusqu'ici, affirme que son frère n'a rien fait de répréhensible et que d'ailleurs il est sorti au cours de la bagarre. Contre-interrogé, il répète la subsance de son témoignage sans se contredire.

Et l'agent Emmanuel Drouin, de la police provinciale, expose son rôle dans l'affaire et déclare qu'il n'est pas intervenu à la bagarre parce qu'il est spécialement assigné au Palais de Justice, à Québec, et qu'il ne croyait pas avoir de juridiction à l'Ange Gardien. Dans l'après-midi, hier, Me Noël Dorion et le juge Laetare Roy ont donné raison à ce témoin.

AGREABLE REUNION

East Broughton, 20. (D. N. C.) — Une gaie réunion a eu lieu récemment chez M. et Mme Lévis Laterreur du village de la Station, en l'honneur de leur fille, Mlle Jeannette Laterreur, à l'occasion de son prochain mariage.

Dès huit heures du soir, il y avait déjà plusieurs amies arrivées, bien que Mlle Laterreur se trouvait en voyage à ce moment, elle dut hâter son retour par un cablogramme que lui transmirent les organisatrices tout en gardant le plus grand secret.

Un peu émue à son arrivée, Mlle Laterreur sut remercier ses nombreuses amies pour la belle marque d'amitié dont elle était l'objet. Elle reçut de jolis cadeaux ainsi qu'une bourse. Au cours de la veillée, le fiancé de Mlle Laterreur, M. Albert Vachon, de Thetford-Mines, vint se joindre au groupe, accompagné de quelques parents et d'amis. L'orchestre Laterreur exécuta plusieurs pièces de son répertoire. Ce n'est qu'aux petites heures que l'on se sépara emportant un bon souvenir de cette gaie réunion.

Le gouvernement de M. Baldwin reste ferme sur ses positions

(Suite de la dernière page)

tenir l'attaque que pourrait provoquer l'embargo sur le pétrole.

La Chambre a rejeté par 397 voix contre 155 une motion de censure travailliste puis a voté l'amendement, présenté au nom du cabinet par lord Winterton, qui réclamait la continuation de l'appui donné à la S. D. N. et l'application du principe de la sécurité collective. Ce dernier vote a été de 390 contre 165.

LES DISCOURS D'HIER

(Droits réservés par l'A. P.)

Londres, 20. — Parlant hier soir à la suite de C.-R. Attlee, leader de l'opposition travailliste, qui avait vigoureusement pris le cabinet à partie, M. Baldwin a reconnu qu'il s'était trompé en acceptant le projet de paix, aujourd'hui défunt, et promis à la Chambre que pareille situation ne serait plus possible à l'avenir.

"Stand by your country"! lui cria-t-on de l'Opposition tandis qu'il expliquait son attitude, d'abord favorable au projet. Sa version fut que le gouvernement avait perdu contact, à Paris, avec sir Samuel Hoare. Il prit la défense de son collègue démissionnaire en déclarant que les propositions contenues dans le projet étaient le minimum avec lequel il fût possible d'obtenir la collaboration du gouvernement français.

"Or j'attache une importance vitale à la solidarité anglo-française", ajouta-t-il.

"Ces propositions ne plaisaient à aucun de nous. Nous trouvions qu'elles allaient trop loin. Nous eussions aimé les modifier. Je suis le principal responsable. Je reconnais que beaucoup de mal a été fait et qu'il faudra du temps pour le réparer. J'ai la détermination de voir à ce que nous ne puissions plus nous trouver dans une situation semblable."

CRITIQUES D'ATTLEE

Le chef de l'opposition travailliste déclara au cours de sa harangue: "Il y va de l'honneur de l'Angleterre ou de l'honneur de Baldwin. Les conditions de paix proposées ont mal représenté le peuple anglais devant le monde. Trahir un peuple faible et arriéré qui a mis sa confiance en nous, c'est faire affront au bon renom de l'Angleterre, encourager la violence, permettre à l'agresseur de profiter du tort qu'il cause, en fait détruire la base même sur laquelle repose la sécurité collective de la Société des Nations."

Dans un autre passage de son discours M. Attlee déclara:

"Si Hoare a fait ce qu'il devait en démissionnant, que le gouvernement démissionne aussi et il aura fait ce qu'il devait."

Il présenta une résolution de censure indirecte et l'appuya en disant:

"L'Opposition ne laissera pas le cabinet s'en tirer en faisant de Hoare un bouc émissaire pour des actes dans l'accomplissement desquels il a engagé sa responsabilité collective."

Le secrétaire d'Etat, dans son discours, avait motivé sa démission par le fait qu'il n'avait plus l'approbation générale du pays.

BALDWIN ET LES SANCTIONS

Le premier ministre, au cours de son plaidoyer, aborda la question des sanctions, qu'il traita comme suit:

"Nul doute qu'à la fin de l'affaire d'Ethiopie — quelle que doive être cette fin — les nations et la Ligue auront un rude sujet de méditation dans les sanctions internationales."

Baldwin déclara ensuite que les sanctions finales de la Société des Nations constitueraient une force immensément supérieure et ses auditeurs comprirent qu'il voulait parler de sanctions militaires.

"Cependant, ajouta-t-il, si pareille force ne peut être employée tout de suite on se trouve en face d'un affreux danger: celui de voir les nations entraînées l'une après l'autre dans une guerre dont personne ne pourra dire comment elle se terminera."

UN MOT A LA FRANCE

En parlant de la France le premier ministre finit par provoquer les acclamations de la Chambre, qui comprit qu'il donnait un avertissement au peuple de l'autre côté du détroit.

"Si, dit-il, en adhérant à la Société des Nations nous nous trouvons seuls pour faire ce qui incombait à tous, l'Angleterre dira que c'est la dernière fois qu'elle laisse son gouvernement s'engager pour la sécurité collective. Et la prochaine fois le théâtre des difficultés pourrait bien être plus rapproché que la Méditerranée."

Le colonel Ponsonby, conservateur, eut des critiques à l'adresse de M. Laval.

"Depuis le commencement de l'affaire, dit-il, M. Laval a toujours eu la clef de la porte de derrière dans sa poche."

Il ajouta que les sanctions étaient mortes parce que la France ne voulait pas d'un embargo sur le pétrole et que les autres pays sanctionnistes, "ayant goûté aux sanctions, n'en voulaient plus."

Londres, 20, (Câbles de la C. P. et de l'A. P.) — Le cabinet Baldwin a vu la défaite de près aujourd'hui à la Chambre, où l'on votait au sujet de la menace d'une grève des mineurs, qui commence à se détacher largement sur l'horizon politique. Après sa victoire incontestable d'hier soir sur la politique étrangère le gouvernement n'était pas en force ce matin lorsque le débat s'engagea sur un amendement travailliste à la motion d'ajournement. L'Opposition demandait que la rentrée des Chambres fût fixée au 21 janvier, au lieu du 4 février, pour permettre un débat sur la grève, prévue pour le 31 janvier. Tandis que le débat trainait en longueur il arriva suffisamment de députés ministériels pour sauver le gouvernement de la défaite.

Ligne Française

ILE-DE-FRANCE

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

DEPART 26 DEC.

Autres départs: Champlain, 4 janv. Ile-de-France, 11 janv. Lafayette, 18 janv.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE

A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTRÉAL, CAN., MARQUETTE 2361

BELLE FETE DE FAMILLE A QUEBEC

Photographie prise ces jours derniers à Habitant Inn où se déroula une agréable réunion à l'occasion de la célébration du 15ième anniversaire de mariage du major et de madame Wilfrid Carbonneau, de St-François d'Assise — Le Lt-Col. Dr Mainguy agissait comme maitre de cérémonie. (Studio Michel)

LA MAISON

T. D. DUBUC

214, 218 rue ST-JEAN

Pour vos achats de Cadeaux

... aux parents,
... aux amis,
... et pour la maman :

En visitant les divers rayons de notre magasin où tout respire un air de fête, vous trouverez toutes les suggestions qui vous aideront à résoudre vos problèmes d'achats. Toutes nos marchandises sont disposées bien en vue pour un choix rapide et facile. *Et nos prix sont intéressants.*

Pendant cette période mouvementée de vente *nous accordons*

25% d'escompte sur tous nos JOUETS ainsi que sur COMPLETS et PALETOTS pour hommes — ainsi que MANTEAUX pour DAMES

C'EST UNE EPARGNE A CONSIDERER !

...E MOU...EMEN... DU RETOUR A LA TERRE

Deux autres groupes photographiés par l'artiste du "Soleil", mercredi après-midi, au moment du départ pour l'Abitibi où ces familles vont rejoindre les colons établis dans ce centre de colonisation en vertu du plan Vautrin.

Appel en faveur du cultivateur

(Suite de la dernière page)

que l'habitant est la pierre d'assise des nations, de la nation canadienne surtout. Depuis trois siècles il n'y a pas eu de chômage pour les campagnards et c'est le cultivateur qui a le mieux payé ses dettes, ses taxes et ses comptes depuis le commencement de la crise. C'est un des spectacles les plus impressionnants de notre époque.

"A la suite des David, des Godbout, des Delage, des Bovey et des Désilets" a ajouté M Bouchard, je veux que nos gens comprennent qu'il importe, pour le salut de la race, de ramener nos jeunes à la terre et de leur enseigner à y demeurer". Le conférencier a ensuite annoncé la campagne de renaissance campagnarde qui commencera au mois de janvier sous sa direction, avec l'aide du colonel Wilfrid Bovey, de l'université McGill, et de M. Alphonse Désilets.

M. Bouchard avait été présenté par le président Gerald Martineau et il fut remercié par M. Alphonse Désilets, membre du Kiwanis, et secrétaire de la campagne de la renaissance campagnarde. Le programme du chant avait été confié à Mlle Marthe Lapointe, que les kiwaniens entendent toujours avec plaisir. Mlle Juliette Croteau était au piano d'accompagnement et on remarquait à la table d'honneur notre distingué confrère, Damase Potvin, journaliste, historien et auteur bien connu. Le président Martineau a annoncé que le club Kiwanis distribuera 100 paniers de victuailles aux pauvres la veille de Noël et il a invité tous les kiwaniens à amener leurs enfants au déjeuner de jeudi prochain. On leur distribuera des jouets.

Conférence de Barbeau sur l'amour

(Suite de la dernière page)

en Allemagne. Vous allez peut-être me trouver paradoxal, mais l'avènement de l'auto, du téléphone, du chemin de fer, n'a-t-il pas modifié l'Amour. Même en France, il y a diversité. On compte 4 espèces d'esprit français : le gaulois qui se distingue par sa polissonnerie; l'esprit mondain et frivole dont Mariveaux est le type; en troisième lieu, il y a l'esprit tout court et en dernier l'esprit d'analyse: Descaries, Racine, Balzac.

"Le Français est un être logique plus soucieux de précision que de vague, et ses attitudes devant l'amour sont différentes de celles des autres peuples. Il analyse. Sa raison a tôt fait d'amortir le feu. Il aime avec ses sens, avec son âme, presque toujeurs sous le regard spirituel et moqueur de son esprit. Il aime avec panache, avec frivolité. Au début de la civilisation française, l'amour n'occupe pas la place qu'il a prise depuis. Au Xe et XIe siècle, l'amour commence de s'exprimer. Au fur et a mesure que s'organise la société, que se civilisent les hommes—et la tâche n'est pas finie, — la femme devient plus considérée. Au Moyen-Age, l'amour se distingue selon les classes sociales. Il faut à l'amour du décor, un culte. On aime pour aimer sans espoir, souvent même, de retour. Cette passion embrase l'âme. C'est un sentiment plus intellectuel que physique. C'est l'amour romanesque. Il n'existe plus. Le bridge, la T.S.F. l'ont remplacé. La noblesse fut la seule à pratiquer cet amour au Moyen-Age. Bourgeois et gens du peuple n'avaient pas cette conception de l'amour. Les deux types des romans de cette époque sont la femme infidèle et le mari trompé. Vous voyez que les vaudevillistes n'ont rien inventé. "Les Bourgeois bafouent la femme."

M. Barbeau cite alors les doléances du mari mal marié dans le Roman de la Rose.

"Les sentiments bourgeois n'ont guère varié. Sur ce point, nous pouvons nous flatter d'être restés fidèles à nos origines latines. Les femmes de l'époque de Louise Labbé expriment l'amour d'une façon souverainement grossière. L'amour a tenu une très grande place dans les relations mondaines pendant la Renaissance. La poésie en parle d'une manière assez crue. L'aspect physique de l'amour occupe surtout les poètes. Ronsard, lui-même, conseille après Horace (Carpe diem) de profiter de l'heure qui passe. Montaigne et les autres maitres du moment prêchent le détachement de tout, le dilettantisme absolu.

"Le XVIIe siècle a découvert la Carte du Tendre. Au XVIIIe siècle, les femmes minaudent et les hommes les imitent, en moins bien.

Le conférencier parle ensuite longuement de ce que madame la comtesse Mathieu de Noailles appelait "les étourdissements d'Hermione et de Phèdre" et dit un mot de Jean de La Fontaine dont les contes plaisent, dit-il, "aux collégiens et à ceux qui sont venus tard aux lettres." M. Barbeau passe rapidement sur le XVIIIe siècle, tout en insistant quelque peu sur l'oeuvre de Marivaux et de Rousseau pour passer à Chateaubriand, qui raconte ses chagrins. "Ah ! dit-il, on n'est pas gai au XIXe siècle. L'amour romanesque est entré dans les lettres. Pour la première fois dans les lettres françaises, les écrivains se racontent eux-mêmes. L'amour devient alors l'apothéose de tous les instincts. Chacun demande au clair de lune la satisfaction de leurs désirs. Les exagérations du romantisme s'effacèrent sous la froideur des poètes parnassiens, mais voici Zola qui nous peint des rustres sordides. Il y a moins d'arbitraire dans Flaubert et Maupassant. Puis, c'est la fille de joie. Les Goncourt nous décrivent sa vie et les romanciers font le procès de la société.

"Enfin, vinrent Baudelaire et Verlaine qui rendent sa place à l'amour devenu motif. Il y aurait quelque danger à étendre cette étude à nos contemporains. Ce serait presque s'interroger soi-même. Le sentiment amoureux suit l'évolution des moeurs, de la vie matérielle et du temps.

M. Barbeau conclut par quelques considérations sur l'amour contemporain et fut chaleureusement applaudi.

REMERCIEMENTS

Le Club des Dames charitables de Québec est heureux d'offrir au public de notre ville ses sincères remerciements, à l'occasion du magnifique encouragement donné au Bridge organisé à l'église des Bienheureux Martyrs, au profit des enfants pauvres de Québec-Ouest.

Ce fut un véritable succès. Aussi de concert avec M. le curé de N.-D. de Recouvrance, exprimons-nous notre gratitude à tous nos membres, en particulier, les postes CKCV et CHRC les journaux :

"Le Soleil" ;
"L'Action Catholique" ;
"L'Evénement" ;
M. Frank Byrne ;
La Cie Elzéar Fortier ;
La Cie Claire Fontaine ;
Les Dames membres du Club charitable ;
M. et Mme E.-B. Bergeron, etc.

Chaleureux merci à M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Bienheureux Martyrs, qui nous a prêté gratuitement la salle paroissiale.

Le Club des Dames charitables de Québec.

Prenez soin des sous

et les piastres prendront soin d'elles-mêmes !

Pour encourager la précieuse habitude de l'épargne, La Caisse d'Economie offre encore cette année des prix en argent de $50.00 à $5.00 pour le dépôt régulier de 25c ou $1.00 chaque semaine.

Profitez de ces concours pour vous efforcer de pratiquer l'épargne méthodique ; c'est le secret du succès.

Renseignements complets au bureau le plus près de La Caisse d'Economie.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

LE SYNDICAT DE JONQUIERE FORT ACTIF

Jonquière, 20 (DNC) — Dimanche dernier, les autorités syndicales de Jonquières convoquaient leurs membres ainsi que le public intéressé afin de venir constater l'oeuvre accomplie par les syndicats catholiques de Jonquière durant l'année 1935. Plusieurs personnes en vue assistaient à ce rapport-conférence. On remarquait M. l'abbé Frs-Jos. Fortin, aumônier des syndicats de Chicoutimi, M. le curé Lapointe, M. l'abbé Alfred Bergeron, aumônier des syndicats de Jonquière, M. Louis Chalifoux, représentant le Conseil Municipal de la ville de Jonquière, M. J.-E. Bergeron, président et représentant de la Commission Scolaire de Jonquière, M. J.-T. Gagnon, président des Syndicats de Jonquière et conférencier du jour, M. Bouchard, président des syndicats de Chicoutimi, etc., etc.

A cette réunion, on mêla l'utile à l'agréable et la séance débuta par un morceau de piano, exécuté par M. l'abbé Frs-Jos. Fortin, de Chicoutimi.

M. J.-Ths Gagnon donna ensuite lecture de la conférence qui était un résumé des principales activités syndicales catholiques de Jonquière.

Le conférencier fit ressortir les progrès réalisés dans la méthode de vie interne des syndiqués.

"D'abord, dit-il, nous avons essayé de mettre notre organisation sur un pied d'affaires, nous avons puisé les plus belles et les meilleurs résolutions. Si belles soient-elles, si ces résolutions ne sortent jamais de nos livres de minutes qui constituent nos archives, elles ne valent absolument rien comme résultat pratique.

Le plus magnifique automobile sans moteur, sans cet organisme qui le met en branle, le fait avancer sur le chemin ne serait d'aucune utilité pour quelqu'un qui voudrait s'en servir pour voyager. Aussi la plus belle organisation sans cet organisme, sans un centre d'administration avec un personnel spécial qui s'occupe de mettre en pratique ce qui a été décidé, sans ce moteur essentiel pour la faire avancer ne serait d'aucune utilité pour ses membres et ne saurait progresser.

Voilà pourquoi, continue-t-il, nous avons organisé un bureau ouvert tous les jours, ou les membres peuvent avoir les renseignements qu'ils désirent où des patrons peuvent communiquer avec l'organisation, avec un personnel dévoué et courtois, qui met une organisation importante comme celle-là sur une base d'affaire. L'ameublement est convenable sans être dispendieux. Nous avons là une papeterie suffisante et ce qu'il faut pour une classification nécessaire à l'organisation."

Il note l'établissement d'un système de comptabilité, qui permet d'établir un contrôle suffisant et de soumettre à chaque assemblée l'état complet de nos finances. Voilà, dit-il, à notre sens une des principales améliorations à laquelle on peut mettre au point de vue administration interne, l'étiquette progrès 1935.

AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION

Et nous comptons, dit-il, comme une des mesures les plus nécessaires aux succès de nos syndicats que la réalisation d'une contribution de $0.50 au lieu de $0.25 sous. Et nous pouvons dire sans nous tromper que si l'année 1935 a été plus fertile en résultats matériels comme nous le verrons plus loin c'est grâce à une contribution plue élevée qui a permis à vos officiers de travailler pour vous.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

Il faut, dit-il, démontrer aux autres ouvriers plus difficiles à convertir à la cause syndicale, une organisation importante solide qui peut donner le même rendement et là une protection matérielle encore plus complète que les unions internationales en sauvegardant les principes chrétiens de nos ouvriers. C'est pourquoi après bien des difficultés nous avons réalisé l'achat d'un immeuble. Celui que nous avons acquis est fait exprès, je dirais, pour nos fins syndicales. Il est grand, à l'épreuve du feu, bien centralisé et bien en vue, qui démontre à l'étranger comme à l'ouvrier de chez nous l'immportance de son organisation professionnelle.

Il a été payé $4,300. La dette est entièrement consolidée par un emprunt que le secrétariat a effectué des Prévoyants du Canada, et un endossement personnel de M. le curé Lapointe pour une somme de $1,500. Nous sommes heureux de constater combien par ce geste M. le curé tient au progrès et aux succès des Syndicats catholiques dans sa paroisse et nous tenons à l'en remercier publiquement. Voilà encore croyons-nous une amélioration importante que nous pouvons ajouter à nos syndicats pour l'année 1935.

Le conférencier se pose à cet endroit la question suivante: "Est-ce que nos syndicats qui ont pour but immédiat la protection des intérêts matériels de ses membres a fait quelque chose pour eux encore cette année?

Il répond que nous ne pouvons dire que tous les individus ont été favorisés, mais nous pouvons dire que les syndicats ont fait avoir à leurs membres de gros surplus d'avantages matériels qui se chiffrent par mille dollars et qui seront encore plus appréciables l'an prochain.

Les chefs des syndicats ont obtenu des chantiers préférentiels pour les syndiqués. Depuis le mois de mai jusqu'à octobre, sur 450 membres, il y en a à peu près 400 qui ont travaillé, on peut dire que le syndicat a fait beaucoup pour ses membres cette année.

"Mais tout cela n'est rien en comparaison de la réussite de notre convention collective qui est maintenant en force depuis le 7 décembre dernier depuis la publication dans la Gazette Officielle et qui protège les ouvriers des trois comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Charlevoix. Depuis que le chômage et les secours directs existent les salaires à part ceux payés dans nos grandes industries du papier et de l'aluminium, étaient basés sur les allocations des secours directs, de sorte que beaucoup d'ouvriers qui travaillaient ne gagnaient pas beaucoup plus que ceux qui étaient sur les secours, et remarquez bien que c'est partout comme cela dans les cinq comtés de notre diocèse, nous le savons pour l'avoir parcouru tout entier.

"Depuis le 7 décembre, poursuit le conférencier, lorsqu'on fera travailler un ouvrier pour construire, démolir, entretenir des maisons, des édifices, on ne sera pas libre de les payer comme on le voudra, mais d'après l'échelle de salaires de la convention."

L'organisation a également conclu un arrangement avec les Prévoyants du Canada et ceux qui pourront économiser le feront avec des conditions plus avantageuses et ces conditions sont concédées exclusivement aux syndiqués.

Voilà le résumé de l'oeuvre que fit ressortir le conférencier. M. Gagnon.

Il conclut par ces mots: "Mesdames et messieurs, c'est travailler à une meilleure distribution de la richesse par les salaires à l'ouvrier, c'est travailler à obtenir une bonne législation sociale c'est encore ça. C'est ce que fait l'organisation professionnelle. Et partout où elle est organisée c'est la prospérité matérielle et morale et c'est la sauvegarde en même temps de l'ordre social, c'est le but de la confédération des travailleurs catholiques qui aujourd'hui dans Québec compte 38,000 ouvriers catholiques.

MM. les abbés Frs-Jos. Fortin, Alfred Bergeron, MM. Louis Chalifoux, au nom de la ville de Jonquière, et M. J.-E. Bergeron, au nom de la Commission scolaire, adressèrent à tour de rôle la parole ainsi que M. Bouchard, président de l'association syndicale de Chicoutimi.

Le tout se clôtura par un morceau de musique exécuté par M. l'abbé Frs-Joseph Fortin, aumônier des syndicats catholiques de Chicoutimi.

Remise du chapeau à 16 nouveaux cardinaux

(Suite de la dernière page)

aussi présents.

Les nouveaux cardinaux demeurèrent dans la chapelle de Ste-Pétronille pendant que les autres se rendaient auprès du Souverain Pontife et assistaient à la cérémonie de la vêture. Le Pape revêtit un manteau rouge sur sa soutane blanche et un assistant lui remit sa mitre.

La cérémonie officielle, du moins pour le grand public, fut alors annoncée par la sonnerie de six trompette.

Sa Sainteté Pie XI bénissait la foule qui acclamait son nom.

Puis le Saint-Père délégua d'anciens cardinaux auprès des nouveaux élus. Ceux-ci arrivèrent par ordre de séniorité religieuse. Chacun s'inclina trois fois, baisa le pied et la main du Pape et reçut l'accolade.

Chaque nouveau cardinal s'agenouilla devant le Pape et reçut le chapeau rouge. Puis, après avoir donné de nouveau sa bénédiction à la foule, monta de nouveau sur son trône pour la procession.

Les cardinaux se rendirent alors à la chapelle Sixtine où les nouveaux élus se prosternèrent devant l'autel et, la tête recouverte du capuchon de leur manteau rouge, ils entendirent le Cardinal Pignatelli di Belmonte, Doyen du Collège, réciter la prière "Super creator Cardinales".

Les cardinaux se rendirent alors dans la salle du Consistoire où le Saint-Père vint de nouveau les rejoindre. Dans une brève cérémonie, le Pape plaça ses doigts sur leur bouche, signifiant par là qu'ils ne doivent jamais divulguer les secrets de l'Eglise. Le Saint-Père désigna alors l'église titulaire de chacun des nouveaux cardinaux.

A ST-SAUVEUR

Il y aura cette année trois messes de minuit dans la paroisse St-Sauveur; elles seront célébrées dans l'église même, dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes et dans le soubassement de la même chapelle.

à tout âge *Désirent* les

RASOIRS ROLLS

pour les Fêtes.. *et voici pourquoi*

Le Rolls n'est pas un rasoir ordinaire. Il vous permet de vous raser chaque jour à la perfection, et ce, pour toute la durée de votre vie.

Il possède, comme vous le voyez, une lame concave du meilleur acier Sheffield. C'est la sorte de lame dont se servent les barbiers.

Il repasse cette lame chaque matin, automatiquement et à la perfection, et, à l'occasion, lorsque requis, il se reconditionne, automatiquement aussi, sur sa propre pierre.

C'est pour cela qu'un Rolls est ce que tout homme peut concevoir de plus parfait.

C'est pour cela que vous pouvez être sûre de porter au plus haut degré l'enchantement de votre père, de votre mari, de votre fils ou de votre frère en leur donnant des rasoirs Rolls pour les Fêtes.

RASOIRS ROLLS $6.25 ET PLUS
BOLS À BARBE ROLLS, $1.00
SAVONS DE RECHANGE, 60¢

FABRIQUÉS PAR DES EXPERTS POUR ASSURER UN RASAGE PARFAIT ET ÉCONOMIQUE

Pour la saison des Fêtes

les BONBONS de QUALITÉ *Laura Secord*

Magasins situés au

No 51, rue St-Jean
vis-à-vis la Côte du Palais

189, rue St-Joseph, St-Roch

93, rue Cartier

Offre spéciale des fêtes

CANADA DRY

"Le Champagne des Ginger Ales"

EN JOLIS CARTONS SPECIAUX POUR LES FETES

4 grandes bouteilles de famille (chacune donnant de 5 à 8 verres) **80¢** *(plus dépôt)*

6 bouteilles régulières de 12 onc. (chacune donnant de 2 à 4 verres) **59¢** *(plus dépôt)*

Juste pour la saison des fêtes, vous pourrez acheter le Canada Dry dans ces cartons spéciaux aux prix ci-dessus indiqués. C'est là un moyen exceptionnellement économique (et commode en même temps) d'acheter du Canada Dry pour l'usage de votre famille et pour vos réceptions. Ces cartons font également un cadeau idéal.

Achetez votre provision dès maintenant. Et que le Canada Dry — le bon vieux breuvage canadien — vous aide à faire de cette saison des fêtes la plus brillante et la plus joyeuse que vous ayez jamais passée.

LES EMPLOYES DE LA MAISON RITCHIE ONT UNE AGREABLE REUNION

Photographie d'un groupe de directeurs et d'employés de la manufacture de chaussures Ritchie, réunis le 14 décembre dernier à l'occasion d'une soirée qui remporta un brillant succès.—(Studio Michel).

DANS NOS THEATRES

Charles-E. Harpe Yvonne Grondin dans "La Sacrifiée"

Afin de satisfaire tous ceux qui ont assisté à la représentation de "Soeur Blanche" et qui manifestaient le désir de revoir la troupe dans une autre pièce, la direction du théâtre Princess mettra à l'affiche vendredi soir prochain, "La Sacrifiée", drame en trois actes de G. Devore. Cependant, pour accommoder ceux qui demeurent éloignés, la pièce passera à 9 heures immédiatement après la vue principale. Toute la troupe que vous avez tant applaudie dans "Soeur Blanche" sera de la distribution de "La Sacrifiée" qui est un drame de famille émouvant et rempli de situations tendues. Les jeunes filles doivent voir cette pièce et elles comprendront que la jeune fille moderne est un brave et bon coeur sous des apparences contraires. Les parents ne doivent pas manquer cette morale qui est de ne pas avoir de préférence vis-à-vis leurs enfants. Donc, que tout le monde se donne rendez-vous au Théâtre Princess, vendredi soir pour voir "La Sacrifiée" et encourager nos artistes canadiens. — (Communiqué).

AU CAPITOL

KAY FRANCIS, la vedette de "I Found Stella Parish" au Capitol les trois premiers jours de la semaine prochaine.

"MAITRE DE FORGES" AU CANADIEN

Aujourd'hui seulement, sur demande populaire avec GABY MORLAY et HENRI ROLLAN.

REPRESENTATION CONTINUELLE

La direction du Théâtre Canadien s'est rendue à la demande de plusieurs amateurs de cinéma en leur présentant spécialement aujourd'hui (vendredi) en matinée et en soirée (rep. continuelle), le beau film "LE MAITRE DE FORGES", avec les deux grandes vedettes françaises GABY MORLAY et HENRI ROLLAN.

Ceux qui n'ont pas vu "Le Maître de Forges" ou qui désirent le revoir, feront bien de profiter de cette occasion aujourd'hui, car on ne le représentera plus à Québec. Avec ce film on verra PENSION MIMOSAS et cela aux mêmes prix populaires du Canadien.

Commençant demain, pour 4 jours seulement, c'est à dire jusqu'à mardi inclus, le Canadien mettra à l'affiche un grand programme double. On verra JEAN MURAT et Brigitte HELM, le plus beau couple d'artistes français dans le SECRET DES WORONZEEF et comme deuxième grande attraction, un joli film opérette QUADRILLE D'AMOUR avec Pierre Brasseur.

S. V. P. prendre bien note que ce dernier programme ne sera à l'affiche que pour quatre jours et que dès mercredi (JOUR DE NOEL), un autre grand programme double français qui fera sensation sera annoncé. — (Communiqué).

CLASSIC
KATHERINE HEPBURN
dans "THE LITTLE MINISTER"
TIM McCOY dans
"VOICE IN THE NIGHT"
TOM MIX : "The Miracle Rider", ép. 11

CINEMA RIALTO
AUJOURD'HUI
Pierre Brasseur et Danielle Mendaille dans
"Le MIROIR aux ALLOUETTES"
aussi Robert Montgomery et Helen Hayes dans "VANESSA"
MATINEE 10c. — SOIREE 15c.

ARLEQUIN aujourd'hui
Sur la scène
VAUDEVILLE REVUE
Sur l'écran
"BLACK FURY"
Paul Muni — Karen Morley
aussi: 2 comédies, etc

CINEMA de PARIS
Dernier Jour
"Son Excellence ANTONIN"
et
"MARCHAND D'AMOUR"
FRANCE-FILM présente en programme double à partir de demain:
CHARLES BOYER et ANNABELLA dans
"La Bataille"
et,
"Les Aventures d'un Canadien à Paris"
aussi: VAUDEVILLE et Sujets courts

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
GRANDE SERIE COMPLETE
12 épisodes en une représentation
★REX et RIN-TIN-TIN★
1ère fois ensemble dans
"Law of the Wild" et comédie.

CAPITOL
Aujourd'hui et Demain
à 1—4 h.; 6 h. 45—9 h. 45
Mat.: 25c Soir: 30c 40c
"WAY DOWN EAST" avec ROCHELLE HUDSON
Aussi à 2.30; 8.15
"COLLEGE SCANDAL"
avec Arline JUDGE - Kent TAYLOR

PRINCESS CE SOIR 25c.
Une seule représentation à 7 h., sur l'écran :
WHEELER et WOOLSEY
DANS
'KENTUCKY KERNELS'
BOB STEELE : "Western Justice"
TOM MIX : "The Miracle Rider", épisode 8.
à 9 h., sur la scène :
CHARLES-E. HARPE
présente
YVONNE GRONDIN
dans "LA SACRIFIEE"
Pièce en 3 actes de Gaston Devore
Admission : 25c
(Vues et Drame compris)
Porte ouverte à 6.30 h.

CANADIEN
AUJOURD'HUI SEULEMENT
— SUR DEMANDE —
LE MAITRE DE FORGES
avec
GABY MORLAY et HENRI ROLLAN
aussi
"PENSION MIMOSAS"
MAT. : 15c. SOIR : 25c.
Rep. continuelle
4 jours com, DEMAIN : NOUVEAU PROGRAMME

VICTORIA
dernier jour
JEAN MURAT
dans
"LA SONNETTE D'ALARME"
En programme double avec
SIMONE BERRIAU
dans
"ITTO"
Une poignante histoire d'amour entièrement tournée en MAROC
— Commençant demain —
Trois grands artistes Parisiens
Le grand chanteur PIZELLA
La très belle MONA GOYA
La troublante SIM VIVA
dans
LES EPOUX CELIBATAIRES
En programme double avec
Alice Field - Pierre Larquey
dans
Un mystérieux drame policier
LA CINQUIEME EMPREINTE
Continuelle tous les jours de 1 à 11 p.m.

EMPIRE Tél.: 4-2880
JAMES CAGNEY dans THE St. Louis KID
au même programme
AMERICA'S NEW JOY FRIENDS!
NANCY CARROLL - GEORGE MURPHY
After the Dance
A COLUMBIA PICTURE
COMEDIE — News — Cartoon
Mat: .12 TAXE .03
Soir : .21 TAXE .04

LES ACTIVITES D'UNE AMICALE A MONTMAGNY

Rapport des activités de l'Amicale de Notre-Dame l'Immaculée

Montmagny, 20. (D.N.C.). — La dévouée secrétaire de l'Amicale de Notre-Dame l'Immaculée a dernièrement rendu public le rapport des activités pour l'année 1934-35. Ce rapport bien fait à tout point de vue, mérite d'être lu attentivement pour connaître les réelles activités de l'Amicale qui est une ruche en pleine activité où l'on fait beaucoup de bien et d'apostolat. Nous avons donc à nous féliciter à Montmagny d'avoir une élite de Dames qui nous font honneur.

Pour donner aux lecteurs toute l'étendue du beau travail accompli au cours de la dernière, nous donnons le rapport textuel du compte rendu:

"L'an dernier, presqu'à pareille date, après une courte causerie aux Amicalistes, Mlle Georgina Lefebvre fondait à Montmagny avec la haute approbation de M. le curé, un cercle de la Ligue Catholique Féminine.

"Nous sommes heureuses d'avoir contribué à l'installation d'un centre d'action catholique dans la paroisse.

"L'œuvre a fait déjà beaucoup de bien, dont une petite part doit, nous l'espérons, rejaillir en bénédictions sur notre amicale qui a aidé à son établissement et favorisé ses activités.

"Nous avons apporté aux œuvres d'action catholique non seulement notre cotisation pécuniaire de $15.00 mais plusieurs d'entre nous ont prêté leur concours personnel, se faisant zélatrices de la charité sous ses formes les plus belles et les plus pratiques. Gloire à Dieu, zèle du salut des âmes, soutien du pauvre et des malheureux.

"Les recettes provenant des contributions versées par les membres de l'amicale ont été employées le mieux possible, sous la direction du conseil en exercice. Je signale:

"Notre offrande pour l'œuvre des Tabernacles (Ecole Apostolique Notre-Dame, $5.00.

"Messes pour les membres vivants et défunts, suivant nos constitutions, $6.00.

"Messes privilégiées pour des compagnes défuntes.

"Souvenirs de mariage.

"A la conférence de Saint-Vincent-de-Paul paroissiale, pour chaussures d'enfants pauvres, $5.00.

"A l'hospice de Saint-Thomas, à l'occasion de son jubilé d'or, $15.00.

"Missions japonaises dirigées par les RR. SS. C. N.-D., $10.00.

"Pour restauration du couvent de Joliette incendié, $10.00.

"Souvenir à R. M. Saint-Saturnin, cadeau de départ, $10.00.

"Prix de fin d'année aux élèves du couvent.

"Oublions les chiffres et ouvrons la liste des faits divers intéressant notre association.

"Notre circulaire aux amicalistes s'est chargée d'indiquer les deux principaux: départ de la R. S. St-Saturnin et arrivée de R. S. Ste-Euphémie, notre bienveillante directrice actuelle.

"Appelée par le Maitre de la moisson Mlle Thérèse Béchard, fille de M Alexandre, nous quittait en février pour le noviciat des RR. SS. du Bon Pasteur de Québec.

"Deux autres membres sont entrées dans le saint état du mariage: Mlle Marie-May Thibault, de St-Roch-des-Aulnaies, épousait en février, M. Luc Dupuis, du même endroit et Mlle Murielle Létourneau, de cette ville, s'unissait à M Jean-Louis Taschereau le 2 juin.

"Le deuil est venu de nouveau jeter la tristesse parmi nous, et c'est de tout cœur que nous avons sympathisé avec les familles affligées de Mlle Marie-Rose Bernier, fille de M. Amédée et de Mlle Aline Proulx, fille de feu Eugène Proulx, ex-maire de St-Thomas.

"Le 2 juin, Mme Lespérance, présidente, recevait dans l'amicale les cinq élèves finissant leur 10e année au couvent de cette ville: Mlles Rita Thibault, Cécile Corriveau, Marg. Boulanger, Françoise Paquet, Anita Bernier. Cet exemple fut bientôt suivi par Mlles Germaine Vallée, Madeleine Leclerc et Henriette Gosselin. Une plus ancienne a aussi demandé son admission dans le cours de l'été, Mme J.-Avila Bertrand, née Suzanne Caire, de Montréal. A ces nouvelles amicalistes, au nom du conseil je souhaite la plus cordiale bienvenue.

"Nous sommes actuellement 165. Nous devrions être plus nombreuses.

"Combler les vides faits dans nos rangs, c'est bien mais il faudrait agrandir toujours le cadre de nos effectifs.

"Il nest pas nécessaire pour faire partie de l'Amicale d'avoir terminé le cours des études inscrites au programme scolaire, il suffit d'avoir été élève de la Congrégation de Notre-Dame, de mener une bonne vie chrétienne et de payer régulièrement sa contribution.

A.-M. BELANGER, sec.

Directives du Cardinal Villeneuve

(Suite de la dernière page)

l'Action catholique dans le diocèse. Toutefois ils ne peuvent se livrer à l'action extérieure que selon la discipline diocésaine. Aucune action sociale, nationale, économique, etc., ne peut être entreprise pour elle-même par les groupements en question, mais seulement comme moyen par rapport aux fins de l'Action catholique; celle-ci doit commander chez les catholiques d'action toute autre initiative et tout apostolat, comme la charité commande chez le chrétien l'exercice de toute autre vertu.

V

Jusqu'à nouvel ordre les groupements jécistes dans le diocèse sont autorisés à s'inspirer des publications suivantes:

(a) "JEC", journal de masse pour la jeunesse étudiante catholique;

(b) "Conquérant", bulletin des dirigeants et militants de la jeunesse étudiante catholique;

c) "Manuel de la J.E.C.", doctrine; technique.

† J.-M.-Rodrigue Card. Villeneuve, O.M.I., arch. de Québec.

Québec, le 17 décembre 1935.

N'écoutons pas ceux qui chantent trop haut nos louanges.

CARTIER
AUJOURD'HUI: Katharine Hepburn et Fred MacMurray dans "ALICE ADAMS". Aussi Zasu Pitts dans "HOT TIP"
COMMENCANT DEMAIN
John Boles et Dixie Lee dans 'REDHEADS on PARADE'
Spencer Tracy et Claire Trevor dans "DANTE'S INFERNO"
Mat.: 12c — Soir: 21c (Plus la taxe)

LES PROGRES DE L'AVICULTURE

L'aviculture s'est développée d'une façon remarquable au cours de l'année qui va bientôt prendre fin, si l'on en juge par les statistiques que communiquait ce midi, au représentant du "Soleil", M. Jos.-D. Barbeau, chef de la section avicole au ministère de l'Agriculture.

On compte actuellement dans la provinces 41 couvoirs coopératifs en opération, et trois autres sont en voie d'établissement à Sherbrooke, l'Isle Verte et à St-Barthélémi.

Ces couvoirs ont produit cette année 976,300 poussins sur un total de 1,643,053 oeufs mis en incubation. La production de ces poussins a laissé à ces couvoirs la somme de $15,022.47.

A l'heure actuelle, la province de Québec a besoin de 6,000,000 de poussins par année, et comme les couvoirs en produisent à peu près un million, c'est dire qu'il faut en importer 5,000,000 de l'étranger.

L'aviculture s'est particulièrement développée dans les comtés de Lévis, Dorchester et la Beauce, au cours de l'année 1935.

En 1927, il n'y avait que 7 couvoirs dans la province et on en compte maintenant 41 qui groupent 1,675 membres.

GUIBORD RESTE

Ottawa, 19. — Lors des récentes élections pour le choix des commissaires d'écoles catholiques, MM. Rodolphe Guibord et Charles-Edouard Lemieux avaient obtenu un nombre égal de votes, soit 797. Le président de la Commission en tirant un nom au hasard avait fixé le choix sur M. Guibord, mais un pointage officiel fut demandé et il a eu lieu, hier, devant Son Honneur le juge Constantineau. Le résultat final a laissé à 797 le chiffre du vote de M. Lemieux, mais celui de M. Guibord a été de 801, ce qui élit définitivement M. Guibord pour un terme de deux ans pour le quartier Ottawa.

ST-SAUVEUR

Séances de confessions

Il y aura séances de confessions, demain matin à 10 heures, pour les élèves du Collège; à 10.30 h., pour les élèves du Couvent.

Dans l'après-midi à 3 heures et le soir à 7.30 h., il y aura également séance de confessions pour les paroissiens.

La vente des bancs

Dimanche après-midi, à 2 heures, aura lieu à l'église paroissiale, la vente des bancs disponibles.

Grand'messes, demain:

A l'église paroissiale: 5.30 h., pour les Ames; 6.15 h., pour les membres de l'Union Secourable des Cordonniers de Québec; 7 heures, pour les anciens professeurs et anciens élèves du Collège; 7.45 h., pour les membres défunts de la famille Cyprien Dubord.

UN ECRASEUR

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Pour la première fois dans les dossiers de la Cour de Police, un automobiliste a été accusé de ne pas être retourné sur le théâtre d'un accident, et de ne pas avoir porté secours à sa victime, un chien. L'accusé Andrew Reid, fils, 238 ave Holmwood, a été condamné à $25. d'amende, aux frais de $2. et à une suspension de permis de conduire pendant vingt jours. Le chien appartenait à M. Osmond F. Howe, avocat d'Ottawa, et était un terreneuve de prix pesant 115 livres. Il fut mortellement blessé au cours de l'accident, et mourut deux heures plus tard.

POUR LES Fêtes
Dites Corby's!
Celebrated for over Seventy-five Years
Corby's
SPECIAL SELECTED
Canadian Whisky
Distilled and Bottled in Bond by
CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED
Ecrivez à Consolidated Distilleries Limited, édifice Canada Cement, à Montréal, pour demander le livret de recettes GUNGA GIN et les marqueurs de bridge-contrat.
CORBY'S Special Selected OLD RYE WHISKY
25 onces, $2.40 40 onces, $3.60
(CORBY'S OLD RYE WHISKY VIEUX DE 9 ANS 25 onces $2 40 onces $3)
EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT — VIEUX DE 10 ANS

Brick Bradford
Par William RITT et Clarence GRAY
No 503

Le destroyer irradie un message à toute la flotte à la poursuite des bandits.

Les Aventures de Tit Jean L'AVIATEUR
Par Lyman Young

Succès des assises des forestiers

(Suite de la dernière page)

ches en vue de la préservation des incendies dans la forêt.

Les ingénieurs ont également manifesté leur appréciation du travail que fait chez nous la Commission des Produits Forestiers.

Le comité technique pour l'an prochain se composera de MM. Eric Hudon, P.-L. Bubie, Gabriel Cloutier, Edgar Porter et Georges-H. Bernier.

On a également nommé des représentants dans le bureau des examinateurs pour les examens d'étude et d'admission à la pratique de la profession. Le président J.-O. Wilson a été choisi, avec MM. Edouard Guay et Robert Bellefeuille, pour ce travail.

TRIBUNE LIBRE

M. Georges Côté a émis à l'intention des "proprio", une suggestion qui ne peut manquer de rencontrer l'acquiescement général des locataires, et Dieu sait s'ils sont légion ! à savoir si: la loi sanctionnée à Montréal au sujet de la location du logis, réduite à un mois avant le terme de mai, ne devrait pas être appliquée à Québec ?

Les raisons évoquées semblent, plus que jamais, justes et urgentes, par les temps incertains, où nous vivons.

A-t-on jamais songé dans quelle perplexité, et quel embarras, laisse l'ancienne coutume, de rendre un verdict plus souvent forcé, quatre longs mois avant la fin de l'année courante.

Que de choses incontrôlables, nullement de notre ressort, viennent contrecarrer une décision aussi prématurée.

Montréal a mis à exécution, un désir collectif depuis longtemps entretenu en son esprit, par le public locataire, plus souvent victime des ordonnances.

Si la décision des autorités locales doit être favorable à la suggestion, attendu que le propriétaire n'a nulle raison d'en souffrir, puisqu'il faut à chacun un gis, celui qui en aura été le porte-parole, ou si vous le préférez "l'attacheur de grelots" aura bien mérité de ses concitoyens.

"Locataire".

FEU Mme NARC. GRENIER

St-Ephrem, (D.N.C.).—Il y a quelque temps, décédait à l'Hôtel-Dieu de Lévis, après une sérieuse opération, entourée de son cher époux et de son petit-fils adoptif Lucien, Mme Narcisse Grenier, née Marie-Anne Grenier, à l'âge de 44 ans.

Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Blais et le service fut chanté par M. l'abbé Giguère, vicaire. La chorale rendit avec succès la messe des morts. "O Meritum" fut chanté par M. Pierre Deslauriers; "O Salutaris" par M. Béloni Turcotte; "De Profundis" par M. Alfred Bolduc. L'orgue était touché par Mme E. Roy.

Elle laisse pour la pleurer, son époux, M. Narcisse Grenier; ses fils Adoptifs: Jean-Paul et Lucien Pomerleau; ses frères: MM. Joseph et David Grenier; ses sœurs: Mme Napoléon Bureau (née Lucie), de St-Victor; Mme Bernard Bureau (née Georgianna), de Lewiston; Mme Odilon Grondin (née Rose-Anna), de St-Ephrem; Mme Vve Joseph Pomerleau (née Marie-Louise), de Lewiston; Mme Olivier Bézier (née Désange), de St-Ephrem.

Conduisaient le deuil ses fils adoptifs, Jean-Paul et Lucien Pomerleau.

Une foule considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Le char funèbre était conduit par M. Napoléon Grenier. Portait la croix, M. Napoléon Bureau. Les porteurs étaient: MM. Napoléon Vachon, Arthur et Alfred Grenier, de St-Jean-Brébœuf. La bannière du Tiers-Ordre était portée par M. Eugène Bolduc et M. Alexandre Grenier. Les rubans étaient tenus par Mmes Majorique Grondin, Eugène Bolduc, Odilon Bilodeau, Alfred Faucher, La quête fut faite par Mmes Olivier Nadeau et Gédéon Drouin.

Nos sympathies à la famille.

Deux contrats seront signés par l'Ontario

(Suite de la 1ère page)

vaux-vapeur à $12.50 au lieu de 67,000 chevaux à $15. Pour se protéger, le gouvernement s'est assuré une réserve de la Gatineau à $1.75 le c. v. Les deux contrats dureront dix ans, à moins que l'une ou d'autre des partie décide de les rompre après un préavis de deux ans.

D'après M. Roebuck, les anciens contrats comportaient des dispositions inacceptables : paiement en fonds américains ; clauses en prévision de l'augmentation des impôts dans la province de Québec ; pouvoirs limités du gouvernement ontarien quant à l'exportation de l'énergie. M. Roebuck n'a pas dit si la Beauharnois et l'Ottawa Valley allaient s'entendre sous peu avec le gouvernement. L'Hydro a repoussé une offre de la Beauharnois. Quant à l'Ottawa Valley, elle poursuit ses négociations avec l'Hydro ontarienne.

TAXIS
2-1515

maintenant aux nouveaux taux établis par l'ordonnance de la Commission des Services Publics le 18 décembre 1935.

Course directe d'une place à une autre en ville .35
Pour chaque arrêt de pas plus de trois minutes en cours de route .05
Pour chaque trois minutes additionnelles d'attente .05
Pour chaque passager (au-dessus de 7 ans) en plus de quatre .05

Notre assurance protège les passagers et le public.

QUEBEC CARTAGE & TRANSFER CO.
2-1515

FEU M. J.-E. BOURGEOIS

Moncton, N.-B., (D.N.C.).— M J.-Edgar Bourgeois, fils de M. Ferdinand Bourgeois, de St-Anselme, est mort à l'Hôtel-Dieu. Il était gravement malade depuis assez longtemps, mais la maladie a seulement pris une tournure alarmante quelques jours avant sa mort. C'était un laitier et il a demeuré à St-Anselme-presque toute sa vie. Son épouse et deux enfants lui survivent.

Les funérailles ont eu lieu le 15, dans l'après-midi, à l'église de St-Anselme.

Nos sympathies à la famille.

BELLE FETE A M. ET Mme RAOUL ARMAND

Le 1er décembre 1935, les nombreux parents et amis de M. et Mme Raoul Armand, employé civil, (née Blanche Turcotte) célébraient joyeusement à "l'Habitant Inn" chemin Ste-Foy, leurs noces d'argent.

A leur arrivée tous chantèrent l'hymne national "O Canada". Une magnifique adresse fut lue par le fils des jubilaires, M. Roland Armand et comme marque d'estime, un superbe set de Chesterfield leur fut offert, tandis que leur petite fille, Henriette, présentait bien gracieusement, à sa chère maman, une magnifique gerbe de fleurs contenant 25 œillets roses et blancs. Les jubilaires ont eu aussi l'honneur de recevoir au cours de cette soirée un magnifique cadre représentant la photographie de notre Saint Père le Pape avec sa bénédiction apostolique pour eux et leurs enfants. Cette faveur insigne leur fut procurée par le frère de la jubilaire, M. l'abbé Jules Turcotte, curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus, Beauce.

M. R. Armand, très ému, remercia l'assistance de cette belle marque d'amitié et d'estime que ses chers parents et amis lui témoignaient, à lui et à sa digne épouse, à l'occasion de cette fête mémorable.

Puis tour à tour leurs enfants, parents et amis se présentèrent devant les heureux jubilaires et tous leur offrirent leurs vœux de bonheur, de santé et longue vie.

Les organisateurs invitèrent chacun à prendre place à la table du banquet.

M. Albert Gagnon, comptable de la maison Emile Morissette Ltée et beau-frère de M. Armand présidait ce magnifique banquet. Il souhaita la bienvenue à tous et dit le "Bénédicité". Chacun fit sa part et les mets succulents furent vite dégustés.

Un magnifique orchestre, sous la direction de M. Raymond Labonté, ayant comme pianiste Mlle Lucile Dompierre, fut vivement applaudi et joua les meilleures pièces de son répertoire.

Les santés du Pape et du Roi furent saluées par l'assistance. "Les jubilaires", M. R. Armand se leva de nouveau et rappela dans de beaux sentiments, les jours heureux d'autrefois, puis remercia, encore une fois, tous et chacun de cette belle marque d'amitié et d'estime.

La santé de la famille: M. Jules Armand, fils aîné des jubilaires, il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de succès.

La santé des invités: M. Célestin Marcoux se dit heureux de participer à cette fête et félicita les jubilaires en rappelant que M. Armand avait souvent assisté à de telles fêtes, comme musicien et fit ressortir les qualités dont firent preuve les jubilaires au cours de leur vie.

La santé des Dames: M. Raymond Labonté sut trouver des mots doux et exquis pour montrer la grandeur de la femme et de la bonne influence qu'elle exerce dans la société.

La veillée se continua par de la musique, du chant, etc. Tous se séparèrent à une heure fort avancée et partirent, contents et joyeux d'avoir passé une si belle soirée, emportant avec eux un souvenir impérissable de cette belle fête de famille.

Félicitations aux heureux jubilaires.

Les grandes familles honorées en France

(Suite de la dernière page)

Parmi les prix de vertu destinés à récompenser non seulement les individus, mais les œuvres, on relève de très nombreuses œuvres religieuses, notamment l'Association Ozanam qui porte le nom du bienheureux fondateur des conférences de Saint-Vincent de Paul, les colonies de vacances du diocèse d'Orléans, l'Association Catholique des chefs de famille, le Patronage de garçons d'Evreux. On a également distingué une des plus vieilles institutions charitables de France : la Société des Crèches dont la première fut fondée en 1844, dans le quartier de Chaillot et qui anime à l'heure actuelle plus de six cents Crèches. Parmi les exemples charitables individuels André Chaumeix cite également l'émouvante requête des habitants d'une petite communauté de l'Aveyron en faveur d'une vieille religieuse, la Sœur Cécile, qui a fait la classe dans un petit village à trois générations. Une autre, la Sœur Philippine, depuis cinquante ans, soigne les pauvres à domicile dans un village montagnard du Cantal.

FUNERAILLES DE Mme TELESPHORE DUGRE

Trois-Rivières, (D.N.C.).— Les funérailles de Mme Vve Télesphore Dugré, décédée à l'âge de 69 ans, ont eu lieu à l'église Ste-Cécile.

M. l'abbé J.-Alcide Lemire, curé, procéda à la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Desjarlais, assisté de MM. les abbés J.-A. Lemire, curé et Armand Houle, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait: Mgr A.-O. Comtois, évêque, assisté de Mgr Dionis Gélinas, C.S., et de M. l'abbé Lionel Clément, directeur du séminaire; le R. P. Paul-Eugène, O. F.M., M. le chanoine Télesphore Giroux, M. l'abbé Hector Marcotte supérieur du séminaire; M. l'abbé Léo Paquin, vicaire à St-François-d'Assise; M. l'abbé E. Lamy, curé de St-Louis de France.

Les porteurs étaient MM. Norman Labelle, J.-L. Durand, Dominique Toupin, J.-A. Lemire, N.P., Hector Nobert et Fandy Mailhot, accompagnées des Dames Tertiaires suivantes: Mmes Joseph Lacroix, Onésime Cloutier, Ulderic Carignan, Georges Gauthier, Arthur Raymond et Ludger Gélinas.

L'assistance était nombreuse.

Nos sympathies à la famille.

RIVIERE-DU-LOUP

Décès

Est décédée à l'âge de 76 ans, dame Sarah Raymond, épouse de feu Achille Chénard. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Modeste, vendredi le 13 décembre.

Deux fils et une fille lui survivent.

Nos sympathies.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu dame Elisabeth Wabor, dit Langlais, épouse de feu Georges Cauchy et de sieur Alex. Ouellet, aura lieu en l'église de St-Patrice, jeudi, le 19 courant.

St-Jean-Baptiste

Une assemblée générale des directeurs et de tous les membres de la société St-Jean-Baptiste, de la Rivière-du-Loup, aura lieu à l'hôtel de ville, jeudi le 19 décembre. Que tous se fassent un devoir de s'y rendre.

Père Noël

Dimanche dernier plus de 3,000 enfants ont reçu la visite du Père Noel, en notre ville. Le bon Père Noel s'est rendu au magasin de M. Aug. L'Espérance. Il était accompagné de son orchestre de petits animaux.

La police municipale était chargée de maintenir l'ordre pendant qu'il distribuait des cadeaux à au delà de 3,200 enfants, tant de la ville que des paroisses environnantes.

Bulletin de la Cour

Alphonse Landry vs les commissaires d'école de St-Honoré.

Il s'agissait dans cette cause de de l'appel d'une décision des commissaires d'école, relativement à la reconstruction d'une école dans le village de St-Honoré.

M. le magistrat J.-A. Métayer rendit le jugement suivant:

"Après avoir entendu toute la preuve, et après avoir pris connaissance des différents documents qui composent le dossier, je ne puis en venir à la conclusion que le présent appel doit être accordé. C'est pourquoi l'appel est renvoyé avec dépens".

Emouvante cérémonie à l'Elysée

(Suite de la page 3)

avec le chef du protocole, en jaquette et chapeau de forme, et Mgr Maglione que la foule salua respectueusement. Aussitôt après arrivaient l'ablegat, et quatre garde-nobles partis le 6 décembre de la Ville Eternelle en qualité de courrier de cabinet. Au son de la "Marseillaise" le Nonce et les envoyés romains gravirent le perron présidentiel. Dans le salon des ambassadeurs, qui a gardé sa décoration Pompadour, le chef de l'Etat accueillit le prince de l'Eglise. M. Lebrun était en habit. Outre le grand cordon de la Légion d'Honneur, il portait la décoration pontificale. L'uniforme des garde-nobles en casaque rouge avec leur casque archaïque contrastait avec la tristesse des habits noirs. Le récipiendaire portait une cape violette; il s'agenouilla sur un coussin de pourpre et l'ablegat offrit le bref pontifical au président. Après qu'on en eût donné lecture, le chef du protocole prit sur une crédence la barrette que le Président imposa sur le front de la nouvelle Eminence. Sur le manteau violet, de Fouquières, chef du protocole, en jeta un autre, de pourpre. Le nonce se releva Cardinal. Après s'être retiré dans un salon voisin. Celui des aides de camp, il en ressortit quelques instants, plus tard, revêtu de la soutane pourpre, et sa première bénédiction fut pour le président de la République. La signification de cette journée, nul n'était plus qualifié pour la dégager que Georges Goyau de l'Académie Française, historien de la France Missionnaire et président de la corporation des publicistes chrétiens. "Par son tact accompli", dit-il, "par son sens de l'amitié, par son act de passer outre à ce qui divise pour trouver ce qui rapproche, le Cardinal Maglione servit bien la cause de la paix religieuse en France, donc de notre bon renom dans le monde".

Ce Que Je Sais

C'EST QUE les Fêtes ne reviennent qu'une fois l'an, et quand elles reviennent,—eh bien! vous voulez être sûr que ce que vous offrirez sera digne de la circonstance. Mélangez vos cocktails avec le Gin Gordon importé pendant l'époque des Fêtes. Vos amis apprécieront votre bon goût. Doux. Savoureux. Bien mûri! Titré à 85%.

Le cœur d'un bon Cocktail

GIN GORDON IMPORTÉ

Distillé et embouteillé à Londres, Ang., depuis plus de 160 ans, par TANQUERAY, GORDON & CO., LTD.

VENTE FIN-D'ANNEE

NOUS VOULONS UN INVENTAIRE MODERNE, MODELE, ET NOUS PRENONS LES MOYENS DE LE REALISER !

Par conséquent,... dehors ! ... et à vous les surplus de stock. C'est tout ce qu'il y a à faire.

Vous aimez la bonne marchandise et des bas prix. Vous avez ces deux conditions d'une vraie vente, actuellement, chez nous.

COMPLETS pour hommes et jeunes gens

1er Groupe
VALEURS DE $24.50 à $32.50
Ces complets sont confectionnés suivant nos propres indications. Tissus des meilleures filatures anglaises. Worsteds, Tweeds et Serges. Modèles pour tous les physiques. 19.95

2ème Groupe
VALEURS DE $22.50 et $24.50
Voici l'occasion d'obtenir un bon complet à un vrai prix de vente. Worsteds anglais de fantaisie dans les teintes de bleu, brun, noir et blanc. 16.95

3ème Groupe
50 complets, 2 pantalons. Worsteds de fantaisie. 13.95
Grandeurs: 34 à 42.

VERITABLES AUBAINES !

Chapeaux BORSALINO
Le fameux chapeau italien que tout le monde connaît. Se vendant régulier $8.00. 3.95

Chapeaux MELONS
Chapeaux durs anglais de bonne qualité. 2.29

CHEMISES
Un lot de chemises de fantaisie avec deux collets empesés aussi collets à même. Marques Forsyth, Tooke, Arrow. Valeur de $1.95 et $2.50 1.00

PALETOTS D'HIVER pour hommes et jeunes gens

1er Groupe
VALEURS DE $24.50 et $27.50
Les meilleurs tissus Anglais et Canadiens. Elysian, Molleton, Ratine, etc. Tous les modèles nouveaux. 19.95

2ème Groupe
VALEURS DE $19.50 et $22.50
Ce groupe comprend des valeurs exceptionnelles. Véritable aubaine pour vous, messieurs, qui désirez un bon paletot chaud. 12.95

PALETOTS
Tissu Carr's Celestia (Montagnac anglais). Grandeurs: 35 à 40. Ils valent $65. 49.50

PALETOTS D'HIVER
Modèles récents: Raglan, Ulster. Tissus: Ratine, Molleton, Elysian 15.95
Ils valaient $22.50 et $24.50

RAQUETTES MONTAGNAISES
De forme et de grandeur en vogue chez les amateurs de la marche en raquettes. Valeur $4.50 pour. 2.95

REDINGOTES DE SEMINARISTES
Serge de bonne qualité. Elles valent de $9.95 à $12.50. 6.95
Grandeurs: 28 à 40.
Ceintures : .79, .99, $1.19

CHANDAILS
de laine pour hommes. Style Pull-Over ou avec boutons. Valeurs $3.50 1.00 1.95

PYJAMAS
Forsyth, Tooke, Arrow
Valeurs de $2.50 à $4.50 1.69

CHEMISES
Un autre lot de chemises de bonne marque, collets à même ou séparés. .69

FOULARDS
Valeurs jusqu'à $4.50 .79. 1.00 1.95

GANTS PIG SKIN
avec boutons ou sans boutons. 1.95

Vestons d'intérieur
Flanelle rayée. Grandeurs : 36 à 42. $4.75 pour..... 2.49

Chapeaux en Peluche
de $5 et $6. De très bons chapeaux pour l'hiver..... 3.95

Cravates de fantaisie
Valeur de $1 pour .39

Chemises
en soie ou en crêpe. Valeurs de $4.50 et $4.55 pour. 2.49

GANTS
de Kid brun, doublés ou non doublés. SPECIAL .79

FOURRURES

Pas de marchandise inférieure, mal faite, dans tout cela. Nous n'avons jamais fait ni vendu de camelote. Vous le savez. Pour les temps nouveaux, des méthodes d'affaires nouvelles.

DES VALEURS ET DES PRIX EXTRAORDINAIRES !

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE
véritable qui vous coûteraient de $500 à $600, si vous les faisiez faire actuellement.

PALETOTS EN CHAT SAUVAGE
$375 pour $290
$425 pour $330
$450 pour $365
$475 pour $399

Ces prix de vente ne couvrent le prix que vous paieriez les peaux de ces Capots.

Ils peuvent être facilement rapetissés, s'ils sont trop grands pour vous. Et ils deviennent alors encore plus beaux.

MANTEAUX EN SEAL HUDSON
$130
$155
$179
$199

MANTEAUX EN CARACUL
brun, beige ou platine, avec col de Loup soyeux. $85 pour $59.50

PALETOT EN BEAU CASTOR
piqué fait en peaux allongées. $375 pour $290

DES PEAUX DE TOUTES SORTES tant que vous en voudrez

Vous pouvez travailler ces peaux vous-mêmes pour en faire des manteaux d'enfants, des cols, des manchons, et divers autres articles.

EXEMPLES :

DEUX GRANDES PEAUX de mouton blanc sont suffisantes pour un petit manteau. Chaque 1.95

6 A 8 PEAUX d'agneau-castor pour un petit manteau. Chaque 1.25

8 A 10 PEAUX DE NUTRIETTE soit de l'agneau importé non frisé. C'est comme de la peluche longue. (Chacune) .40

TOUT MANTEAU FAIT DE CES PEAUX SERA JOLI, CHAUD ET DURABLE.

CASQUES EN FOURRURE
Polo russe, Mouton-castor $2.75
Loup-marin naturel. $3.25 à $4
Seal français $3.25
Mouton de Perse (morceaux) $5.50
Casques en fourrure de toutes les formes et de tous les prix.

CASQUES D'ECOLIERS en Mouton de Perse
$5, $6, $7 et $8

Paletots en DRAP BLIN BLIN
avec cols de Loutre, chaudement doublés de Rat-Musqué, de Seal ou de Genette noire.
Pour $50 à $125
Ils valent de $70 à $200

J.-B. Laliberté (limitée)
145, RUE St-Joseph

MANUFACTURE DE FOURRURES
(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)
Edmond LALIBERTE, Président (petit-fils de J.-B. Laliberté) Edouard PARADIS, Directeur (Expert en fourrures) Edouard COULOMBE, Secrétaire (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)

COUVERTURES DE LIT
Bonne pasanteur. Couleurs: brun et drab. Bordure de couleur. 1.89

Venez voir comme les Laliberté de la troisième génération, mettent à la page, à leur tour, une vieille maison qui a l'honneur et l'avantage de vous servir depuis 68 ans.

Les clubs juniors de la ligue de la Cité seront en lice ce soir

Le président Dussault présentera son deuxième programme de la semaine, lorsque le Laval se mesurera à l'Ace puis le Royal 22ième au Québec-Amateur — Ces deux rencontres seront des plus contestées — L'équipe de Pat Kennedy en est à sa sixième victoire.

MISE AU JEU A 7 H. 45

Les juniors de la ligue de hockey de la cité en viendront de nouveau aux prises, ce soir, lorsqu'ils figureront au double programme que leur président, Me Adjutor Dussault, présentera aux amateurs québecois.

A 7 h. 45, le Laval rencontrera l'Ace et, à 9 h. 15, le Royal 22ième jouera contre le Québec-Amateur, nous a-t-on communiqué ce matin. Ces deux rencontres seront, croyons-nous, des plus contestées.

Les Carabins, détenteurs de la dernière position, auront une excellente occasion de démontrer qu'ils sont de taille à bien figurer dans le circuit Dussault, quand ils se mesureront à la puissante équipe de Pat Kennedy, qui n'a encore subi aucune défaite.

La deuxième joute au programme sera disputée d'autant plus chaudement que les deux clubs aux prises, le Royal 22ième et le Québec-Amateur, tenteront de s'assurer l'exclusivité de la deuxième position.

Voici le standing chez les juniors :

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Aces	6	6	0	0	33	10	12
Royal 22e	5	2	3	0	7	16	4
Québec-A.	6	2	4	0	9	20	4
Laval	5	1	4	0	9	12	2

LIVRAISON DE QUEBEC ET C. D. G. ANNULENT

Le C. D. G. de Giffard, de la ligue Québec-District, et le "Livraison de Québec", ont annulé mercredi soir dernier, au score de 2 à 2. La partie fut intéressante du commencement à la fin en raison de la vive allure par laquelle elle fut menée.

Le C. D. G. prit les Livreurs par surprise en leur imposant deux points au cours de la première période par l'entremise de Pouliot et de M. Laforest sans que le Service de Livraison pût réussir à compter. Falardeau diminua cependant la marge dans la deuxième reprise pour mettre le score 2 à 1. Au cours du dernier vingt, A. Martin égalisa le score qui ne put être brisé du reste de la joute.

Le C. D. G. alignait pour l'occasion les joueurs suivants : buts, A. Daigle, défenses, A. Auclair, R. Lapointe, P. Vachon; avants, M. Laforest, P. Rousseau, R. Laforest, A. Pouliot, A. Robert, S. Tremblay, T. Tétu.

Nous remercions la direction du club C. D. G. de Giffard pour sa réception courtoise et de l'esprit sportif de ses joueurs.

UNE RUDE MISE EN ECHEC DE BUCKO

Détroit, 20. (P. C.) — Le fougueux "Bucko" MacDonald, qui a abandonné la crosse pour gagner sa vie comme joueur de défense des Red Wings de Détroit, a été victime d'un accident au cours duquel deux camions appartenant à un marchand de charbon et quatre automobiles ont été endommagées. MacDonald conduisait l'auto de Duguid lundi lorsque l'un des camions l'a frappé et a envoyé la voiture se buter contre les quatre autres véhicules. Personne n'a été blessé.

"C'est la meilleure mise en échec qui m'ait jamais été appliquée durant ma carrière", a déclaré MacDonald.

EN SUIVANT LA RONDELLE

STEW EVANS

Stew Evans était un hatile "poke-checker" lorsqu'il fit le grade des Olympics aux Detroit Red Wings de la N.H.L. Il était renommé comme joueur de défense artistique et d'une rare habileté, alors qu'il jouait dans les ligues mineures, mais ce dont le "coach" avait grand besoin, c'était une arrière-garde qui pouvait résister aux attaques des lignes d'avants avec toute sa pesanteur. Il désirait en somme, un expert en "body-check".

Evans lui plut grandement lorsqu'il le mit à l'essai pour la pre-

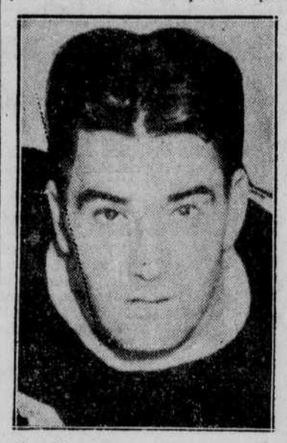

mière fois, mais sa mise en échec n'était pas assez rude. Jack décida donc de "corriger" son homme qu'il envoya sur la glace à chaque pratique, sans bâton. Il avait reçu l'ordre de tenir en respect les ailiers adverses. Il ne dut alors compter que sur sa pesanteur, 175 livres, pour déjouer ses adversaires. Cet exercice quotidien transforma Stew Evans qui devint bientôt un adepte du "body-checking".

Stew fut, dans la suite, envoyé aux Maroons de Montréal. S'il est quelque chose que les "moguls" des Maroons aiment tout particulièrement chez les joueurs de défense, c'est leur habileté à endurer les coups. Evans fit leur affaire. Il devint le partenaire de "Cy" Wentworth comme joueur de relève pour Lionel Conacher et Allan Shields, sur la défense. Il fut bientôt l'un des joueurs de défense les plus redoutables de la N. H. L. Le gérant Tommy Gorman perfectionna son jeu et, l'an dernier, les Maroons s'emparaient de la coupe Stanley. A leurs joueurs de défense, les plus solides de tout le circuit, revenait une bonne part de cette victoire.

Connaissez-vous ce joueur de défense de la N.H.L. qui prit part à la Grande Guerre avec le régiment original des Princes. Pats ? Nous le nommerons prochainement.

Les activités du Club de Ski Athlétique, saison 1935-36

Ce club de jeunes adeptes du ski a progressé rapidement depuis sa fondation, en 1932 — Magnifiques succès au cours de la dernière saison — Ses officiers — Le programme pour 1935-36.

Le Club de Ski Athlétique Inc. qui est membre de la Canadian Amateur Ski Association, est un club de jeunes qui progresse rapidement et dont le but est de créer et maintenir l'intérêt du développement du ski dans toutes ses branches.

Pour la saison 1934-35, le club de Ski Athlétique Inc. a gagné les championnats de la ville de Québec, Lévis, Vallée du St-Laurent, Vallée du St-Maurice disputé à Trois-Rivières, ainsi que le championnat pour dames, Ville de Québec, et le championnat du Saut à Québec. Le club anticipe les mêmes succès pour la saison 1935-36.

Son bureau de direction est composé des officiers suivants : Jos. Girard, président ; L.-P. Lesage, 1er vice-président ; Marcel Forgues, 2e vice-président ; Roméo Paquet, archiviste ; Jacques Morency, secrétaire ; Jacques Godin, trésorier ; Yves Gaboury, pourvoyeur ; Fernand Patry, Gaston Rosa, Sarto Fortier, Jean Forgues, président sortant de charge, directeurs.

Sous-comité de réception : Gaston Rosa, Roméo Paquet, organisateurs; Claude Bouchard, assistant.

Sous-comité sportif : Maurice Pouliot, organisateur ; Yves Gaboury, Sarto Fortier, assistants.

Voici le programme des activités du club de Ski Athlétique pour la saison 1935-36 :

NOVEMBRE
28—Ouverture officielle de la saison.

DECEMBRE
1—Sortie en skis.
8—Chasse aux renards.
9—Assemblée générale au chalet à 8 h. p.m.
15—"Fielday" à Québec.
22—Bénédiction des skis à Notre-Dame des Laurentides. (Zone).
24—Réveillon de Noël au Chalet. Visite du Père Noël.
29—Course relais "open". Trophée E.-B. Côté, 8 milles (Zone).

JANVIER
1—Souhaits du président.
5—Course du Club pour la coupe "Lepage", 6 milles.
6—Tirage du Gâteau des Rois.
12—Course 8 milles, Trophée Laurentide Automobile, (Zone), "open" excursion au Lac Beauport.
16—Sortie en skis sur les Plaines d'Abraham.
19—Course 11 milles, Vallée du St-Laurent, "open", (Zone) trophée "Château Frontenac", Excursion au Lac Beauport.
23—Sortie en skis sur les Plaines d'Abraham.
26—Course, 11 milles, trophée "Feuille d'Erable" (Zone).
30—Sortie en skis sur les Plaines d'Abraham.

FEVRIER
1—Cross-Country pour le championnat de la Vallée du St-Maurice à Trois-Rivière (C. A. S. A.)
2—Concours de sauts pour le championnat de la Vallée (C. A. S. A.) du St-Maurice à Trois-Rivières. Excursion au Lac Beauport. Pratique de Slalom.
6—Sortie en skis aux flambeaux, sur les Plaines d'Abraham.
9—Cross-Country de 12 milles pour le championnat de Québec et District. (Club, classe A) (Zone) Championnat de sauts pour Québec et District. Excursion au Lac Beauport.
13—Sortie en skis sur les Plaines d'Abraham.
16—Cross-Country pour le championnat provincial à Shawbridge, (C. A. S. A.) concours de sauts pour le championnat du club, Classe "B". Excursion au Lac Beauport.
20—Sortie en skis sur les Plaines d'Abraham.
22—Cross-Country pour le championnat du Dominion (C. A. S. A.) à Toronto.
23—Sauts pour le championnat du Dominion (C. A. S. A.) à Toronto. Cross-Country 8 milles pour le championnat du club, Classe "B". Excursion au Lac Beauport.
25—Soirée du Mardi-Gras. Bal Masqué.

MARS
1—Cross-Country 12 milles pour le championnat de la Rive-Sud. Trophée "Mtre Antonio Pelletier". (Zone.
5—SURPRISE ? ? ?
8—Championnat de la ville et du district pour slalom et Down-Hill. (Zone). Excursion au Lac Beauport.
12—Sortie en skis aux flambeaux sur les Plaines d'Abraham.
15—Pratique du Kilomètre Lancer. Excursion au Lac Beauport.
19—Soirée de la Mi-Carême. Bal Masqué.
22—Excursion au Lac Beauport.
29—Partie de sucre.

AVRIL
19—Banquet de fermeture de la saison. Distribution des Trophées.

Course de ski pour juniors sous les auspices du club La Voirie

Les fervents du ski auront une excellente occasion de voir les jeunes à l'oeuvre, le 5 janvier prochain, lors de la course organisée par le Club de Ski de la Voirie — On peut s'inscrire dès maintenant.

Le club de ski de la Voirie organise pour le 5 janvier 1936, une course de ski pour juniors ne faisant partie d'aucun club.

Le départ se fera du chalet du club, avenue Laurier, dimanche après-midi à 1 heure. L'âge des coureurs est fixée de 16 à 19 ans.

Un droit d'entrée minime sera exigé de chaque coureur. La carte de zone sera fournie gratuitement par le club de ski de la Voirie. Seul les skieurs ne faisant partie d'aucun club seront admis. Le nombre de coureurs est fixé à 25.

MM. Conrad Delisle, champion de Québec et de Lévis, Marcel Lavoie, champion du St-Maurice et du St-Laurent, traceront la piste du parcours.

Les conseils pour l'alimentation et l'entrainement des coureurs ainsi que l'équipement et le fartage des skis seront donnés gratuitement par les experts du club de ski de la Voirie.

Le vainqueur recevra une belle coupe, don de la maison Angers & Trudel, imprimeurs, rue Latourelle, et deviendra ipso facto membre junior du Club de Ski de la Voirie.

Immédiatement après cette course tous les membres du club de ski de la Voirie se rendront sur les Plaines d'Abraham pour assister à la course organisée par le Club Athlétique pour le trophée Lepage.

Tous les juniors qui désirent prendre part à la course du 5 janvier devront donner leurs noms le plus tôt possible au Club de Ski de la Voirie. S'adresser à L.-A. Dupuis, 107 1-2 Crémazie, tél 3-0517; Michel Dehouck, tél 2-3144 ou au chalet, tél. 2-0486.

LE SKI

M. JOSEPH GIRARD, le populaire président du Club de Ski Athlétique Inc., anticipe une saison des plus fructueuse Fondé en 1932, ce club a connu de magnifiques succès, notamment au cours de la saison précédente.

UN NOUVEAU JOLIAT

Sonny Smythe, le gérant général des Maple Leafs de Toronto, appelle Nick Metz, le sensationnel avant qui a débuté l'an dernier, "le nouvel Aurèle Joliat de l'aile gauche".

A. C. J. C. VS BOSWELL

Dimanche prochain, le club A.C. J.C. de St-Pascal fera l'ouverture de sa saison en recevant le club Boswell, à 2 heures de l'après-midi. Il lance un défi à tout club pour jouer mercredi prochain. Pour informations, communiquer avec P. Robitaille, téléphone 4.4036.

40 M. DE PUNITIONS DANS UNE PERIODE

Deux clubs de la ligue de hockey Nationale qui ne s'aiment pas d'amour tendre sont les Maroons de Montréal, champions du monde, et les Black Hawks de Chicago, les champions précédents. Lors d'un match récent entre eux à Montréal, 56 minutes de punition ont été décernées durant les 60 minutes de jeu et de ce total 40 minutes ont été méritées durant la seule seconde période, le record de la ligue cette année.

Le jeu n'a toutefois pas été aussi rude que ceci semble le faire croire, car trois punitions d'insubordination à Northcott, Hooley Smith et Marty Burke ont aidé à augmenter ce total.

PRET A FAIRE UN POINT

Voici MARTY BURKE, solide joueur de défense des Chicago Black Hawks, photographié au moment où il se prépare à enregistrer un point. BURKE est l'une des meilleures défenses de la N. H. L., cette année. Il appartenait aux Canadiens auparavant et fut vendu en même temps que HOWIE MORENZ, au Chicago.

DUBONNET
VIN TONIQUE ET APERITIF
Aiguise l'appétit, active la digestion
•
35 onces
Ancien prix - - - $2.40
Nouveau prix **$1.75**
DUBONNET

DEUX RECORDS

Voici deux des records de la courte saison de la ligue de hockey Nationale: le plus grand nombre de lancers dans une période, 20 réussis par les Américains contre les Maroons à la seconde période de leur match du 5 décembre, à Montréal. Les Amerks ont tiré un but de cette fusillade et ont gagné 2-1. Le plus de punitions dans une période: 40 minutes à la seconde période, Chicago à Montréal, 26 novembre. Ceci comprend toutefois des punitions d'insubordination à Smith, Northcott et Burke.

BOSTON BRUINS ET LEAFS FONT PARTIE NULLE

Privés des services d'Eddie Shore, les Boston Bruins e tinrent sur la défensive pour s'en tirer avec un verdict de nullité — Aucun point ne fut enregistré au cours des 70 minutes de jeu.

SCORE: 0-0

Toronto, 20. (P.C.) — Boston Bruins et Maple Leafs n'ont pu enregistrer aucun point, hier soir, bien qu'ils aient joué durant 70 minutes.

Les équipiers du Toronto déclassèrent le club visiteur au cours de cette partie mémorable, mais ne purent traverser effectivement ses joueurs qui se tinrent continuellement sur la défensive. Les Bruins étaient privés des services d'Eddie Shore, leur défense-étoile, qui souffre d'une blessure au dos; ils semblèrent des plus heureux de s'en être tirés avec un verdict de nullité.

Les Leafs lancèrent 36 fois pendant que les Bruins n'en faisaient que 24, la plupart de ces lancers étant à longue distance.

Babe Siebert joua une formidable partie et fut grandement responsable du demi-succès de son club.

SOMMAIRE

Première période:
Pas de point.
Punition: Horner.
Deuxième période:
Pas de point.
Punition:: Jenkins.
Troisième période:
Pas de point.
Punitions: Blair et Horner.
Supplémentaire:
Pas de point.
Pas de punition.
Arbitres : Bill Stewart et Reg Noble.

LA BOXE

Phoenix, Ariz. — John Henry Lewis, 181, Phoenix, Ariz., knockoute Coleman Johns, 178, Dayton, Ohio, (2) ;; Christy Lewis, 168, knockoute Hans Birkie, 164, Allemagne.

Colorado Springs, Colo. — George Manley, 173, Denver, décision sur Jim Perry, 175, New-Mexico, (10).

BLACK HAWKS ANNULENT AVEC CANADIENS

Mush March a joué un vilain tour aux Habitants, hier soir, en comptant deux points dans la session finale. — Pit Lépine avait donné l'avantage au Tricolore. — Jean-Louis Bourcier débute bien.

SCORE: 2-2

Montréal, 20, (P. C.). — Grâce aux deux points enregistrés par Mush March dans la période finale, les rapides Chicago Black Hawks eurent raison des Canadiens en annulant, hier soir, au score de 2 à 2.

Pit Lépine enregistra les deux points des Habitants, le premier en période initiale, sur un coup chanceux, et le deuxième, en seconde session, quand il s'empara du retour de Jean-Louis Bourcier, nouvelle recrue des Canadiens. Cet ex-équipier des Verdun Maple Leafs fut longuement applaudi pour son bel exploit.

Howie Morenz retrouva son ancienne forme en parcourant la glace à vive allure, pour aider March à compter ses deux points.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadiens, Lépine 9.34
Pas de punition.

Deuxième période
2—Canadiens, Lépine (J.-L. Bourcier) 9.25
Pas de punition.

Troisième période
3—Chicago, March (Morenz et Gottselig) . . . 2.12
4—Chicago, March (Gottselig et Morenz) . . . 12.00
Punition: Buswell.

Supplémentaire
Pas de point.
Pas de punition.
Arbitres : Mike Rodden et Johnny Mitchell.

LA LUTTE

St-Louis — Ed (Strangler) Lewis, 250, Los Angeles défait Man Mountain Dean 317, Georgia, une chute.

ROBERT Hope's
London DRY **GIN**
. . . gin excellent, d'un bouquet rare—extra sec
25 oz. **$1.80**
40 oz. **$2.70**
Distillé et embouteillé par la Consolidated Distilleries Limited, à Corbyville, Ont. Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser.

La vogue du jour dans le choix des cadeaux

Les Cigarettes **GRADS**

La grande vogue dont jouissent présentement les cigarettes GRADS dans le choix d'un cadeau élégant, démontre bien, une fois de plus, leur popularité enviable.

Offrir des GRADS c'est préjuger et appuyer l'opinion des personnes qui les recevront : : : que les GRADS sont "un changement pour le mieux."

En boites attrayantes pour les fêtes.

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE—Maison canadienne et indépendante.

"LE COMBLE DU BON GOÛT"

Ott Heller fait de l'héroïsme et joue malgré une fracture de l'épaule

Poussé par un sentiment de loyauté envers son club, cet habile joueur de défense des Rangers a joué plusieurs parties bien qu'il souffrit de la fracture complète d'une clavicule — Il utilise un protecteur spécial.

OTT HELLER

L'un des héros du début de la saison de la ligue Nationale est assurément la "bonne à tout faire" des Rangers, Ott Heller, le mince joueur qui est habituellement posté à la défense du club new-yorkais.

Chose que peu, hormis ses copains, savent, il a joué durant plusieurs matchs au début de la campagne, bien qu'une épaule fracturée ne fut pas encore guérie, et parce qu'il était poussé par un sentiment de loyauté envers son club. Les Rangers manquaient de joueurs de défense au début de la saison. L'absence de Eearl Seibert et une blessure grave survenue à Harold Starr portaient un sérieux handicap à l'arrière-garde des newyorkais. Avec une épaule fracturée, Heller devait aller au repos lui aussi, et ceci en dépit du fait que des cinq joueurs de défense de son équipe, seuls Ching Johnson et Vernon Ayres étaient intacts. Harold Starr avait une épaule disloquée et Bert Connolly, un avant, était lui aussi éclopé.

Malgré sa fracture, Heller insista pour aller prendre sa place dans l'alignement. Starr fit la même chose bien qu'à ce moment-là il fut virtuellement guéri. Avant de jouer toutefois, Heller dut se faire fabriquer un protecteur spécial mais plus tard, à le voir jouer et échanger les coups d'épaules avec tous les adversaires, personne n'aurait cru qu'une semaine plus tôt les rayons-X indiquaient une fracture complète de la clavicule.

CURLING A GRAND'MERE

Grand'Mère, 20, (D. N. C.). — La saison de curling en notre ville s'ouvrira pour de bon, et très active encore cette année, nous assure-t-on, à la fin de cette semaine. On est à préparer les glaces pour cet événement et tous nos amateurs ont hâte de se livrer à leur sport favori.

L'assemblée annuelle des membres eut lieu récemment au Club du Laurentide Curling et on a procédé à l'élection des nouveaux officiers pour 1935-36.

Le nouveau président sera M. Geo. Backer, le vice-président M. Charles S. Kee et le secrétaire M. A.-E. Brown.

A cette assemblée on a décidé, pour subvenir aux dépenses du club de charger une contribution annuelle de $7.50 au lieu de $5.00 comme par les années passées. Cette décision fut acceptée unanimement.

Les différents comités qui s'occuperont de la bonne conduite et des activités du club seront incessamment appointés par le président M. Backer.

De nombreux concours et bonspiels seront tenus au cours de l'hiver et le club participera à plusieurs concours de la région du St-Maurice et à l'étranger au cours de la saison.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Ce soir, sera présenté dans les locaux ci-dessous mentionnés, le dernier programme des opérations de ce circuit pour cette semaine. Ce programme a été composé comme suit:

John Labatt vs St-Germain, à 117 rue St-Germain.

Jeunesse Libérale vs Claire-Fontaine, à 69 1-2 rue St-Luc.

Léveillé vs Pepsi-Cola, à 141 Napoléon.

Taverne Léo Bourgault vs St-Jacques Inc., à 22 3-4 rue St-Olivier.

La lutte pour le championnat dans cette classe est des plus intéressantes et les parties sont toujours goûtées de amateurs de ce sport.

Rosaire

LES ETOILES

Le trio Morenz-March-Gottslig, des Chicago Black Hawks, a compté deux points, hier soir, pour annuler avec les Canadiens à 2-2.

Pit Lépine, des Canadiens, a enregistré les deux points de son club aux dépens des Hawks.

Babe Seibert, des Boston Bruins, a joué une brillante partie défensive quand son club tint les Toronto Maple Leafs à 0-0.

LE HOCKEY

HIER SOIR

N.H.L.

Chicago, 2; Canadiens, 2.
Boston, 0; Toronto, 0.
Détroit, 3; Américains, 1.

CANADO-AMERICAINE

New-Haven, 1; Boston, 1.

L'INTERNATIONALE

Pitsburgh, 2; Détroit, 8.
Rochester, 1; Syracuse, 6.

LIGUE QUEBEC-LEVIS

Marquette, 4; Black-Hawks, 3.
Lauzon, 7; Belvédère, 0.

LIGUE CLASSIQUE

Verdun, 4; Vimy, 2.
Jésuites, 0; Cartier, 2.

CE SOIR

L'INTERNATIONALE

London à Windsor
Rochester à Pittsburgh

LIGUE DE QUEBEC
(Section Junior)

Laval vs Ace
Royal 22e vs Québec-Amateur.

LE CURLING

AU VICTORIA

L'équipe du colonel A. de M. Bell a remporté hier après-midi les honneurs du match final du Bonspiel Mixte, par un score de 9-5 contre celle de H.-E. Weyman, en 10 bouts.

Mme Matheson	Mlle Gillespie
Baron d'Avray	A.-W. urcell
Mme E.-B. Rattray	Mme R. Lindsay
H.-E. Weyman	Colonel Bell
Skip 5	Skip 9

A quatre heures, les doubles (avec granites) ont été inaugurés.

A. H. M. Hay et M. Holliday ont défait le major H. Petry et le baron d'Avray 10-7.

Dans la soirée l'équipe d'Evan Turner a défait celle de A. A. Fleming pour passer en finale, dans le Bonspiel de Dindes, et cela par un score de 12-7.

E. Wade	R.-G. Currie
F. Genest	G.-A. Ross
M. Holiday	H.-E. Weyman
A.-A. Fleming	E.-E. Turner
Skip 7	Skip 12

La dernière semi-finale de ce Bonspiel sera jouée ce soir entre les équipes de Hay et de Newton :

W. Turner	C. Slaver
A.-W. Purcell	D. Kerr
Dr J.-M. Elliott	Lionel Roy
A.-H.-M. Hay	S.-W. Newton
Skip	Skip

Il y aura également un match de double (avec granites), entre :

A.-S. Cook et K. O. Baptist vs Capitaine S. E. B. Rattray et J.-G. Ross.

Un double (avec fers) est également à l'affiche pour demain entre :

Capitaine E. E. B. Rattray et G. A. Roos vs A. C. Smith et J.-G. Ross.

AU QUEBEC

Deux parties ont été jouées hier soir dans la compétition pour le trophée Frank Glass. Les équipes Begley et Cream sont sorties victorieuses:

R.-E. Lawson	W. Hagel
P.-D. Woods	G.-D. Jackson
H. Duchêne	R.-J. Dooner
R.-C. Cream	Art. Rawland
Skip 14	Skip 8

W. Herman	N.-B. West
D. McWilliams	S.-C. Annett
W.-D. Fleming	B.-J. Kaine
Ed. St-Amand	T.-A. Begley
Squip 10	Skip 17

A ST-RAYMOND

Le Lévis a subi sa seconde défaite, mercredi soir, contre le Montcalm qui a disposé de ses adversaires par 5 à 4. Le jeu fut très rude. Les points du Montcalm furent comptés par René Leclerc (3) aidé de René Allaire lorsque celui-ci en compta 2. Crête et Mercure se montrèrent rapides et même dangereux dans les mêlées.

Une autre partie fut jouée jeudi. Au commencement de la première période, l'un des joueurs du Lévis fut blessé à la mâchoire.

LES RED WINGS L'EMPORTENT SUR AMERKS

Comptant deux points chanceux alors que Roy Worters était hors de ses filets, les Détroit Rew Wings eurent raison des New-York Americans, hier soir. — Hal Cotton sauve son club d'un blanchissage.

SCORE : 3-1

New-York, 20. (P. A.) — Les deux points chanceux enregistrés par les Détroit Red Wings leur ont permis de l'emporter sur les New-York Americans, hier soir, au score de 3 à 1. Cette joute fut disputée à Madison Square Garden, en présence de 10,000 amateurs.

Les équipiers du Détroit enregistrèrent leurs points victorieux en fin de première et deuxième périodes, quand ils s'emparèrent des retours au moment où Roy Worters venait de quitter ses filets.

Pete Kelly compta le premier point des Red Wings en première période, à la suite d'une montée individuelle. Hal Cotton égalisait quelques minutes plus tard, aidé de Schriner et de Stewart. En 19.43, dans cette période, Aurie Lewis et Goodfellow étaient occupés à bombarder Worters. Lewis lança sur Worters, et le Puck, déviant sur le bâton du gardien de buts frappa Chapman et entra dans le filet. Le point fut crédité à Lewis. Il semble que le point qui fut crédité à Aurie à la fin de la seconde période, a été entré par l'entremise du patin de ce joueur, mais l'arbitre ne donna pas gain de cause aux Americans qui protestèrent vertement.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Kelly 3.15
2—Americans, Cotton (Schriner et Stewart) 5.23
3—Détroit, Lewis, (Aurie et Goodfellowb . . . 19.43
Punitions : McDonald, Wally Kilrea Hec Kilrea, Anderson.

Seconde période

4—Détroit, Aurie 19.44
Punition : Dutton.

Troisième période

Pas de point.
Aucune punition.
Arbitres : Odie Cleghorn et A.-G. Smith.

LIGUE CLASSIQUE DU SEMINAIRE

La ligue classique du Séminaire a présenté, hier après-midi, un intéressant programme, son dernier avant les vacances.

Dans la première partie, le Vimy, privé des services de leur brillant joueur de défense Poitras, se fit imposer un score de 4 à 2 par le Verdun. St-Laurent et Morin se distinguèrent pour les vainqueurs.

La seconde partie mettait aux prises le Cartier et les Jésuites. Le Cartier remporta la victoire par 2-0; les deux buts furent comptés par Ménard et Turcot sur des montées en solo.

SOMMAIRE

1ère partie

Première période

1—Verdun, Morin (St-Laurent Punition, Guillot. 0.06

Deuxième période

2—Verdun: Guay (Piché-St-Laurent 8.00
Punitions: Guimont, St-Laurent et Paré (majeures).

Troisième période

3—Vimy: Morneau (Beauchesne 6.00
5—Verdun: Morin 11.00
6—Verdun, Beaubien (St-Laurent) 19.00
Punitions: Morneau.
Résultat: Verdun, 4; Vimy, 2.

2e partie

Première période

1—Cartier, Ménard 19.00
Punition: Lachance, Turcot, Côté.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Ménard, Larose et Lépine.

Troisième période

2—Cartier, Turcot 15.00
Punition: aucune.
Résultat, Cartier, 2; Jésuites, 0.

OUVERTURE DE SAISON A S.-PASCAL DE BAYLON

Le club de hockey A. C. J. C., de St-Pascal de Baylon inaugurera sa saison de hockey dimanche après-midi, en jouant contre le "Boswell Brewerie", sur la patinoire St-Pascal. La partie commencera à 2 heures. Le club A. C. J. C. invite tous les fervents du hockey.

Le club de hockey A. C. J. C. lance un défi à tout club amateur de la ville pour jouer sur sa patinoire. Inf. communiquer avec P. Robitaille tél.: 4-4036.

La patinoire de St-Pascal est en excellent état et possède un bon système d'éclairage. Les clubs qui rendront visite au St-Pascal seront cordialement reçus.

LORETTEVILLE-AMATEUR

Le Loretteville-Amateur a défait le St-Fidèle Amateur sur sa patinoire locale, dimanche dernier, au score de 3 à 0. La partie fut très intéressante.

Voici maintenant l'alignement du Loretteville.

Gardien buts: Adrien Harvey; défenses: E. Couture, D. Burnside; aile droite: A. Martel; aile gauche: L.-P. Gagnon; centre: M. Doyon; substituts : Paul Vézina, E. Burnside, Marcel Bastien, Henri Plamondon, Oney Maher, Paul Gagnon. Coach: L.-P. Gagnon.

Le Loretteville-Aamateur lance un défi à tout club amateur de la ville ou du district pour jouer sur sa patinoire le Jour de Noël. Pour toutes informations s'informer à Lucien Plamondon, tél.: 2-8101 local 114 et entre midi et 2 heures, 3-3148 ou bien Philippe Gagnon, tél.: Loretteville 80, entre 8 a.m. et 6 p.m.

LE ST-CYRILLE

Hier soir, le St-Cyrille a inauguré sa saison par une brillante victoire sur le Jeune Canadien, qu'il a battu 13 à 3. Le club vainqueur profite de l'occasion pour lancer un défi à tout club allignant des joueurs de 15 à 17 ans. Pour informations, tél. 3-1345.

POUR PAPA
POURQUOI PAS ?
Un cadeau joli
De chez Sévigny.
•
"Le Magasin du Chic"

Delphis SÉVIGNY
309 RUE St-Joseph

AIGLES-CUBS FONT PARTIE NULLE A 1-1

R. Jackson enregistra le premier point de la soirée, assisté de Carrigan — Aucun point n'est compté en deuxième session — L. Jackson égalisait en période finale — Une supplémentaire sans résultat.

1,000 AMATEURS !

Boston, 20. (P. A.) — Boston Cubs et New-Haven Eagles n'ont put faire rien de mieux que d'annuler au score de 1 à 1, hier soir, au cours d'une joute régulière de la Canado-Américaine. A peine un millier d'amateurs, la plus petite assistance que l'on ait jamais enregistrée au Boston Garden fut témoin de cette rencontre.

Les Cubs comptèrent le premier point de la soirée en première période, par l'entremise de R. Jackson, assisté de Carrigan, en 11.40 minutes. Aucun point ne fut enregistré en deuxième session. L. Jackson égalisa le score pour les Aigles, en période finale, à la suite d'une course individuelle. La "supplémentaire" n'amena aucun changement dans le pointage.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, F. Jackson (Carrigan) 11.49
Punitions : Forslund, McGoldrick.

Deuxième période

Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période

2—New-Haven, L. Jackson . . 8.58
Punition : Johnson.

Supplémentaire

Aucun point.
Punition : Davie.
Arbitres : Bill Cleary et Frank Synott.

A ST-SACREMENT

Ce soir, à St-Sacrement, le populaire club "Livraison de Québec" rendra visite au Bourgeois.

La partie commencera à 8 heures précises.

DEFI DU MARQUETTE

Le Marquette, de l'Association des Terrains de Jeux Loyola, aimerait recevoir un bon club ce soir. Informations, tél. 7360, de midi à une heure.

Les clubs Marquette et Lauzon sont victorieux

L'ouverture officielle du nouveau circuit de hockey, la ligue Québec-Lévis, eut lieu hier soir, à l'Aréna — Maigre assistance — Le Marquette l'emporte sur les Black Hawks de Jos. Hunt par 4 à 3—Belvédère essuie un blanchissage de la part du Lauzon, au score de 7 à 0.

Le président Albert Racette a présenté son premier programme de la ligue de hockey Québec-Lévis, hier soir, en présence d'une assistance qu'il aurait souhaité beaucoup plus nombreuse.

Dans la première joute, Brown brilla pour le Marquette quand il enregistra trois points, permettant ainsi à son club de l'emporter sur les Blanck Hawks de Jos Hunt au pointage de 4 à 3.

Le Lauzon eut facilement raison du Belvédère en les déclassant au score de 7 à 0, dans la deuxième partie. Léo Pedneault, Samson et Dubé se distinguèrent en comptant la majeure partie des points du vainqueur. Le Belvédère remplaçait l'équipe du Dr Léo Robert, qui déclina à la dernière minute, l'honneur de se mesurer aux gars de la rive sud.

Voici les sommaires:

ALIGNEMENTS

Marquette		Jos. Hunt
	Buts	
Dupéré		Y. Cloutier
	Défenses	
L. Molloy		R. Lépine
J. Molloy		A. Dion
	Centres	
Robitaille		J. Gingras
	Ailes	
Fontaine		E. Lortie
Dubé		A. Lortie

Subs. JOS. HUNT: F. Samson, R. Paquet, R. Dion, G. Leclerc.

Subs. MARQUETTE: Gauthier, Murphy, B. Brown, Kent, B. Molloy, B. Lavoie, Brown.

Arbitres: Viger et Derouin.
Chronométreur: Jos. Lapointe.

SOMMAIRE

Première période

1—Hunt, Laferté (Paquet) . 12.00
2—Hunt, Gingras (Lortie et A. Dion) 15.00
3—Hunt, R. Dion (Gingras) 18.00
Punitions: G. Molloy (2).

Deuxième période

4—Marquette, Brown (Dubé) 2.00
5—Marquette, Brown (Kent) 4.00
6—Marquette, Brown . . . 8.00
Punitions: Gingras et Doyle.

Troisième période

7—Marquette, G. Molloy . . 12.00
Punitions: G. Molloy et A. Dion.

ALIGNEMENTS

Belvédère		Lauzon
	Buts	
Bibault		Arsenault
	Défenses	
Vézina		Franklin
Teakle		L. Beaulieu
	Centres	
Nolan		J. Dubé
	Ailes	
Bussières		J.-C. Drapeau
Couture		P.-R. Samson

Subs. LAUZON: L. Théberge, Marcoux, Vien, Bisson, Pednault, J. Samson.

Subs.: BELVEDERE: Quinn, Drolet, Barbeau, Lemieux, Rancourt.

Arbitres: Viger et Derouin.
Chronométreur: Jos. Lapointe.

SOMMAIRE

Première période

1—Lauzon, Pednault (Samson) 9.00
Punitions: Franklin.
2—Lauzon, Dubé (Samson) 2.00
3—Lauzon, Pednault 8.00
Punitions: J. Samson (2), Teakle.

Deuxième période

Pas de point.
Punition: aucune.

Troisième période

4—Lauzon, J. Dubé 3.00
5—Lauzon, Samson 5.00
6—Lauzon, Samson (Pednault) 8.00
7—Lauzon, J. Dubé 14.00
Punitions: Vézina, Teakle, L. Beaulieu.

LE MATCH GASTANAGA-LOUIS

La Havane, 20. (P. A.) — Le combat qui devait avoir lieu le 29 décembre entre Joe Louis et Castanaga, a été remis au 2 février, a annoncé le promoteur newyorkais Mike Jacobs.

Jacobs prit cette décision après qu'il eut enquêté sur les dispositions sportives et politiques de la Havane, passant outre aux menaces de la Commission de boxe de Cuba qui voulait le suspendre, ainsi que ses deux hommes, si la rencontre n'avait pas lieu à la date arrêtée.

LA LIGUE QUEBEC-DISTRICT

Le président de la ligue de hockey Québec-District, Wilfrid Thibault, a convoqué ses officiers et les représentants des clubs à un important meeting pour ce soir, à 8 heures.

La demande d'admission du club St-Romuald sera soumise à l'assemblée, le Dr Léo Robert ayant décidé de se retirer sous sa tente.

JOCK McAVOY ET BABE RISKO CE SOIR AU MADISON S. GARDEN

New-York, 20. P. A.) —Deux champions de la boxe en viendront aux prises ce soir, à Madison Square Garden, dans un combat cédulé à 10 rondes. Aucun des deux titres ne sera cependant en jeu.

Jock McAvoy, détenteur des championnats mi-moyen et mi-lourd d'Angleterre, et Babe Risko, reconnu en Amérique du Nord comme champion mi-moyen du monde, sont les deux hommes qui se battront en finale, ce soir. McAvoy a consenti à dépasser le poids-limite de la classe de Risko (160 livres).

Cette bataille servira à démontrer si McAvoy sera un sérieux concurrent pour Risko ou John Henry Lewis. Sa récente victoire sur Florian LeBrasseur l'a grandement mis en évidence, mais on se demande si la chance n'aurait pas favorisé l'Anglais ce soir-là.

QUILLES SUR TAPIS A LA LEGION CAN.

Voici les résultats des deux parties qui ont été jouées mardi soir dans la ligue de "carpet bowling" de la Légion Canadienne :

Groves	021 100 00— 4
Keiller	200 015 21—11

Arbitre : T.-D. Beattie.

Julien	100 000 03— 4
Fusk	024 232 50—18

Arbitre : G.-M. Stanley.

Voici l'alignement de chaque équipe :

J. Groves, G.-M. Stanley, P.-E. Potvin, H.-P. Hamel.

J.-J. Keiller, L.-J. Pennington, E. R. Bélanger, J.-C. Audette.

F. Julien, S. Roy, M. Carrier, W. Turgeon.

V.-A. Fusk, J.-A.-H. Bérubé, H. Hochkiss, R.-N. Pennington.

Voici quel était le classement des clubs après ces parties :

Clubs	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Archambault	7	4	3	46	51	8
Fusk	7	3	4	60	44	6
Groves	6	3	3	43	41	6
Bouchard	5	3	2	38	26	6
Killen	5	3	2	35	31	6
Giroux	4	3	1	30	25	6
Emond	5	2	3	34	34	4
Julien	5	1	4	33	55	2

Parties du 22 décembre :
Archambault vs Julien
Fusk vs Bouchard.

LE "BIG SEVEN"

Herb Lewis, allier des Detroit Red Wings, s'est classé parmi les meilleurs compteurs de la N.H.L., hier soir, grâce au point chanceux qu'il enregistra aux dépens des New York Americans. Il a ainsi chassé du "Big-Seven", McFayden, du Chicago, Frank Boucher et Glen Brydson, tous deux des Rangers.

Voici le standing :

	Buts	A	Pts
Thompson, Chicago	8	6	14
C. Conacher, Toronto	6	6	12
Rommes, Chicago	4	7	11
Metz, Toronto	9	2	11
H. Jackson, Toronto	6	5	11
Dillon, Rangers	6	5	11
Lewis, Détroit	5	6	11

ST-VIATEUR DEFIE

Le St-Viateur, du collège de Lauzon, lance un défi à tous clubs juniors pour jouer dimanche après-midi. Pour informations, s'adresser au Rév. F. Vachon.

LA RAQUETTE

M. ERNEST PELLETIER, président de l'Union Locale des raquetteurs, présidera la grande convention internationale des raquetteurs, les 24, 25 et 26 janvier prochain.

COLLEGE ST-RAYMOND

Jeudi le 19 décembre eut lieu au collège St-Raymond une très intéressante partie de hockey entre le club Castor et le Frontenac, ce dernier triompha a uscore de 7 à 4. Les scoreurs: Morel 5 et Mathieu 2. Le gardien de buts Raymond Richard eut beaucoup à faire dans ses filets en arrêtant 59 lancers. La partie fut très rapide. Marcel Larochelle et René Leclerc, les arbitres furent impartiaux. Chronométreur et gérant: Emilien Naud.

A BEAUPORT

On nous prie d'annoncer que la ligue paroissiale de Beauport tiendra une assemblée ce soir, à 7 heures, à la salle paroissiale de Beauport.

Avez-vous besoin de PNEUS 600 x 16

PREMIERE QUALITE *et de marques réputées ?*

Venez nous voir, ou téléphonez-nous à ce sujet. Ils seront vendus à

TRES GRANDES REDUCTIONS !

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

Paul et Jean Champoux, prop. Edgar Parent, gérant dépt des pneus
42, rue DORCHESTER Tél. : 5181

QUILLES

LIGUE BRASSERIE CHAMPLAIN

LA MADELON :				
Robitaille L.	134	126	99—	359
Bissonnette P. H.	117	86	103—	306
Roy, P. E.	150	152	140—	442
Fréchette J	88	106	169—	363
	489	470	511—	1470
PORTER XXX				
Tardif R.	96	83	111—	290
Corriveau, A.	107	119	97—	323
Lepine A.	85	90	112—	287
Vézina, J. B.	129	125	94—	348
	417	417	414—	1248

La Madelon gagne 3 parties.

REAL STOUT :				
E. Drolet	90	105	96—	291
J. Demers	159	123	133—	415
L. Routhier	129	114	157—	400
E. Rainville	110	137	98—	345
	488	479	484—	1451
CHAMPLAIN SPECIAL				
L. Bédard	105	117	84—	306
L. Bissonnette	83	90	99—	272
A. Toupin	149	102	122—	373
D. Matte	110	114	124—	348
	447	423	429—	1299

Real Stout gagne 3 parties.

TOURNOI DE POOL A VICTORIAVILLE

Victoriaville, 20. (D. N. C.) — Les parties du tournoi de pool pour le championnat, à Victoriaville, se sont terminées le 18 courant. La coupe de la maison Rheault & Frères a été disputée avec grande habilité par les joueurs. Il ne reste plus que les parties de détail qui se joueront lundi, le 23 décembre, entre MM. Alphonse Boulé et Maurice Dumas pour le championnat, et MM. Roland Béliveau et Alex. Moreau pour la troisième et la quatrième coupe.

M. Maurice Dumas a enregistré des séries de 31 et de 32 boules.

Voici le résultat des parties : :

Jeudi, 12 décembre

P. Pelletier	150	vs H. Crête	136
Maurice Dumas	150	vs H. Crête	48
R. Béliveau	150	vs E. Houle	124

Lundi, 16 décembre

A. Boulé	150	vs H. Crête	68
E. Houle	150	vs A. Béliveau	134
Z. Paris	150	vs A. Béliveau	117

Mercredi, 18 décembre

P. Pelletier	150	vs E. Houle	76
M. Dumas	150	vs A. Moreau	74
R. Béliveau	150	vs Z. Paris	138

DISTILLÉ EN ÉCOSSE
PAR SOUTHARD & Co LTD
DISTILLATEURS
GLASGOW
ÉTABLIS EN 1814

"Glen Rossie"
SCOTCH WHISKY

26 ONCES $2.75
SCOTCH DE QUALITÉ A PRIX RAISONNABLE

Goûtez cette Réelle Saveur de Hollande pendant l'Époque des Fêtes

GIN de KUYPER

85¢ - LE FLACON DE 10 ONCES
$1.90 - LA BOUTEILLE DE 26 ONCES
$2.65 - LA BOUTEILLE DE 40 ONCES

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

"Annoncez dans le "Soleil" le deuxième des grands journaux français d'Amérique"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour: 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morisset e 6719
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU, (Ltée)
139, 5e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse. Tél.: 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier,
884, chemin Ste-Foy. Tél.: 5862
GLOUTIER Mlle R.-A.,
1131, rue St-Vallier. Tél.: 7840
JOS. ROCHETTE (Ltée)
Suc. No 2, 26, St-Jean 4-0574
Suc. No 3, 332, St-Jean 2-0203
Suc. No 4, 15, Buade 2-0288
Suc. No 5, 459, St-Joseph 4-0592
Suc. No 6, 321, St-Joseph 4-0082
Suc. No 7, 436, St-Jean 4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph 4-0454
Suc. No 10, 95, St-Paul 2-0341
Suc. No 11, 175, 3e Avenue 4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph 2-0395
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy 4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul 2-0117
DELISLE ALEX, restaurant,
Côte de la Couronne. Tél.: 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport Tél.: 4-5033
DION RENE,
785, St-Vallier, Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM.
152, St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, P.-X.-LEON,
124, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN Mme ...,
74, 4e Ave, Qué-Ouest.
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: 4-0422
GARNEAU L.-P.,
470, St-François Tél.: 3-0032
GIGUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél.: 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste,
223, St-Joseph. Tél.: 3-0738
387, St-Joseph. Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD,
15 de la Canardière. Tél.: 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canardière. Tél.: 4-1320
LEVESQUE J.-A.,
145½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville
B. P., 129. Tél.: 112
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél.: 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: 159
ROGER RENE,
2971½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains. Tél.: 6941
ROYER, épicier,
117, rue Victoria. Tél.: 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
ROULEAU GEO.,
149 St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL". Tél.: 7131

Agents

AGENTS POUR VENDRE agrandissements de portraits. Beaucoup d'argent à faire. United Art, Toronto. 5déc-26fs-2B

BON TERRITOIRE RAWLEIGH maintenant disponible près de chez vous dans Québec. Homme travailleur peut se faire un revenu meilleur que la moyenne. Ligne complète de nécessités pour la maison. Etablie depuis 46 ans. Permanent. Aucun placement ou expérience. Ecrivez-nous aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML-895-Q-L, Montréal, Canada. 20-21déc-2fs-2B

Appartements à louer

PETITS APPARTEMENTS 1 et 2 chambres, boudoir, cuisinette, meublés, gaz, eau chaude et froide, situés sur les Remparts. Pour personnes distinguées seulement. S'adresser 35 des Remparts, tél.: 2-4962. 14 déc.-26fs-5R

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non, possession immédiate à partir $30.00 par mois. S'adresser Appartement Turnbull, Rita et de Salaberry. 4déc-26fs-5R

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P. 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 20nov-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 20déc-26fs-7T

FINANCES. — Pour trouble de marchands, propriétaires, achats d'hypothèques, règlements créanciers, ville ou campagne. S'adresser Canadian Realty Co., 111, côte de la Montagne, tél.: 4-4922. 20déc-2fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tels: bureau: 4-2918, rés., 3-2459. 18déc-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter première hypothèque, cité de Québec. S'adresser 325 Boulevard Charest téléphone: 3-1531 25nov-26fs-7T

Argent demandé

DEMANDE à emprunter $2,000.00 à 7%, remboursable mensuellement. Fournira en garantie police d'assurance de $5,000.00 et endosseurs solvables. Ecrire Casier 909 "Le Soleil". 19déc-3fs-8B

Articles de ménage

POELE — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise toutes sortes, aussi vendons set salle à diner, bureau toilette, couchettes. Radio, sommier, matelas, chaises, toutes sortes, bottines patins. Achetons à domicile, Pierre Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0388. 2déc-26fs-C N G

AMEUBLEMENT de salle à manger, 9 morceaux, marque "Peppler", véritable noyer français, chaises couvertes de cuir solide, absolument comme neuf. Aubaine pour futurs mariés, 258 Richelieu, tél.: 2-5833. 13déc-6fs-9B

LIT DOUBLE, sommier, lit d'enfant et carriole d'enfant à vendre. S'adresser 258 Kirouac. Tout en parfait ordre. 9B

LAVEUSE ELECTRIQUE à vendre, en parfaite condition. S'adresser à 184, rue du Roi, 2e étage, tél.: 5987. 20déc-2fs-9B

BELLE OCCASION, balayeuse Beatty avec attachements n'ayant presque pas été usagée à vendre à bon marché S'adresser à M. Arthur Garneau, électricien, 277 Avenue des Oblats, Québec. 18déc-4fs-9G

ACHETONS à domicile, fournaises, meubles, lingerie. A vendre set chambre, machine à coudre, jacket-heather, table extension, chaises de salle, bureau, vitrine argenterie, commode, buffet, garde-robes. A Bouchard, 32, St-Nicolas, tél.: 5636. 13déc-26fs-9R

A VENDRE, 2 beaux rugs, un oriental, un chinois, grandeur 9 x 12, n'a jamais servi S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève 4déc-jno-9B

Poêles — Poêles

AVONS EN MAINS 25 BEAUX POELES tous réparés à neuf, tels que poêle fournaise, poêle de cuisine dont les prix varient de $8.00 à $20.00, livrés partout en ville. Une visite vous convaincra. L. Barbeau, 22-24, 4e Rue, Limoilou, tél.: 4-1558. 20déc-2fs-9G

Automobile à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles. Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg 75 cts. Cap-Rouge, Loretteville, $1.25. Lac Beauport, $1.75. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0993. 26nov-26fs-11T

A échanger

J'AI UNE PROPRIETE de 3 logements à Québec à échanger pour propriété à Montréal. S'adresser H.-P. Cimon, 2 d'Abraham, tél.: 5169. 14déc-6fs-14R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté, moulures Aussi épinette toutes dimensions Demandez prix, ils vous intéresseront Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 11déc-26fs-Bois-const-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes Situés à l'étage supérieure de l'édifice du "Soleil" S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o

Chambres et pensions

CHAMBRE DOUBLE à louer avec ou sans pension, eau chaude à l'année garde-robes, usage bain et téléphone. S'adresser à 424 St-Joseph, près Bld. Langelier. 17déc-6fs-26B

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, avec lit Murphy, poêle à gaz, eau courante, eau chaude à l'année. Lincoln Appt., 14 St-Denis, tél.: 2-5075. 16déc-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone: 9711 j.n.o.-27B

A LOUER, 2 magnifiques chambres, richement meublées, matelas Marshall, lavabo, dans la chambre, maison très chaude, à gens distingués seulement. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27R

CHAMBRE A LOUER avec gaz, eau chaude. S'adresser 190 du Pont, tél.: 4-3767. 19déc-2fs-27B

CHAMBRE ET SALON à louer, très propres, usage du bain et téléphone, confort du chez-soi pour personne désirant la tranquillité. S'adresser à 2 rue Ferland. 19déc-3fs-27B

Chambres à louer

AVENUE STE-GENEVIEVE, No 21, Belles chambres, sur la rue, meublées, double et simple, bien chauffées, avec ou sans gaz, maison tranquille. Tél.: 2-4301 19déc-6fs-27R

CHAMBRE A LOUER, double $1.00 par jour, chambre simple 50c par jour Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel Bélanger, 367, St-Paul, tél.: 2-0275. 20déc-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, près Parlement, couple pas d'enfants ou dame seule, étage du bain et téléphone No 2-2996. S'adresser 93 St-Eustache. 19déc-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, fenêtre sur la rue, usage bain, téléphone et du gaz S'adresser 297 de la Reine, près Dorchester. 27B

CHAMBRE A LOUER, chauffée poêle dans chaque chambre, usage du bain téléphone, à prix modérés, S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 19déc-4fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE. — Bien meublée, grand garde-robes, prises de courant, chauffée, ler plancher, près chambre bain, usage téléphone. S'adresser 42, St-Gabriel 19déc-3fs-27R

FLAT 2 ET 3 PIECES, meublé, bien chauffé, ou chambre avec gaz, conviendrait pour deux messieurs. Aussi garage pour hivernement. S'adresser 86 rue Lavigueur. 20-23déc-27R

HOTEL LORRAINE. Rue des Jardins offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur Endroit idéal Venez vous en convaincre 3déc-26fs-27R

Chevaux, voitures, harnais

BON CHEVAL habitué au travail, ainsi que harnais de travail à vendre à bon marché. S'adresser Jos. Bédard, 12, St-Anselme, Québec. 17-19déc-31T

CHEVAL A VENDRE, jument de 12 ans à vendre à bon marché. S'adresser David Drouin, Rang St-Joseph, tél.: 4-5404, Beauport. 31B

CHEVAUX, 125 chevaux d'Ontario à vendre au plus bas prix Spécialité chevaux chantier, fuments pour cultivateur Une visite est sollicitée S'adresser Eléar Bédard St-Luc et Kirouac. tél: 4-3917 23nov-26fs-31T

Chevaux demandés

ON DEMANDE à acheter jeune cheval garanti pour toute sorte de travaux. Mentionner âge et prix. Ecrire Casier 912, "Le Soleil". 20déc-3fs-32B

Chauffage, bois, charbon

ELZEAR BEDARD, bois de 2 pieds, $3.50 le cordon $1.00, charbon toutes sortes, chevaux de toutes sortes garantis, au plus bas prix, 340, St-Luc, tél. 4-3917 23nov-26fs-34T

CHARBON DUR, Stove, Chestnut, $13.50 la tenne, 75c la poche, Coke 25c la poche. Charbon ois 25c la poche, livraison à domicile, S'adresser E. Beaulieu, Fils, 228 Châteauguay, tél.: 6050. 20déc-6fs-34B

SPECIAL, Mérisier, érable 2 pds $4.00, 2½ pds. $5.00, Bouleau 3 pds $4.50 la corde. Croûtes merisier, 3 pds $6.00, livré à domicile, P. Desharnais, 349, Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 22nov-26fs-34T

CHARBON DUR Stove et Chestnut 75c la poche, Coke 25c. Char on de bois 25c. Livraison à domicile, Alb. Royer 171 rue Aqueduc, tél.: 6618. 18déc-26fs-34T

COKE 4 POCHES POUR $1.00, avec une poche de bois d'allumage gratis, 10 poches de ois d'allumage pour $1.00, 10 poches de bois franc $1.00, Adj. Noël, 158 Carillon, tél.: 7614. 19déc-3fs-34T

ATTENTION. — Bon bois franc sec à l'arbri, 2 pds, $4.00 corde, scié $4.50, 2½ pds $5.25 scié $5.75 Bois mélange 3 pds, $4.25 Gros voyage $1.8, Croûtes épinette, voyage $1.90 Slabs bouleau, merisier, foin, grain, char on Aussi jeunes chevaux J.-P Bordeleau, 1087, St-Vallier tél 5887 30nov-26fs-34T

GRATIS SAC BOIS d'allumage. Avec chaque achat charbon dur en poche Stove ou Chestnut 75c poche. Coke 25c poche, trois poches, un sac bois d'allumage gratis. Rognures bois franc à plancher très propres, séchées au four, garanti allumer vite, 25c la poche, 5 poches $1.00. F.-X Lachance, Enrg., boucher, 163 Bayard, tél.: 6380. 20déc-3fs-34T

Bouchard-Claveau Enrg.

ERABLE ET MERISIER 2 pds $4.25, scié $4.50, fendu $5.00, croûtes bois franc, $2.50, Slabs bouleau $2.25, Stove Chestnut, $13.50, poche 75c, Coke $10.50, Livraison partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 20déc-26fs-34G

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds Croûtes épinette 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon Prix spéciaux, plusieurs cordes Chevaux à vendre et échanger pour bois chauffage, tél.: 3-2381. 18déc-26fs-34T

CHARBON COKE 24c la poche, livraison à domicile, tél.: 2-4448. P. Blouin, 117, Aqueduc. 34T

ATTENTION, Spécial, bouleau 2½ $4.00 la corde, tant qu'il y en aura. Bois, charbon de toutes sortes. Cour à bois St-Jean-Baptiste, Enrg., 104, St-Patrice, tél.: 4-3124. 18déc-26fs-34B

BON MARCHE, voyage bois, $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois, $1.00 Charbon à la poche ou tonne. Patates à vendre. Jos Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-lun-au3janv-34G

Coke 25c la poche

COMBUSTIBLE pratique et économique. Le seul à ce prix en ville. Livraison dans toutes les parties de la ville. A. Picher, 221, Boisseau, téléphone 4-0314 34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds, $4.00, scié, $4.50 livré, 2½ pds $5.00 Spécial 1-2 corde bois mêlé, $1.80. Slabs bouleau et d'épinette. Résidence 85½ St-Mathias, Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. 22nov-26fs-34T

J.-ALD. LATULIPPE No. 14, 3e Avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. lun-merc-vend-13janv-34G

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD, tél. 6827. Bois franc, scié à l'abri, érable, merisier, 15, 1½ et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes Chevaux à vendre. lun-merc-vend-au10fév-34T

AVIS SPECIAL. Merisier, érable, 2 pds, $4.25, 2 cordes $8.25, 2½ pds, $5.00. Croûtes de bois mou, slabs de bouleau. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Ces prix sont livrés en ville. Satisfaction garantie R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 16déc-26fs-34T

ATTENTION merisier et érable, 24 pouces, $4.25 la corde, scié et fendu $5.00; charbon à la tonne. Cour à bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 4-3635. 14déc-26fs-34R

Commerce à vendre

PROPRIETE A VENDRE, comprenant poste de boucher, établi depuis 30 ans, 4 logements privés, shed, garage, située à St-Sauveur. Vendra à prix de sacrifice à prompt acheteur. Ecrire Casier 853 "Le Soleil", Québec. 19déc-3fs-36T

COMMERCE DE TABAC A VENDRE avec avantage de conditions pour acheteur sérieux, possession immédiate. S'adresser tél.: 5114. M. Tremblay. 19déc-6fs-36B

ETAL DE BOUCHER, rue St-Jean, à vendre Possession immédiate. S'adresser Rosaire dre ameublement complet, clientèle établie. Droiet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 17déc-6fs-36R

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890 21nov-26fs-42R

Divers à vendre

AVION A VENDRE.—Avion type Travel Air, série 2000, complètement reconstruit en neuf prix avantageux pour personne qui serait intéressé pour cours de pilote S'adresser A Fortin, 3 rue St-François. 20déc-2fs-43G

DIVERS A VENDRE. — Carriole, traîneau à billots, aussi pelle à neige. S'adresser à Mme A. Racine, 394, Ave Royale, Beauport. Phone: 4-5374. 19déc-3fs-43B

Divers à vendre

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c, 10c, 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail, J.-A Breton, 32, d'Abraham, tél.: 2-6393. 9déc-26fs-43R

MAGNIFIQUE NAPPE broderie "Richelieu" avec serviettes, à vendre. S'adresser 33 Richardson. 17déc-4fs-43B

L'ARGENT EST RARE. — Bel assortiment de linge pour défaire. Capots et manteaux pas trop chers Rendez-vous voir et cela fera votre affaire. Demandez notre circulaire. Malle Gratis. Peaux de carriole, etc., etc Ontario Jobbing, 31 St-Joseph, St. Quebec. 13déc-26fs-43T

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art Show-Case Reg'd, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 19déc-26fs-43T

CHAISES DE BARBIER à vendre $25.00 : poteau tournant avec lumière $35.00; deux miroirs de 42 pouces par 30, $7.00; machine permanente 24 chauffeurs, $100.00; séchoir pour ondulation à l'eau $35.00. S'adresser à A. Turgeon, 140½ Côté d'Abraham. 17-18-21-24-26-28déc-43R

AMEUBLEMENT Show-[illegible] base en marbre, vitrine [illegible] séches Spécial, comptoir lunch [illegible] à café électrique, Wall Show-Case en chêne, machine à Hot Dog, banlance, cash, tablette de mur. Rosaire Droiet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 16déc-26fs-43R

OUVERTURE d'un nouveau magasin de seconde-main, 41¼ St-Joseph Vous trouverez grand assortiment de linge seconde-main pour femmes, hommes et enfants. S'adresser 41¼ St-Joseph. 3déc-26fs-43T

DEMANDEZ notre nouveau catalogue gratis! Concernant linge militaire usagé du neuf, à la verge, confectionné, chaussures, claques de toutes sortes, prix, qualités, défiant toute compétition. Néra Militaire Eroom, Casier 113, Station B, Québec. 27nov-26fs-43R

AUX TRAPPEURS DE RENARDS, VISONS, Etc., sur réception $1.00 nous envoyons nouveau procédé désinfectant vos pièges pour 50 à 60 pièges" milliers trappeurs satisfaits aussi secret du trappeur Roméo Blais, Village Blier, Cté Témiscouata, P. Q. 20déc-8fs-43B

CAPOT DE CHAT SAUVAGE pour homme, grandeur 38, fabrication Laliberté. Valeur originale $500, pour $60., aussi habits de soirée, full-dress et tuxedo, dernier style, grandeur 37-38 Deux véritables Trench coat anglais, 36-40. Un capot d'hiver, Ulster, bleu marine, 40-42, le tout neuf, de la meilleure fabrication et qualité à vendre en bas du prix du manufacturier Visible pour et soir. Pressage Moderne Belvédère. 79, Bourlamaque. 18déc-4fs-43B

A VENDRE, CAUSE ABANDON. — Berline à pain, attelage, brûleur à l'huile "Derros", thermomètre pour four, tôles à pain de toutes sortes. S'adresser Odilon Marquis, St-Louis de Courville. 20déc-2fs-43B

GROSSE COLLECTION de timbres rares; aussi moteur électrique pour Singer, avec pédale mécanique. S'adresser à 36, Lavigueur, 2e étage. 43B

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie comptabilité cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province 11déc-26fs-46B

Achetez les marchandises annoncées Soyez sûrs d'être satisfaits

UNE GARANTIE DE SUCCES POUR LES ANNONCEURS DU "SOLEIL"

Le "Soleil" pénètre chaque jour dans plus de 50,000 foyers; des milliers de personnes lisent chaque soir les annonces classées du "Soleil" et prennent avantage des véritables occasions offertes dans ses colonnes.

TELEPHONEZ 7131

Elèves demandés

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais. Sténographie. Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensembles chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott). tél.: 3-1914 j.n.o.-46B

Emploi demandé, homme

COUPLE SANS ENFANT, parlant deux langues, désire emploi comme concierge, l'homme pouvant servir comme chauffeur-mécanicien, sobre, honnête, la femme ménagère ou surveillante. Tél.: 2-6996 20déc-4fs-47R

Femmes demandées

DAME DEMANDEE par maison de Québec pour démonstration et vente. Les deux langues de préférence. S'adresser par lettre donnant tous renseignements possibles à Case 722, "Le Soleil". lun-mer-ven-au22nov-52T

Filles demandées

FILLE DEMANDEE pour la cuisine, devra parler les deux langues, S'adresser Home Café, 263 rue St-Jean. 57B

FILLE DE CHAMBRE demandée. S'adresser 20, rue St-Pierre. 19déc-3fs-57R

Mouton gris déjauni

MOUTON GRIS DEJAUNI. — Je suis la seule qui déjaunit en nettoyant le mouton gris Pour d'autres informations, s'adresser Mme W.-J. Pampalon, 43, des Franciscains. 7déc-26fs-59R

Fourrures

CAPOT DE CHAT SAUVAGE à vendre, en très bon ordre, prix raisonnable. S'adresser 64, St-Eustache, tél.: 2-6206. 59R

2 FARURES. — De cou en renard argenté, complètement neuves. Aussi Chrysler spécial 1933. S'adresser 17, Ste-Marie. 19déc-3fs-59R

MANTEAU en mouton de Perse à vendre bon marché, $60.00 Vrai bargain, cause de vente, trop petit. S'adresser 20 13e Rue 3déc-26fs-59B

Jos. Robitaille Enrg.

FOURRURES de toutes sortes assortiment complet de parures d cou Spécialité réparation et transformation de manteaux Jos. Robitaille, Enrg., 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 3déc-26fs-59R

Garage à louer

GARAGE A LOUER, place privée, chauffé, pour garage et d'autres places publiques S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 27nov-26fs-60G

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 41¼ St-Joseph. 6déc-26fs-65T

VOYAGEURS DEMANDES ayant expérience dans la pharmacie. S'adresser Hervay Remedies Ltd, St-Basile, Co. Portneuf, P. Q. 20déc-2fs-65B

VENDEUR SPECIALITES CAPABLE donner résultats, pour distribuer ligne de calendriers et nouveautés publicitaires pendant mois hiver. Devra fournir références premier ordre. Ecrire renseignements complets, y compris expérience passée et territoires couverts à Case 907, "Le Soleil" 16déc-6fs-65B

Hommes demandés

Vendeur demandé

HOMME D'EXPERIENCE dans la vente d'accessoires électriques. Auto fourni par la compagnie. S'adresser de midi à 1 h. à 271¼ St-Joseph. 20déc-3fs-65B

MAISON FINANCIERE BIEN ETABLIE demande vendeur d'obligations possédant expérience. Base de salaire et commission. S'adresser Case Postale 501, Québec. 20déc-3fs-65B

COLLECTEUR DEMANDE pour débit d'assurance. Homme marié, résidant dans St-Malo ou St-Sauveur. Sérieuses références exigées. Belles perspectives d'avenir pour homme qualifié. S'adresser 37 de la Couronne, Ch. 505. 19-20déc-2fs-65T

Hommes et femmes

500 POSITIONS SERIEUSES offertes en Canada. Chance exceptionnelle de se créer un brillant avenir. Toute demande sera considérée et répondue dans les 15 jours qui suivront la réception. Satisfaction garantie Condition: envoyer 25c par bons poste pour échantillon ou se présenter personnellement. La Renommée Inc., 1239, St-Vallier, Québec. 20déc-2fs-66B

Informations

VOUS POUVEZ REUSSIR en affaires aussi bien que vos concurrents les plus agressifs Nous vous en donnons le secret au moyen d'une documentation mensuelle au point, très claire, à la portée de tous Envoyez 20c en timbres pour grand fascicule spécimen équivalant à un volume ordinaire de plus de 100 pages. Tout en français. Des centaines de suggestions pratiques Hâtez-vous — il n'en reste que quelques centaines. Case 852, "Le Soleil", Québec, P. Q 13déc-12fs-71B

Avis important

ATTENTION: avocat, notaire ou solliciteur, quiconque a en main détails concernant Raphael Laliberté, veuiller communiquer avec Nicholas Laliberté, 243 est, rue Cadillac, Windsor, Ont. 7déc-9fs-71B

Logements à louer

Haute-Ville

102 ARTILLERIE, 7 pièces, plus chambre bain, très propre, aussi garage S'adresser Art. Prenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 26nov-26fs-73R

A LOUER, 128½ St-Patrice, logement remis à neuf, 7 pièces, pas chauffé. Pour tenir logement propre, louera bon marché jusqu'au mois mai prochain. S'adresser tél.: 7256. 19déc-6fs-73R

LOGEMENT A LOUER, près de la Basilique, libre sur demande, 8 chambres, chauffé. S'adresser tél.: 2-2853 18déc-6fs-73B

LOGEMENT de 4 chambres et chambre de bain, situé à 8, Ave Bougainville. Chauffé, eau chaude à l'année Entièrement réparé à neuf S'adresser Crédit Foncier Franco-Canadien, 72, Côte de la Montagne. Tél.: 2-1139 Le soir: 3-2004. 16déc-6fs-73B

Limoilou

LOGEMENTS de 4-5 chambres avec bain, et un garage. Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou tél.: 2-3039 11déc26fs-73C

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL"

Quartiers Divers

LOGEMENT rue Sous-le-Fort, 4 chambres, chauffé. Logement à St-Roch et Limoilou, 4 et 5 chambres. S'adresser Roy, Baillargeon, N. P., 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 20déc-2fs-73R

Machineries à vendre

ENGINS A GAZOLINE. — Moteurs à gaz et à vapeur, pompes à main et vapeur, moteurs électriques, 1-4, 1-6 cheval. Arbres de couches, poulies, moteurs Johnson, poutres de fer, colonnes, tuyaux tubes à bas prix. Quebec Machinery & Supply, 19, de la Canoterie. 20déc-2fs-75R

Magasins à louer

PETIT MAGASIN. — A louer, libre immédiatement, No 1108, St-Vallier, occupé pendant plusieurs années par un orfèvre Prix $20 par mois. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5788. 14déc-6fs-76R

MAGASIN, étal de boucher, avec tout l'outillage, hache-viande, etc., 137, St-Paul. Magasin rue Sous-le-Fort. S'adresser Roy, Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 20déc-2fs-76R

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A. Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm. 17sept-j.n.o-80B

MAISON A VENDRE bon marché pour prompt acheteur, située Sillery, avenue Preston, près tramways, 2 logements, garage. Terrains 60 x 80. Conditions faciles. S'adresser Lucien Nadeau, 48, St-Laurent, tél.: 6434. 20déc-2fs-80R

AVANT DE RENOUVELER — Votre bail, profitez d'une occasion pour réduire de moitié le coût du loyer ou encore prêter votre argent à 15%. Occasions: maisons seules et 2 à 6 logements. P.-F. Laliberté, 245, St-Cyrille, tél.: 8281. 20déc-6fs-80R

JOLIE MAISON, genre cottage, 12 appartements, fournaise eau chaude, améliorations modernes, garage chauffé grand terrain. Vendra prix de sacrifice à prompt acheteur. S'adresser jour 243 St-Joseph. tél.: 7677, soir: 215 Bougainville. tél. 8434. 10déc-26fs-80T

Maisons demandées

ON DEMANDE à acheter une maison à revenu dans partie basse de la ville. Mentionner l'évaluation, prix. Ecrire Casier 913, "Le Soleil". 20déc-6fs-81B

Maison de campagne

MAISON DE CAMPAGNE, St-Romuald, 8 chambres, plus 1 chambre de bain. S'adresser Roy, Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 20déc-2fs-82R

Matériaux de construction

BRIQUES.—20,000 à 25,000 briques rouge à vendre pour $4.00 du mille. S'adresser sur les lieux 400 St-Vallier ou par tél.: 4-4876. Lits d'enfants de 2 x 4 pds 84B

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés Sécurité d'hôpital, réaction sérologiques et traitements de toutes affections Avantages religieux, aumônier chapelle sacrements, édification Vu rareté de place demandez admission à l'avance. Discrétion assurée Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 7déc-26fs-49R

Achetez les marchandises annoncées Comparez et choisissez.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

CHAPEAUX

MME H. KELLY. — 126, St-Jean Pour les fêtes, grandes réductions sur tous nos chapeaux modernes. Voyez nos vitrines. Une visite est sollicitée. 20déc-3fs-C.D.R.

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LUCIEN BEAUMONT, chirurgien dentiste, Rayons X, 235 St-Joseph, Edifice Gignère, en face Hôtel St-Roch, tél.: 4-0821 Résidence: 5942. 7déc-26fs-C.D.T

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste ex-interne du Forsyth Denta. Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312 3déc-26fs-C.D.G

CORDONNIERS

REPARATIONS chaussures, posons crampons aux claques, pose patins avec rivets, aussi aiguisage. Souliers femmes usagés, 50c. Zippers pardessus. Allons chercher et livrer à domicile, Georges Labreque, 175 du Pont, tél.: 4-2104. C.D.G

CORRESPONDANCE

PERSONNES SEULES — Pourquoi vivre dans l'ennui? Peu importe votre âge ou situation, faites par correspondance nouvelles connaissances et amis. Inclure timbre pour renseignements Club Correspondance Moderne, Casier Postal, 26, St-Roch, Québec. 4déc-26fs-C.D.B.-Correspond

INVENTEURS-COMMERCANTS

JEAN-MARC LALIBERTE, L. L. L., avocat, 105, Côte la Montagne, tél.: 2-2181 Financial Bldg. Québec Obtention de brevets d'inventions et de marque de commerce pour Canada et Etats-Unis 6déc-26fs-C.D.R

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS. RINFRET voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 71 St-Joseph, Québec. Heures du bureau, 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m. le soir 7 à 8 h. tél.: 4-4061. 11déc-26fs-C.D.T

Dr J.-O. DUSSAULT, (ex-élève des hôpitaux de Paris), rayons X, électricité médicale depuis 20 ans, voies génito-urinaires et maladie de la peau. Tél.: 2-1973, 417 St-Jean 14déc-6fs-C.D.R

MATELAS

Royal Mattress Co.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts Attention spéciale a

SUGGESTIONS DE TOUS GENRES
— A —
L'OCCASION DES FETES

--- POUR LUI ET POUR ELLE ---

DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, robe de chambre en soie, vestons, cravates, gants, mouchoirs soie et toile, foulards, bas. Toutes ces marchandises dans des boites de fantaisie. Will-J. Whelan, 14 St-Jean.
2déc-26fs-C.N.R.

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D, 133, du Pont, Quebec Chaufferettes électriques dégeleur de paravents électrique, chaines, miroirs, ornements de radiateurs, allumeurs pour cigare et cigarettes avec étui Bouchons pour radiateurs, ainsi que Prestone et Frost Cape comme anti-congelants Edouard Poulin, prop., tél : 4-2262
2déc-26fs-C N G

ARTHUR CLOUTIER, 150, rue Du Pont Bottes de pêche et chasse de tous genres Bottes d'orignal et oiroux en étoffe du pays pour arpenteurs. Réparations de bottes de skis ainsi que bottines de hockey, gants, pads, etc 2déc-26fsC N G

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN — Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit chez la maison Samuel Bédard, 353, St-Paul Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de bijoux
2déc-26fs-C.N.R

UN LIVRE QUI FAIT AUTORITE en matière de placements, de Bourse et de saine théorie spéculative : "L'Initiation Pratique à la Bourse". Conseils désintéressés, basés sur l'expérience et une solide documentation. LE CADEAU IDEAL pour vos amis qui possèdent des valeurs — ou pour vous-même. 407 pages, 22 illustrations, 4 tableaux, Par la poste $1.60, franco, chez l'auteur : Louis-A Belisle, rédacteur financier du "Soleil", Québec, P. Q. 13déc-12fs-Noel-R

LE SALON ST-JEAN, 44 1-2, St-Joachim Permanents à l'huile, $1.50 et plus, boucles très bouclés donnés par Mme Lavoie, 7 ans d'expérience Shampoo, Marcel, vagues à l'eau, manicure. Komol Appointement, tél. 2-5084 2déc-26fs-C N R

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite. Evitez l'encombrement des fêtes Donnez votre appointement dès aujourd'hui. Permanents $1.50 et plus Tous genres coiffure par experte. A votre service, Mlle Perreault, autrefois du Salon Alma et Mlles C. & J Lemieux, prop., tél.: 4-1052.
C.N.T

MESSIEURS — Pour un cadeau de funeur, vous aimez toujours à trouver quelque chose de nouveau. Notre choix cette année, est des plus varié. Voyez nos vitrines. Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. Noël-R

Henri Drolet, Ltée.

LE PLUS BEAU CHOIX de "Smoking" robes de chambres, chemises, foulards, gants, cravates, bretelles, bas, chaussures. Boites de fantaisie pour mouchoirs, bretelles, chaussures, etc Habits et pardessus vendus au prix de manufacture. Toutes nos marchandises mises dans jolies boites Devise: Nouveauté, qualité, 255 St-Joseph, tél. : 9246. 4déc-26fs-C.N.T

Bientôt Noël... !

LE PLUS UTILE DES CADEAUX Vous serez très apprécié en offrant un cours de dessin et de caricature complet Envoyez votre adresse plus timbre de 2 sous pour plus de détails gratuits. Maurice Hébert, 144 Aberdeen, Québec 2déc-26fs-Carte d'Aff

Bons de voyage

TAXIS FRONTENAC, 2-6818 Chaque voyage l'on vous remettra un bon et 15 de ces bons donnent droit à un voyage gratuit. Exigez-les. Seule compagnie transportant enfants infirmes. Modèles récents 5 à 7 passagers. 7déc-C.N.G

H. Poitras, fourrure

ATTENTION Offrez un cadeau pratique. Notre grand assortiment en fourrure, nous permet de vous offrir des prix que vous ne pouvez croire. Henri Poitras, 70 Dolbeau, (près des Franciscains) tél.: 6594.
2déc-26fs-C.N.R

GRAND ASSORTIMENT de carrosses poupées, tricycles, Kiddie-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, DeForest Crosley, Stewart-Warner, Laveuse Thor, Speed, Quee, Chesterfield, set de salle à manger, rugs, carpettes, Tabagies J.-W Cantin, 446, rue St-Joseph, tél : 8007 2déc-26fs-C N T

A L'OCCASION DES FETES venez voir Mlle Simard, autrefois du Salon Martha, rendu maintenant au Salon Alice, 42, St-Joseph, avec Mlle Gingras Nouveau prix, marcel à l'eau 35c. permanents $1.50. tél.: 2-0153
2déc-26fs-G

GRANDE REDUCTION pour manteaux, robes, pour le mois décembre, grand assortiment à choisir directement des fabricants, prix du gros A D Smith, Block Orkin, salle d'échantillons, 64, St-Joseph
2déc-26fs-G

MAISON FRANCAISE: — Nous avons en main de jolis modèles de chapeaux français pour les fêtes. Pour vos cadeaux, offrez gants de Grenoble. France Lampes Berger La Mode Parisienne, 822, St-Jean, 2e étage tél. 2-1971 2déc-26fs-C.N.R

MESDAMES — Votre mari se demande quel cadeau mon épouse m'offrira bien cette année ? Pourquoi pas lui offrir une nouvelle pipe. Impossible de vous tromper à La Maison De La Pipe, chez Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. Voyez nos vitrines. Noël-R

H. NOREAU, 8 St-Joseph, grand assortiment de tondeuses (clippers) électriques ou à mains, serait un cadeau très pratique pour toute la famille, assortiment complet d'accessoires pour coiffeuses et barbiers.
2déc-26fs-G

LE SALON LOUISA, 31 Signal, coin Hermine, donnera à sa clientèle, pendant décembre seulement un joli cadeau avec chaque permanent de $1.50 et plus Donnez votre appointement aujourd'hui à 8283. Ouvert tous les soirs.
4déc-26fs-C.N.T

379 de la Reine--tél: 4-2228

PERMANENT avec l'Acmé sans fils, machine sans chaleur, jaunit pas les cheveux Marcel, Komol, Ondulation à l'eau, Shampoo Une visite est sollicitée. Mlle Rita Asselin prop., 379, de la Reine, entre Caron et St-Anselme. 30nov-26fs-C.N

AU SALON LORNA, 117, Latourelle, tél 3-1581 Permanents à l'huile $1.50 Aussi réductions sur tous les autres permanents et coiffures Prenez votre appointement maintenant. Une visite sollicitée
2déc-26fs-C N R.

ST-CYR & FRERE, 70, St-Joseph, 4-3015, pour les fêtes assortiment complet d'accordéons, pianos, violons, guitares Gibson, mandolines, trompettes, saxopohnes, etc., etc 2déc-26fsC N G

AU SALON LAPOINTE, 376 St-Jean, tél. 2-7842. Permanents de toutes sortes, ainsi que coiffures Spécialité : traitement du cuir chevelu Ouvrage parfait, 4 coiffeuses de longue expérience 2déc-26fs-C N R

W. Tremblay, tél.: 4-0334

FAITES-VOUS DONNER permanent avec merveilleuse machine "Acmé" sans fil, prix $2.50 en montant. Ondulation à l'eau Marcel, Shampoo, 35c, Komol, 50c Permanents ordinaire $1.50. S'adresser 263 du Roi.
12nov-26fs-C.N.G.

Articles de Paris

CADEAUX EXCLUSIFS de toutes sortes pour les fêtes, Grand choix de miroirs de fantaisie, etc., etc. Marier & Tremblay, Ltée, 42 du Pont, à 50 pds du Boulevard Charest.
4déc-26fs-C.N.T

Chocolat des Trappistines

LE PLUS PUR, le plus hygiénique et le plus nourrissant; achetez-le en vente partout. J.-B. Bédard & Frères, distributeurs, 336 de la Reine. 18déc-6fs-C.N.

--- POUR LA FAMILLE ET LA MAISON ---

Radios Radios Radios !

ATTENTIONS aux résidents de la campagne. Votre radio, avez-vous du trouble avec, si oui, envoyez-le-nous, notre expert le remettra comme neuf à prix défiant toute compétition. Service de Radio Frontenac Enrg., 64 St-Joseph, Québec, tél.: 6551
2déc-26fs-C.N.G

AURELE DENIS, 176 Blvd Charest, tél.: 2-8503. Commodes, bureaux, piano, fournaises, pardessus d'hiver, matelas, habillement, bicycle à gazoline Bon marché. Allons à domicile 7déc-C.N.T

SABLAGE SANS POUSSIERE — Transformez vos vieux planchers en neufs pour les fêtes. Modernisez avec de beaux planchers en bois dur. Mon prix est le plus bas. E DUFOUR, 99¾, d'Aiguillon tél.: 3-3237
2déc-26fs-C.N.R

HORLOGERS-BIJOUTIERS — Bijouterie en gros seulement, grand choix pour les fêtes, fourniture générale Montres, Horloges Devenez horlogers en très peu de temps en suivant nos cours E.-A Gagnon, 168, Ave des Oblats, Québec 2déc-26fs-C.N.T

NE MANQUEZ pas de voir la Librairie Canadienne, Enrg., avant d'acheter cadeaux fête, crucifix, papeteries luxe carte souhaits, calendriers Bon-Pasteur set toilettes ivoire et chromé jusqu'au 1er Janvier vendrons au détail à notre département de gros. Un thermomètre avec chaque achat 64 St-Joseph, ch. 32. tél.: 3-1628.
2déc-26fs-C.N.G

Fourrures J.-O. Nadeau

COMME CADEAU un beau set de 2 ou 3 martres d'Hudson, un ou deux renards argentés, ou un riche manteau en belle et bonne fourrure fait pratique et durable. Assortiment au grand complet et prix raisonnables. 160 côte d'Abraham, tél.: 3-4245
2déc-26fs-C.N.R

SUIS ACHETEUR meubles, poêles, bicycles, lingerie toutes sortes A vendre laveuse électrique, typewriter Remington, poêles-fournaises, manteaux $1.00, pardessus $1.00 Jouets d'enfants, banneaux, carriole, patins, lanterne magique. Attention aux commandes malle. V Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél. 4-0194 C.N.T

LOUIS-M Deschênes — excelle dans les nouveautés de chaussures Vous y trouverez un choix des plus attrayant à prix populaires Claques et paressus "Columbus" (les meilleurs) Patins et équipements C C M., 320, St-Jean 2déc-26fs-C.N.R

Guitares ! Guitares !

HAWAIENNE Espagnole ou ténor. Donnez cours de guitare à votre fils, filleul ou ami, ou un instrument à cordes. Cours modernes, rapides, privés, par correspondance ou à domicile. Prix modérés, conditions faciles. Studio Oahu. Ecoutez programme artistes Oahu à CHRC. T.-W. Gagnon, 49-A avenue Parent, Québec, tél.: 4-2802.

Henri Dion, fourrure

A QUI LA CHANCE ? 38 manteaux fourrures, nouveaux modèles de toutes sortes à sacrifier à des prix exceptionnels. Une simple visite vous en convaincra Réparations de tous genres, au meilleur prix en ville. tél.: 9702. 2déc-26fs-C.N.T

BAGUES, DIAMANTS, bijoux, montres-bracelets de toutes sortes. Notre choix est complet. Une visite est sollicitée. Siméon Chamberland, 30, St-Joseph, tél.: 4-0555.

MACHINES de famille Singer de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulin à fourrure, moulin cordonnier et moulins de manufacture W Bessette, 803, St-Vallier, tél : 3-0011 2déc-26fs-C N T

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

VUES ANIMEES A LA MAISON — Projecteurs pour $14.75 en montant Accessoires de toutes sortes Aussi librairie de film à louer Pathé et 16mm Nous vendons, louons, échangeons les films Démonstration sur demande Frontenac Photo Supply, 19, Buade, Québec 2déc-26fs-C N R

HEMSTITCH, boutons couverts, craquage de jupes, boutonnieres, pressage et accessoires de moulins à coudre W Bessette, 803, St-Vallier 2déc-26fs-C N T

SALON BLAIS, tout genre de coiffure. Spécialité permanent à vapeur donné par M. Blais lui-même, aussi Mlle Florence Bergeron invite sa clientèle à venir la voir pour la coiffure des fêtes, 102, 3ème Avenue, tél.: 4-0971. 14déc-6fs-C.N.G.

AMBROISE ST-CYR, 2901½ St-Jean, téléphone: 2-7295. Cadeaux pour les fêtes, assortiment complet de guitares, $6.50 à $15.00, ukuleles, violons, accordéons, pianos, instruments pour orchestre et fanfares. Assortiment de jouets et poupées à des prix spéciaux. Noel-R

Vaisselle

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT. Sets de vaisselles, lampes électriques poupées, Aluminium, granit, jouet Spécialisons dans les articles de fantaisie pour les fêtes Une visite vous convaincra. Chas.-A. Parent, Enr. 106, St-Joseph, tél.: 4-2451 2déc-26fs-C.N.G.

Beshro & Frère

ATTENTION — Cadeaux pratiques, manteaux, robes, chapeaux, gants, paletots, habits, cravates, etc. Prix spéciaux pour les fêtes. 57, St-Joseph, 272, St-Jean. Tél: 2-6277—4-0755.
6déc-12fs-Noel-R

L'Aurore, 72 St-Joseph

CADEAU GRATIS AVEC ACHAT $5.00 — Vous trouverez à ce magasin un personnel expert dans chaque département, tel corsets, bas, lingeries, robes, manteaux chapeaux, gants, sacoches, collets fantaisies, etc. Aussi suggestions pour cadeaux. Maison canadienne-française. Une visite vous convaincra. Tél.: 4-1827 (Voisin St-Cyr & Frère)
5déc-spécial-C.N.G

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU — 60, St-Jean, Librairie, jouets, articles religieux, de fantaisie, cadeaux de toutes sortes, livres religieux et profanes, poupées, jouets, cadres, calendriers, etc. Notre assortiment est considérable. Tél.: 2-1932.
2déc-26fs-C N R

Gauvin & Gauvin

AVIS. — Il vous plaira de venir faire le choix de vos cadeaux au magasin des 1000 cravates. 336, St-Jean, Coin Ste-Geneviève.
20déc-6fs-Noël-R

A L'OCCASION des fêtes, jolies bonbonnières, chocolats aussi bonbons, de toutes sortes, fraîchement faits, Crème à la glace Aussi repas réguliers Olympia Ice Cream Parlor, 74 St-Jean, tél.: 2-0020
10déc-18fs-R-Noel

Wilfrid Létourneau

ELECTROLIERS. — Vous trouverez un magnifique assortiment de lustres, lampes de table et de radio; et tout ce qui concerne l'électricité, fers à repasser, à friser, grille-pain, percolateurs, projecteurs, ampoules, etc. Série: corde et 8 lampes — 79c complet Lampes seules colorées 5c Aussi ustensiles de cuisine, hockey patins, skis, peintures, vernis, etc. 333 des Oblats, tél.: 5775. C.N.T

Repas à la dinde 35c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Repas régulier 25c et plus. Aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15, N.-D. des Anges.
mar-jeu-sam-26fs-18jan-115T

ST-ROMUALD

Le 21 novembre eut lieu les funérailles de M. Henri Côté.

Assistaient aux funérailles : son épouse, née Marie Dumas, ses enfants, M. J.-Henri Côté, Mme Alphonse De la Durantaye, Mme Emile Simard, des Trois-Rivières, M. et Mme Adélard Côté, de St-Jean-Chrysostôme, M. et Mme Paul Levesque, M. et Mme Lorenzo Simpson, de Québec, M. et Mme Eugène Côté, de Chaudière-Bassin ; sa belle-soeur, Mme Calixte Côté et sa nièce, Mme Alfred Côté, de Bromptonville et ses petits enfants, Jacqueline, Edouard et Yvette Côté, M. et Mme Alphonse Croteau, Miles Irène, Lucille et Jeannette Croteau, M. Pierre Carrier, Fernand Cantin, France Côté, de St-Jean-Chrysostôme, MM. Jos. Lemieux, Louis Roy et M. Nadeau, de St-Lambert, M. Emile Dufour, de Québec, Mme Alfred Lemelin, Mme Joseph Roberge, Mme Olivier Roberge, MM. Stanislas Boucher, Guy Roberge, Oscar Lemelin et Ignace Couture

Les porteurs étaient : MM. Jos. Lemieux, Alphonse Croteau, Alfred Lambert et Emile Dufour. M. Ignace Couture portait la croix.

Ce soir

C'est ce soir, que sera donné à la salle du pavillon de l'exposition la magnifique séance dramatique, au profit d'un groupe d'étudiants de notre collège local, pour aller suivre les exercices d'une retraite fermée. Chacun voudra apporter son encouragement aux bons Frères qui se dévouent pour l'éducation de nos enfants, aussi bien qu'aux garçons eux-mêmes, pour réaliser ce désir de se rendre suivre une retraite fermée.

Aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a rapporté la semaine dernière la somme de $53.40.

Rente de bancs

C'est durant ce mois, que doivent se payer les rentes de bancs pour le semestre. Les bancs non payés et par conséquent rentrés à la Fabrique seront vendus.

Election d'un Marguillier

A la fin du mois aura lieu l'élection d'un marguillier, en remplacement de M. Quinn sortant de charge.

Feu M. Lagueux

Nous avons regretté d'apprendre le décès de M. Ed. Lagueux décédé à Lauzon, à l'âge de cinquante un ans. Nous présentons nos sincères sympathies aux membres de la famille.

Au couvent

Ces jours derniers ont eu lieu, les Quarante Heures du Couvent des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame. Un bon nombre de fidèles se sont rendus y suivre ces pieux exercices.

Succursale

M. J.-L. Allard, horloger-bijoutier de la rue commerciale vient d'ouvrir une importante succursale à St-Grégoire de Montmorency. Nos compliments et meilleurs souhaits à notre concitoyen pour son esprit d'entreprise et d'initiative.

Tirage de dindes à Saint-Roch

Il y aura à partir de ce soir jusqu'au 31 décembre inclusivement, au numéro 8 rue de l'Eglise, St-Roch, partie de Bingo avec dindes. Si vous voulez avoir un vrai repas où tous vos parents et amis se régaleront en servant la dinde de Noël. Vous vous amuserez bien et vous aurez du plaisir. Venez essayer votre chance..car si vous gagnez, vous aurez une dinde à très bon marché et en même temps vous ferez une bonne oeuvre. Prix 5 cnts la partie. Venez en foule au numéro 8 rue de l'Eglise, à St-Roch pour bien vous amuser.

SCIENCES SOCIALES

M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, donnera un cours ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Médecine. M. l'abbé Vandry parlera du "Droit public de l'Eglise".

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées

NINO MARTINI — A WABC, à 9 h., demain soir, samedi, ce ténor chantera quelques chansons populaires.

GOGO DE LYS — Cette Canadienne française, si populaire aux Etats-Unis, se fera entendre demain soir, à 6 heures et 45, au poste WABC.

NOEL — Radio-Canada, comme "Le Soleil" l'a déjà annoncé, diffusera le jour de Noël deux émissions dont l'une est un relais de la British Broadcasting Corporation au cours de laquelle Sa Majesté George V adressera la parole à ses sujets. Elle commencera à 9 heures et 25 pour se terminer à 10 h. 5. Les chorales des capitales canadiennes se feront entendre dans l'après-midi entre 3 et 5 heures. Le gouvernur général adrssera la parole à la fin et offrira à tous ses voeux.

RADIO-CANADA

VENDREDI, 20

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—"By Candlelight".
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7.15 p.m.—Le curé de village
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—"Surprise Box".
8.00 p.m.—"Live, Laugh and Love".
8.30 p.m.—Concert sous la direction de Ben Kyte.
9.00 p.m.—"Anything goes".
9.30 p.m.—Radio-concert canadien, sous la direction de M. J.-J. Gagnier.
10.00 p.m.—"Up-to-the-Minute".
10.30 p.m.—L'orchestre de Gene Fogarty, du Château Laurier.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

SAMEDI, 21
CRCK

5.00 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—En dînant. Orchestre sous la direction de M. G.-R. Markowsky.
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de
7.15 p.m.—"Men of Melody".
7.30 p.m.—L'Improvisateur.
7.45 p.m.—Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
8.00 p.m.—"Cotters' Saturday Night".
8.30 p.m.—"Let's Go to the Music Hall".
9.00 p.m.—Radio-reportage de la joute de hockey: Boston Bruins — Montreal Maroons.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Le courrier du Nord.

SAMSON ET DALILA

Dimanche prochain, 22, à 9 heures, les artistes d'opéra de Radio-Canada chanteront Samson et Dalila, de Saint-Saëns. Cette émission qui avait été annoncée pour le 15 a dû être ajournée à huitaine, par suite de la maladie de l'un des principaux chanteurs.

RECITAL DE CHANT

M. Gérard Gauthier, baryton, chantera à Radio-Canada, le dimanche, 22, à 6 h. 45.

LES ROMANICHELS

Les Romanichels de même que les autres artistes de Radio-Canada se sont inspirés tout naturellement de la fête de Noël, en élaborant leur programme. Les Romanichels ont voulu, pour la circonstance modifier leur genre. Ils feront entendre, cette fois-ci, des vieux Noëls qu'ils ont entendus et retenus au cours de leurs nombreuses pérégrinations. On les entendra le soir même de Noël à 8 heures.

L'HEURE PROVINCIALE
VENDREDI, 20

Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de M. Emile Boucher, ténor; Mlle Gertrude Baulne, pianiste; et des artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure provinciale.

8 h. Causerie: "The Study Club — What it is, what it does".

Mrs G. F. W. Kuhring, Chairman of the Committee on Education and Better Schools, Quebec Women's Institutes.

8 h. Concert:
1—"Prélude Op. 35" Mendelssohn
Mlle Gertrude Baulne
2—Folklore canadien:
a) La Rose Blanche . . Harmonisation de Pierre Gauthier.
b) Prince Eugène . . Harmonisation de Healy Willan.
c) Papillon . . . Harmonisation d'Oscar O'Brien.
d) La fontaine est profonde . . Harmonisation de Marius Barbeau.
M. Emile Boucher
(Au piano: Oscar O'Brien)
3—Sketch — Intermède
"La Dame au Sac . . Maxime — Léry
interprété par les artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure Provinciale
4—Folklore Canadien:
a) Dans les haubans . . Harmonisation d'Oscar O'Brien.
b) La poulette grise . . Harmonisation de Wilfrid Charrette.
c) Foudrion . . . Harmonisation de Healy Willan.
d) Un petit cordonnier . . Harmonisation de Pierre Gauthier.
M. Emile Boucher
(Au piano: Oscar O'Brien)
5—Piano:
"Ballade" Borkiewiez
Mlle Gertrude Baulne.

L'Heure Provinciale transmise par le poste CKAC, de 8 à 9, pour vendredi, le 20 décembre 1935.

CKCV

(Québec, 1310 kilocycles — 229 mètres)

VENDREDI, 21

5.00 p.m.—Le Thé de 5 heures.
5.29 p.m.—Théâtre Arlequin.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—Laiterie de Québec.
6.01 p.m.—La Chansonnette Anglaise.
6.15 p.m.—Mus-kee-kee.
6.30 p.m.—Présentation Chs. Parent Enrg.
6.45 p.m.—Présentation Brasserie Champlain Ltée.
7.00 p.m.—Le Reporter Hollywood, présenté par KIK.
7.15 p.m.—Présentation Aux Quatre Saisons.
7.29 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Les Galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Le Chanteur des Rues.
8.30 p.m.—Les Maitres des Danses Canadiennes.
9.00 p.m.—Jeanne Doré, Soprano
9.30 p.m.—Les Classiques.
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du Club St-Louis.
10.30 p.m.—Nouvelles.
10.45 p.m.—Canadian Press News (C. C. R.)
11.00 p.m.—Heure Précise et Fermeture.

SAMEDI, 21

8.00 a.m.—Bonjour Radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'Heure du Déjeuner.
8.46 a.m.—Les Mélodies du Matin.
9.00 a.m.—Cocktail Matinal.
9.29 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.30 a.m.—La Boîte à Musique.
11.00 a.m.—Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Originalités.
12.00 a.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Renaud & Cie Ltée.
12.10 p.m.—Jazz.
12.15 p.m.—Le Relais.
12.29 p.m.—Heure et pronostics fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Taxis Idéal.
12.45 p.m.—Présentation Henri Drolet.
1.00 p.m.—Au Pays du Jazz.
1.15 p.m.—Présentation Adrien Grenier.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
6.00 p.m.—Le Thé de 5 Heures.
6.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—La Chanson Française, présentation St-Cyr & Frère.
6.30 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.31 p.m.—Au Pays du Soleil.
6.45 p.m.—Laiterie de Québec.
6.46 p.m.—Déclamations.
7.00 p.m.—La Tragédie.
7.15 p.m.—Récital d'orgue Classique.
7.25 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Récital de Piano (C. C. R.).
7.45 p.m.—Mus-kee-kee.
8.00 p.m.—Margot et Simon.
8.30 p.m.—Let's Go to the Music Hall, C. C. R.
9.00 p.m.—Le Chanteur des Rues.
9.15 p.m.—Sous le Ciel d'Hawaï.
9.30 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de Danse du Club St-Louis.
10.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

CKAC

VENDREDI, 20

3.00 p.m.—Bolek Musicale (C. B. S.).
3.30 p.m.—Mark Warnow et orch. Blue Velvet (C. B. S.).
4.15 p.m.—Fanfare de l'armée Américaine. (C. B. S.).
4.30 p.m.—La Peptonine — programme pour les enfants et les mamans.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—Lazy dan-the Minstrel Man (C. B. S.).
8.00 p.m.—L'heure provinciale — conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel (C. B. S.).
10.45 p.m.—Mary Eastman, Soprano et orchestre (C. B. S.).
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.30 p.m.—Dick Gardiner et orch. (C. B. S.).
12.00 a.m.—Ted Fiorito et orch (C. B. S.)
12.30 a.m.—Orch. de Frank Dailey (C. B. S.)

SAMEDI, 21

9.00 a.m.—Bandwagon (C. B. S.).
9.45 a.m.—Men of Manhattan (C. B. S.).
11.30a.m.—Emission du conservatoire de musique de Cincinnati (C.B.S.).
12.00 p.m.—Choeur du collège Mount Holyoke. (C. B. S.).
12.15 p.m.—Les soeurs Tell. (C. B. S.)
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—Jack Shannon, ténor (C. B. S.)
1.15 p.m.—Poetic Strings (C. B. S.).
1.30 p.m.—Buffalo presents (C. B. S.).
2.00 p.m.—George Hall et orch. (C. B. S.)
2.30 p.m.—Tito Guizar (C. B. S.).
2.45 p.m.—Oleanders (C. B. S.).
3.00 p.m.—"Down by Herman's (C. B. S.)
3.30 p.m.—American Choral Ensemble (C. B. S.).
4.15 p.m.—Motor City Melodies (C. B. S.)
5.15 p.m.—L'orch. de Frank Dailey (C. B. S.).
6.15 p.m.—Choeur Manhattan (C. B. S.).
6.45 p.m.—Gogo de Lys — Chanteuse populaire (C. B. S.).
8.30 p.m.—L'ensemble des cordes d'argent et Jacques Auger.
9.00 p.m.—Hockey General Motors—Montreal vs Canadiens.
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.15 p.m.—Abe Lyman & orch. (C. B. S.)
11.30 p.m.—Ozzie Nelson et orch. (C. B. S.)
12.00 a.m.—L'orchestre de Claude Hopkins. (C. B. S.).
12.30 a.m.—Orch. Herbie Kay (C. B. S.).

CE SOIR
8.00 hrs à 9 hrs
au poste
CHRC
PROGRAMME MUSICAL
d'une haute portée artistique, qu'il ne faut pas manquer d'entendre. Il y aura
Deux Artistes invités
et un
ORCHESTRE
composé de
15
MUSICIENS
sous la direction de
Maurice DeCelles
Ce concert qui s'annonce magnifique, vous est offert gracieusement par
La BRASSERIE
Boswell

Ecoutez ce soir
WILLIE ECKSTEIN
au programme du
VIN ST-GEORGES
CHRC
à 10 heures

CHRC

(Québec 580 kilocycles — 519 mètres)

VENDREDI, 20

6.01 p.m.—Le passe-temps (Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Miettes musicales (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-Musical (C. Robitaille Enrg).
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.46 p.m.—André Baugé (Brasserie Champlain).
7.01 p.m.—Musique de danse (Quebec Modern Clothing Co.).
7.31 p.m.—Programme des cigarettes Grads.
8.00 p.m.—Programme musical (Brasserie Boswell).
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.

SAMEDI, 21

10.00 a.m.—Concert varié (J.-R. Croteau).
12.30 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
12.45 p.m.—Musique de danse (Mozart Ltée).
1.01 p.m.—La chanson française (Brasserie Boswell).
1.15 p.m.—[illegible] que du dîner (Laiterie Laval).
1.30 p.m.—Programme de danse (Laiterie Laval).
1.30 p.m.—Programme de danse (Cie J.-H. Jacques & Fils.
5.30 p.m.—Divertissements (Vin Sud-Africain).
6.01 p.m.—Le passe-temps (Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Miettes musicales (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-musical (C. Robitaille Enrg).
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).

DESCHAILLONS

Arbre de Noël des Art. Can. Français

C'est dimanche soir le 29 décembre, qu'aura lieu, dans les salles du Couvent que dirigent les RR. Soeurs de la Charité, le dépouillement de l'Arbre de Noël, que les cours des Artisans Canadiens Français de Deschaillons ont bien voulu décorer et charger de riches cadeaux utiles et de bas de toutes sortes : Tous les jouets et présents seront décernés aux enfants membres de cette société si florissante dans notre paroisse. Plusieurs des dignitaires de la Haute Cour de Montréal seront présents lors de cette grande manifestation enfantine.

Naissances

Marie-Annette-Ghislaine, enfant de M. et Mme Alphonse Martel (Marie-Louise Morissette. Parrain et marraine, M. Henri Morissette et Mlle Annette Morrissette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Octave Paris.

Marie-Blanche-Isabelle, enfant de M. et Mme Dave Gendron (Jeanne Beaudet. Parrain, M. Jean-Louis Gendron, de Villeroy, cousin de l'enfant, et marraine Mlle Blanche Gendron, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Bernadette Gendron, tante de l'enfant.

Adieu au monde

Mlle Monique Tousignant, fille de M. et Mme Arthur Tousignant vient de nous quitter pour entrer chez les RR. SS. Franciscaines de Marie à Québec.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les Postes en dehors de la ville

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.

6.46 p.m.—Chansonnettes (Brasserie Champlain).
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château-Frontenac.
10.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.

Modèle 300—Récepteur C.A., pour réception TOUTES-ONDES. Un modèle de table dans le goût moderne, pourvu de caractéristiques tout à fait nouvelles qu'on ne peut sans les voir apprécier à leur juste valeur.

VOUS ne faites pas que percevoir la différence que fait le mécanisme CentrOmatique, vous la *voyez!* En effet, le châssis renferme une unité distincte où sont centralisés tous les éléments sensibles de la radio; blindés et isolés des bruits intérieurs du poste.

C'est pourquoi le Radio CentrOmatique est ainsi exempt de bruits et que vous pouvez capter plus de postes sur ondes longues et courtes. C'est pourquoi la syntonisation sur ondes courtes est si exacte et si simple. C'est pourquoi la tonalité est si pure. *C'est pourquoi le mécanisme CentrOmatique vous assure une réception plus agréable que les lampes métalliques seules.* Vous trouvez les deux dans le récepteur CentrOmatique Northern Electric. Demandez une démonstration et vous saisirez la différence!

$114.50

Conditions généreuses et faciles.

Northern Electric COMPANY LIMITED

31-2277F CD

RADIO Northern Electric À UNITÉ CentrOmatique

Vendeur autorisé du radio Northern Electric
MARTINEAU ELECTRIC
21-25 rue St-Pierre
Tél. : 2-2206
QUEBEC.

Vendeurs autorisés du 'Northern Electric'
J.A.Y. BOUCHARD LIMITEE
9 rue Buade
Tél.: 2-4119

Vendeur des radios Northern Electric
P.-L. FRENETTE
284 rue St-Joseph

Vendeur autorisé des appareils "NORTHERN ELECTRIC"
106 Rue St-Jean
Robert Morency
Tél. 4-4316

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COMMERCES de tous genres à vendre.
$2,000.00 : Rue Lockwell, 3 logements :
PROPRIETES à vendre avec gros revenus : bon placement.
SILLERY : Terrains des mieux situés, à conditions faciles ou rente constituée.
COTTAGES bâtis sur demande à Sillery

LES TITRES A TRES BON MARCHE SONT TRES ACTIFS A WALL ST.--AILLEURS IL Y A PEU DE TRANSACTIONS

ACTIVITE PRESQUE NULLE; DES GAINS SONT ENREGISTRES

Montréal, 20. (P. C.) — Bien que peu actives, les valeurs qui ont été négociées au commencement de la séance d'aujourd'hui ont déployé assez de vigueur, à la Bourse de Montréal. Les gains enregistrés furent toutefois peu considérables.

International Nickel se plaça encore une fois en tête de la liste avec une appréciation de 7-8 de point qui en porta le cours à 44 1-8, alors que Shawinigan Power à 20 1-4 et Massey-Harris à 6 1-4 accusaient chacun 1-4 de point de gain. Des avances de 1-8 de point furent enregistrées par Canadian Car à 7, Canadian Pacific à 11 1-4 et Lake of the Woods à 16 3-8. Quebec Power recula de 1-2 point à 15 et Industrial Alcohol, Canadian Hydro Electric privilégié et plusieurs autres ne bougèrent pas.

Sur le Curb l'activité fut tellement faible qu'il a été impossible de discerner de quel côté les prix s'orientaient au juste.

International Petroleum accusa 1-8 de point de hausse pour atteindre 34 5-8 et Whilttall Can privilégié monta de 1-4 de point à 121, son palier maximum des douze derniers mois. City Gas recula de 1-4 de point à 1 3-4, alors qu'Imperial Oil cédait 1-8 de point à 20 1-4.

Dans la section minière Francoeur s'éleva .01 plus haut qu'hier à).23.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 19 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
30	Alb. Gr.	4	4	inch.
25	xAss. Brew.	11¾	11⅞	
50	Bathurst	10⅞	10¾	inch.
217	Bell Telephone	141	141	inch.
530	Brazilian	9¾	9⅞	+ ⅛
60	B.C. Power	28½	28½	— ⅛
160	Do. B	4¼	4¾	— ⅛
55	xBruck S.	15¾	15¾	inch.
600	Can. Br.	29¼	29¾	— ¾
20	Do. pr.	111		
180	Can. Car	6½	6⅞	+ ⅜
600	Do. pr	13¾	14	+ ¼
400	Can. Cel.	25	25½	+ ½
52	Can. Cem.	6½		
145	Do. pr.	60	60	inch.
20	Can. Forg.	5		
289	C.I.E. pr.	48	50	+ 3
1,181	C. In. Alc.	11	11	— ¼
180	Do. B.	9¾	9¾	— ¼
50	C. N. Pow.	22½	22½	inch.
375	C. P. Ry.	11	11⅛	inch.
20	St. pr.	8		
400	Cocks. Pfo.	7¾	7⅜	— ⅜
110	xCon. Smel.	206	206	— 1
50	Dis.Seag.	35	35	inch.
440	Dom. Brid.	32	31¾	— ¼
51	D. C., pr.	15⅜	15¾	+ ½
25	xDom. Gl.	110	110	+11¼
20	D.S. & C.b.	4¼		
15	xD. Textile	71		
145	Do. pr.	150	150	+ 1
125	Dryden	4½	4¾	inch.
100	Gypsum	6⅜	6⅝	+ ⅛
200	xHollinger	14.15	14.15	+.15
2	Hon. Steel	10		
10	Do. pr	105		
2,585	Int. Nick.	43	43¼	— ⅛
215	xImp. Tob.	14	13⅞	— ⅛
145	Jam. P.S.	33¼	33¼	inch.
5	Do. pr.	125		
905	L. of W.	15	16¼	+ 1¼
25	Do. pr.	120	120	— 5
190	Mas.-Har.	6	6	— ⅛
255	McC.-Fr.	12⅜	12⅜	inch.
1,389	M. Power	32	32½	+ ¾
1	M. Tram.	101		
297	xN. Brew.	38⅞	39	inch.
60	N. St. Car.	14	14	+ ⅛
457	xNoranda	43¾	44¼	+ ¼
5	Ogilvie	199		
60	Pow. Corp.	10⅞	10⅞	— ⅛
50	Que. Pow.	14	15½	+ 1½
348	Shaw. Pr.	19¾	20	+ ¼
10	Sher. Wil.	15½		
5	x Do. pr	117¾		
40	So. C. Pow.	12¾	12¾	inch.
105	S.L. Cor.	1.70	1.70	inch.
160	Do. pr.	8¾	8½	— ¼
225	S.L.Pa. pr.	19	19	inch.
1,010	St. of Can.	56⅜	57	+ 2
650	Do. pr.	48	48¼	+ 1⅛
155	Wabasso	27	27	inch.
150	Winn. Elec.	2¾	2¾	— ¼
40	Do. pr.	14		

BANQUES

25	xCanada	52	52½	+ ¼
17	Montréal	195	195	inch.
4	xNova Sco.	263		
30	Royale	162	162	inch.
1	Toronto	217		

OBLIGATIONS

120	McN. Deb.	3.50		
3,250	Pow. Deb.	50		
2,000	Tram. A.	85½	85½	— ¼

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mercredi
Actions	17,273	13,953
Obligations	$ 5,370	$ 3,650

x—Ex-dividende.

MOUVEMENT DU BLE

Les livraisons de blé dans les provinces des Prairies la semaine terminée le 6 décembre se chiffrent à 3,232,724 boisseaux, soit une diminution de 1,845,895 par rapport à la semaine précédente mais une augmentation de 248,844 sur les chiffres correspondants de l'année passée. Ils se répartissent comme suit (chiffre de 1934 entre parenthèses): Manitoba: 93,486 (275,585) boisseaux; Saskatchewan, 1,033,701 (1,268,136); Alberta, 2,105,537 (1,440,159). Du 1er août au 6 décembre: Manitoba, 14,600,749 (26,339,156); Saskatchewan, 92,770,663 (74,535,520); Alberta, 62,068,333 (63,640,546); total, 169,439,740 (164,515,222).

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 20. — (P.A.)—Les prêts consentis aux courtiers par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont diminué de cinq millions de dollars à $945,000,000 durant la semaine du 18 décembre 1935. Ces prêts s'élevaient à $658,000,000 à la date correspondante de 1934.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui s'est terminée hier, le total des virements bancaires a été de $4,352,364 à la Chambre des Compensations de Québec, comparativement à $4,140,978 la semaine précédente et à $4,395,606 pendant la semaine correspondante de 1934.

Dividendes

Canadian Dredge & Dock Co Ltd; $1.00 par action et boni de $1.00 par action, payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Tamblyns : 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Mines Ltd: 12 1-2 cents par action, payable le 10 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre

POTINS de la Bourse

EFFETS PUBLICS

Les oscillations du cours (demande) des effets publics du Dominion ont été peu marquées et l'indice du rendement inverti n'accuse aucun changement à 133.7. Le 6 décembre, l'émission fédérale 5%—1943 était cotée à 111 (demande) vis-à-vis de 111¼ le 29 novembre; 4½%—1944 et 1946, 108¾, soit le même cours que le 29 du mois passé. Comme ces cours haussaient rapidement en décembre 1934, le niveau actuel est légèrement inférieur à celui de la semaine correspondante de 1934, de sorte que l'on enregistre une perte de 1.6% pour la semaine considérée.

ACTIONS ORDINAIRES

Après le maximum atteint la semaine précédente, le cours des actions ordinaires a fléchi durant la semaine terminée le 5 courant. L'indice de 87 valeurs industrielles est passé de 173.2 à 175.6. On constate des gains pour la minoterie, les denrées alimentaires, les boissons et les divers, mais des baisses pour les quatre autres groupes de la classification officielle. L'indice de 16 valeurs d'énergie électrique a baissé de 67.3 à 63.8. L'indice général de 112 valeurs était de 111.4 contre 112.0 la semaine du 28 novembre. La baisse durant la semaine considérée a été légère si on la compare à la hausse accentuée des huit semaines précédentes. On enregistre un gain de 27.5% sur la semaine correspondante de l'année passée. Les transactions boursières dans les places de Montréal et de Toronto se sont ralenties par rapport à la semaine précédente, mais se sont maintenues à un niveau beaucoup plus élevé que la semaine correspondante de 1934.

Après le fléchissement accentué de la semaine précédente les compensations bancaires se sont accrues durant la semaine considérée.

CHARGEMENTS DE WAGONS

Alors que les chargements de wagons ont été plus volumineux que l'année passée, l'indice enregistre un fléchissement par rapport à la semaine précédente. Il ressort à 66.1 pour la quarante-huitième semaine de l'année au lieu de 67.1 pour la quarante-septième. Le grand total des premières quarante-huit semaines de l'année s'établit à 2,192,000 wagons vis-à-vis de 2,163,000 la période correspondante de 1934. Les divers (qui se composent notamment de produits ouvrés), le bois à pâte, la pâte et le papier et les minerais accusent des augmentations sur l'année précédente. Les chargements de céréales et farines ont toutefois baissé de 12,268 wagons.

MOYENNES :

Le 20 décembre.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	66.3	67.8	67.3
Vendredi passé	65.1	67.5	66.7
Mois passé	69.5	66.3	67.3
1934	59.4	57.1	57.9
Max. 1935	69.6	69.1	67.9
Min. 1935 (1926 égale 100).	56.1	54.8	56.1

Pacific Gas & Electric Co. a déclaré son dividende régulier de 37 1-2 cents par action.

MONTREAL CURB

(LE 19 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
76	Asbestos	16	16	— ½
25	Bath. B	3½	3½	inch.
62	Beauh.	4	4	+ ¼
55	B. A. Oil	16	16	inch.
100	B.C. Pack.	95	95	inch.
610	C. Dredge	43	43½	+ ½
5	C. Vineg.	27		
65	C. Winer	3	3	— ⅛
25	D. Eng.	25⅞		
200	D. Stores	8¾	8¾	+ ⅛
20	Fraser	6¾		
200	Home Oil	65	65	— 6½
965	Imp. Oil	20⅛	20⅛	+ ⅛
50	Int. Pts.	3	3	+ ⅛
270	Int. Pete.	34½	34½	+ ⅛
50	Int. Ut. A.	3¾	3¾	— ⅛
25	Do. B.	40		
40	Melch. A.	10¼	10¼	— ⅛
20	Do. B.	4¾		
10	Mitchell	5¾		
10	Po.C., pr.	95½		
40	Walkerv.	2¾		
94	Whittall	8½	8½	inch.
1,956	x Do. pr.	120	120¾	+ ¾

HORS LISTE

150	Abitibi	1.35	1.25	—.10
115	Do. pr.	7⅛	7⅛	+ ⅛
30	Br. & Dis.	1.35	1.35	inch.
250	Bre. C.	2½	2½	inch.
115	Do. pr.	14¼	14¼	+ ⅛
40	C. Malt.	33⅛	33⅜	— ⅜
200	Cl. Neon	40	40	inch.
253	Cons. Pap.	2	1.90	—.10
5,000	C. Pa.5½'s.	26¼		
50	Ford A	25¼	25¼	— ⅛
15	Lob. A	18¾		
400	Pri. Bro.	3	3	inch.
20	Do. pr.	20½		
140	Royalite	29¼		

MINES

400	Big. Miss	.70	.69	—.1
300	Braz. Gld.	.34	.34	+.04
100	Bulolo	34½		
1,000	Cart. Mal.	.03	.03	+.00½
10	Dome	42¼		
380	xFalconb.	6.90	6.80	—.20
75,250	Francoeur	.20½	.22	+.01
5,500	J.M. Cons.	26½	.25	—.1
150	Lake Sh.	52¾	52¾	— ¼
1,150	Parkhill	.19	.19	inch.
4,300	Per. Gold.	1.23	1.24	+.04
1,400	Pick. C.	3.75	3.83	+.07
1,100	Que. Gold.	.91	.92	+.03
125	Read-Au.	1.25	1.25	—.1
175	Slocan	2.66	2.66	+.05
110	Ventures	1.60	1.60	—.5
500	Wayside	.15¾	.15¾	+.00½

MINES HORS-LISTE

300	C. Malart.	1.08	1.08	+.03
700	Con. Pat.	2.70	2.66	+.11
1,400	Chiboug.	.17	.16	—.1
400	Eldorado	1.20	1.06	—.14
700	Macassa	3.35	3.30	+.03
100	McWatters.	1.65	1.65	—.1
650	Sher. Gor.	1.00	.99	inch.
26,200	Stadacona	.22½	.21	—.2
100	Sylvanite	2.45	2.45	—.1

TOTAL DES VENTES

	Divers	H.-Liste	Mines	M.H.-L.	Tot.
Hier:	4,073	1,778	91,925	30,550	128,926
Mercredi:	3,764	2,108	136,317	46,115	188,304

x—Ex-dividende.

FERMETE UN PEU PLUS GRANDE SUR LA LISTE DE N.-Y.

New-York, 20. (P.A.)—Le marché des actions s'est montré stable et même un peu plus ferme en sourdine ce matin, à Wall Street. Les titres à très bon marché se sont montrés exceptionnellement actifs au commencement de la séance.

Parmi les actions qui avancèrent d'une fraction à un point ou à peu près, se rangèrent U. S. Smelting, Radio, Western Union, Douglas Aircraft, United Aircraft, National Distillers, Chrysler New York Central, Bethlehem et American Can.

BOURSE DE NEW-YORK

(LE 20 DECEMBRE 1935)

	Hier Ferm.	Auj. Ouv.
A.M. Byers	17⅝	18⅛
Am. Tel & Tel	151½	151⅝
Am. Waterworks	20¼	20¼
Atchison Ry.	54⅞	55¼
Auburn Auto	36½	
Bethlehem Steel	45⅝	46
Cerro de Pasco	52¼	53
Chrysler	86¼	86⅝
Columbia Gas	13	12⅜
Cons. Gas	12	12⅜
Gen. Electric	36¼	36¼
Gen. Motors	54⅜	54¼
Hudson Motors	15⅜	15¾
Int'l Harvester	60⅛	
Int'l Paper, priv	27	27½
Kennecott Coppper	27⅜	27⅜
Loew's	51⅝	51¼
Loew's	51⅝	51¼
N. Y. Central	26¼	26¼
Radio Corp.	12¾	12⅞
Radio Corp. B.	89	89½
St. Joseph Lead	23⅜	23¼
South. Porto Rico	24½	24⅞
Stone & Webster	12¾	12⅝
Union Carbide	70½	70
Union Pacific	104¾	
United Aircraft	23½	23⅞
U. S. C. I. Pipe	20¼	
U. S. Ind. Alcohol	43½	42⅛
U. S. Smelting	95⅛	96⅛
U. S. Steel	44⅛	44⅜
Vanadium	18¾	
Warner Bros.	9¾	9¾
Westinghouse El.	92⅛	92⅝
Woolworth	53¾	53⅞

B. C. POWER CORP.

Montréal, 20.—Les recettes brutes et les recettes nettes de la British Columbia Power Corporation ont augmenté durant le mois de novembre 1935 par rapport au mois correspondant de 1934. Ces recettes ont aussi augmenté durant les cinq mois finissant avec novembre 1935 à rapprocher de la même période de l'an dernier. Le mois dernier, British Columbia Power Corporation a gagné $1,190,048 de recettes brutes, en augmentation de $72,518 sur celles de $1,117,530 pour novembre 1934. Les frais d'exploitation furent de $787,166 contre $733,656 l'an dernier soit en augmentation de $53,510. Cela n'empêche que les recettes nettes furent de $402,882 durant novembre 1935 au lieu de $383,874 durant novembre 1934, soit une plus-value de $19,008.

Durant la période de cinq mois finissant avec novembre 1935, les recettes brutes de British Columbia Power Corporation furent de $5,647,776 alors qu'elles avaient été de $5,285,656 durant la période correspondante de 1934, soit une augmentation de $362,120. Les frais d'exploitation ont été de $3,859,860 au lieu de $3,570,491. Les recettes nettes durant la période de 1935 ont été de $1,787,916 alors qu'elles avaient été de $1,715,287 l'an dernier, soit en plus-value de $72,629.

RACHAT A $110

Montréal, 20.— (P.C.) Les actions privilégiées de la Whittall Can Company, Limited seront rachetées le 20 janvier prochain au prix de $110, plus le dividende couru. Un intérêt au taux de 6 1-2 pour cent sera payé jusqu'à la date du rachat. Les arrérages sur le dividende privilégié sont de $11.37 1-2 par action. Chaque actionnaire recevra donc en argent $121.73 par action privilégiée y compris 35 1-2 cents d'intérêt jusqu'au 20 janvier. En plus, les actionnaires toucheront le dividende trimestriel déclaré, qui est payable le 2 janvier 1936. Il y a trois mois, on avait annoncé la vente de l'actif de Whittall Can Company à la Continental Can Comgny de New-York. Cette dernière compagnie remboursa alors les actions ordinaires au prix de $8.50 par action.

NOUVEAUX DIRECTEURS

Montréal, 20. — (P. C.) L'honorable J.-P.-B. Casgrain et M. C.-A. Bourne, de Montréal, ont été nommés directeurs de la Canadian Car Foundry Company, Limited, à l'assemblée annuelle tenue hier à Montréal. Les deux nouveaux directeurs remplacent feu l'honorable E.-C. Smith et M. Mark Workman.

M. W.-W. Butler, président de la compagnie, a déclaré que le mois dernier Canadian Car & Foundry avait marché avec profits pour la première fois en quatre ans. M. Butler s'est montré plus optimiste pour l'exercice qui vient de commencer

INDICE DES MINES

Les prix ayant haussé, l'indice général des titres miniers a enregistré un gain substantiel. Il est à 136.7 la semaine du 12 décembre contre 131.5 la semaine précédente et 123.9 la semaine correspondante de 1934. Le groupe "or", à 118.2, est plus élevé pour la semaine du 12; la semaine précédente il était à 115.3 et la semaine correspondante de l'année passée à 123.4. Les métaux communs enregistrant une avance de 14.3 points ont haussé de 197.4 la semaine du 5 à 211.7 la semaine suivante. En 1934 l'indice était de 129.4.

NEW-YORK CURB

(LE 20 DECEMBRE 1935)

	Hier Ferm.	Ce matin 10.30
Alum. of Am.	85	
Am. Cyanam B.	28	28
Am. Gas & Elec.	36½	36¼
Am. Superpower	2¼	2¼
Brazilian	9¾	
Cities Service	2⅛	2⅛
Cons. Gas of Balt.	85	85
Elec. Bonds & Share	14⅞	14⅝
Ford of Can. "A"	24⅞	24⅞
Ford Motors	8½	8½
Gulf Oil	72¾	
Hiram-Walker	30¾	
Imperial Oil	20	20¼
National F. & Gas	18⅞	18¾
Niagara & Hudson	8⅜	8¼
Pennroad	3½	3½
St. Regis Paper	3½	3½
United L. & P.	2½	2½
Milrés	.0850	.0850

COMMENTAIRES sur WALL STREET

Alarmés par la baisse soutenue de l'argent en barre à Londres, et aussi par la crise politique qui vient de s'abattre sur l'Europe, les spéculateurs se sont contentés de rester un peu à l'écart du marché, au cours de la séance d'hier, qui a été la moins active depuis le 9 octobre. On a porté attention à une déclaration du Secrétaire Morgenthau à l'effet que 72,000,000 d'onces d'argent avaient été achetées du Mexique cette année. A l'exception du groupe des mines argentifères, la liste eut tendance à baisser et, en fin de séance, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait .4 de point de recul à 53.3. Sur le marché des obligations les changements furent étroits; des pertes furent subies par le groupe des titres italiens. A Chicago, le froment termina la journée avec des gains de 3-8 à 7-8c par boisseau et le mais avec des appréciations variant de 1-8 à 3-8c.

Ce matin, l'attention s'est encore portée vers la situation politique européenne et le marché de l'argent. Pendant ce temps, l'optimisme s'accentue dans les milieux commerciaux. Le relevé hebdomadaire de l'agence mercantile Dun & Bradstreet fait voir que les achats du temps des Fêtes se poursuivent activement sans donner signe de vouloir diminuer sous peu. Dans la plupart des districts les marchands font de meilleures ventes qu'à aucun temps depuis 1930 et quelques-uns approchent même leurs records de 1929. On estime que, pour l'ensemble des Etats-Unis, le chiffre des ventes au détail accuse de 7 à 15% d'augmentation sur la semaine dernière et que les gains varient de 10 à 20% sur la période correspondante de 1934.

Les craintes d'une inflation indue des crédits bancaires n'ont pas été atténuées par la diminution de quelque $600,000,000 dans les excédents de réserve aux banques au cours de la semaine. La baisse a été attribuée à la finance gouvernementale. Les banquiers expriment l'opinion que l'excédent de fonds va augmenter de nouveau après les Fêtes. Après avoir accusé des augmentations pendant plusieurs semaines, le total des prêts aux courtiers a diminué cette semaine de $5,000,000.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 20 déc.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	71.0	28.5	42.7	53.3
Mois passé	74.3	27.6	43.3	54.9
1934	52.7	25.7	24.9	39.0
Max. 1935	76.3	31.2	44.6	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Max. 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Min. 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1932	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 19 DECEMBRE 1935)

		Off.	Dem.
4,000	Arg. Ext. 6's, 1961	98⅛	98½
13,000	Australie 5's, 1955	105	105¼
	Belgique 6½'s, 1949	109¼	110
5,000	Do. 7's, 1955	108¾	
14,000	Bolivie 7's, 1958	7	7¼
14,000	Do. 6½'s, 1957	21½	22
8,000	Do. 7's, 1952	21½	22
25,000	Brisbane 5's, 1958	95½	96¼
23,000	Bue. Ayres 6's, 1961	55¼	55½
2,000	Chili 6's, 1961	12¾	13
2,000	Colombie 6's, 1961	18¼	18⅝
6,000	Cund ca 6½'s, 1959	9¼	9⅞
10,000	Canada 5's, 1952	112	112⅝
	France 7½'s, 1941	174	176⅝
	Do. 7's, 1949	176½	180
70,000	Allem. 5½'s, 1965	28¾	28⅞
	Haiti 6's, 1952	93	94
40,000	Italie 7's, 1951	63¼	63½
13,000	Japon 5½'s, 1965	87⅝	88⅜
5,000	Medellin 6½'s, 1954	7	7⅜
29,000	Milan 6½'s, 1952	51	52
8,000	N.S.W. 5's, 1957	102½	103
	Parana 7's, 1958	10½	11
3,000	Pérou 6's, 1960	11¾	12
1,000	Pologne 6's, 1940	70	70½
	Do. 1947	106½	107¼
	Rio Jan. 6½'s, 1959	11¼	12½
5,000	Do. 6½'s, 1953	12⅝	13
12,000	Rio G. do S.6's,1969	12⅜	13
52,000	Rome 6½'s, 1952	53⅝	54
	San Paulo 7's, 1940	80	80¼
1,000	Serbie 7's, 1962		25
	Soissons 6's, 1936	163	
1,000	Roy-Uni 5½'s, 1937	106¾	107¼

GATINEAU POWER Co.

Toronto, Ont., 20. — (P.C.) MM. A. R. Graustein et Gordon Gale de la Gatineau Power Company, ont signé hier un nouveau contrat avec le gouvernement de l'Ontario. Les représentants de la compagnie se trouvaient au bureau du procureur-général Roebuck lorsque le cabinet ontarien s'est réuni pour prendre une décision suivant les recommandations de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario au sujet des nouveaux contrats d'électricité.

La veille, la Commission Hydro-Electrique étudia séparément les offres des compagnies, Gatineau Power ayant continué sa politique d'agir indépendemment en l'occurrence. Après que les représentants de la Gatineau Power eurent signé le contrat, ce dernier fut envoyé devant le cabinet et l'on rapporta non officiellement qu'il avait été accepté. On croit que le nouveau contrat comporte la vente d'au moins 100,000 chevaux-vapeur d'électricité à un prix de $15 par cheval-vapeur. Depuis la cancellation des contrats de l'Hydro, le gouvernement ontarien a acheté certaines quantités d'électricité de la Gatineau Power. La raison pour laquelle M. Graustein n'avait pas fait d'offre plus tôt, c'est qu'il avait refusé jusqu'à présent de promettre de ne pas charger à la Commission Hydro-Electrique toute augmentation possible dans les taxes d'électricité du Québec. Ce point a été aplani depuis et c'est alors que le nouveau contrat a été signé.

Ouvrages en argile

Les ventes d'argile et d'ouvrages en argiles exécutées par les producteurs canadiens en septembre portent sur $310,679 contre $311,496 le mois précédent et $257,719 le mois correspondant de 1934.

PLUS DE VIGUEUR DANS LA SECTION MINIERE CE MATIN

Toronto, 20. (P.C.) — Les actions minières ont déployé un peu plus de vigueur au début de la matinée, à la Bourse de Toronto.

McIntyre changea de mains à $41.75, avec .75 de hausse, Hollinger à $14.20, avec une appréciation de .15 et des gains variant de .01 à .02 furent comptés par Macassa, Paymaster, Howey, Sylvanite, Buffalo Ankerite et Sullivan.

Le groupe des mines d'argent resta tranquille. Eldorado descendit .02 plus bas qu'hier soir à $1.08 et Sudbury Basin, Falconbridge et quelques autres, dans le groupe des métaux communs, se montrèrent plutôt fermes.

L'activité fut peu considérable.

BOURSE DES MINES

(LE 19 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
2,600	Acme Oil	.15	.15	.15
1,800	Afton	.66	.68	.66
6,000	Alex.	.01	.01	.01
220	Anglo H.	4.50	4.40	4.40
1,000	Arn. Field	.95	.95	.95
600	Ashley	.19½	.19½	.19½
3,800	Bagamac	.05⅛	.05⅛	.05⅛
2,000	Barry H.	.04½	.04	.04½
3,600	Base Met.	.36	.36	.36
400	B. E. A. R.	.38	.35	.35
2,100	Beattie	1.55	1.50	1.50
4,350	Big. Miss	.70¾	.66	.66
600	Bobjo	.18	.18	.18
250	Bralorne	5.40	5.40	5.40
600	B. R. X.	.07	.07	.07
4,200	Buff. Ank.	4.00	3.95	3.95
1,030	Cal. & Edm.	.70	.70	.70
300	Cal. Oil	.06¾	.06¾	.06¾
9,025	Can. Mal.	1.12	1.05	1.10
200	Cariboo	1.16	1.16	1.16
7,140	Castle T.	1.18	1.15	1.18
11,765	Cen. Pat.	2.69	2.63	2.65
662	Chem. Res.	.85	.85	.85
1,300	Chibou.	.16¼	.16¼	.16¼
2,500	Clericy	.02¾	.02¼	.02¼
200	Coniagas	2.85	2.85	2.85
900	Coniarum	1.93	1.85	1.93
16,225	Eldorado	1.18	1.06	1.10
725	Falcon.	6.70	6.75	6.85
1,000	Fed. Kirk	.02½	.02½	.02½
14,300	Franklin	.05½	.05	.05¼
4,180	God's Lake	1.23	1.21	1.21
11,000	Goldale	.14	.14	.14
1,500	Goodfish	.07¼	.07	.07¼
500	Graham	.03	.03	.03
416	Granada	.20	.18	.18
2,000	Grandoro	.05¼	.05	.05
7,107	Greene Sta.	.23½	.23	.23
5,600	Gunnar	.77	.76	.76
800	Hard Rock	.30	.30	.30
1,000	Harker	.05¼	.05¼	.05¼
500	Hollinger	14.05	14.00	14.05
7,500	Homestead	.13	.12½	.13
1,450	Howey	.66	.66	.66
17,900	J.M. Cons.	.27	.25½	.25½
80	Kerr Lake	.40	.40	.40
1,100	Kirk. Hud.	.27	.27	.27
4,900	Kirk. Lake	.49	.47	.47
465	Lage Sh.	.53	.52½	.52⅞
4,500	Man. Cont.	.04	.03¾	.03¾
1,400	Lebel Oro	.08¾	.08½	.08½
1,500	Lee Gold	.03	.02¾	.02¾
2,530	Little L.L.	6.25	6.15	6.25
10,177	Macassa	3.33	3.28	3.32
2,000	Man. & E.	.04½	.04½	.04½
2,000	Maple L.	.06	.06	.06
1,530	McIntyre	.41	.40	.41
6,800	McK. R.L.	1.33	1.29	1.29
13,500	McMillan	.07	.06½	.06¾
3,643	McVittie	.19	.18¾	.18¾
2,600	McWatters	1.64	1.62	1.63
200	Min. Cor.	1.30	1.27	1.30
2,500	Morris K.	.68	.65	.68
2,500	Newbec	.02½	.02½	.02½
1,150	Nipissing	2.71	2.70	2.71
1,160	Noranda	.44¼	.44	.44¼
500	O'Brien	.50	.50	.50
28,500	Olga Oil	.04¼	.03¾	.04¼
17,000	Paymaster	.41½	.40	.41
11,11,100	Perron	1.25	1.20	1.21
4,500	Pet. Co. M.	.02¾	.02¼	.02¼
12,360	Pick. Cro	3.91	3.72	3.85
1,500	Premier	1.76	1.74	1.76
400	Pros. Air	2.85	2.75	2.85
1,200	Read Aut.	1.25	1.24	1.25
10,700	Red L.G.S.	.39½	.39	.39½
2,000	Reno Gold	.91	.91	.91
445	Royalite	.29¾	.29¼	.29¾
1,375	San. Ant.	3.25	3.20	3.25
300	Sheep Cr.	.70	.68	.68
2,605	Sherritt	1.00	1.00	1.00
3,010	Sisco	2.65	2.62	2.62
3,800	Sou. Tib.	.03	.03	.03
20,900	Stadacona	.23	.20	.20
2,600	St. Anth.	.18	.17½	.18
1,400	Sou. Bas.	3.08	3.03	3.05
1,700	Sullivan	.82	.82	.82
2,125	Sylvanite	2.45	2.40	2.45
3,400	Tashota	.29¾	.27	.27
2,760	Teck H.	5.00	4.96	5.00
300	Tex. Can.	1.35	1.32	1.32
100	Toburn.	1.15	1.15	1.15
500	Towagm.	.20	.20	.20
8,060	Ventures	1.64	1.60	1.62
100	Waite Amu.	.95	.95	.95

LES PHARMACIES DUBÉ

152, RUE ST-JEAN – TEL.: 2-6190
269, RUE ST-JOSEPH – TEL.: 4-3423
212, 3ième AVENUE – TEL.: 4-1514

Coton de qualité 1 lb 34
Cartes à jouer Bridge (toile) . . .21
Composé Pinkham 93
Freezone pour Cors 28
Kotex ou Kleenex 19
Lait Phillips . . . . . .21 .39
Neurinase Comprimés 73
Noxzema Crème Format 85c pour . .59
Poudres Lithines 39
Pepsodent ou Ipana 39
Pastilles Valda 28
Pilules Dodds ou Gin 35
Sirop Fellows 93

COTY
Poudre Toilette Blanche - Rosée, No 1
Ocre Rosée
Format de 89c. pour
.59

YARDLEY
Parfums et Ensembles depuis
.85 à $5.

PARFUMS COTY
60c à $15

PARFUMS GUERLAIN
Shalimar, drachme .... .89
Jisky, drachme ..... .59

RASOIRS
Auto-Strop ou Gillette
.49 à $6.

SETS pour HOMMES
Colgate .79 .98
Mennen .98
Pinaud .98
Woodbury .98
Williams .59 .98

CUTEX - GLAZO

.60 à $6.50

COMPACTS Nouveautés 60c à $9.00

CIGARETTES en paquetages des Fêtes sans charges extra. Nous donnons toujours des Cartes Osso.

NAISSANCE

CARETTE — M. Léopold Carette et Mme Carette, née Germaine Boudreault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 17 décembre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-E. Sanchagrin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Yvonne Boudreault, tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOULET — A l'Hôpital de la Rivière-du-Loup, le 18 décembre 1935, à l'âge de 39 ans, est décédée Dame Estelle Tardif, épouse de sieur Sauveur Boulet.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 décembre, à 9 heures, en l'église St-Patrice, Rivière du Loup, et de là au cimetière de la paroisse. 19déc-2fs

DOLBEC — A St-Roch, le 20 décembre, est décédée dame Elzéar Dolbec, née Caroline Beaupré, à l'âge de 79 ans 8 mois.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, Alexandre Chouinard, à 9 heures 45, No 260 Richardson, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 20déc-2fs-b

GIROUX — A St-Louis de Courville, le 18 décembre 1935, à l'âge de 30 ans, est décédé accidentellement Laurent Giroux, fils de M. P.-X.-R. Giroux.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 15, pour l'église de Courville et de là au cimetière de la paroisse. 19déc-2fs-b

PERRON — A Québec, le 18 décembre 1935, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Joseph Perron, fils de Calixte Perron et de dame Cécile Tremblay.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 90 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 19déc-2fs-b

POITRAS — A Québec, le 19 décembre 1935, à l'âge de 13 ans et 3 mois, est décédé Paul-Emile Poitras, enfant de M. J.-A. Poitras, épicier et de Mme Poitras.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 115 rue de la Reine, à 8 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 20déc-2fs-b

ST-GELAIS — A Québec, le 19 décembre 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé Mlle Simonne St-Gelais, fille de M. et Mme Edouard St-Gelais.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, à 8 heures 50, pour l'église de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière de la paroisse. 20déc-2fs-b

UN OCTROI

Une somme de $300, a été mise à la disposition de l'abbé R. Cloutier, directeur des terrains de jeuxpour organiser des patinoires et des glissoires au parc Victoria et à Limoilou. M. Cloutier aurait voulu avoir $1,000, mais le trésorier n'a pas pu trouver les fonds nécessaires.

DANS LA BEAUCE

Beauceville, 20.—(D.N.C.)—Après la reprise quotidienne du service des convois du Quebec Central, entre le Lac Frontière et Québec, matin et soir, une autre nouvelle qui a grandement fait plaisir à notre population, c'est l'ouverture des routes Lévis-Jackman et Beauce-Jonction-Sherbrooke, pour le temps des Fêtes et jusqu'à la prochaine grosse tempête de neige. Les autos circulent aujourd'hui facilement entre Québec, Sherbrooke et la Beauce et le commerce des fêtes en sera d'autant plus augmenté.

UN ECOLIER BLESSE

Siméon Garaud, âgé de 16 ans, élève de l'école Montcalm, a été blessé d'un coup de patin à la tête au cours d'une partie de gouret hier sur la patinoire de l'institution. Le garçon a été transporté en toute hâte à l'hôpital Ste-Anne, mais son état n'est pas grave. Siméon Garaud est le fils de M. G.-N. Garaud, 113½ chemin Ste-Foye.

MORT SUBITE

Mlle McClory, âgée de 60 ans, a été trouvée morte hier matin dans son lit. Mlle McClory travaillait pour le compte de Mlle Thompson. La défunte s'était mise au lit à bonne heure la veille et quand on alla pour l'éveiller hier matin elle était morte.

NAVIGATION D'HIVER

Le "Sable I" de la compagnie de navigation Clarke, a fait son premier voyage d'hiver à Hâvre St-Pierre et le capitaine n'a pas éprouvé de difficultés à rendre son vaisseau à bon port. Le "Sable I" entreprendra sous peu le voyage de retour.

A JACQUES-CARTIER

A Jacques-Cartier.

Une très importante répétition de la chorale paroissiale aura lieu ce soir, à 8.15 hrs. au lieu habituel.

Le danger de guerre de plus en plus imminent en Europe

(Suite de la 1ère page)

projet de paix anglo-français, aujourd'hui défunt, "une tentative de dynamiter la S.D.N.". Il ajoute que ces propositions ont causé de l'indignation dans le monde entier, et qu'elles ont nui au prestige anglais aux Etats-Unis, ailleurs aussi.

"L'Union des républiques socialistes soviétiques est prête, dit Radek, à tous les sacrifices exigés par la défense commune de la sécurité collective. Elle espère que les fluctuations de la politique anglaise vont cesser et qu'elles vont faire place à la vigoureuse attitude nécessaire à la paix et à la sécurité de toutes les nations, sans égard à la couleur de la peau, sans égard non plus à la nature du régime social qu'elles se sont donné."

Cet article prend un intérêt tout particulier à une heure où l'on dit en haut lieu, à Londres, que l'Angleterre se cherche des alliés pour parer une attaque italienne prévue.

L'hon. juge J.-C. Pouliot est décédé

(Suite de la 1ère page)

en 1903 la compagnie de téléphone de Kamouraska et réussit à obtenir de la compagnie Bell, de réunir la Rivière-du-Loup aux grands centres de la province et du Nouveau-Brunswick.

Le 10 janvier 1910, M. Pouliot montait sur le banc de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska. Il occupa pendant dix ans l'ancienne résidence de sir Wilfrid Laurier, à Arthabaska. Il résidait à Québec depuis de nombreuses années.

Fervent apôtre de la petite histoire, l'honorable juge Camille Pouliot a publié **Réminiscences de voyage (1894); Vie de la Vénérable Marie-Crescence de Kaufbeuren (1895), l'Ordonnance de la Marine (1926) Québec et l'île d'Orléans (1927) Historical Reminsders (1927) ; l'île d'Orléans (1927), etc.**

M. le juge Pouliot est le propriétaire du manoir Mauvide, à l'Ile d'Orléans, construit en 1734. Il l'a restauré en lui conservant son cachet ancien.

Le juge Pouliot était âgé de 70 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, née Lemieux, et huit enfants : madame Georges Bouchard, épouse du député de Kamouraska, mesdemoiselles Berthe, Française, MM. Paul, Camille, Adrien et Jean-Léon Pouliot, le R. P. Jean-Léon Pouliot, s. j. Plusieurs beaux-frères lui survivent dont l'honorable Rodolphe Lemieux et M. L.-J. Lemieux, haut commissaire à Londres.

A madame Pouliot et à toute la famille, Le "Soleil" offre ses profondes condoléances.

L'enquête de Rob. Laberge est ouverte

(Suite de la 1ère page)

quer.

M. Joseph Racine, assistant du grand connétable, est ensuite appelé. C'est lui qui a arrêté l'accusé, qui d'ailleurs habite près de chez lui.

— "A-t-il conversé dans l'auto ?" demande Me Casgrain.

— "Oui, avec son père".

— "Qu'a-t-il die" ?

La même objection est posée au sujet de la preuve nécessaire de la spontanéité des aveux, et des déclarations. M. Racine démontre qu'il a bien mis en garde l'accusé, lequel a demandé à son père s'il irait le voir le lendemain de son arrestation. Puis le père a dit : "Prends comme avocat M. Oscar Drouin ; il parle bien, c'est un de mes amis et ça ne te coûtera pas cher".

— "Enfantillages", s'écrient Mes Dorion et Drouin.

— "Est-ce tout ?" demande le juge.

— "Oui".

Et comme les avocats de la défense trouvent que ça ne valait pas la peine de faire rapporter ces déclarations, Me Casgrain réplique que rien n'est important quand il s'agit de ses clients, et que tout est dramatique quand il s'agit de ceux de ses confrères.

Joseph Parent, frère de Charles, témoigne ensuite. Il est interrogé par Me Coote et déclare que c'est lui qui a arraché la clef des mains de l'accusé ; le témoin a lui-même reçu un coup sur la tête et montre des taches de sang dans sa casquette. Quand on a crié à l'assemblée que quelqu'un était mort, l'accusé serait disparu. Et quelqu'un aurait dit, à propos de Charles Parent: "On ne charrie pas des docteurs pour les rouges". L'enquête se continue.

FEU T.-H. CARLING

Londres, 20, (P. A.). — L'ancien président de la Carling Brewing Company, M. T. Harry Carling, est décédé ici hier soir à sa résidence. Il était le fils de feu Sir John Carling, ancien ministre de l'Agriculture au Canada. Il avait demeuré longtemps à London, Ont., où se trouvent les établissements de la brasserie Carling.

- AVIS -

Le nouveau percepteur de l'Union St-Joseph du Canada, conseil 141, St-Sauveur, sera à l'avenir

RAOUL MATTE
209 rue ARAGO

CONGRES DE PEDAGOGUES

Le quatrième comité régional des certificats d'Etudes Primaires tient présentement ses assises annuelles dans la salle des Bills Privés, au Parlement. Ce congrès de pédagogues durera deux jours. L'ouverture en a été faite ce matin par l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Au cours de cette première séance, les intéressés ont pris connaissance d'une lettre nommant M. J.-Eugène Lamarre, inspecteur régional du district No 5, comme membre du comité de régie.

On a également pris connaissance du procès-verbal de la séance de décembre 1934, du rapport des examens de 1935, et du rapport du secrétaire-trésorier au comité catholique lors de la réunion du 25 septembre. Les délégués ont également approuvé les questions et problèmes qui seront soumis en juin 1936 aux aspirants qui désirent obtenir leur certificat.

Parmi ceux qui participent à ce congrès, mentionnons : l'honorable Cyrille-F. Delâge, M. C.-J. Miller, la Révérende Mère Ste-Anne Marie, la Révérende Mère Marie-Estelle; Les Révérends Frères Louis-Patrice et Justinius; MM. J.-Eugène Lamarre, J.-Ed. Boily, inspecteurs régionaux, etc.

PENIBLE ACCIDENT

Port-Alfred, 20.—(D.N.C.)— M. Willie Poulin, de cette ville, employé aux usines à papier, a été victime récemment d'un pénible accident qui l'a obligé à subir l'amputation d'un doigt. La victime de cet accident était à passer des feuilles de papier entre deux rouleaux, lorsqu'il se fit lacérer un doigt par la machine dont il avait charge. On le conduisit en toute hâte à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi il fut jugé nécessaire de lui faire subir l'amputation du doigt pour éviter la gangrène.

UN DRAME

Los Angeles, 20, (P. C.). — Thelma Todd, la blonde actrice de cinéma, aurait été "assassinée" avec l'aide de l'oxyde de carbone, d'après Georges W. Rochesrer, président du grand jury du comté de Los Angeles, après certaines révélations faites depuis que l'on enquête sur la mort de cette actrice.

VOL D'ELECTRICITE

Préalablement aux causes de l'Ange-Gardien, le juge Laetare Roy entend ce matin en Cour des Sessions de la Paix, l'enquête d'une ménagère accusée de vol d'électricité.

POUR LES FÊTES

75¢ (26 ONCES)
PORT PAARL TAWNY

SHERRY SEC
75¢ (26 ONCES)

VINS SUD-AFRICAINS

HEBERTVILLE (Station)

Baptêmes

M. et Mme Hyacinthe Bois, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 9 décembre. Parrain et marraine, Monique Bois et Gérard Bois.

—M. et Mme Eugène Fortier, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 16, sous les prénoms de Joseph-Léonce-Bertrand. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lemay.

Deux témoins démasquent le groupe qui troubla une aseemblée de M. Taschereau

(Suite de la 1ère page)

flamme.

—Oui je l'ai vu le 20 novembre.

—A quel endroit?

—A l'édifice Amherst.

—Mais où?

—Dans le comté de M. Auger.

—Quel Auger?

—Henri, le député actuel de Saint-Jacques. J'étais avec d'autres amis, l'on nous a donné un par un des petits papiers marqués aux initiales "H. A.L.", que nous devions remettre pour être payés le lendemain.

—Pourquoi être payés?

—On nous promit $2 pour troubler l'assemblée de M. Vautrin.

—Laquelle de ses assemblées?

—Celle du 20 novembre et où devait parler M. Taschereau.

—Dans quel but vous a-t-on engagés ?

—Pour aller troubler l'assemblée. Nous sommes partis à 7 heures 30 et c'est Laflamme qui nous a engagés pour la troubler, pour crier. Nous sommes retournés le lendemain au comité pour nous faire payer. Il était 10 heures du matin mais Laflamme ne fit pas de cas de nous.

—Spécifiez donc plus clairement ce que vous deviez faire à cette assemblée ?

—On devait empêcher de parler le monde et il y en a qui ont cassé les vitres avec des roches et des patates gelées.

—Revenez maintenant à votre visite du lendemain, au comité de la rue Amherst.
de la rue Amherst.

— On nous dit de revenir dans l'après-midi, à 3 heures.

OFFRE DE 50 CENTS

Me Robert Bourassa demande ensuite:

— Qu'arriva-t-il à votre retour?

— On nous a offert cinquante cents, mais nous avons tous refusé parce qu'on nous avait promis deux piastres. M. Laflamme nous répondit: "Donnez-nous une chance, nous sommes pauvres et nous devons faire des requêtes pour de l'argent. Acceptez 50 cents ou vous n'aurez rien. J'ai demandé alors:

— Vous êtes satisfaits de ce que nous avons fait? Laflamme me répondit: Oui. — Je dis ensuite: "Payez-nous, d'abord", et il répondit: "On n'a pas d'argent, et il faut faire des requêtes partout".

— Avez-vous remis le petit papier avec les initiales "H.A.L." après avoir reçu les 50 cents?

— Oui. Un autre homme les ramassait.

— Vous a-t-on donné des instructions lors de l'engagement?

— Laflamme a dit: "Envoyez comme les autres? vous savez ce que vous avez à faire!"

— Laflamme a-t-il parlé de ce que vous aviez fait la veille?

— Il a dit: "J'ai été satisfait de vous autres."

Me Philippe Monete, avocat de la défense, demande au témoin:

— Qui vous a engagés?

— M. Blouin.

— Le connaissiez-vous ?

— Oui, c'est un ami, et il nous dit: "Voulez-vous gagner $2?, allez au comité d'Auger; ils engagent et payent pour troubler l'assemblée de Vautrin. Je suis parti avec Gauthier, Blouin et Lévesque. Rendus au comité, Brissette nous fit entrer et nous étions en rangs.

— Avez-vous vu Laflamme?

— Oui. Il était assis dans un coin près d'une table et faisait des papiers.

— Quels papiers? dit Me Bourassa

— Les papiers pour notre paye.

— A quelle distance de Laflamme étiez-vous?

— A 3 ou 4 pieds.

M. PIERRE BLOUIN

Pierre Blouin, 1908-A Beaudry, commence par dire qu'il est allé à l'immeuble Amherst, au comité de M. Henry Auger. Il était 7 heures 30 du soir, le 20 novembre. Me Bourassa demande ensuite au témoin:

— Laflamme vous a parlé ?

— Non.

— Vous a-t-il donné quelque chose?

— Non.

— Qui vous a parlé.

— On nous a parlé.

— Laissez faire le "on", vous n'êtes pas un curé!

A ce moment Me Monette intervint:

—Je m'objecte aux paroles échangées si le prévenu se trouvait à 15 pieds du témoin, parce quelles n'ont pas été dites en sa présence. C'est à la Couronne de faire sa cause.

Me Bourassa, imperturbable, continue l'interrogatoire.

—Relatez ce que vous savez de cette affaire.

—Un nommé Brissette m'a donné un petit papier avec les lettres "H. A. L." les initiales de Laflamme, et ils nous ont dit :

—Ils vous ont dit s'écrit Me Bourassa ?

— Y m'ont dit, reprend le témoin, d'aller briser l'assemblée. Le lendemain on est allé pour se faire payer par Laflamme, et Laflamme me donna 50 cents. Je devais recevoir $2. On s'est alors monté et Laflamme dit : "Soyez raisonnables, M. Auger est pauvre et vous êtes des bons canadiens. On fait des souscriptions.

—Avez-vous vu qui parlait à l'intérieur du marché, demande le tribunal?

— Non, parce que nous étions en bas.

— Qui vous engagea, demande Me Bourassa ?

— Arthur Trépanier, à la taverne Nantel, coin Panet et Ontario. Il me demanda : "Va chercher cinq de tes hommes" !

— Brissette ne vous a pas parlé du prix ?

— Non, c'est Trépanier qui m'offrit les $2.

— Et après ?

— Rendus au comité de M. Auger, je reçus un petit papier pour notre paye du lendemain.

— Quel ordre vous a-t-on donné ?

— Brissette dit : "Dépêchez-vous d'aller à l'assemblée et tâchez de crier pour empêcher de parler les orateurs".

A ce stage de l'enquête judiciaire, le magistrat Desmarais demande à Me Bourassa :

— Vos autres témoins ont une preuve semblable à offrir ?

— Oui, tous vont relater les mêmes incidents, les mêmes déclarations et les même faits, et il m'en reste cinq à faire entendre.

— Je soumets au tribunal qu'il n'y a pas de cause, déclare Me Philippe Monette.

— Jugement le 27 décembre, conclut le tribunal.

Juste à temps pour vous permettre de garnir votre foyer pour les fêtes !...

UN SUPERBE AMEUBLEMENT DE

CHESTERFIELD

18 articles

comprenant :

Mobilier Chesterfield 3 morceaux en reps de soie de première qualité, coussins reversibles, boiserie fini noyer, construction entièrement sur ressorts.

- **Etagère-tabagie** fini noyer.
- **2 tables de bout** fini noyer.
- **1 table de centre** fini noyer.
- **1 pied de lampe** bridge.
- **1 abat-jour** pour lampe bridge en parchemin.
- **1 lampe potiche avec abat-jour, rouge,** vert ou brun.
- **1 pied de lampe-junior,** 3 chandelles.
- **1 abat-jour** pour lampe junior en parchemin.
- **1 miroir** à 3 sections.
- **1 porte-jardinière** fini noyer.
- **2 coussins** en soie de différentes teintes.
- **1 natte** axminster 27 x 54.
- **1 cendrier** sur pied fini or ou argent.

$98

Une foule de *suggestions* vous attendent à nos magasins dont en voici quelques-unes :

Coffres en Cèdre $12.95 à $40.	Bibliothèques $13.75 à $45.
Tables de Bout $1.19 à $12.	Tables à Café $2.95 à $39.
Tabagies $1.25 à $22.50	Cabinets à Liqueurs $11.95 à $69.

Lampes Potiches et de Bridge $1.75 à $19.

Pianos Radios Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ

Meubles Poëles Réfrigérateurs

Donner de la vaisselle porcelaine argenterie ou verrerie pour les fêtes

C'est faire un cadeau utile et durable. Venez le choisir parmi notre vaste assortiment.

NOUS ACCEPTONS TOUTES LES COMMANDES PAR MALLE

RENAUD & CIE Ltée 72 rue St-Paul - Québec
Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs.

Remise du chapeau à 16 nouveaux cardinaux

Le consistoire public qui a eu lieu hier en la Cité Vaticane a donné lieu à une impressionnante cérémonie — Ovation à Sa Sainteté Pie XI.

Cité Vaticane, 20. (P.A.) — La remise du chapeau rouge à seize des 20 nouveaux cardinaux créés par S. S. Pie XI au Consistoire du 16 décembre, a donné lieu, hier, à une grandiose cérémonie. Les quatre autres nouveaux élus recevront leur chapeau aux endroits suivants : Vienne, Madrid, Varsovie et Paris.

Lorsque la cérémonie débuta, hier, des trompettes d'argent annoncèrent, du haut d'un balcon de la cathédrale de St-Pierre, l'approche du Souverain Pontife, porté sur un trône par douze hommes vêtus de rouge.

Une foule immense acclama le Pape. De milliers de poitrines, on lança le cri : "Viva il Papa !" Des centaines de personnes étaient debout sur des chaises et des prie-Dieu pour voir passer le Souverain Pontife.

Les acclamations augmentèrent lorsque Pie XI passa devant la foule, devant la tombe de saint Pierre et l'autel central.

La royauté, l'aristocratie et des centaines de prélats, portant leurs uniformes et leurs décorations officielles étaient aux premiers rangs de la nef.

En arrière d'eux, on voyait des membres du clergé et des séminaristes, des religieuses de divers ordres.

Des gardes nobles se tenaient au centre de la nef.

Peu après 9 heures, les nouveaux cardinaux, dirigés par S. Em. le Cardinal Carlo Salotti, se rendirent à la chapelle de Sainte-Pétronille où ils furent reçus par S. Em. le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican et chancelier de la Sainte Eglise Romaine et par S. Em. le Cardinal Capotosti, chancelier du Sacré Collège. Quelques autres cardinaux étaient

(Suite à la page 11, 4e col.)

LES CHEMINOTS

Montréal, 20. (P.C.) — Une nouvelle échelle de salaire indiquant une tendance à la hausse a été préparée hier à l'assemblée de l'Association canadienne des Employés de chemins de fer (local 115) et sera soumise aux compagnies pour approbation.

A la suite de la réunion des cheminots, on déclara que cette nouvelle échelle de salaires veut améliorer particulièrement la situation des petits salariés. On annonça aussi la remise en février de la conférence entre les représentants des compagnies de chemin de fer et les employés qui doivent discuter la restauration des salaires réduits et le problème des heures de travail.

NOEL AUX POSTES

Mercredi, le 25 décembre 1935, jour de Noel, sera observé comme fête légale dans le service postal.

Les guichets du bureau-chef et des stations postales seront fermés toute la journée.

Il n'y aura pas de livraison par facteurs.

Le vestibule du bureau-chef sera ouvert de 8 hrs a.m. à 6 hrs p.m.

Toutes les stations postales et les sous-bureaux seront fermés toute la journée.

Les correspondances déposées au bureau-chef jusqu'à midi ce jour-là seront acheminées à destination comme un jour ordinaire.

Il n'y aura aucune levée des boîtes à lettres dans la ville.

Les lettres portant demande de **livraison spéciale** seront livrées entre 7 hrs et 9 hrs a.m., et entre 1 hr et 3 hrs dans l'après-midi.

ECHO DES ELECTIONS

Le magistrat Ferdinand Roy, entendait hier la cause de Napoléon Cantin, de Limoilou, qui réclame $85. de M. Walter Lachance, de St-Sauveur, parce que le défendeur aurait peinturé en rouge la porte de son magasin dans la nuit qui précéda l'élection générale fédérale, en octobre dernier.

Le demandeur assure que cela lui nécessitera $35. de réparations, pour lesquelles il veut être payé, et prétend au surplus avoir droit à une indemnité de $50. pour l'injure qu'on lui a faite. Il est représenté par Me G. LeMay.

Me Jacques Casgrain, avocat du défendeur, s'est attaché à prouver qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie entre antagonistes politiques, et que tout cela était inoffensif. Plusieurs témoins experts ont affirmé que les dommages, en donnant ce nom au fait de peinturer en rouge une porte, ne peuvent être estimés à plus de $1.50. Le magistrat Ferdinand Roy, rendra aujourd'hui ou demain son jugement.

SUCCES DES ASSISES DES FORESTIERS

Le congrès des Ingénieurs-Forestiers s'est terminé hier, et quelques heures plus tard la plupart des délégués assistaient aux délibérations de la Société de Sylviculture—Election des officiers.

M. Henri Roy, I.F., directeur de l'école des gardes-forestiers de Duchesnay, a été réélu hier soir président de la Société de Sylviculture de Québec, au cours d'une réunion tenue hier soir à l'Université Laval en présence d'une cinquantaine de membres de cet organisme.

La réélection de M. Henri Roy et de quelques autres membres de l'exécutif a assuré comme suit la formation du bureau de direction de cette société: président, M. Henri Roy, I.F., directeur de l'Ecole des gardes-forestiers de Duchesnay (réélu); vice-président, M. Albert Bourget, I.F., arpenteur (réélu); secrétaire, M. Robert Bellefeuille, I.F. (réélu); directeurs, MM. Arthur Massé, I.F., arpenteur, Zéphirin Rousseau, I.F., et Théodore Messier.

En outre de s'occuper des élections de leurs officiers, les membres de la Société de Sylviculture ont participé à des discussions scientifiques sur différents travaux. Au cours de la soirée, des discours ont été prononcés par le président, M. Henri Roy, I.F., M. G.-C. Piché, directeur du service forestier pour la province, MM. Rousseau et Baillargé, des Trois-Rivières. Le directeur du service forestier dans la province, M. G.-C. Piché, a parlé d'un projet relatif à la traduction en français des travaux forestiers publiés par Ottawa.

Plusieurs des membres de la Société de Sylviculture avaient participé cette semaine au congrès de l'Association des Ingénieurs-Forestiers et ils ont exprimé leur satisfaction du succès de ces délibérations . On sait que ce congrès des ingénieurs-forestiers s'est terminé hier après-midi après avoir tenu quatre importantes séances d'étude. Environ 90 ingénieurs professionnels ont participé à ces assises à la fin desquelles plusieurs résolutions ont été approuvées.

Mentionnons notamment une résolution de félicitations à M. Avila Bédard, qui vient d'être décoré par le gouvernement de la Pologne, à M. Georges Maheux, entomologiste provincial, qui a été élu vice-président de l'ACFAS; à M. Henri Roy, I.F., pour les succès remportés avec l'école des gardes-forestiers de Duchesnay. Le congrès a également approuvé une résolution de félicitations à l'adresse de M. Henri Kieffer pour l'organisation d'une station de recher-

(Suite à la page 13, 1ère col.)

RECENTES ELECTIONS CHEZ LES BOULANGERS

Ci-dessus quatre officiers récemment élus à l'Union Nationale Catholique des Compagnons-Boulangers du Canada (section de Québec). De gauche à droite : M. J.-Adj. Marquis, président de cette union et président de l'union des pâtissier et livreurs de pains de Québec et du district, inspecteurs du comité conjoint de la boulangerie pour le district de Québec, assistant-secrétaire du Conseil Général des Syndicats catholiques et organisateur des commis épiciers, bouchers et charcutiers de Québec ; M. L. Bédard, trésorier et délégué au Conseil Général ; M. O. Boutillette, secrétaire-archiviste ; M. Eugène Létourneau, secrétaire-financier.

APPEL EN FAVEUR DU CULTIVATEUR

M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, a donné une intéressante causerie devant les membres du Kiwanis, hier.

"Le fermier de chez nous est à la base de notre édifice économique et c'est en l'aidant de toutes nos forces que nous assurerons notre propre sécurité" a déclaré hier midi au Kiwanis M. Georges Bouchard M.P., député de Kamouraska à la Chambre des Communes, et auteur de "Vieilles choses, vieilles gens", une oeuvre qui a eu du retentissement dans toute l'Amérique du nord. M. Bouchard avait choisi comme sujet : "Autres temps, autres moeurs" et sa causerie fut un délicat éloge de l'habitant canadien à la défense duquel le conférencier a consacré sa vie.

M. Bouchard a posé comme principe que l'agriculture est l'affaire de tout le monde puisque c'est la base de l'édifice social. Après la guerre on perdit de vue ce principe parce que les peuples tentaient d'élever une tour économique qui rappelait la tour de Babel. C'était un défi à toutes les lois économiques et le résultat ne tarda pas à se faire sentir partout. Ce fut comme autrefois, la confusion des langues et nous eûmes une crise d'abondance, ce qui est pire qu'une crise de disette. On a fait fi de la tradition rurale pour nous jeter dans la surproduction et les campagnes se sont dépeuplées au profit des villes d'abord et à leur détriment ensuite. Mais le mal social, comme le mal de mer fait désirer le retour à la terre et on remarque partout, depuis quelques années, les tentatives de tous les peuples pour ramener au sol ceux qui l'ont quitté.

En Italie, en Angleterre, en France, au Danemark, au Canada on se tourne vers le sol qui sauvera les races. Mais il ne faut pas tant ramener à la terre les bras que les cerveaux et les coeurs pour que tous comprennent

(Suite à la page 11, 1ère col.)

DIRECTIVES DU CARDINAL VILLENEUVE

Les différents groupements acéjistes du diocèse de Québec ont maintenant leur charte — Formation sociale, familiale et nationale—L'autorité des aumôniers.

Dans la dernière livraison de la Semaine religieuse de Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve donne les directives auxquelles les groupements acéjistes doivent se conformer. Les voici:

I

Dans le diocèse de Québec, selon les voeux du Congrès de l'A.C.J.C., tenu le 21 octobre dernier, les groupements de J.O.C., de J.A.C. et de J.E.C., etc., sont organisés à l'intérieur de l'A.C.J.C. diocésaine de Québec.

II

Ces divers groupements reçoivent la direction des seuls aumôniers autorisés par l'Ordinaire et selon la hiérarchie de l'A.C.J.C.

III

La formation familiale, sociale et nationale fait partie de la formation intégrale d'une jeunesse catholique, le tout subordonnément aux principes de la Foi et aux prescriptions de l'Autorité religieuse.

IV

Les groupements en question, par l'intermédiaire de l'A.C.J.C. diocésaine, font partie de l'organisation de

(Suite à la page 12, 4e col.)

TRAVAILLEURS EN FOURRURE

Une grande assemblée sera tenue **dimanche matin à 10 heures précises, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest, pour tous les ouvrières et ouvriers de la fourrure. Le Vice-Président général de Montréal sera présent et donnera les informations nécessaires en ce qui concerne le contrat collectif de Montral et de Québec. Ouvriers et ouvrières devraient tre présents. Il y va de leurs intérêts.**

ACCIDENT A BUCKLAND

Buckland, 20.—(Spéciale). — Un homme d'Armagh M. L.-P. Métivier, en promenade ici, a été la victime d'un accident de chasse vendredi dernier quand une branche fit partir une carabine que M. Métivier tenait par le canon. La balle frappa la victime à la main et à la jambe et M. Métivier fut transporté chez M. Alphonse Chabot où le Dr René Morisset lui a donné les soins requis.

HONNEUR A CHAMPLAIN

Le comité général de la Société St-Jean-Baptiste a décidé de commémorer le troisième centenaire de la mort de Champlain, le jour de Noël, et Son Eminence le cardinal Villeneuve a été invité à participer à cette cérémonie qui se déroulera, à 3 heures de l'après-midi, en l'église Notre-Dame des Victoires. Après la cérémonie religieuse, il y aura procession au monument Champlain où des couronnes seront déposées et, le soir, un membre de la société St-Jean-Baptiste donnera une causerie à la radio pour expliquer le sens de cet événement. Le comité général a décidé de former un comité permanent des chars allégoriques. Les membres seront MM. G.-E. Rousseau, architecte, l'abbé N. Morissette, professeur au Séminaire, et M. Renaud, de la Cie Paquet.

Concours d'épargne de la Caisse d'Economie

Le R. P. Quélo, eudiste, curé de St-Coeur de Marie, a présidé hier au tirage des prix distribués aux gagnants du concours d'épargne de la Caisse d'Economie.

Le dixième concours annuel organisé par la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec vient de se terminer et le R. P. Quélo, curé de St-Coeur de Marie, a présidé hier le tirage des prix en présence du président de la banque, Sir Georges Garneau, de l'honorable H.-G. Carroll, vice-président, et de MM. J. de R. Tessier, C.-J. Magnan, Georges Belleau, directeur général, Alphonse Hardy, son assistant et de quelques autres. Jusqu'à date, la Caisse d'Economie a distribué exactement 100 prix et le concours de cette année a rencontré un succès sans précédent.

Voici le résultat du tirage dans les concours de 25 sous et de $1.00 :

CONCOURS DE 25 CENTINS

Nom du bureau	Numéros
1er prix, $25.00.	
Lévis, Ave. Bégin	383
2e prix, $10.00	
Jacques-Cartier	578
3e prix, $5.00.	
St-Roch	193
4e prix, $5.00.	
St-Sauveur	1005
5e prix, $5.00.	
St-Sauveur	1200

CONCOURS DE $1.00

1er prix, $50.00.	
St-Roch	773
2e prix, $20.00.	
Jacques-Cartier	260
3e prix, $10.00.	
Notre-Dame du Chemin	607
4e prix, $10.00.	
St-François-d'Assise	82
5e prix, $10.00.	
Notre-Dame du Chemin	425

Après le tirage, le R. P. Quélo a félicité les directeurs de la Caisse d'Economie de leur initiative en organisant des concours d'épargne dont le nombre des concurrents augmente sans cesse. Sir Georges Garneau et l'honorable M. Carroll remercièrent vivement le curé de St-Coeur de Marie d'avoir bien voulu présider le tirage de 1935 et M. Georges Belleau annonça la tenue d'un autre concours en 1936.

Les grandes familles honorées en France

A l'occasion de la rentrée solennelle des "immortels", André Chaumeix accorde les primes annuelles aux familles nombreuses, et il signale à l'ordre du jour les institutions ou les personnes qui ont mérité le prix de vertu.

Paris, 20. (P. C.-Havas) — En distribuant le prix Cognac pour familles nombreuses et le prix de vertu, l'Académie Française a rendu jeudi un solennel hommage à une famille française. Au cours de la même séance qui était la séance solennelle de rentrée de l'illustre compagnie, le secrétaire perpétuel, René Doumic, en présentant les prix littéraires a fait allusion aux rapports intellectuels de la France et de l'Amérique. Faisant l'éloge du "Comité France-Amérique", créé par Gabriel Hanotaux, il a déclaré notamment en rappelant la mission du quatrième centenaire de la découverte du Canada : "Etablir des relations sociales, économiques, littéraires entre la France et l'Amérique, les aider à se mieux connaitre et à se rapprocher, tel est son programme. L'utilité de telles relations éclate aux yeux de tous pour dissiper des malentendus. Déjouer les manoeuvres de ceux qui ont intérêt à nous désunir, et sceller entre la France et l'Amérique une étroite amitié dont l'une et l'autre ont donné tant de preuves inoubliables."

De son côté, en prononçant un discours pour introduire son rapport sur le prix de vertu que décerne l'Académie, André Chaumeix, directeur de l'Académie, a tenu à marquer tout particulièrement l'importance du prix Cognac-Jay en faveur des familles nombreuses. La dotation de ces deux bienfaiteurs permet de donner dans chaque département des prix de vingt mille francs aux parents les plus chargés d'enfants, et de distribuer en outre plus de deux cents prix de huit mille francs à des familles de plus de cinq enfants dont le père a moins de trente-cinq ans.

Les donateurs ont eu la très haute pensée, d'autre part, d'accorder leur aide pécunière aux familles les plus capables de donner à leurs enfants une éducation qu'ils ne pouvaient pas leur assurer, faute de moyens financiers, et qui servent la nation en portant les enfants à un plus haut dégré de valeur sociale. Parmi les lauréats de cette année, André Chaumeix a tenu à citer particulièrement la famille Olmi de neuf enfants, la famille Sarrou de onze enfants, la famille Lambert de douze enfants, et la famille Sallette avec quatorze. "Ici, a ajouté le directeur de l'Académie, les pères ont de magnifiques états de service de guerre ; les mères ont donné l'exemple des vertus les plus hautes, et les enfants sont tous très bien élevés."

Dans le département de la Seine, le prix de vingt mille francs a été à une famille de Paris comptant onze enfants tous vivants, et en excellente santé, aux besoins desquels le père, modeste artisan parisien, subvient seul par un petit atelier d'électricité.

(Suite à la page 13, 3e col.)

Mgr C. ROY

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a donné une conférence hier au cours de la sixième soirée apostolique organisée par le R. P. Paul Eugène O.F. M. Mgr Roy a parlé de l'Eglise et de l'Education et il fut présenté à l'auditoire par Mgr Hormisdas Trudel, grand vicaire et curé de la cathédrale.

LES RELIEURS

La Fraternité Internationale des relieurs de Québec, local 152, tiendra sa réunion ce soir, à 8 heures, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest, salle Club des Marchands. Tous les membres devraient être présents.

TROISIEME PROCES

Sherbrooke, 20. (P.C.) — Béatrice Bernard Chapdelaine, déjà condamnée à mort, après avoir été trouvée coupable d'avoir emprisonné son mari subira son troisième procès le 14 janvier prochain. Cette nouvelle a été annoncée hier par Me Valmore Bienvenue, C.R., procureur de la Couronne dans le district de Québec. Ce procès aura lieu à Québec.

A LA SURETE

Le chef des détectives, M' Lauréat Lacasse, a porté plainte au comité administratif hier au sujet de l'humidité qui règne dans son bureau, au sous-sol de l'hôtel-de-ville. Les échevins feront faire une inspection et d'autres radiateurs seront posés si nécessaire pour chasser l'humidité dont se plaignent les détectives.

MISE AU POINT

En publiant récemment le résultat de l'élection des officiers de l'Union nationale de St-Sauveur, nous avons annoncé que l'assistant trésorier élu était M. Joseph DeVarennes. C'est M. A.-G. DeVarennes qui a été nommé à cette charge.

CONFERENCE DE BARBEAU SUR L'AMOUR

Le sentiment amoureux dans les lettres françaises fait l'objet d'une causerie prononcée devant les membres du Cercle des Femmes canadiennes — Madame A.-M. Tessier présente le conférencier.

M. Victor Barbeau a donné une intéressante causerie hier après-midi devant les membres du cercle des femmes canadiennes Il a traité du sentiment amoureux dans les lettres françaises. Madame A.-M. Tessier, présidente du Cercle, le présenta en termes élogieux, rappelant sa carrière et ses nombreux articles, son oeuvre journalistique et ses divers travaux. On applaudit longuement madame Tessier quand elle reprit son siège. M. Barbeau prononça ensuite sa causerie dont voici un résumé :

"Parmi tous les sujets qui défraient les conversations, il en est d'éphémères. Il en est aussi d'éternels qui passionnent les esprits sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Celui dont je vais vous entretenir est de ceux-là. Nous savons tous que la France est le paradis de l'amour. La psychologie de l'amour est un domaine si vaste et si inexploré qu'il serait téméraire de vouloir retracer toutes les évolutions de l'amour depuis le commencement du monde. Je vous parlerai des diverses transformations de l'amour à travers les âges. Il y a beaucoup d'amour dans les lettres françaises. Les écrivains français lui ont fait une place prépondérante dans leurs oeuvres. Si l'amour tient tant de place dans leurs livres, c'est qu'il en tient autant dans la réalité. La littérature a une valeur historique. L'amour n'est pas un sentiment immuable, fixe. Il varie selon le climat, la couleur de la peau. On n'aime pas en France comme en Grande-Bretagne, en Italie comme

(Suite à la page 11, 2e col.)

ON LES CONDAMNE POUR UNE FAUSSE PREUVE EN COUR

Deux cultivateurs avaient placé un alambic sur la ferme du voisin pour lui créer des embarras judiciaires, mais leur truc a été découvert. — En prison

Victoriaville, 20. — Un cultivateur et son fils qui avaient déposé un alambic sur la propriété d'un voisin de ferme dans le but de se venger en lui faisant avoir des démêlés avec la justice, ont été trouvés coupables hier par les jurés d'avoir voulu fabriquer une preuve et induire un tribunal en erreur. Les accusés, Donat Réné et Hector Réné, père et fils, ont été condamnés respectivement à 15 mois et à 12 mois de prison par M. le juge Stein, qui présidait le terme des Assises Criminelles ici.

La Couronne, représentée par Me Wilfrid Girouard, C.R., M.P., a représenté que les accusés ont conspiré avec deux amis du voisinage, Arthur Lacasse et Lionel Genest, pour faire déposer un alambic sur la propriété de Paul-Henri Marcotte, journalier, de Princeville. Les auteurs de cet acte sont allés ensuite avertir le secrétaire de la municipalité de Princeville que Marcotte avait un alambic en sa possession. Toutefois, dans l'intervalle, ce dernier avait découvert l'alambic dans les broussailles au fond de son jardin, et il s'était empressé d'aller avertir le grand connétable Alb. Bergeron, du district judiciaire d'Arthabaska. L'innocence de Marcotte fut facilement établie, mais dans la suite il fut démontré en cour que le coup avait été monté par Donat Réné et Hector Réné, père et fils, qui ont été trouvés coupables par le jury hier et condamnés à la prison.

LES SECOURS DIRECTS

Les sans-travail du quartier Limoilou qui reçoivent d'ordinaire leurs allocation de chômage le mercredi sont priés de se présenter mardi prochain au lieu ordinaire. Ils devront faire la même chose la veille du jour de l'An.

PAPAS ET FILS

Monsieur Alphonse Beaudoin-Crochetière, de Montréal, était ces jours derniers de passage à Québec. Monsieur Beaudoin-Crochetière, que l'on a surnommé dans la Métropole "papa" Beaudoin, est le fondateur de l'Association "Croisés canadiens des Papas et Fils". Il travaille actuellement à l'organisation à Montréal et se propose de venir plus tard à Québec dans le même but.

Une arrestation à la suite d'un attentat

La police provinciale arrête P.-E. Aubin, 17 ans, de St-Damien où M. Alfred Lachance avait été assailli et volé la semaine dernière.

Paul-Emile Aubin, 17 ans, de St-Damien, comté de Bellechasse, a été arrêté hier par le détective Rosario Lemire, chef des détectives provinciaux, sous l'accusation d'être l'auteur de voies de fait graves dont M. Alfred Lachance, boucher, a été la victime la semaine dernière à St-Damien. On sait que M. Lachance fut assommé au moment où il entrait dans une étable pour vaquer à ses occupations et que des malandrins lui volèrent une somme de $75. qu'il avait dans ses goussets à ce moment.

Personne n'eut connaissance de la sauvage agression dont M. Lachance fut la victime. Le brave citoyen se rendait à son étable pour faire le train, vers 9 30 h. du soir, et comme il passait le seuil il reçut un coup sur la tête et s'affaissa privé de connaissance. On l'avait frappé avec une patte de table et ce n'est que plusieurs heures plus tard que M. Lachance reprit connaissance sous l'effet des soins empressés dont il était l'objet.

Il n'avait pas, malheureusement, reconnu ses assaillants mais le détective Bégin, envoyé sur les lieux par le chef Lemire, conclut tout de suite que les assaillants de M. Lachance devaient être au courant des habitudes de leur victime. Le limier travailla dans cette voie et hier le détective Lemire et M. Bégin procédaient à l'arrestation de Paul-Emile Aubin qui doit comparaître aujourd'hui à Montmagny devant le magistrat de district sous l'accusation d'avoir causé des blessures graves.

Les recherches continuent car l'assaillant n'était pas seul au moment de l'attentat et les détectives espèrent trouver sous peu les complices de l'auteur de ce crime.

TRANSPORT AERIEN

Londres, 20.—(P.C.-HAVAS)—Le service aérien transatlantique que la British Air Lines, Limited, veut établir fait en ce moment l'objet fait de diverses protestations devant le comité parlementaire britannique de l'aviation. L'Irish Trans-Atlantic Air Corporation prétend qu'elle a lancé la première cette idée et la British Air Lines affirme qu'elle a tout préparé pour mettre son service en vigueur. Il y a donc conflit entre les deux. La compagnie irlandaise voudrait réunir Londonderry à Sydney, Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement de l'Etat libre l'appuie de même que celui de l'Ulster, allègue-t-elle. Aux Communes, Sir Ronald Ross, Sir Hugh O'Neil, premier président de l'Assemblée de l'Irlande du Nord et lord Castlereagh, fils du marquis de Londonderry, sont aussi en faveur de la compagnie irlandaise.

DES ORDINATIONS

Montréal, 20 (P.C.) — Son Excellence Mgr E.-A. Deschamps, coadjuteur de Montréal, va présider des cérémonies d'ordination ici aujourd'hui et samedi, a-t-on annoncé hier à l'archevêché.

Parmi les nouveaux diacres, mentionnons MM. les abbés Joseph Lemieux, de St-Hyacinthe; Eugène Foley, de Sherbrooke et J.-M. Glaude, de Mont-Laurier.

Samedi prochain, ceux qui recevront les ordres mineurs seront: MM. les abbés Albert Charbonneau, de Sherbrooke, Théophile Bérubé, de St-Hyacinthe; Marcel Sylvestre, de Joliette, Qué; Eugène Lefebvre, de Valleyfield; Gabriel Amireault, Roland Bérubé, Léo Gamache, Rosius Guilbault, Henri Locas, Henri Pichette, et Damien Robert, tous de Joliette; Alfred Tremblay, de St-Hyacinthe, Léo Perras, Roméo Leroux, et C.-E. Robitaille, de Sherbrooke, ainsi que Gérard Couturier, de Rimouski.

REQUETE REFUSEE

Sherbrooke, 20 (P.C.) — Le juge Hector Verret a refusé hier de remettre à une semaine plus tard la cause de Joseph Rochon, et il a ordonné la confiscation du cautionnement de $6,000 remis à la cour lorsque le prévenu a été appréhendé l'automne dernier.

Par l'intermédiaire de Louis Dupuis, de Montréal, on a demandé au tribunal un autre délai d'une semaine, mais le juge a fait remarquer qu'il avait déjà accordé quatre ou cinq remises dans cette cause, et que des renseignements reçus du procureur de la Couronne le portaient à croire que Rochon avait fui dans la direction de l'Ontario afin d'essayer de traverser la frontière internationale.

LE TROUPIER CANADIEN DE 1914 A 1918

Le lieutenant-colonel F.-G. Scott, invité de l'Institut militaire de Québec au Club de la Garnison, fait de vifs éloges des soldats canadiens au cours de la dernière guerre.

Le soldat canadien de la grande guerre a été l'objet d'élogieuses remarques, hier soir, de la part du lieutenant-colonel (archdeacon) F.-G. Scott, C. M. G., D. S. O., V. D., M. A., qui était l'invité d'honneur à un dîner de l'Institut Militaire de Québec au Club de la Garnison. M. Scott a eu également des éloges pour le commandant du contingent expéditionnaire, feu Sir Arthur Currie.

Le conférencier, qui a prodigué son dévouement à nos solats au cours des années 1914 à 1918, fut à même de les bien connaitre et de les juger. Il a gardé un excellent souvenir de nos troupes, tant à Valcartier qu'en Angleterre. Et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il a évoqué, hier soir ,les plus beaux souvenirs de sa belle carrière de soldat et d'apôtre

Le lieutenant-colonel J.-V. Boswell présidait le dîner en sa qualité de président de l'Institut militaire. C'est lui qui présenta le conférencier, que le lieutenant-colonel Philippe Ouellet remercia. On remarquait aussi le colonel Thomas Grenier, les lieutenants-colonels H.-S. McGreevy, R. D. Campbell, C.-A. Young, G.-E.-A. Dupuis, Roland Croteau ; le major G.-H. Shink, secrétaire de l'Institut Militaire ; les majors H. Westmoreland, E.-A. Wiggs, C. Baillargé, J.-A. Sullivan, A.-H.-C. Smith, J.-F. Ruddick, A.-B. Whitehead, A.-C. Dobell, Ths MacAuley, L.-K. Peticlerc, les capitaines Adrien Pouliot, E. E. B. Rattray, A.-S. Bigaouette, J.-M. Elliott, A. M. Beattie, R.-W. Morton, L. Teakle, F. T. Atkinson, S.-E. Gudgeon, J.-B. O'Regan, Johnson, Kerry, etc.

ACTION EN DOMMAGE

Une action au montant de $1.000 a été inscrite ce matin en Cour Supérieure au nom de M. Joseph Samson, contre le Dr Philippe Hamel, pour diffamation. Les paroles reprochées au défendeur auraient été prononcées le 24 novembre dernier à la radio. Le Dr Hamel aurait accusé M. Samson de s'être parjuré dans la cause de Angers vs Lortie et Lortie en garantie vs la ville de Québec. Le lendemain, Mtre Antonio Langlais expliqua cette affaire à la radio. Mais une semaine plus tard à Lorettville, le Dr Hamel aurait mis M. Samson au défi de le poursuivre. Le demandeur considère que le défendeur le diffamait ainsi de nouveau.

Une Collection nouvelle pour les Fêtes

3.95

Chaque modèle vaut son pesant d'or, et à coup sûr, vous les aimerez. Les modistes se sont montrées très adroites pour créer ces petits chefs-d'oeuvre à un prix aussi bas. Citons la nouvelle forme tyrolienne, russe ou avec rebord, dans les nuances de rouille, brun, bronze, turquoise et american beauty. Venez les voir, il n'y a aucune obligation de votre part, mais nous sommes convaincus que vous ne partirez pas sans en avoir choisi un.

3e Etage — Syndicat

Voyez notre autre annonce en page 7

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Nous n'attendons pas le mois de janvier pour vous offrir des spéciaux CORSETS pour dames

- Grenier
- Nature's Rival

Prix ordinaire 4.95....

2.95

Des modèles pour toutes les occasions et pour toutes les tailles. Attaché sur le côté en broché pêche, très long des hanches et bien renforcé pour l'abdomen. Tailles : 24 à 34. Corselettes avec supports pour personnes fortes.—34 à 46.

Aussi corselettes pour le soir inclus dans ce lot. Tailles : 30 à 36. Profitez de cette offre afin d'être ajustée correctement pour les fêtes.

"Corsets Carter's"

Solde de lignes discontinuées dans les tissus "Lastex". Valeur régulière jusqu'à 4.95 pour 2.95

Salon des Corsets — 3e Plancher

M. POLLACK LTEE.